هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16039 – 7 F — MERCREDI 21 AOÛT 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La police belge sur la piste d'un réseau international de pédophiles

LES RESPONSABLES de l'enquête sur les meurtres et disparitions d'adolescentes en Belgique semblent s'orienter vers l'existence d'un réseau international de pédophiles, qui aurait notamment des ramifications aux Pays-Bas et en République tchèque. Alors que deux jeunes Flamandes, enlevées en août 1995, n'ont toujours pas été retrouvées, l'opinion publique belge, fortement traumatisée par la découverte, samedi, des cadavres de deux fillettes enlevées en juin 1995, demande le renforcement des peines contre les violeurs d'enfants. Tout en annonçant une réforme de la libération anticipée, le ministre de la justice a réaffirmé son opposition à l'application de peines incompressibles.

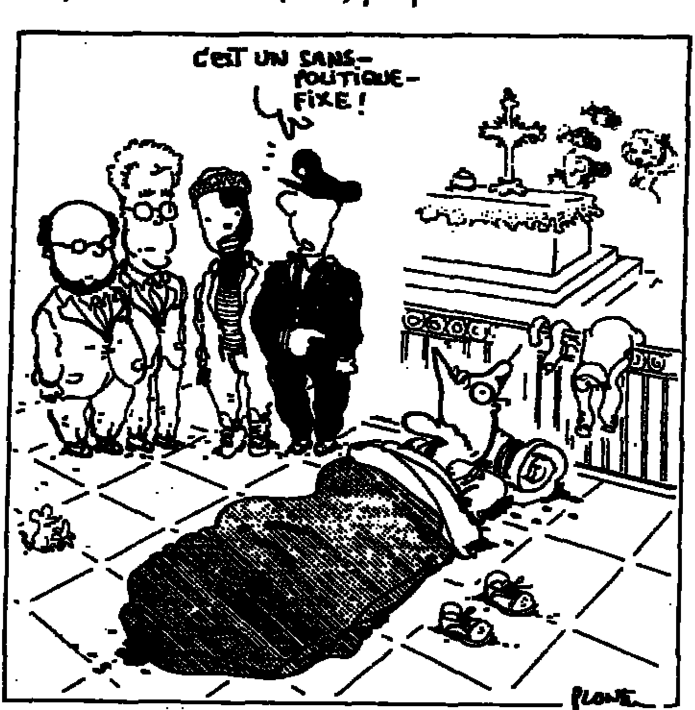
Lire page 2

La gauche s'unit pour demander à M. Chirac de négocier avec les Africains sans papiers

Se dissociant du RPR, M. de Robien (UDF) propose la médiation de parlementaires

LE CONFLIT opposant le gouvernement et les trois cents Africains sans papiers, réfugiés à l'église Saint-Bernard à Paris, a pris, mardi 20 août, un tour directement politique. L'ensemble des partis de gauche et d'extrême gauche – de Radical à Lutte ouvrière – ont signé dans la matinée un appel commun au président de la République, lui demandant *« solennellement d'intervenir auprès du gouvernement afin que celui-ci reprenne immédiatement les négociations »*.

Rédigé à l'initiative du PCF, ce texte précise *qu'« au-delà des considérations de nature politique, il y a le risque que se produise un drame humain auquel nul ne peut rester insensible »*. Un appel du même type avait été signé la veille au soir par les quatre grandes centrales syndicales, CGT, CFDT, FEN et FSU. Les sans-papiers *« ne sont pas des coupables mais des victimes »*, déclarent les signataires qui mettent en cause *« l'application des lois Pasqua »*.



La majorité apparait pour sa part moins unie dans la défense des positions de fermeté exprimées par le ministre de l'intérieur Jean-Louis Debré. Ainsi, Gilles de Robien, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, devait recevoir, mardi, une délégation des Africains sans papiers. La veille, M. de Robien avait proposé la constitution *« d'urgence »* d'une mission parlementaire *« pour aider à la recherche de solutions humainement justes et légalement acceptables »*. Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR, regrette cette initiative *« sans concertation »*. M. Stéfanini avait réaffirmé, lundi 19 août, que le gouvernement n'entendait pas céder. On indiquait à Matignon, mardi matin, que des arrêtés d'expulsion avaient été pris et *« qu'une partie d'entre-eux »* avaient été adressés aux sans-papiers de Saint-Bernard.

Lire page 5
et notre éditorial page 10

La leçon des Jeux

TONY VOLPENTEST, un sprinter sans pieds qui court avec des prothèses, est en vedette aux Jeux paralympiques qui se disputent à Atlanta (Géorgie) dans des conditions d'organisation aussi précaires que les récents Jeux olympiques. Tirant les leçons de cette expérience, Mal Hemmerling, directeur exécutif des JO de Sydney, explique dans un entretien au *Monde* qu'il faut *« rendre les Jeux aux athlètes »*. En attendant, les experts du Comité international olympique vont examiner les onze dossiers de candidature déposés pour l'organisation des Jeux de 2004. La ville lauréate sera désignée le 5 septembre 1997. Lire page 16

Quand des intellectuels arabes répliquent à Roger Garaudy

LE DERNIER livre de Roger Garaudy, *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, est paru en arabe aux éditions El Ghad el Arabi (L'avenir arabe), au Caire. Invité à Beyrouth par le Forum nationaliste arabe, en Syrie par le ministère de l'information et en Jordanie par l'Association des écrivains, l'auteur s'est rendu dans ces trois pays, dans les dix derniers jours de juillet pour présenter son ouvrage négationniste. Au Liban, il a reçu de nombreux témoignages de sympathie de la part d'intellectuels chrétiens et musulmans. A Damas, il a été reçu par le vice-président, Abdel Halim Khaddam, et par les ministres de l'information et de la culture, respectivement Mohamad Salmane et Najah El Attar.

Pourtant, afin de couper court à tout amalgame et pour que ne surgissent pas – tant dans les esprits des Arabes que dans ceux des Occidentaux – les clichés en vertu desquels tout ennemi d'Israël est forcément l'ami des Arabes, certains intellectuels libanais ont publié des textes critiques. Ainsi le romancier Elias Khoury, rédacteur en chef du supplément hebdomadaire du quotidien à grand tirage *El Nahar*, écrit-il que le fond du problème demeure une lacune énorme dans *« la culture arabe, qui, à l'exception de quelques rares contributions (...), ne s'est pas sérieusement penchée sur la portée terrifiante de l'idée de la solution finale, et n'a pas compris la nécessité de la combattre pour des raisons humaines, morales et culturelles d'abord, mais aussi pour l'autodéfense »*.

« Comme des imbéciles, nous nous sommes hâtés d'ignorer cette question et d'applaudir quiconque banalisait ou minimisait l'importance des camps d'extermination nazis », ajoute M. Khoury avant de poursuivre : *« L'idée d'exterminer les juifs (...) ne porte-t-elle pas en elle le germe de l'extermination de toute autre race ou peuple ? »* Plutôt que de *« considérer objectivement* "l'Holocauste nazi" *comme l'incarnation la plus pure du racisme européen (...) dont nous continuons de pâtir, nous avons considéré que c'était un problème purement européen, oubliant que l'oppression de tout individu... équivaut à celle de l'humanité tout entière ; et, plutôt que d'étudier l'histoire de la relation entre le mouvement sioniste et les nazis, nous avons fermé les yeux, comme si cela ne nous concernait pas »*, indique cet intellectuel, selon qui il faut dénoncer à la fois l'Holocauste et *« la manière dont il a été exploité pour en faire une couverture légitime d'Israël »*.

Roger Garaudy s'est aussi vu récuser le droit d'utiliser les *« arguments et prétextes faciles, légers et tronqués »*, les *« propos glanés ici, des témoignages partiels recueillis là »* pour *« réfuter des mythes sur lesquels se sont accumulées nos souffrances pendant un demi-siècle »*, par Dalal Bizri, chercheuse et professeur d'université dont les propos ont été publiés par le quotidien saoudien *El Hayat*, publié à Londres. Dans le même temps, un autre universitaire, Waddah Charara, publiait une note de lecture assassine de l'ouvrage, et Abdel Wahab Badrakhane, éditorialiste d'*El Hayat*, expliquait les raisons pour lesquelles les Arabes risquent d'être dupes.

Ce qui indigne les Arabes, écrit-il en substance, c'est que les crimes commis par Israël soient minimisés ou demeurent impunis. Il est stupide *« de nier un crime contre l'humanité dont ont effectivement été victimes les juifs et d'autres aux mains des nazis, dans le seul but de prouver un autre crime contre l'humanité dont ont été victimes les Arabes aux mains des juifs israéliens »*, souligne-t-il. Qu'on ne nous dise pas que les massacres commis par les juifs contre les Arabes ne sont pas comparables au génocide parce que c'est *« un discours aussi criminel que raciste » : « Faut-il un million, quatre millions ou six millions pour que le parallèle soit pertinent ? »*

Malgré ces salutaires mises en garde, le livre de Roger Garaudy continue de bien se vendre à Beyrouth.

Mouna Naïm

Contrebassiste sans vanité



DIDIER LEVALLET

CONTREBASSISTE et compositeur, Didier Levallet a dirigé plusieurs formations de jazz : Perception, Confluence, Swing Strings System, jalons d'une carrière sans vanité, d'accompagnateur des grands musiciens en tournée, de découvreur et de professeur. Installé près de Cluny depuis vingt ans, il y organise du 24 au 31 août, l'une des manifestations musicales importantes de ce mois d'août.

Lire page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 821 - 7,00 F

POINT DE VUE

Les trois défis du chef de l'Etat

par François Léotard

LA crise que traverse notre pays est d'abord une crise de l'espérance. C'est une interrogation sur l'avenir qui ne trouve pas de réponse immédiate : ni matérielle, ni morale. Le président de la République est conscient de cette crise. A sa manière il s'emploie à la conjurer en faisant appel aux ressources du courage et de la volonté. Face à une situation si difficile à maîtriser, la réflexion sur les solutions possibles doit être à la fois modeste, positive et globale. C'est à ce débat national que je souhaite, avec toute l'UDF, participer.

Le chef de l'Etat se trouve aujourd'hui devant trois enjeux majeurs : l'enjeu monétaire issu des engagements souscrits lors de la signature du traité de Maastricht, l'enjeu institutionnel et l'enjeu politique.

Le premier, l'enjeu monétaire, est marqué par une forte contradiction : la réussite de la monnaie unique, à laquelle nous sommes très attachés, passe – dans un premier temps – par un ralentissement mécanique de la croissance. Cette faiblesse à court terme de la croissance nous empêche d'apporter aux grandes difficultés nationales (et d'abord le chômage) les solutions immédiates qu'elles appellent. On ne créera pas d'emplois avec une croissance trop faible. Or notre croissance sera provisoirement faible si l'on n'agit pas. Sans oxygène pour la croissance, nous ne pourrons réussir dans la lutte contre le chômage.

Cet oxygène proviendra notamment de taux d'intérêt plus bas et de l'obtention d'une marge provisoire de flexibilité sur les critères de Maastricht.

François Léotard est président de l'UDF.

Lire la suite page 10

■ Grozny déchirée

Les forces fédérales russes ont donné deux jours aux civils pour quitter la capitale tchétchène. p. 3

■ Heurts à Séoul

La police sud-coréenne a expulsé de l'université Yonsei de Séoul deux mille étudiants retranchés depuis une semaine pour revendiquer la réunification de la péninsule. p. 4

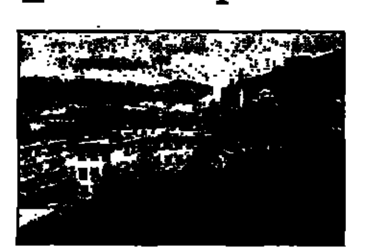
■ Cogitation à Buckingham

La reine Elizabeth d'Angleterre réfléchit à une profonde réforme de la monarchie. p. 22

■ Elections au Liban

Les élections législatives au Mont-Liban ont été largement favorables au pouvoir. p. 22

■ La ville de pierre



François Maspero raconte la première étape de son voyage au cœur de l'Europe, en Albanie. p. 9

■ L'obstination de M. Carignon

Le conseil général de l'Isère est paralysé. Son président en titre, Alain Carignon, est en prison et refuse de démissionner. p. 6

■ L'été des banlieues

Près de 700 000 jeunes des banlieues ont bénéficié des opérations Ville-Vie-Vacances. Avec une « exigence éducative » proclamée par les pouvoirs publics. p. 7

■ Le progrès en débat

Alain Finkielkraut contribue au débat lancé sur le progrès par *Le Monde*. p. 10

■ Boom aéronautique

La forte reprise des commandes d'avions perturbe la stratégie des constructeurs, qui doivent envisager un redéploiement de leurs effectifs. p. 12

■ Une guerre des chefs

Jean-Pierre Quélin consacre sa chronique gastronomique à la guerre des chefs à Paris. p. 17



BELGIQUE Traumatisés par le drame de Charleroi, les Belges ont manifesté leur émotion et leur colère, en demandant notamment l'application de peines de prison incompressibles pour les auteurs de crimes sexuels contre des mineurs. Les enquêteurs semblent être maintenant sur la piste d'un réseau international de pédophiles. ● DANS LE MONDE, on compte plusieurs millions d'enfants prostitués, victimes des mafias qui les exploitent. L'Asie reste le continent le plus touché ● POUR LUTTER contre ce fléau, le premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales va se tenir à Stockholm du 27 au 31 août. Dans un entretien au *Monde*, June Kane, porte-parole de cette réunion, insiste notamment sur la nécessité de renforcer la coopération entre les Etats pour faire appliquer les lois.

Les tortionnaires de Charleroi pourraient être liés à un réseau pédophile

Traumatisée par le martyre des fillettes enlevées par Marc Dutroux et ses complices, l'opinion publique belge réclame des sanctions plus sévères pour les auteurs de crimes sexuels contre les mineurs. Le ministre de la justice réaffirme son hostilité à l'application de peines de prison incompressibles

BRUXELLES
de notre correspondant

Trop longtemps passifs, les responsables chargés d'élucider le mystère des disparitions d'adolescentes en Belgique mettent maintenant les bouchées doubles dans l'enquête sur Marc Dutroux et ses complices. Dans une grande discrétion, interrogatoires et perquisitions se sont multipliés lundi 19 août, sans qu'on ait encore retrouvé An Marchal et Eefje Lambreks, les deux jeunes limbourgoises dont le sort angoisse la Belgique. Si Dutroux et son complice Lelièvre ont bien avoué le rapt, ils se rejettent mutuellement la responsabilité de ce qui a pu advenir ensuite. *« J'ai passé les deux filles à mon copain »*, assurent-ils l'un et l'autre. Un nouveau suspect, d'origine néerlandaise, a été interpellé lundi. Son domicile bruxellois et sa caravane ont été fouillés. Selon l'agence Belga, une série de mandats d'amener ont été lancés et des interrogatoires nouveaux devaient avoir lieu mardi.

Hors les fugues, treize adolescents passent pour avoir été enlevés en Belgique depuis 1989. Sept ont été retrouvés morts et on ignore le sort des six autres. Diverses fuites donnent à penser que les enquêteurs envisagent la possibilité de ramifications aux Pays-Bas et en République tchèque, où Dutroux se serait rendu à plusieurs reprises. Le juge d'instruction Connerotte, qui centralise désormais les diverses enquêtes trop longtemps menées dans le désordre, a fait parvenir un message à Interpol Prague, affirme *La Libre Belgique*. Ce quotidien fait état de la présence récente de jeunes filles tchèques chez Dutroux à Sars-la-Bussière. Alors, actes isolés de pervers à la recherche de « plaisirs personnels » partagés éventuellement avec quelques amateurs locaux ? Ou bien vaste organisation internationale dont la Belgique serait un des maillons minables ?

COLÈRE

Jean-Michel Nihoul, un ancien agent immobilier bruxellois arrêté en raison de ses relations avec Dutroux, devait être de nouveau interrogé mardi. La presse belge le présente parfois comme une possible tête pensante du groupe. Le complice que Dutroux avait exécuté – soi-disant parce qu'il était responsable de la mort de Julie et de Mélissa – était un petit truand français, Bernard Weinstein. Il disposait d'un matériel photographique sophistiqué dans le taudis qu'il habitait près de Charleroi. Les enquêteurs cherchent à savoir qui se contentait de séances de photos rémunératrices, qui se livrait par la même occasion à ses vices personnels et qui avait éventuellement une « carrure » de trafiquant international d'enfants.

Selon un expert interrogé lundi soir par la télévision belge francophone, plusieurs pays d'Europe de l'Est servent aujourd'hui de base à des réseaux pédophiles internationaux. D'une part, parce que les pays d'Asie ont commencé à prendre des mesures de répression. D'autre part, parce que les amateurs de « chair fraîche » estiment que les risques de contamination par le sida sont actuellement moins grands en Europe de l'Est. *« C'est la pédophilie qui a tué nos filles, mais également l'incroyable magnanimité que lui manifestent ceux qui ont pour mission de protéger nos enfants »*, ont accusé les parents de Julie Lejeune et de Mélissa Russon, découvertes mortes de faim au domicile de Dutroux. La colère contre les enquêteurs locaux chargés de faire la lumière sur ce qu'ils ont peut-être trop longtemps considéré comme une fugue est particulièrement démonstrative dans la région de Liège, où les fillettes habitaient. Sans que cela soit officiellement confirmé, les familles des victimes ont affirmé que celles-ci avaient été violées et filmées pendant leur calvaire. Toutefois, l'actuel ministre de la justice, le social-chrétien flamand Stefaan De Clerck, a un peu calmé la fureur des parents en se rendant personnellement chez eux lundi pour leur présenter ses condoléances et ses regrets au nom du gouvernement. Il les a informés qu'il avait demandé au procureur de Liège un rapport sur la façon dont ce dossier avait été traité, ce qui pourrait aboutir à des sanctions.

Lors d'une conférence de presse, M. De Clerck a écarté l'hypothèse du rétablissement de la peine de mort réclamée par les habitants des localités, en proie à une grande excitation, où vivaient les victimes et leurs bourreaux. Le ministre s'est même déclaré opposé à la création d'une peine incompressible, inexistante en Belgique. *« Plutôt que de parler de peine incompressible, il faut revoir les conditions des libérations anticipées »*, a-t-il dit. Il a donc annoncé la création rapide d'une commission spéciale composée de magistrats qui devra se prononcer à l'unanimité pour que le ministre se trouve en droit d'élargir un détenu. *« Qui donc suis-je pour pouvoir prendre seul une telle décision ? »* a dit M. De Clerck sur un ton qui semblait juste. Refusant que quiconque puisse endosser une *« responsabilité politique »* en de telles matières, M. De Clerck a, non sans élégance, pris implicitement la défense de son prédécesseur, Melchior Wathelet. Il a dit que, s'il avait eu à décider du sort de Dutroux, dans le contexte de l'époque et au vu du dossier, il aurait peut-être décidé sa libération, comme M. Wathelet. En revanche, il a regretté le mauvais suivi de Marc Dutroux en liberté par les magistrats et les assistants sociaux.

UN SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

Devenu juge à la Cour européenne de justice, M. Wathelet, actuellement en vacances en Italie, s'est entendu demander par un journaliste s'il n'avait pas *« amorcé une bombe à retardement »* en faisant sortir Dutroux de prison. Il a simplement répondu que celui-ci était un pervers intelligent, capable de *« tromper tout son monde »*, magistrats, policiers et ministre. En passe de devenir un bouc émissaire, M. Wathelet a dit : *« Je ne peux expliquer que par la raison, alors qu'aujourd'hui c'est l'émotion et le cœur qui parlent, et je le comprends. »*

Plus de huit cents délinquants sexuels sont actuellement détenus en Belgique. Le parquet d'Anvers a confirmé lundi le démantèlement en mai d'un réseau de pornographie enfantine en Flandre. Un homme de trente-sept ans et sa compagne faisaient du « baby-sitting » très spécial. L'homme agissait et la femme filmait. Ils seront jugés en septembre dans un climat évidemment tendu. Il y a quelques jours, un professeur de judo a été arrêté à Courtrai pour le viol de ses jeunes élèves. Le ministre De Clerck a annoncé le déblocage de 40 millions de francs belges (6,6 millions de francs français) d'ici la fin de l'année pour affecter du personnel supplémentaire à la surveillance et à la rééducation de ces délinquants sexuels.

Alors que les enquêteurs ont fait la tragique démonstration de leur impuissance par manque de moyens et d'organisation, l'homme de la rue, largement sollicité par la télévision, se demande comment seraient financées les commissions de médecins, de psychologues et d'éducateurs maintenant prônées à longueur de débats pour les pédophiles récidivistes. *« A défaut de guillotine, au moins la castration chimique »*, réclamait un voisin de Mélissa. L'émotion populaire devant ces longs martyres d'enfants à la barbe des policiers va de pair avec un sentiment d'insécurité créé par les attaques sanglantes de convois de fonds au cours des vacances.

Jean de la Guérivière

« Comme au temps de l'esclavage »

En principe sans moyens financiers, Dutroux disposait de plusieurs « résidences secondaires », il est vrai peu luxueuses, dans diverses localités wallonnes. Selon *Le Soir* du 20 août, *« les enquêteurs s'interrogent avec effroi sur les projets qu'avait encore Dutroux »* dans l'une de ses maisons à Marchienne-au-Pont. Dans cette dernière, Dutroux avait enlevé, au printemps 1993 puis ces dernières semaines, des tonnes de terre pour aménager ce qu'Alain Lallemand, le reporter du *Soir*, présente comme un tunnel menant à trois cellules. *« Ont-elles jamais servi ? »*, se demande le journaliste. Un voisin se souvient d'un adolescent parlant une langue slave que Dutroux employait pour ces travaux. *« Il se conduisait avec lui comme on se conduisait au temps de l'esclavage. »* Les policiers ont fouillé les lieux, mais *« apparemment de manière fort incomplète »*, affirme *Le Soir*.

Des bars de Patpong aux ghettos d'Amérique, plusieurs millions d'enfants prostitués

CHAQUE ANNÉE, un million d'enfants – c'est-à-dire des mineurs de moins de dix-huit ans selon la définition des Nations unies – sombrent dans la prostitution. Ce seul chiffre justifie amplement la réunion à Stockholm, du 27 au 31 août, du premier Congrès mondial « contre l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales ». L'intitulé de cette réunion est délibérément assez large pour englober toutes les formes de commerce du sexe : trafic et vente d'enfants, prostitution proprement dite, tourisme sexuel, pédophilie, pornographie.

Les organisateurs tiennent l'exploitation sexuelle des enfants pour l'une des pires formes de l'esclavage contemporain. Dans la plupart des cas, le mot ne semble pas abusif. Des bars de Patpong, le quartier chaud de Bangkok, aux trottoirs du Brésil, des ghettos d'Amérique aux bordels de Bombay, les enfants prostitués ont perdu prise sur leur destin. Maltraités, malades, endettés, exploités, drogués, ils n'ont – sauf miracle – aucune chance de briser leurs invisibles chaînes ni d'échapper, le plus souvent, à une mort d'adolescent.

Certaines des fillettes enlevées à l'âge de dix ou douze ans – et parfois moins –, dans les villages des minorités ethniques du nord de la Thaïlande, porteront toute leur vie les cicatrices des tortures qui ont précédé ou suivi leur « initiation » violente : coups répétés, brûlures de cigarette, voire mutilations. A Kamathipura, le principal quartier « rouge » de Bombay, où entre 45 % et 70 % des 60 000 prostituées sont séropositives, celles-ci ne quittent leur lit de travail et leur emploi que lorsqu'on les chasse, parce que trop vieilles ou sidéennes.

Selon les estimations de l'Unicef et des organisations non gouvernementales spécialisées, l'Asie est le continent le plus touché, de l'Inde (300 000 enfants prostitués) au Cambodge (2 000) en passant, dans l'ordre décroissant, par la Chine, la Thaïlande, les Philippines, le Népal, le Sri-Lanka et quelques autres pays. Si les filles restent, de très loin, les premières victimes, les garçons sont de plus en plus nombreux. Tous sont de plus en plus jeunes, la peur du sida poussant les « consommateurs » à réclamer des enfants vierges, à peine ou non pubères. Physiquement plus vulnérables que leurs aînés, et ayant plus de « clients » qu'eux, ces enfants sont plus exposés aux maladies sexuellement transmissibles, dont le sida.



La prostitution enfantine rapporte gros, et aux moindres risques, à ceux qui la gèrent : sans doute plusieurs milliards de dollars par an. C'est une activité économique – et criminelle – florissante qui, depuis le village où un enfant est enlevé jusqu'au bordel où il échoue, implique toute une chaîne d'intermédiaires, trafiquants, financiers – jusqu'à des spécialistes du « marketing » – qui compromettent des policiers et corrompent des politiciens. C'est un secteur qui fonctionne à coups de contrebande, de faux passeports et de pots-de-vin. Il est le plus souvent entre les mains des mafias qui contrôlent notamment le commerce de la drogue que les enfants consomment.

Dans ce sombre tableau, le tourisme sexuel et la pédophilie occupent une place accrue. Loin de chez eux, de bons pères de famille, européens, américains ou japonais, couchent avec des enfants étrangers. En Thaïlande, on les surnomme les « crocodiles ». La pornographie enfantine, réprimée en Europe, trouve en Asie une nouvelle terre d'élection. Le Japon est son principal marché. Internet oblige, sa diffusion est devenue facile et peu coûteuse.

La lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants est d'abord d'ordre juridique. Il s'agit en particulier d'inciter les Etats à adopter une législation extraterritoriale qui leur permet d'enquêter hors de leurs frontières, et surtout de poursuivre leurs ressortissants lorsqu'ils rentrent chez eux. Les Etats-Unis, l'Australie et de nombreux pays européens se sont déjà dotés d'une telle législation. Paradoxalement, dans certains pays, les lois en vigueur punissent les enfants plus sévèrement que leurs exploiteurs. Il s'agit également d'accroître la coopération interpolicière. Mais la répression se heurte à la difficulté de produire des preuves tangibles. Sans compter l'indifférence et le manque de volonté politique de nombreux gouvernements. En outre, dans ce domaine aussi, la loi court après l'évolution technologique. Comment réprimer la pornographie livrée à domicile *via* Internet ? Faut-il la combattre, sous sa forme la plus récente, la « pornographie virtuelle », où n'interviennent que des images de synthèse ? Non, disent les uns, puisque qu'aucun être vivant n'est exploité. Si, rétorquent les autres, car celle-ci favorise, au bout du compte, la prostitution enfantine.

Mais c'est, bien sûr, la prévention qui prime. Rude et longue tâche qui mêle formation et information, éducation et progrès économique, dans le cadre d'une lutte contre la pauvreté, l'ignorance, les préjugés. Cette prévention devrait privilégier le soutien à la famille, qui reste la « première ligne de défense » de l'enfant. Lorsque celle-ci s'effondre, il n'est plus qu'une proie offerte au crime.

J.-P. L.

June Kane, porte-parole du congrès de Stockholm contre l'exploitation sexuelle des enfants

« Punir les coupables, mais aussi informer les familles et sensibiliser les gouvernements »

June Kane, porte-parole du congrès contre l'exploitation sexuelle des enfants, qui se tiendra à Stockholm du 27 au 31 août, a répondu aux questions du Monde.

« Quelle est l'ampleur du problème ?

– Plusieurs millions d'enfants dans le monde, c'est-à-dire âgés de moins de 18 ans, sont contraints à la prostitution, sont échangés ou vendus à des fins sexuelles ou sont utilisés par la pornographie. On estime que, chaque année, un million d'enfants tombent dans la prostitution. Depuis cinq ou six ans, ce phénomène est devenu universel.

– Quelles formes prend-il ?

– Elles varient selon les continents. En Asie, l'exploitation sexuelle des enfants existe depuis toujours, mais elle s'est aggravée avec la guerre du Vietnam, puis l'afflux massif des touristes. L'immense majorité des exploiteurs sont des Asiatiques. Le trafic, très organisé et transnational, est entre les mains de véritables mafias. En Afrique, la prostitution est plus discrète, plus domestique, comme celle dont sont victimes les « petites bonnes » obligées, outre leur travail, de satisfaire les besoins sexuels de leurs employeurs. Elle sévit aussi dans les armées ou les camps de réfugiés. Au Proche-Orient, elle a lieu, pour l'essentiel, dans le secret des foyers. Le mariage précoce dissimule et légalise l'exploitation des enfants. L'Amérique du Sud connaît surtout le tourisme sexuel. Nombre d'enfants des rues se vendent eux-mêmes pour manger, pour acheter la drogue qu'ils consomment ou simplement les objets dont ils ont envie.

– Et l'Europe ?

– Dans certaines grandes villes, des enfants, souvent drogués, se prostituent par attrait de l'argent facile. La situation s'est aggravée depuis la chute des régimes communistes. Les réseaux pédophiles attirent vers l'Europe de l'Ouest des enfants originaires de l'Est.

– Quelles sont les causes du phénomène ?

– Elles sont multiples : la misère, les immenses disparités économiques et sociales, l'urbanisation massive, la désintégration de la famille et des systèmes traditionnels communautaires, la discrimination à l'égard des filles et des femmes, l'ignorance de la majorité des parents, et, aussi, l'éternelle cupidité humaine. L'extrême pauvreté est un facteur qui compte mais jamais une raison en soi. Dieu merci, la grande majorité des pauvres préféreraient mourir que vendre leurs enfants ! Les médias ont une part de responsabilité, notamment ceux qui montrent les enfants comme des objets sexuels, qui les assimilent à des adultes, qui gomment leur spécificité.

– Que faire ?

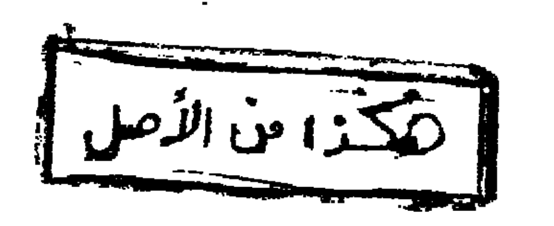
– Réprimer, mais surtout prévenir. L'Unicef, les organisations non gouvernementales et les polices travaillent ensemble pour faire appliquer les lois, identifier et punir les coupables, et donner la publicité maximale à leurs condamnations. Il faut encourager la coopération interpolicière. Le groupe de travail permanent d'Interpol sur les délits contre les mineurs fait beaucoup pour promouvoir la législation et la condamnation extraterritoriale des coupables. Le principal obstacle tient à la difficulté de rassembler des preuves. Les mafias sont vigilantes et les jeunes victimes ont peur de parler. Les réseaux de pédophiles sont les plus faciles à infiltrer, car ces derniers aiment photographier ou filmer leurs victimes et faire circuler ces images.

– Et la prévention ?

– Il faut informer les familles des risques courus, sensibiliser les gouvernements, contribuer à modifier peu à peu l'image que certaines sociétés ont de leurs enfants. C'est un travail politique, éducatif et culturel de longue haleine. On peut imaginer des actions en tous genres. Par exemple, à Recife (Brésil), certains groupes de prostituées adultes se chargent de mettre en garde les fillettes. »

« Nous devons contribuer à modifier peu à peu l'image que certaines sociétés ont de leurs enfants »

Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier



هكذا من الأصل

Boris Eltsine ordonne au général Lebed de rétablir l'ordre à Grozny

Les forces fédérales ont donné quarante-huit heures aux civils pour quitter la capitale de Tchétchénie où un assaut imminent des troupes russes est redouté

Boris Eltsine, qui n'est toujours pas apparu en public depuis plus d'une semaine et qui, selon son porte-parole, règle « les principaux problèmes » par téléphone, a demandé, lundi 19 août, au général Alexandre Lebed de « rétablir l'ordre » à Grozny. Le président russe a ainsi infligé un camouflet à l'homme qui était son « représentant personnel » et qui avait mené la semaine dernière des négociations de paix avec les indépendantistes. Ces derniers redoutent un assaut imminent des forces fédérales qui ont donné, lundi, quarante-huit heures aux civils pour quitter la ville. Toutefois, des discussions entre les deux parties se poursuivaient, mardi matin, à Nazran, capitale de l'Ingouchie voisine. Par ailleurs, le porte-parole du président russe a annoncé, mardi, que Boris Eltsine était parti en vacances pour deux jours à Valdaï, à 300 kilomètres au nord-ouest de Moscou.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

En ordonnant au général Lebed, lundi 19 août, de *« rétablir l'ordre qui prévalait à Grozny »* avant l'offensive des indépendantistes sur la ville, le 6 août, Boris Eltsine vient apparemment de tirer un trait sur la mission de paix de son *« représentant officiel en Tchétchénie »*. Sommé de *« débloquer les bâtiments gouvernementaux, les postes de contrôle et les lieux de stationnement des unités russes »* de la capitale tchétchène, aux mains des rebelles, le général Lebed portera donc la responsabilité de l'assaut, si celui-ci a lieu.

Engagé dans un processus de paix *« long et difficile »* avec les indépendantistes, Alexandre Lebed est mis au pied du mur. En tant que militaire, il lui est difficile de ne pas obéir mais, s'il s'éxécute, ses maigres efforts pour négocier la paix et son capital de confiance auprès des indépendantistes seront réduits à néant.

Infligeant un véritable camouflet au général Lebed, Boris Eltsine a, de plus, assorti ses ordres d'une remontrance personnelle. *« Les événements de Grozny ne doivent pas être l'objet d'une large discussion »*, faisant allusion à la conférence de presse houleuse qu'Alexandre Lebed avait donnée, vendredi à Moscou, lorsqu'il avait réclamé la tête du ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, *« seul responsable de la déroute des forces fédérales »*.

MILLE-FEUILLES

D'autre part, le général doit, avant le 26 août, présenter au chef de l'Etat un plan prévoyant la rupture de l'encerclement des unités russes à Grozny ainsi que des *« propositions raisonnables »* sur les responsabilités du commandement russe lors de l'offensive indépendantiste du 6 août. *« Des forces tentent de ruiner la carrière politique du général Lebed à qui l'on tend un piège »* a commenté, lundi, Sergueï Iouchenkov, député et spécialiste des questions militaires. Si dans une déclaration, faite, lundi, à l'agence Interfax, Alexandre Lebed a rappelé que son passé militaire ne lui faisait pas oublier *« qui est le chef des armées »*, il s'est déclaré hostile à l'idée d'un bombardement intensif des positions indépendantistes à Grozny. Il lui sera toutefois difficile de s'y opposer, le commandement des forces russes en Tchétchénie ayant déclaré, mardi matin, qu'il ne voyait pas d'autre solution que *« la force »* pour libérer ses troupes encerclées. *« Les positions des belligérants à Grozny ressemblent à un mille-feuilles : les forces russes étant parfois séparées des indépendantistes par une rue ou quelques pâtés de maisons »* expliquait, lundi soir, l'agence *ITAR-TASS*.

Sur le terrain, le décret présidentiel s'est immédiatement traduit par une reprise des tirs d'artillerie. Des mouvements de blindés étaient également perceptibles, selon le correspondant de Radio-Svoboda sur place. *« Pris de panique »*, les civils, à qui le commandant russe a ordonné de quitter la ville dans les quarante huit heures, étaient de plus en plus nombreux à tenter de sortir.

Les contacts se sont brusquement envenimés, dans la journée de lundi, entre indépendantistes et représentants des forces fédérales lorsque ces derniers ont brusquement exigé le retrait des rebelles, un point jamais abordé jusqu'ici dans les négociations. Cette exigence est en fait apparue en même temps que les oukazes présidentiels.

De fait, la solution de la crise tchétchène reste dans les mains d'un président, absent de la scène publique, et qui, selon son porte-parole, *« règle les principaux problèmes par téléphone »*. Fidèle à une tactique qui n'a pas varié depuis le début du conflit, Boris Eltsine garde deux fers au feu : le général Koulikov, partisan de la guerre à outrance et le général Lebed initiateur de la fragile trêve et partisan de négociations avec les indépendantistes.

Pendant ce temps à Moscou, un véritable bras-de-fer verbal s'engageait entre les ministères de l'intérieur et de la défense. Au cours d'une conférence de presse, le général Lev Rokhline, député de la Douma chargé de l'armée, a mis l'accent sur *« l'état matériel critique du contingent »*. *« Le nombre de militaires exprimant ouvertement leur mécontement à ce sujet ainsi que leur indignation du non respect par l'Etat de ses engagements s'accroît de jour en jour »* a-t-il expliqué, révélant que des *« comités de grève »* fonctionnaient déjà.

Peu après, le premier adjoint du ministre de l'intérieur, le général Goloubets déclarait : *« c'est parce que l'armée nous a refusé le soutien de son aviation, le 6 août à Grozny, que nous nous trouvons aujourd'hui dans cette impasse »*, a-t-il déclaré. *Krasnaïa Zvezda*, l'organe de l'armée, dénonçait pour sa part l'ambiguïté de la situation : *« depuis le début du conflit, le but fixé à l'armée, à savoir rétablir l'ordre constitutionnel est incompatible avec les moyens employés »*. Le quotidien a appelé la direction russe, à *« formuler clairement ce qu'elle cherche en Tchétchénie et définir précisément les tâches de l'armée »*.

Marie Jégo

Pour compter les morts, « il faut aller demander dans chaque maison »

GROZNY

de notre envoyé spécial

Ce samedi matin 17 août, Arbi, trente-neuf ans, et Ramzam, trente-cinq ans, devaient tranquillement dormir dans leur maison à Grozny, dans le quartier d'Octobreskaïa, 63 rue Moslosova. Après dix jours de durs affrontements dans la capitale tchétchène, les deux frères Gaïssonov, plus préoccupés par leurs affaires que par l'indépendance de la Tchétchénie, pouvaient s'estimer heureux : leurs femmes et enfants sont à l'abri à Moscou et la grande maison de briques rouges qu'ils viennent de faire construire, est intacte bien que située près d'une grande caserne de l'armée russe encerclée par les indépendantistes tchétchènes.

Pour les frères Gaïssonov, le cauchemar semble donc prendre fin. Le commandant des troupes russes et le chef d'état-major des indépendantistes tchétchènes, réunis sous une tente pendant quatre heures, viennent de signer un accord, ordonnant à leurs troupes d'arrêter de tirer et de ne plus quitter leurs bases. *« Nous nous étions retirés sur nos positions et nous ne voulions pas gêner les civils qui voulaient sortir »*, explique Islam Daoudov, vingt-neuf ans, un combattant tchétchène qui, depuis cette tragique journée, défend chaque maison du quartier.

Arbi et Ramzam avaient visiblement passé la soirée à manger en regardant la télévision. On voit les restes d'un repas dans le salon dévasté. Entendent-ils le coup de feu qui fait sauter le cadenas du portail dans la cour ? Sont-ils réveillés par les coups des soldats russes qui défoncent la porte d'entrée ?

Leur cousin, Rachid Salbanov, retrouvera en tout cas les deux frères Gaïssonov, quelques maisons plus loin, sous un hangar, les mains ligotées dans le dos, une corde attachée autour du cou. Morts. *« Ils leur ont tiré des balles dans les oreilles, les orbites et les parties génitales »*, raconte-t-il, lundi 19 août, assis devant des flaques de sang recouvertes de sable. Le mur blanc du garage est criblé de balles. Il y a un morceau de chair au plafond. Au moment de l'exécution, d'autres soldats russes pillaient peut-être la belle maison : les chambres sont dévastées, les placards éventrés, les vitres brisées. Même le parquet a été arraché. Par terre, traîne une photo Polaroïd : Arbi, Ramzam, leurs femmes et leurs enfants sur un divan aujourd'hui éventré.

« ÇA TIRAIT PARTOUT »

Les deux frères reposent côte à côte dans un champ voisin sous un monticule de terre, fiché d'une planche en bois, à côté de trente autres victimes. Deux tombes mesurent moins d'un mètre : des enfants. A quelques centaines de mètres de là, du poste de commandement russe retentit le bruit sourd et régulier d'un pilonnage d'artillerie. Au petit jour, ce samedi de « paix », une cinquantaine de blindés russes ont pris position sur la colline, une dizaine d'autres blindés sont descendus dans les rues pour mitrailler les maisons avant que les soldats ne passent à la razzia : téléviseurs volés, civils assassinés, enlevés. *« Ils étaient entre trois cents et cinq cents »*, estiment les habitants du quartier. *« Ils ont reçu un ordre de leur commandant. Un de ceux qui ne veulent pas arrêter cette guerre car ils gagnent de l'argent, des médailles et du pouvoir »*, estime Islam Daoudov.

Ce samedi, Clavdia et Yvan Pavlov, deux Russes, retraités, vivant à Grozny, 29 rue Moslosova, étaient sortis dans le jardin pour profiter de la trêve lorsque l'obus est tombé. Sont-ils morts sur le coup ou dans l'incendie qui a ravagé leur petit pavillon ? Personne ne sait. Leurs voisins tchétchènes les ont enterrés côte à côte, près de leur demeure en cendres. Madima, une jeune Ingouche, voulait, elle, sûrement quitter l'enfer de Grozny. Elle avait peint sur le mur de sa maison : « A vendre ». Elle était sortie, peut-être pour aller chercher de l'eau pour son enfant de trois ans. Elle était au milieu de la chaussée, là où il y a une grande tache de sang, quand les soldats russes l'ont tuée. Une trace rouge mène jusqu'au portail de sa maison.

Deux bâtisses plus loin, Antonina Loukochava, une veuve russe de soixante-neuf ans en tremble encore : *« Ça tiroit partout. Les soldats russes, ils étaient quatre, sont entrés chez moi en me braquant avec leur fusil automatique. J'avais peur qu'ils tuent mon chien »*, raconte-t-elle. *« Ils ont pris mes deux fils »*, dit son voisin tchétchène Adam Adoulaev, soixante-cinq ans, en échange de Moussa, trente et un ans, et de Rouslan, trente-cinq. Les Russes bloqués dans leur unité par les combattants tchétchènes « ont réclamé de l'argent, de la nourriture et qu'on leur ramène les corps des soldats tués », dit Adam. *« C'était comme au bazar. Ils voulaient quatorze corps contre quatorze personnes qu'ils ont enlevées dans le quartier »*, explique une voisine, Aza Chakhamanov, qui s'est approchée du poste russe pour négocier.

Ludmilla Loudeva, cinquante-quatre ans, est au bord de la crise de nerfs. Elle était tranquillement chez elle avec son mari et la grand-mère quand les balles des blindés russes dans la rue ont commencé à transpercer sa maison, la porte, les fenêtres, le rideau, le réfrigérateur, la jambe d'une poupée. Elle hurle : *« Nous sommes russes et ce sont nos Russes qui nous ont tiré dessus alors que les combattants tchétchènes ne nous ont rien fait. Voici notre voisin »*, dit-elle en désignant Mogamed, un grand moustachu d'une quarantaine d'années, kalachnikov à l'épaule. Les tirs de l'artillerie russe s'intensifient. Ludmilla tremble et court se mettre à l'abri.

Combien sont morts à Octobreskaïa, ce samedi, dans la sauvage équipée des soldats russes, en plein cessez-le-feu ? *« Il faut aller demander dans chaque rue, dans chaque maison »*, dit un habitant du quartier. Mais, tout à coup, les combattants tchétchènes au coin de la rue font de grands signes. Les Russes tentent une nouvelle sortie. Il est 14 h 30, ce lundi 19 août. A Moscou, Boris Eltsine vient de demander de *« restaurer l'ordre »* à Grozny.

Jean-Baptiste Naudet

Ralph Nader, candidat vert à la Maison Blanche, peut menacer Bill Clinton en Californie

LE PARTI VERT a investi, lundi 19 août, l'avocat des consommateurs, Ralph Nader, soixante-deux ans, comme son candidat à la Maison Blanche à l'issue de sa convention, ouverte jeudi à Los Angeles.

M. Nader, qui a acquis une célébrité nationale en dénonçant l'insécurité des voitures américaines dans les années 60, n'a aucune chance d'accéder à la Maison Blanche, mais son résultat peut affecter la campagne en Californie, dont les 31,4 millions de résidents représentent 12 % de la population américaine et la même proportion d'électeurs. En mordant sur l'électorat démocrate, le candidat des Verts, crédité selon un sondage de 7 % d'intentions de votes, pourrait faire basculer l'Etat de Californie dans le camp républicain de Robert Dole, en dépit de l'avance de 20 points dont semble bénéficier le président démocrate Bill Clinton dans cet Etat.

« FORCE PROGRESSISTE »

M. Nader a affirmé à l'Université de Californie à Los Angeles, qu'il participait à la course présidentielle *« car les Américains ont l'impression qu'ils ne comptent pas »*. Il a renvoyé dos à dos le Parti démocrate et le Parti républicain, les présentant *« essentiellement comme un seul parti* [au service] *des grandes sociétés, avec deux visages maquillés différemment »*. Le candidat des Verts a cependant affirmé que *« le but de cette campagne n'est pas de battre Bill Clinton, mais de bâtir une force progressiste pour l'avenir »*.

Le Parti vert, formé en 1984, a remporté quelques sièges locaux, en particulier en Alaska et dans l'ouest du pays, mais n'a jamais pu imposer un candidat sur le plan national. Défenseur des consommateurs, pourfendeur du *« big business »*, Ralph Nader, en trente ans de combats, a remporté quelques succès mémorables : depuis les ceintures de sécurité et coussins gonflables dans les voitures jusqu'à la loi sur la liberté de l'information qu'il a contribué à faire voter et qui est constamment invoquée par la presse américaine.

Fils d'immigrés libanais, Ralph Nader a commencé à manifester son non-conformisme dès l'université, à Princeton, en tentant, sans succès, d'empêcher que les arbres du campus soient traités au DDT. Après Princeton, et Harvard, il a ouvert un petit cabinet d'avocat dans le Connecticut. C'est le succès de son livre *Unsafe at Any Speed* (« Dangereux à n'importe quelle vitesse »), dénonçant General Motors, qui le lance dans la défense des consommateurs. Au fil des années, il a créé un vaste réseau d'organisations diverses de défense des consommateurs et de la nature. – *(AFP.)*

L'annonce par Helmut Kohl d'une hausse de la TVA relance le débat fiscal en Allemagne

BONN

de notre correspondant

Les Allemands paient trop d'impôts. Cette conviction est partagée par tous les partis politiques du pays, qui souhaitent unanimement une baisse de la pression fiscale avant la fin de la décennie. Avec 43,7 % du produit national brut (PIB), le taux des prélèvements obligatoires qui inclut impôts et cotisations sociales, a atteint un niveau que tous les Allemands jugent dommageable à l'activité économique du pays. L'évasion fiscale est devenue un sport national, le travail au noir prend de l'ampleur, et l'extrême complication de la fiscalité allemande encourage la fraude.

En annonçant, le 9 août dernier, qu'une augmentation de la TVA à partir de 1999 était *« inévitable »* afin de réduire le poids des impôts directs, le chancelier Kohl a relancé le débat sur la réforme fiscale. Tant sur le calendrier que sur le contenu de la réforme, les partis politiques allemands multiplient déclarations contradictoires et projets ambitieux. Le chancelier Kohl a été critiqué jusque dans les rangs de son propre parti pour avoir annoncé si précocement une augmentation de la TVA. Les libéraux-démocrates du FDP, membres de la coalition au pouvoir, entendent appliquer une partie de la réforme dès 1998 et passer pour *« le parti de la baisse des impôts »*. Un zèle qui provoque l'ire du ministre des finances Theo Waigel (du CSU, l'Union chrétienne sociale), préoccupé par le déficit budgétaire.

Si le chancelier et son ministre des finances n'entendent pas agir avant 1999, en laissant donc passer les prochaines élections générales, leur projet est néanmoins d'aboutir, avant l'an 2000, à une répartition plus équilibrée des impôts directs et indirects dans le pays. Les premiers représentent aujourd'hui 52,8 % des ressources fiscales du pays. A l'inverse, le taux normal de TVA est en Allemagne l'un des plus bas d'Europe avec 15 %.

LE PRIX DE LA BAISSE DES IMPÔTS

Pénaliser la consommation au profit d'un assouplissement de l'impôt sur le revenu : cette philosophie se veut au service de la croissance à long terme. L'opposition sociale-démocrate dénonce un projet qui, selon elle, pénalisera les plus bas revenus. Si les sociaux-démocrates entendent, eux aussi, privilégier une nouvelle répartition de la pression fiscale, c'est avant tout par le biais de la suppression de multiples avantages fiscaux dont profitent les plus hauts revenus ; car le droit fiscal allemand, extrêmement compliqué, permet aux ménages les plus aisés de déduire une partie de leurs revenus.

Du débat actuel, il ressort que l'ensemble des partis est d'accord pour réformer l'assiette de l'impôt sur le revenu. Conçu sur le modèle de la progressivité, ce dernier s'inscrit dans une fourchette qui va de 25,9 % pour les plus bas revenus à 53 % pour les plus hauts. Le taux maximal de l'impôt sur le revenu devrait être abaissé à 40 %, et le taux minimal pourrait descendre à 20 %.

Naturellement, la baisse des impôts aura un prix. D'ores et déjà, quantité de propositions sont émises : il s'agirait de soumettre à imposition les revenus, jusqu'ici non imposés, de l'assurance-vie, de l'assurance-chômage, ou les indemnités de licenciement... Chacune de ces idées, à peine formulées, provoque un tonnerre de protestations. A l'automne, de très vives discussions parlementaires auront lieu au Bundesrat, la Chambre de représentation des Länder, autour de la loi de finances pour 1997, qui prévoit un certain nombre de réductions d'impôts dès l'an prochain, notamment la suppression de l'impôt sur la fortune et la baisse progressive de l'impôt de solidarité en faveur de l'ex-RDA.

Lucas Delattre

Incidents nucléaires en Grande-Bretagne dans les années 50 et 60

LONDRES

de notre correspondant

En 1956, un bombardier B-47 américain s'est écrasé sur un site de stockage nucléaire de la base de Lakenheath (Suffolk), mettant feu à trois bombes A Mark Six de type Nagasaki, révélait l'hebdomadaire britannique l'*Observer* du dimanche 18 août. Le journal cite un télégramme du général Walsh, commandant la 7e division aérienne américaine basée en Grande-Bretagne, au général Curtis LeMay, chef du Strategic Air Command, s'achevant par ces mots : *« Par miracle, une des bombes, dont le détonateur extérieur avait été arraché, n'a pas explosé et les pompiers ont éteint l'incendie. »* Tout a été fait depuis par le ministère de la défense britannique (MOD) pour dissimuler cet accident spectaculaire.

Le CND, mouvement pour le désarmement nucléaire, vient de rendre publics des documents sur des incidents recensés dans les années 50 et 60. Le mouvement pacifiste a retrouvé le carnet de bord pour mai 1959 de la 49e escadrille de la Royal Air Force (RAF), basée à Wittering, Cambridgeshire. On peut y lire que, durant l'« Exercice Mayflight », *« une bombe nucléaire de 2 000 livres a été accidentellement larguée (...), causant de sérieux dégâts à l'engin »*. Le MOD a reconnu l'existence d'*« une vingtaine d'incidents mineurs »* et estimé que celui de mai 1959 ne pouvait concerner qu'une bombe d'exercice factice.

Nous avons interrogé l'air commodore Alistair Mackie, ancien pilote de bombardiers stratégiques de la RAF avant de devenir vice-président du CND. La version officielle de l'incident lui paraît peu plausible. *« Il est difficile de croire que si c'était un engin factice qui était tombé d'un avion, le pilote n'aurait pas inscrit dans son livre de bord* : "Dieu merci, ce n'était pas une vraie bombe !" *Si j'avais dû moi-même enregistrer un tel incident, j'aurais spécifié qu'il s'agissait bien d'une bombe factice. »*

DES CAS DE LEUCÉMIE

Le CND a par ailleurs indiqué qu'en août 1957 et février 1958 des incendies avaient impliqué des B-47 américains sur la base de Greenham Common, près de Newbury (Berkshire). Au cours d'un troisième incident en 1961, une bombe A aurait été *« endommagée par le feu »* sur une autre base. Selon un rapport scientifique officiel de 1961, on aurait décelé sur et autour de la base des traces d'uranium 235 et de lithium (entrant dans la composition des bombes A) supérieures à la normale. Le MOD a répliqué que des études effectuées en 1986 et 1994 contredisaient ces données.

Le conseil du district de Newbury (libéral-démocrate, opposition) a commandé une enquête indépendante pour savoir ce qui s'est vraiment passé et si le sol autour de Greenham Common est contaminé. Car plusieurs personnes ont été atteintes de leucémie. Selon la conseillère Audrey Appleby, *« les gens qui vivent ici ne croient plus ce que le gouvernement ou le MOD leur disent. Nous leur devons de mettre fin une fois pour toutes à ces spéculations sur les risques pour la santé et sur la contamination. Nous avons décidé de financer cette enquête parce que nous sommes les seuls en qui les gens aient encore confiance »*.

Responsable pour l'environnement au conseil, John Parcett évoque *« l'inquiétude du public ; notre rôle n'est pas d'argumenter avec le gouvernement mais de rassurer les gens sur les risques pour la santé d'une contamination éventuelle (...). Le MOD vient de déclassifier les rapports de 1961 et de 1986, affirmant qu'ils avaient été classés secrets par erreur. Mais alors, pourquoi celui de 1961 n'avait-il pas été rendu public au bout de la période légale de trente ans ? »* Les scientifiques rendront leur rapport à la fin de l'année. En attendant, le CND, dont les militants ont pendant des années manifesté contre la présence de missiles nucléaires à Greenham Common peut savourer une certaine victoire.

Patrice de Beer

La police sud-coréenne a expulsé 2 000 étudiants de l'université Yonsei de Séoul

Les protestataires réclament la réunification de la péninsule

Deux mille étudiants de l'université Yonsei de Séoul qui s'étaient barricadés, depuis une semaine, dans deux locaux du campus, en ont été très violemment expulsés par la police, mardi 20 août. Les protestataires, qui sont souvent partisans de l'idéologie nord-coréenne du « juche » (autosuffisance), défendent la réunification de la péninsule comme moyen de fustiger le régime du Sud, qu'ils estiment sous dépendance américaine.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Appuyés par des hélicoptères qui déversaient des gaz lacrymogènes, cinq mille policiers ont donné l'assaut, mardi 20 août, aux bâtiments de l'université Yonsei, à l'ouest de Séoul, où plus de deux mille étudiants – bien plus qu'on ne pensait – s'étaient barricadés depuis sept jours. La majorité a été arrêtée, mais bon nombre ont profité de la confusion et de la fumée des gaz et de barricades en flammes pour s'enfuir. Pourchassés, *ils se sont durement heurtés* aux policiers : une quinzaine gisaient inconscients dans les rues adjacentes au campus. Une trentaine ont été évacués sur des civières. Le pire a cependant été évité dans le plus violent affrontement entre étudiants et policiers depuis l'arrivée au pouvoir du président Kim Young-sam en 1993, puisque la police avait annoncé être prête à utiliser des armes à feu.

Gravats, amoncellement de chaises et de tables brisées, arbres décapités, bâtiments aux vitres brisées et aux murs noircis, restes de barricades calcinées : le campus de Yonsei ressemblait, mardi, à un champ de bataille. Les étudiants occupaient, depuis le 12 août, deux bâtiments de la faculté des sciences, résistant aux assauts à coups de pierres et de cocktails Molotov, et menaçant de faire exploser des citernes de gaz des laboratoires. Depuis le 17, la résistance avait pourtant fléchi : la police ayant coupé tout ravitaillement, les assiégés n'avaient plus rien à *manger et l'eau était rationnée.*

L'IDÉOLOGIE DU « JUCHE »

Rituelles lors de la Fête de l'indépendance, le 15 août – anniversaire de la reddition du Japon, qui a colonisé la péninsule de 1910 à 1945 – les manifestations ont pris, cette année, un tour violent. Les étudiants, qui demandent la réunification du pays et le retrait des troupes américaines, voulaient se rendre à Pamnunjom dans la zone démilitarisée qui sépare les deux Corées pour y rencontrer leurs homologues du Nord, mais cette marche avait été interdite.

Avec la démocratisation entamée et l'arrivée au pouvoir du premier chef d'Etat civil en 1993, la réunification est devenue le cheval de bataille des contestataires. La radicalisation de la Fédération des étudiants (*Hanchongnyong*) a provoqué un raidissement des autorités qui estiment que certains de ses dirigeants seraient manipulés par Pyongyang. Depuis la mort du « Grand Leader » Kim Il-sung, le 8 juillet 1994, les étudiants du Sud *ont adopté* une position favorable à Pyongyang. Leurs slogans, qui ne tiennent guère compte de la nature du régime nordiste, peuvent paraître dépassés alors que, partout ailleurs, les illusions sur le *« socialisme réalisé »* ont fait long feu.

Leur attitude s'explique par le nationalisme farouche propre à un pays qui, au cours de l'histoire, fut victime de la domination de ses grands voisins chinois ou japonais : plutôt que par le marxisme-léninisme, beaucoup des protestataires, manipulés ou non, sont attirés par l'idéologie du *juche* de Kim Il-sung : mélange de patriotisme exacerbé et de communisme, le *juche* a une forte charge émotionnelle, puisqu'il veut exprimer une légitimité et une indépendance nationale que, à leurs yeux, n'aurait pas un Sud sous domination américaine.

Les étudiants coréens se considèrent traditionnellement comme dépositaires de la conscience nationale. Au début du siècle, ils luttèrent contre l'occupant japonais ; puis ils mirent à bas la dictature de Sygman Rhee en 1960 ; et, au printemps de 1987, ils contribuèrent à la chute du régime de Chun Too-whan.

Aujourd'hui, ils se croient investis de la mission de réunifier la péninsule que, pour le moment, tant les grandes puissances soucieuses de maintenir les équilibres géopolitiques que les dirigeants de Séoul, refroidis par l'exemple allemand, ont placé au second plan de leurs priorités.

Philippe Pons

La peur du colibacille O-157 modifie les habitudes alimentaires des Japonais

TOKYO
de notre correspondant

L'intoxication alimentaire par le colibacille O-157, qui a provoqué, samedi 17 août, un dixième décès – une fillette de douze ans de la ville la plus touchée, Sakai, dans la région d'Osaka –, continue de susciter l'anxiété au Japon, bien que des mesures drastiques d'hygiène soient prises, notamment pour la préparation des repas dans les écoles, qui commencent à reprendre les cours après les vacances d'été. Si une « voie » probable d'intoxication a été identifiée dans le cas de Sakai – des pousses de radis : *kaiware daikon* –, elle est cependant loin d'être établie de manière certaine, et d'en exclure d'autres.

Les mesures, tardives, prises par le gouvernement pour lutter contre une intoxication affectant 9 500 personnes n'ont empêché que jusqu'à un certain point sa diffusion : six nouveaux cas viennent de se déclarer parmi les malades d'un hôpital en Hokkaido, île septentrionale de l'archipel.

Le gouvernement pourrait décider d'indemniser les victimes, reconnaissant implicitement la responsabilité de l'administration, qui a tardé à prendre les mesures nécessaires.

L'inquiétude que suscite dans la population une intoxication dont, trois mois après son apparition, l'origine reste mystérieuse, se traduit par une nervosité de l'opinion qui n'est pas sans effet sur les comportements. La presse relève ainsi des cas de discrimination à l'égard de malades, notamment à Sakai où 6 500 personnes sont intoxiquées, surtout des enfants. Si ceux-ci ne sont pas les derniers à mettre en quarantaine leurs camarades atteints, certains adultes ne font guère preuve de plus de compassion : le quotidien *Yomiuri* cite les cas d'une mère renvoyée par son employeur, d'un livreur de journaux dont l'enfant est à l'hôpital qui a subi le même sort, ou d'hôtels qui refusent des clients en provenance de Sakai. Isolés, ces cas de discrimination sont révélateurs d'une nervosité de la population et d'une information insuffisante sur les voies de contamination : beaucoup pensent qu'un contact suffit à transmettre le virus.

Cette nervosité a eu, depuis le début du mois, des répercussions sur les achats de denrées alimentaires. Outre la chute de la consommation de *kaiware daikon*, on enregistre une notable diminution de celle du poisson cru et de la viande. Selon l'Association des entreprises de l'alimentation, la moitié des restaurants ont subi des baisses de 5 % à 10 % de leur chiffre d'affaires, notamment ceux qui servent du poisson cru, mais aussi les *steak houses* et barbecues coréens, où le plat principal est la viande grillée.

IMPLICATIONS POLITIQUES

En quelques jours, le prix de gros du kilo de thon est tombé de 2 575 yens (120 francs) à 2 000 yens. Les plus affectés sont les fabricants de « casse-croûte » traditionnels (*bento*), dont la consommation a chuté de 40 %. Repas à emporter présenté, souvent joliment, dans une boite en plastique ou en bois, le *bento* est très populaire : c'est souvent le déjeuner du salarié. Mais, ces jours-ci, la prédilection des voyageurs des trains pour les paquets de *chips* est symptomatique d'une allergie soudaine des consommateurs, échaudés par le précédent d'écoliers intoxiqués par les repas de cantines préparés industriellement.

Le ministère de la santé vient d'annoncer un renforcement des mesures d'hygiène dans les 333 abattoirs de l'archipel. C'est la première fois en soixante-dix ans que seront révisées les dispositions de la loi de 1906 relative au traitement de la viande. Plusieurs cas d'intoxication à travers le pays semblent indiquer que l'une des « routes » de contamination pourrait être la viande consommée crue.

Si l'origine bovine de l'intoxication se confirme, elle pourrait avoir des implications politiques. Le traitement et le commerce de la viande est en effet, traditionnellement, une activité des descendants des parias d'autrefois, dénommés communément aujourd'hui *burakumin*.

Ils sont environ trois millions. Fondée au Moyen Age sur des interdits religieux, puis systématisée à l'époque des Tokugawa (XVII[e] siècle-milieu du XIX[e] siècle), la discrimination fut abolie avec la modernisation de Meiji, mais elle continue de manière rampante, bien que la Ligue de défense des *burakumin*, l'un des trois mouvements qui luttent contre la discrimination, constitue un puissant et virulent groupe de pression.

Ph. P.

Dans la ville jordanienne de Karak, le calme de l'état de siège

KARAK
de notre envoyée spéciale

Matée par l'armée et les forces de sécurité, Karak se tait, mais pour combien de temps ? Le silence des rues n'était troublé, lundi 19 août, que par les bulldozers qui déblayaient les débris de la coopérative incendiée, vendredi, par les manifestants, et les rondes des jeeps de la police ou des camions militaires. Devant leurs magasins fermés, quelques habitants discutaient à voix basse. A tous les carrefours, des tanks étaient postés, la mitrailleuse, balles non enclenchées dans le canon, tenant les rues en enfilade. Des soldats casqués et armés avaient pris position dans les rues quasi désertes. Devant le siège du gouvernorat, trois blindés de la police stationnaient. Le couvre-feu a été levé, lundi, à deux reprises pendant deux heures, pour permettre à la population de se ravitailler.

Trois jours après la fin des émeutes, Karak est en état de siège. Retranché dans le bureau *de la municipalité, le maire, Ahmad Mahad*dine, un islamiste, affirme : *« Tout cela relève de la provocation. » « La police, notamment, se comporte de manière irresponsable,* dit-il. *Des policiers, sont entrés ici de force, dimanche, pour soi-disant arrêter certains fonctionnaires. Après avoir vérifié les identités et constaté que personne n'était sur leur liste, ils sont partis. Mais c'est insultant pour nous et cela irrite terriblement les gens. »* Depuis vendredi, l'eau a *été coupée « en représailles »*, assurent les autochtones, *« à cause des dégâts provoqués par les émeutiers »*, selon l'explication officielle. L'électricité est rétablie par intermittence. Le téléphone, coupé depuis dimanche, a toutefois été rétabli, lundi, en milieu de journée.

Réfutant toute implication de parties étrangères dans les émeutes, le maire adjoint, Maayouf Habachné, accuse carrément *« les services de renseignements d'être impliqués dans les incendies de certains magasins. C'est la police,* ajoute-t-il, *qui a ouvert la coopérative, poussant ainsi au vandalisme »*. Les manifestations, prévoit-il, *« vont redoubler de violence au départ de l'armée »*.

Les élus municipaux réclament avant tout *« la libération des prisonniers* – 350 personnes, selon le maire, 104 officiellement –, *la démission du gouvernement, l'annulation de l'augmentation des prix et des excuses du premier ministre à l'un des députés de la ville, Nazi El Ammarin »*. Lors d'un entretien téléphonique avec ce dernier, le chef du gouvernement, Abdel Karim Kabariti, a tenu des propos insultants, mais depuis lors, assure-t-on de source proche du premier ministre, les deux hommes se seraient mis d'accord.

LE SUD OUBLIÉ

En outre, le maire déplore le fait qu'une réunion qu'il avait convoquée lundi avec tous les responsables politiques, syndicaux et les notables de la ville ait été interdite par le gouverneur, Badreddine Al Wadiane. *« Nous voulions tenter de trouver une solution à la crise et calmer la situation,* explique M. Mahaddine, *mais le gouverneur nous a fait savoir qu'une telle réunion, qui pouvait donner lieu à un rassemblement, était impossible hors du siège du gouvernorat. »*

Assis devant son restaurant, Ali Qarayli, la *cinquantaine, dit sa rancœur. « Le Sud a toujours été oublié*, lance-t-il . *Rien n'est fait pour nous, alors que c'est dans le Sud que se trouvent les richesses, les phosphates, la potasse et le port d'Aqaba. »* Père de dix enfants, Ali affirme que son dernier achat de 47 pains n'a pas permis d'assouvir la faim des siens et jure de n'avoir rien perçu de l'argent promis par le gouvernement pour compenser la hausse du pain. *« C'est comme si Karak n'existait pas,* s'exclame un passant. *Le roi, le prince héritier, le premier ministre (...), nul ne vient jamais nous voir. »*

Au gouvernorat, la consigne est au silence. A mots couverts, un fonctionnaire confie toutefois : *« La plupart des personnes arrêtées sont des militants de gauche, du Baas irakien notamment »*, comme pour confirmer les accusations officielles portées contre ce parti, qui a nié toute implication dans les émeutes. Plus de quarante cadres de ce parti, du Hached – proche de Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) de Nayef Hawathmé – et du Parti communiste ont été arrêtés, d'après ces formations. *« Seuls quelques individus recherchés à Karak manquent encore à l'appel,* indique un fonctionnaire. *La situation devrait s'arranger dans les prochaines quarante-huit heures. »*

Le ton n'est pas aussi optimiste à Amman. De source bien informée, on affirme que les autorités sont quelque peu inquiètes des rassemblements auxquels donne lieu, dans les mosquées, la prière du vendredi, et ne sont pas pressées de desserrer l'étau autour de Karak. Ce serait la raison pour laquelle l'armée contrôle les accès de toutes les villes. Le ministre de l'intérieur a de plus interdit une manifestation que le Front d'action islamique comptait organiser, vendredi, sous le slogan : « Un million d'affamés marchent ».

M. Kabariti, auquel le roi a renouvelé sa *confiance, a affirmé qu'il ne démissionnerait* pas, ni ne reviendrait sur les mesures économiques déjà prises. Il a préconisé une compression des dépenses publiques en 1997, pour combler le déficit budgétaire. C'est déjà dans ce but et pour obéir aux recommandations du FMI que le gouvernement, le 12 août, a plus que doublé le prix du pain.

Françoise Chipaux

Attaque contre le palais présidentiel en Haïti

PORT-AU-PRINCE. Des commandos équipés d'armes de guerre ont ouvert le feu, lundi 19 août à l'aube, sur le palais présidentiel, sur le siège du parlement et sur le commissariat central de Port-au-Prince, avant de prendre la fuite sans être inquiétés. Ces actions spectaculaires, menées malgré la présence de plus d'un millier de « casques bleus », ont fait un mort et deux blessés. Elles n'ont pas été revendiquées, mais elles seraient le fait d'anciens militaires démobilisés après la dissolution de l'armée haïtienne par l'ex-président Jean-Bertrand Aristide. Samedi, la police avait arrêté une vingtaine d'entre eux réunis au siège d'un parti d'opposition dirigé par l'ancien ministre duvaliériste Hubert de Ronceray. A plusieurs reprises, au cours des dernières semaines, le président René Préval a dénoncé les menées subversives d'anciens militaires. – *(Corresp.)*

Le président philippin et le chef de la dissidence musulmane se donnent l'accolade

MANILLE. Le président Fidel Ramos et le dirigeant rebelle musulman Nur Misuari se sont rencontrés, pour la première depuis dix ans, lundi 19 août, à Malabang, dans l'île de Mindanao, au sud des Philippines, où ils se sont donnés l'accolade. Ils ont approuvé le traité de paix qui devrait être signé au début du mois de septembre, à Manille. Cet accord devrait mettre fin à la guérilla indépendantiste musulmane, qui dure depuis un quart de siècle et a fait 120 000 morts. Le traité prévoit la création d'un Conseil pour la paix et le développement du Sud des Philippines (CPDSP) présidé par Nur Musari et qui administrera 14 provinces du pays pendant trois ans, avant la tenue d'un référendum sur l'autonomie. De nombreux chrétiens (majoritaires dans la zone concernée) et des élus locaux sont descendus dans la rue pour protester contre la mise en place du CPDSP et demander à n'être pas soumis à son administration. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **VATICAN : le pape** *« va bien »*, a fait savoir, lundi 19 août, le Vatican, tout en reconnaissant que Jean Paul II souffre périodiquement de *« troubles digestifs »*, en raison d'un intestin *« fragile »*. Il a toutefois refusé de confirmer ou d'infirmer les informations de la presse italienne affirmant que le pape suivait un traitement aux antibiotiques. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : le ministère de l'intérieur a déclaré « dénuée de tout fondement »**, lundi 19 août, l'annonce par le quotidien saoudien *al-Hayat* du massacre de 63 civils algériens, samedi, entre M'Sila et Batna, par un commando islamiste (*Le Monde* du 20 août). Il a accusé le journal *« de vouloir semer le trouble »*. *Al-Hayat* avait cité des témoins rescapés de cette tuerie, mais celle-ci n'a pas été confirmée de sources locales. – *(AFP.)*

■ **TOGO : le premier ministre togolais, Edem Kodjo, a démissionné**, lundi 19 août, mettant ainsi fin à plusieurs mois de tensions avec le président Gnassingbé Eyadéma. Membre de l'opposition, M. Kodjo, qui avait pris la tête du gouvernement après les élections de 1994, a tenu compte du nouveau rapport de forces au Parlement où, après des élections partielles, le président dispose maintenant d'une courte majorité. – *(Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **RUSSIE : le FMI pourrait bientôt verser à Moscou** 330 millions de dollars. Cette somme représente, pour juillet 1996, la partie du prêt de 10,1 milliards de dollars consenti fin février et que le Fonds avait gelé, en raison principalement d'une très mauvaise collecte des impôts. Le chef de la mission du FMI à Moscou a déclaré que le Fonds avait *« reçu des assurances (...)et que fin juillet, les résultats économiques du pays étaient satisfaisants »*. – *(AFP.)*

Des sociétés allemandes soupçonnées d'avoir aidé la Libye à se doter d'armes chimiques

COLOGNE. Des entreprises allemandes sont à nouveau soupçonnées d'avoir aidé la Libye à se doter de capacités industrielles en matière de gaz de combat. La justice allemande a annoncé, lundi 19 août à Cologne, que deux entreprises de Mönchengladbach faisaient l'objet d'une enquête après avoir fourni à la Libye des programmes spécifiquement conçus pour permettre la gestion informatique d'une usine de gaz de combat. Deux personnes ont été placées en détention préventive. Une troisième est activement recherchée. Le matériel, acheté chez Siemens et non soumis à embargo par la loi, aurait été adapté dans les ateliers des deux entreprises avant d'être exporté *via* la Belgique. Au cours des années 80, la firme Imhausen avait fourni à la Libye les plans d'une première usine, à Rabta, qui a été détruite en 1990. – *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

FRANCE

LE MONDE / MERCREDI 21 AOÛT 1996

IMMIGRÉS L'ensemble des formations politiques de gauche et d'extrême gauche lancent un appel commun au président de la République pour que le gouvernement ouvre des négociations avec les sans-papiers. La plupart des syndicats et le collège des médiateurs font, de leur côté, une démarche comparable. ● LA DROITE commence à diverger. Alors que le RPR soutient la politique du ministre de l'intérieur, M. de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, demande une solution *« humainement juste »* et propose la médiation d'une mission parlementaire pluraliste. ● DES ARRÊTÉS de reconduite à la frontière ont déjà été envoyés. M. Stefanini, conseiller auprès du premier ministre, a annoncé la mise en œuvre de cette « deuxième phase » de l'action gouvernementale. *(Lire aussi notre éditorial page 10.)*

Les partis de gauche retrouvent leur unité pour défendre les sans-papiers

La CGT, la CFDT, la FEN et la FSU, comme le collège des médiateurs, en appellent au chef de l'Etat. Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale souhaite un examen pragmatique du sort des Africains, alors que le RPR soutient la fermeté du gouvernement

LONGTEMPS, les politiques se sont tenus à l'écart des « Saint-Ambroise », devenus « Saint-Bernard ». Jusqu'au week-end dernier, les partis de gauche n'ont soutenu la cause des « sans-papiers » que du bout des lèvres. Hormis des élus communistes et la jeunesse communiste du 18e, les seules forces politiques présentes depuis le début sont la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), les Verts, et la mouvance libertaire, ainsi que des militants du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), de Droits devant, de Ras l'front, et de SUD-PTT.

Les militants socialistes ont brillé par leur absence dans l'église, tout comme le maire (PS) du 18e arrondissement, Daniel Vaillant. Dans ce silence, Dominique Voynet, porte-parole des Verts, qui a jeûné avec les grévistes de la faim, le 11 juillet, Jack Ralite, le maire communiste d'Aubervilliers, qui dort dans l'église depuis quelques nuits, et surtout le porte-parole de la LCR, Alain Krivine, qui fut le premier soutien politique des familles, faisaient figure d'exception autour des personnalités qui, en quasi-permanence, ont campé dans l'église : le professeur Léon Schwartzenberg, Jacques Gaillot, Albert Jacquard, Ariane Mnouchkine, Emmanuelle Béart, Marina Vlady.

Après les déclarations de fermeté du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, vendredi 16 août sur TF 1, l'affaire prend un tour plus politique. *Le même jour*, les médiateurs écrivent à Jacques Chirac. Les personnalités « médiatiques » se succèdent le week-end. L'appel à la négociation lancé, dimanche 18 août, par le premier secrétaire du PS, Lionel Jospin, sur France 2, donne au conflit un tour plus politique. Lundi 19 août au matin, Lionel Jospin et Robert Hue, de retour de vacances, rappellent Léon Schwartzenberg, qui les harcelait – sans succès – depuis des jours.

Après la visite de Pierre Zarka, directeur de l'*Humanité* et membre du bureau national, Robert Hue se rend, lundi 19 août, à 14 heures, à Saint-Bernard. Deux heures plus tard, le secrétaire national du PCF s'entretient avec le numéro un du PS.

MANIFESTATION

Les forces de gauche considèrent, désormais, que le conflit est entré dans une phase politique, et que, à moins de bavures, la police ne peut plus intervenir. Robert Hue prend l'initiative d'un texte, à l'attention du président de la République, que les organisations de gauche peuvent signer avant le lendemain, 10 heures. Pour permettre à tous – et notamment au PS – de se retrouver, ce texte unitaire, rédigé par Jean-Claude Gayssot, est court, plus humaniste que politique. Entre le lundi et le mardi, un petit membre de phrase a d'ailleurs été ajouté, qui stipule que l'engagement est pris *« au-delà des considérations de nature politique »*.

Dans le même temps, les organisations syndicales se sont attelées à un autre texte, plus concret et militant. Au quarante-sixième jour de la grève de la faim des sans-papiers de l'église Saint-Bernard, c'est la situation d'urgence et d'impasse actuelle qui dicte à quatre organisations syndicales – CGT, CFDT, FEN, FSU – d'inviter ensemble le gouvernement à négocier. Réunies au siège de la CGT, lundi 19 août, à 18 heures, les quatre organisations ont achevé la rédaction du communiqué final à 20 heures, mettent l'accent sur l'ouverture de *« négociations directes »* et demandent le *« gel des expulsions »*. Déjà, ces quatre organisations, ainsi que la Ligue des droits de l'homme avaient demandé à être reçues par Alain Juppé. Louis Viannet avait écrit personnellement à Jacques Chirac, le 11 août, tandis que Nicole Notat s'était adressée à Alain Juppé.

Par cet appel commun, les quatre organisations ont voulu se tenir à distance des pétitions politiques. Conforme à sa démarche habituelle, FO n'a pas souhaité s'associer à l'initiative. De même, la CFTC était absente au siège de la CGT. En revanche, la mise à l'écart de SUD et du Groupe des dix était une condition *sine qua non* pour obtenir la signature des quatre, notamment de la CFDT et de la CGT.

Mardi matin à 10 heures, l'ensemble des forces politiques de gauche – PS, Radical, Mouvement des citoyens, Alternative rouge et verte (AREV), Convergences écologie solidarité (CES) – avaient répondu à l'appel du PCF. Fait remarquable, Lutte ouvrière *s'« associait pleinement »* à la démarche du PCF. Dernier signataire, la LCR se satisfaisait finalement du texte. La Ligue des droits de l'homme, la Ligue de l'enseignement, SOS-Racisme, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), la CGT, l'UNEF, la Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés (Fasti), s'y étaient également associés. Toutes ces organisations, politiques et syndicales, se retrouveront côte à côte, mercredi 21 août, à 18 heures, pour la manifestation qui se rendra de la place de la République à l'église Saint-Bernard.

Alain Beuve-Méry et Ariane Chemin

« Nous nous adressons solennellement au président de la République »

Le PS, Le PCF, Radical, le MDC, les Verts, la LCR et LO ont rendu publique, mardi 20 août, la déclaration commune suivante : « Les hommes, les femmes et les enfants « sans papiers », réfugiés à l'église Saint-Bernard et en lutte depuis plusieurs mois, dont certains en grève de la faim, sont dans une situation très grave. Au-delà des considérations de nature politique, il y a le risque que se produise un drame humain auquel nul ne peut rester insensible. L'image de la France pourrait en être durablement ternie. Nous nous adressons solennellement au président de la République pour lui demander d'intervenir auprès du gouvernement afin que celui-ci reprenne immédiatement les négociations. »


VERBATIM

La CGT, la CFDT, la FEN et la FSU ont publié, lundi, un communiqué commun : « Nos organisations syndicales expriment leur engagement et leur soutien envers les « sans-papiers ». Elles demandent au président de la République et au gouvernement d'ouvrir des négociations directes avec eux. (...) Il s'agit d'hommes et de femmes qui, pour la plupart d'entre eux, ont eu un permis de séjour et ont un emploi et un logement. Ils se retrouvent dans une situation de « sans-papiers » par l'application des lois Pasqua. Ce ne sont pas des coupables mais des victimes. (...) »

De son côté, le collège des médiateurs a rendu publique, mardi, une lettre envoyée, vendredi 16 août, au chef de l'Etat, dont voici des extraits : « L'exigence humaine nous demande d'être sensibles à la tragédie qu'endurent ces personnes, vivant depuis longtemps en France, qui ont voulu y prendre racine, qui y ont souvent fait souche, qui n'ont pas d'autre arme dans leur malheur que d'exhiber celui-ci ou d'exposer leur vie dans une grève de la faim. L'exigence morale nous demande de traiter ces personnes non pas selon la stricte application d'une législation dont les lacunes et contradictions permettent des mesures arbitraires et cruelles, mais avec la compréhension que mérite leur détermination de s'intégrer dans notre société. (...) Ayant pu prendre conscience physiquement des dimensions douloureuses de leur problème, nous vous demandons instamment de manifester une compréhension à laquelle seront sensibles les opinions tant française qu'internationale et de prendre les mesures d'apaisement et de noblesse qu'aurait prises le général de Gaulle en songeant aux sacrifices que la France a demandés aux ancêtres de ces Africains quand elle les a mobilisés dans les deux guerres mondiales. (...) »

Les pratiques préfectorales et les critères des médiateurs

SI DES NÉGOCIATIONS devaient se réouvrir entre le gouvernement et les sans-papiers, elles se feraient sans doute sur la base des critères de régularisation formulés par le collège des médiateurs. Le 30 avril en effet, les médiateurs déposent à l'Hôtel Matignon une liste de dix critères en vertu desquels ils souhaitent que les pouvoirs publics réexaminent la situation des trois cents étrangers à l'époque regroupés rue Pajol.

Selon les médiateurs, seraient régularisables : les parents étrangers d'enfants français ; les conjoints ou concubins notoires de Français ; les conjoints et enfants d'un étranger en situation régulière ; les parents étrangers d'enfants nés en France ; les étrangers dont le retour interromprait un traitement médical lourd ; les déboutés du droit d'asile entrés en France avant le 1er janvier 1993 ; les étrangers ayant un proche parent résidant en France ; les étrangers que le retour exposerait à des risques sérieux ; les étudiants en cours d'études universitaires reconnues ; enfin, les étrangers ayant une bonne insertion dans la société française.

Le 3 mai, une rencontre a lieu à la préfecture de police de Paris entre les délégués des sans-papiers, des médiateurs, des représentants des associations de soutien et le directeur de la police générale, Jacques-André Lesnard. Un compte rendu en a été fait par un représentant d'association. Tout en énonçant la ligne de conduite du gouvernement par rapport aux dossiers des sans-papiers, M. Lesnard « commente » les critères de régularisation proposés par les médiateurs.

PAS DE MANSUÉTUDE

Selon lui, *« on peut réexaminer »* les dossiers des parents d'enfants français et des conjoints étrangers de Français, ainsi que ceux des conjoints et enfants d'un étranger en situation régulière, au vu des *« itinéraires »* des personnes. *A contrario*, le directeur de la police générale oppose une fin de non-recevoir aux dossiers des parents d'enfants étrangers nés en France, au motif que cela *« revient à nier la loi sur la nationalité »*, avant d'ouvrir une brèche *« si le parcours des parents est net »*. De même, à propos des déboutés du droit d'asile entrés en France avant 1993, M. Lesnard affirme que les médiateurs n'ont pas *« d'argumentation pour justifier ce critère »* : *« La loi Pasqua le dit : le débouté du droit d'asile, c'est rien. Depuis 1991, ça n'a aucune justification. »*

Devant la multiplication des mouvements de sans-papiers – des grèves de la faim ont eu lieu dans près de vingt villes de province ces derniers mois –, les préfectures ont diversement agi. Le 5 juin, à Nantes, le préfet de région, Charles-Noël Hardy, annonçait la régularisation de vingt-quatre parents étrangers d'enfants français et l'examen de sept autres dossiers, malgré les refus opposés dans un premier temps par la commission départementale de séjour. Le préfet reconnaissait alors : *« Les services sont plus durs que moi »*.

Les dossiers des Africains de l'église Saint-Bernard n'ont pas bénéficié d'autant de mansuétude. Le 26 juin, le ministère de l'intérieur annonçait la régularisation de 48 sans-papiers, dont 20 Africains de Saint-Bernard. Selon le ministère, l'administration n'aurait retenu qu'un seul critère : les parents étrangers d'enfants français. Les sans-papiers contestent cette analyse. Selon eux, seuls sept adultes rentreraient dans la catégorie annoncée par le gouvernement. Au regard des dossiers régularisés, les sans-papiers concluent que le gouvernement a retenu six des dix critères des médiateurs : les parents d'enfants français, les parents d'enfants étrangers nés en France, les conjoints ou concubins notoires de Français, les conjoints ou enfants d'un étranger en situation régulière, les déboutés célibataires entrés en France avant 1993 et les étrangers ayant un proche parent résidant en France.

Cécile Prieur

Jean Kahn, président de la Commission nationale des droits de l'homme

« Certaines situations doivent être régularisées »

Jean Kahn préside, depuis le 18 mars, la Commission nationale consultative des droits de l'homme, instance placée auprès du premier ministre, où siègent des représentants de l'administration, des cultes, des syndicats, du monde associatif, des Assemblées et du monde judiciaire.

« Votre commission entend-elle intervenir dans l'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard ?

– Cette question ne nous a pas laissé insensibles puisque lors d'une réunion plénière, le 4 juillet, j'ai souhaité que la commission s'exprime sur ce sujet. Une sous-commission s'est mise au travail. Un projet d'avis a été élaboré qui devrait, je l'espère, être adopté lors d'une séance plénière, le 12 septembre. J'ai espoir que cet avis sera approuvé à une très large majorité, même si les quatre-vingt-deux membres de notre commission viennent d'horizons divers et ont, a priori, des idées différentes.

» Nous avions pris acte avec satisfaction de la circulaire du ministre de l'intérieur, en date du 9 juillet, incitant à régulariser les situations des parents étrangers d'enfants français. La priorité doit aujourd'hui être donnée à une politique d'intégration. Je vous rappelle que, le 3 juin, notre commission avait, à l'unanimité, jugé *« inopportunes et dangereuses »* les propositions de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine. Dans cette affaire des Africains de Saint-Bernard, j'ai entretenu des contacts avec les médiateurs et avec les autorités.

– Que propose le projet d'avis soumis à votre commission ?

– Il m'est difficile de détailler aujourd'hui ce texte. Mais ce projet demande au gouvernement d'édicter un certain nombre de circulaires précisant les conditions de régularisation d'autres catégories d'étrangers. Des instructions précises devraient d'abord être données pour garantir sur tout le territoire les mêmes conditions d'examen des dossiers d'étrangers. Selon les préfectures, ce n'est pas le cas aujourd'hui.

» J'estime qu'après un examen au cas par cas certaines situations doivent être régularisées : celles des conjoints de Français, des conjoints d'étrangers en situation régulière, des parents étrangers d'enfants nés en France, des personnes aspirant à une vie familiale normale, des personnes bénéficiant d'une bonne insertion dans la société française, des personnes sous traitement médical, des étudiants. Nous pensons que les refus de régularisation devraient être motivés et qu'une commission de recours devrait être créée, sous l'autorité du médiateur de la République.

– N'est-ce pas là remettre en cause l'ensemble du dispositif législatif élaboré en 1993 et 1994 ?

– Non, pas nécessairement. Je crois que l'application des lois Pasqua peut et doit se faire en conformité avec les principes des droits de l'homme. Il y a indiscutablement un problème d'immigration clandestine, et c'est une nécessité nationale que de le traiter.

– Plusieurs voix ont proposé votre intervention comme médiateur dans ce conflit. Y seriez-vous prêt ?

– Pour qu'une médiation puisse intervenir, il faut que les deux parties l'acceptent. Si c'était le cas, nous examinerions la question. Chaque fois que des drames peuvent être évités, l'éthique commande d'intervenir. Je me suis toujours entremis, même si dans cette affaire, cela ne correspond pas exactement à la mission qui est la mienne comme président de cette commission. »

Propos recueillis par François Bonnet

Gilles de Robien (UDF) souhaite une solution « humainement juste et légalement acceptable »

LE SILENCE observé par la majorité dans l'affaire des sans-papiers réfugiés à l'église Saint-Bernard a été interrompu, lundi 19 août, par Gilles de Robien (UDF-PR). Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale a proposé la constitution d'« urgence » d'une mission parlementaire comprenant des élus de la majorité et de l'opposition *« pour aider à la recherche de solutions humainement justes et également acceptables »*. S'il prend soin d'apporter son soutien à Jean-Louis Debré, qui a *« raison d'être ferme car il rend service à la politique d'intégration »*, le maire d'Amiens s'inscrit dans une logique différente de celle du ministre de l'intérieur.

Il estime que bon nombre des Africains de l'église Saint-Bernard ont été placés dans des situations *« complexes et différentes »* par les modifications successives de la législation. Il demande donc qu'un traitement *« pragmatique »* et *« au cas par cas »* soit appliqué aux sans-papiers.

PORTE DE SORTIE

M. de Robien propose au gouvernement de charger des parlementaires de ce travail, qui pourraient faire des *« suggestions »* à l'exécutif, à qui il offre, ce faisant, une porte de sortie honorable. *« Il est bon que le législateur soit mis en face des conséquences de ses lois »*, estime-t-il, avant d'ajouter : *« Si l'on va jusqu'à un drame, nous aurions tous une part de responsabilité. »* M. de Robien, qui indique avoir pris cette initiative de son propre chef, a été contacté, lundi soir, par les représentants des sans-papiers, qu'il devait recevoir mardi matin à l'Assemblée nationale.

Secrétaire général adjoint du RPR, Patrick Stefanini déplore que M. de Robien ait pris cette initiative *« sans concertation »* avec le parti néogaulliste. Jean-François Copé, député RPR de Seine-et-Marne et fidèle d'Alain Juppé, a précisé, mardi, sur RTL, qu'*« a priori »* il ne participera pas à la mission proposée par M. de Robien. *« C'est au gouvernement de prendre les décisions qui s'imposent pour appliquer la loi »*, a-t-il expliqué, ajoutant : *« C'est au premier ministre et au ministre de l'intérieur, et à eux seuls, qu'il appartient d'apprécier la marge de manœuvre encore disponible. »* Secrétaire national du PPDF, le parti d'Hervé de Charette, Dominique Bussereau, vice-président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a jugé, mardi, *« inutile et inopportune »* l'initiative de M. de Robien.

M. Stefanini avait déclaré, la veille, sur LCI, que *« l'immense majorité »* des sans-papiers de l'église Saint-Bernard devraient être expulsés de France. *« Nous approchons à l'évidence d'une deuxième phase : le ministre de l'intérieur va sans doute être conduit à prendre à l'encontre d'une partie d'entre eux des arrêtés de reconduite à la frontière »*, avait ajouté ce conseiller du premier ministre. En réalité, on indique de source gouvernementale : *« Les arrêtés sont pris »* et *« Une partie d'entre eux a déjà été envoyé, ces derniers jours, au domicile des intéressés. »*

Malgré sa détermination affichée, le gouvernement a esquissé quelques signes d'ouverture. Le ministère de l'intérieur a fait savoir à l'Office des migrations internationales qu'il serait favorable à l'offre d'un pécule important aux familles en échange d'un retour dans leur pays d'origine.

Par ailleurs, alors même que M. Debré réitérait sa position de fermeté, vendredi 16 août, un adjoint de Jacques Toubon à la mairie du 13e arrondissement était dépêché par le ministre de la justice à l'église Saint-Bernard. Depuis, le durcissement du mouvement aurait accéléré les tractactions. Ababacar Diop, porte-parole des sans-papiers, a affirmé lundi, sur LCI, ne pas avoir de *« contacts réels avec le gouvernement »*.

A mots couverts pourtant, les Africains reconnaissent qu'ils entretiennent des relations informelles avec le ministère de l'intérieur et l'Elysée, par le biais d'un *« ministre et de deux anciens ministres »*. Les sans-papiers auraient déjà posé leurs conditions à l'ouverture d'un éventuel dialogue : un moratoire sur les expulsions et l'acceptation, comme base de travail, des dix critères de régularisation définis par le collège des médiateurs.

Olivier Biffaud et Cécile Chambraud

Le conseil général de l'Isère est paralysé par l'obstination de M. Carignon

Le patronat est exaspéré par « l'impuissance » du département

Privé de fait de tous ses pouvoirs, mais toujours président en titre du conseil général de l'Isère, malgré son incarcération, Alain Carignon refuse de démissionner tant que sa condamnation pour corruption n'est pas définitive. Après avoir longtemps patienté, la droite départementale commence à envisager une véritable succession. Mais elle demeure pour le moment handicapée par ses querelles internes.

GRENOBLE
de notre correspondant régional

« Pendant deux ans, l'Isère a vécu avec un président fragilisé par les affaires. Depuis la condamnation d'Alain Carignon à quatre ans de prison ferme par la cour d'appel de Lyon, nous n'avons plus de patron. Cette situation pénalise gravement notre département », déplore le député socialiste Didier Migaud, président de la communauté de communes de l'agglomération grenobloise, qui fut lui-même directeur des services départementaux de l'Isère. Privé de fait de tous ses pouvoirs, mais toujours président en titre de l'assemblée départementale malgré son incarcération, le 9 juillet, à la prison de Villefranche-sur-Saône (Rhône), Alain Carignon continue de peser négativement sur le département qu'il dirige depuis 1985.

Ce constat est partagé depuis plusieurs mois par les membres de l'opposition et par une large partie de la majorité départementale, forte de 39 sièges sur 58. La plupart des élus voudraient en finir, le plus rapidement possible, avec une situation, qui, selon eux, a déjà porté gravement atteinte à la réputation de ce département d'un million d'habitants. Louis Mermaz, président (PS) du conseil général jusqu'en 1985, puis Alain Carignon avaient su attirer dans l'Isère plusieurs grandes implantations industrielles. Au début de l'année 1996, M. Carignon se targuait encore d'avoir placé *« l'Isère en tête »* des départements où, disait-il, *« l'économie est internationale et diversifiée »*, malgré un taux de chômage élevé (10,9 % de la population active) quoique légèrement inférieur à celui de la région Rhône-Alpes (11,1 %).

Pierre Grataloup (div. d.), premier vice-président de l'assemblée départementale, rappelle qu'il dispose aujourd'hui des mêmes pouvoirs que ceux du président. *« Le conseil général fonctionne, et même très bien. Nous exécutons normalement notre budget, qui s'élève à 4,175 milliards de francs. Les subventions sont attribuées aux communes et aux associations. Il n'y a aucun problème »*, assure-t-il.

NOMBREUSES PASSERELLES

L'opposition et même certains membres de la majorité ont une tout autre analyse de la situation. Ils dépeignent l'Isère comme *« un vaisseau dont les moteurs ont été coupés »* lorsque Alain Carignon est entré en prison pour la première fois, le 12 octobre 1994. Le préfet de l'Isère, Jean-René Garnier, estime que l'assemblée départementale *« a fonctionné a minima »*, et que *« les gros dossiers, qui auraient nécessité une forte concertation, ont eu du mal à avancer »*.

Dans une lettre adressée le 19 juillet aux membres de l'assemblée, la puissante Union patronale de l'Isère (UPI) ne dissimulait pas sa colère : *« Les chefs d'entreprise de notre département sont depuis plusieurs mois les spectateurs consternés et affligés du fonctionnement erratique du conseil général. (...) Tous sont aujourd'hui exaspérés par le spectacle qu'il donne et l'impuissance dans laquelle il se trouve confronté depuis de nombreux mois. (...) Il n'est pas agréable de voir les sourires ironiques que génère auprès de nos interlocuteurs français et étrangers la mention de nos racines iséroises. »*

Réfugié dans son « bunker » de l'hôtel du département après son retour de prison, le 3 mai 1995, puis son départ de la mairie de Grenoble en juin, après l'élection du socialiste Michel Destot, Alain Carignon a entretenu des relations très conflictuelles avec les partenaires habituels de l'assemblée, notamment le conseil régional Rhône-Alpes – présidé par Charles Millon – et la ville de Grenoble, comme avec ses anciens amis politiques, principalement les conseillers généraux UDF et divers droite. L'absence physique d'Alain Carignon sur certains dossiers qui engagaient l'avenir de l'Isère coûte aujourd'hui très cher à ce département.

« Pendant les deux dernières années de son règne, explique M. Destot, *M. Carignon s'est efforcé de neutraliser les parlementaires de son camp, également conseillers généraux, qui pouvaient devenir des concurrents potentiels. En les privant ainsi de pouvoirs, le président du conseil général a pénalisé son département tant au niveau du conseil régional Rhône-Alpes que des grands ministères. »* Ainsi certains gros dossiers comme la liaison autoroutière Grenoble-Sisteron, le projet de ligne TGV Lyon-Turin, ou encore la construction du canal Rhin-Rhône, dans lesquels est directement impliqué le département, ont été traités en l'absence d'Alain Carignon ou de représentants dûment mandatés.

Depuis son élection, en juin 1995, le maire de Grenoble s'est efforcé de résister aux attaques répétées de son prédécesseur. Lorsqu'il était aux commandes de la ville et du département, ce dernier avait mis en place de nombreuses passerelles, notamment financières, entre les deux collectivités. Ainsi aucun grand projet de la cité n'échappait aux aides du conseil général. Depuis un an, la situation est tout autre, malgré les protestations émises notamment par des conseillers généraux de droite, qui estiment que *« Grenoble ne doit pas faire les frais de cette confrontation politicienne »*. Depuis un an, jamais le préfet de l'Isère, le président du conseil général, le maire de Grenoble et le président de la communauté de communes n'ont pris place autour d'une même table pour débattre de projets engageant l'avenir des institutions qu'ils représentent. Lors des cérémonies du 14 Juillet, M. Destot a toutefois reçu l'assurance de Pierre Grataloup que celui-ci rétablira très vite une situation plus saine entre Grenoble et l'Isère.

Claude Francillon

A Cannes, le maire est en prison, les fêtes continuent

Qu'ils l'apprécient ou non, les Cannois savaient que leur maire était en sursis. L'avenir politique de Michel Mouillot était déjà compromis par sa condamnation à dix-huit mois de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité dans l'affaire Botton. La Cour de cassation doit rendre son arrêt avant la fin de l'année, mais, dès le printemps, le maire de Cannes affirmait qu'il avait pris ses dispositions pour sa succession. Son incarcération dans l'affaire des machines à sous du casino les rend caduques. La gestion de la ville se poursuit sous la responsabilité du premier adjoint RPR Maurice Delauney. Il a constitué autour de lui une direction collégiale avec l'ensemble des adjoints. Ce travail, concentré sur les dossiers techniques, permet d'attendre la décision de la Cour de cassation et de sauvegarder l'image de Cannes, surtout préoccupée par la fréquentation touristique et l'organisation de nombreuses manifestations culturelles et de fêtes dont les programmes n'ont pas été affectés. – *(Corresp.)*

Les prétendants à la succession

GRENOBLE
de notre correspondant régional

La position de Pierre Grataloup à la tête du département de l'Isère est très fragile. La majorité comme l'opposition pourraient profiter des prochaines élections à la commission permanente du conseil général, provoquées par la démission de six élus UDF il y a quatre mois, pour tenter de « renverser » l'actuel président par intérim de l'assemblée départementale.

A cette occasion, les élus de droite et de gauche pourraient imposer le renouvellement complet de la commission permanente, composée à la proportionnelle des groupes politiques, et celui des postes de vice-présidents. La première vice-présidence, actuellement assurée par M. Grataloup, pourrait alors changer de titulaire. Plusieurs conseillers généraux de droite sont tentés par cette solution qui, affirment-t-ils, exprimerait *« une vraie rupture avec l'ère Carignon »* et permettrait aux élus de l'actuelle majorité de préparer, dans de meilleures conditions, le scrutin cantonal de 1998.

Jusqu'à présent, en effet, la succession de M. Carignon comme « patron » de la droite locale a pâti de querelles internes. La direction nationale du RPR s'est ainsi interdit de remettre en ordre sa fédération départementale, alors même que Richard Cazenave, député de l'Isère, est membre de la commission exécutive du mouvement néogaulliste. Au sein même du conseil général, quatre élus, au moins, ne cachent pas leur ambition de prendre le relais de M. Carignon. Le plus ancien, à ce titre, est Jean Faure, maire (Force démocrate) d'Autrans et vice-président du Sénat, qui, dès 1985, avait mal accepté l'élection de M. Carignon alors que le RPR était minoritaire au sein de la droite. Deux députés, Michel Hannoun, maire de Voreppe et président du groupe RPR au conseil général, et Bernard Saugey (PR), sont également sur les rangs. Enfin, depuis peu de temps, le sénateur (RPR) Charles Descours apparaît susceptible de réunir un consensus sur son nom. La majorité départementale est actuellement composée de 17 RPR et apparentés, 12 UDF et 6 élus divers droite.

C. F.

Tentative d'attentat contre le député UDF-PR de Corse-du-Sud José Rossi

La sous-préfecture de Sartène a aussi été visée

AJACCIO
de notre correspondant

La série d'attentats déclenchée depuis une semaine continue en Corse. Deux actions ont été ainsi enregistrées dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 août en Corse-du-Sud, ce qui porte leur nombre à six, dont cinq dans ce département. Avaient déjà été visés les palais de justice d'Ajaccio et de Bastia, le conseil général de Corse-du-Sud et l'hôtel de région à Ajaccio (*Le Monde* du 20 août).

Lundi 19 août à 23 h 30, la police était informée par un appel téléphonique anonyme qu'une charge avait été déposée devant la porte de l'appartement de fonction de José Rossi, président du conseil général, député (UDF-PR), adjoint au maire d'Ajaccio et ancien ministre, situé 6, avenue de Paris, dans l'immeuble Diamant 3 qui abrite aussi, côté rue du Général-Fiorella, les locaux de l'hôtel de police.

Les artificiers ont pu désamorcer la charge dans le quart d'heure suivant. Dans l'appartement se trouvait l'une des filles de José Rossi en compagnie de son mari. L'élu était, pour sa part, dans sa villa de Porticcio, sur la rive sud d'Ajaccio.

C'est la deuxième fois en l'espace de cinq jours que la présidence du conseil général de la Corse-de-Sud est visée. Le premier objectif avait été la villa Pietri, sur les hauteurs d'Ajaccio, où le coût des dégâts s'élèverait à 1 million de francs. Mais déjà, il y a six mois, la façade de l'hôtel du département avait été mitraillée, et l'attentat avait alors été revendiqué par le FLNC-canal historique.

En réaction à l'attentat de la nuit, dont la portée a visiblement voulu n'être que celle d'un « avertissement », José Rossi a souhaité qu'une revendication soit exprimée par les auteurs de ces actes qui ne visent que des édifices publics, afin que l'on sache pourquoi ils sont commis. José Rossi, très choqué, a ajouté : *« Je me sens visé d'une manière privée, Je n'en reviens pas. »*

Cette situation n'est pas sans rappeler celle du printemps dernier : le FLNC-canal historique avait interrompu sa trêve, décrétée le 14 janvier, pour protester contre la répression en Balagne et n'avait revendiqué les attentats – lesquels ne visaient aussi que des édifices publics – que deux semaines plus tard, avant de confirmer que la trêve serait maintenue pendant la saison touristique. Toutefois, en l'absence de revendication, toute supputation serait aujourd'hui hasardeuse.

« ATTEINTE À LA DÉMOCRATIE »

Le deuxième attentat de la nuit de lundi à mardi a visé la sous-préfecture de Sartène, à 2 heures du matin. Une charge évaluée à deux kilos a été glissée le long d'un mur de soutènement au bout d'une corde et a explosé avant de toucher le sol, causant des dégâts à l'immeuble et aux voitures stationnées dans la cour.

Lundi, Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR de Corse-du-Sud et président de l'Assemblée de Corse, avait réagi à l'attentat commis dans la nuit de samedi à dimanche contre l'hôtel de région, en qualifiant cet acte de *« grave atteinte à la démocratie »* et en ajoutant : *« Le problème le plus grave posé à la Corse depuis vingt ans est la mise en cause des choix de la majorité des citoyens. »*

Paul Silvani

Le gouvernement prépare ses ultimes arbitrages fiscaux

LA PRÉPARATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES pour 1997 entre dans sa phase finale. Jusqu'à présent, on tablait sur une baisse d'environ 20 milliards de francs de l'impôt sur le revenu (*Le Monde* du 8 août). *La Tribune-Desfossés* du 19 août croit savoir que l'allègement serait compris entre 15 et 18 milliards de francs, à comparer aux 120 milliards d'augmentation survenue en 1996.

Le gouvernement qui, dans sa réflexion, se sert du rapport réalisé au printemps par l'ancien directeur général des impôts, Dominique de La Martinière, serait en passe de retenir l'une de ses suggestions, mais en l'amendant : il s'agit de la proposition tendant à étendre à tous les contribuables l'abattement de 20 % dont bénéficient pour l'instant les seuls salariés. Le Syndicat national unifié des impôts (SNUI, autonome) a réagi en affirmant que la réforme fiscale *« s'annonce incohérente, limitée et discriminatoire »*.

Les jeunes immigrés de l'association Agora, de Vaulx-en-Velin

Après Valenciennes, Saint-Etienne et Strasbourg, nous continuons notre série de « cartes postales », illustrées par Killoffer, sur l'état du lien social dans la France de 1996.

LYON
de notre correspondant régional

La chaleur rase les pelouses, les volets des façades ont été tirés, les échos du marché se sont tus. Le quartier du Mas-du-Taureau, à Vaulx-en-Velin, se protège du soleil de midi. Pierre-Didier Tchetche Apéa, vingt-neuf ans, pousse la porte du local d'Agora, un appartement au rez-de-chaussée d'une petite barre. Sous le bras, il tient les premiers feuillets du mémoire qu'il doit rendre à l'automne. Il prépare une maîtrise de droits de l'homme à la faculté catholique de Lyon. Son thème : « La nouvelle dynamique associative des jeunes immigrés ». Deux exemples retiennent son attention : l'Union des jeunes musulmans, qui travaille sur la ZUP des Minguettes, à Vénissieux ; et Agora, cette association de Vaulx-en-Velin qu'il préside depuis 1991.

VIVRE ENSEMBLE

Agora est née en novembre 1991, par la volonté des animateurs du Comité Thomas-Claudio. Samedi 6 octobre 1990, peu après 15 heures, une moto conduite par Laurent Assi-Bille, vingt ans, avec pour passager Thomas Claudio, vingt et un ans, « croise » une voiture de police. Selon les policiers, c'est le conducteur qui a perdu le contrôle de la moto. Selon les amis des deux jeunes, c'est la voiture de police qui a délibérément coupé la route. Thomas Claudio est mortellement blessé.

Vaulx-en-Velin, particulièrement le quartier du Mas-du-Taureau, connaîtra trois jours d'affrontements. Quand le calme sera revenu, la douleur de la famille et les questions resteront. Le comité regroupe une trentaine de personnes du quartier, des jeunes issus de l'immigration, dont certains ont, par exemple, connu la marche de l'égalité de 1984. Le comité récolte des fonds pour payer un avocat et suivre la procédure. Il a un porte-parole : M. Tchetche Apéa, né en Côte d'Ivoire, Vaudais depuis l'âge de six ans.

En 1992, le policier qui conduisait le véhicule impliqué dans la mort de Thomas Claudio sera relaxé par le tribunal de grande instance de Lyon. Relaxe confirmée en appel, alors que la condamnation de M. Assi-Bille sera aggravée : quatre mois de prison ferme, 11 000 francs d'amende. Entre-temps, le « noyau dur » du comité aspire à participer à *« la chose publique »*, à *« la citoyenneté »*. Ainsi se constitue Agora. *« Nous ne voulions pas des discours, des termes théoriques, abstraits, mais agir sur le terrain »*, résume M. Tchetche Apéa, souvent invité sur les plateaux télévisés.

Agora décide de quatre chantiers : tisser des liens avec le milieu économique de Vaulx-en-Velin pour trouver des emplois ; instituer une permanence juridique ; mettre en place un soutien scolaire dans les écoles du quartier ; organiser, chaque année, une fête culturelle. Dans les premiers mois, Agora fait l'objet de la bienveillance de l'Etat et de la municipalité, mais l'association piétine quelques plates-bandes, froisse des susceptibilités : *« On s'est embrouillé avec beaucoup de gens,* reconnaît M. Tchetche Apéa ; *on n'a pas toujours mis les formes, mais il y a parfois tant d'incompétences ou d'erreurs dans la gestion des dossiers ! »* Agora rencontre des difficultés : ainsi la constitution d'un fonds d'aide à caractère économique, pour favoriser les emplois des jeunes, tombe à l'eau, malgré le soutien de l'Union européenne et le partenariat avec d'autres associations ; si, une année, près de cent gamins suivent le soutien scolaire, Agora manque de locaux et de personnel d'encadrement ; la fête, qui a réuni quatre mille personnes, s'éteint pour ne devenir que l'ombre d'elle-même...

A l'approche des élections municipales de juin 1995, les relations avec la municipalité, animée par Maurice Charrier (ex-PC), se tendent. *« Nous avons refusé d'être instrumentalisés »*, soutient M. Tchetche Apéa. Et les membres d'Agora épaulent, individuellement, une liste dissidente, conduite par une conseillère municipale qui a quitté le PS. M. Charrier est réélu, au second tour, avec 52,65 % des voix. La liste dissidente, « Le choix Vaudais », a obtenu 7,23 % au premier tour, mais *« 18 % sur le Mas-du-Taureau »*, se félicite Agora.

La campagne a laissé des traces. A l'hôtel de ville, on souligne qu'Agora a perdu de son aura, que les filles qui participaient à l'équipe ont préféré constituer un groupe autonome. *« On nous diabolise »*, répond M. Tchetche Apéa, qui écarte les soupçons entretenus sur les rapports d'Agora avec l'islam. Il cite la JEC ou la JOC : *« La religion, forme d'identité sociale, n'est pas contradictoire avec la république. » « Nous, nous voulons une association de citoyens, pour former les citoyens à leurs droits et à leurs devoirs. Nous voulons être associés, être acteurs de la ville »*, insiste-t-il. Agora n'a rien perdu des ses impatiences. *« Il y a tant de vides à combler ! »*, résume leur président.

Bruno Caussé

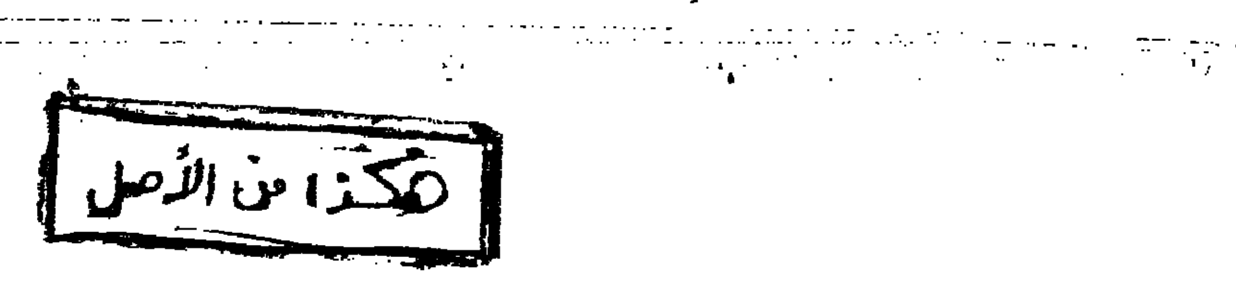
PROCHAIN ARTICLE
Nantes

DÉPÊCHES

■ **BANQUE DE FRANCE : Philippe Briand, député RPR d'Indre-et-Loire,** estime nécessaire une *« réflexion »* sur une éventuelle révision de la loi sur l'indépendance de la Banque de France. Interrogé lundi 19 août sur RTL, M. Briand a affirmé que Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, *« multiplie les déclarations qui ne vont pas dans le sens de l'intérêt général du pays »*.

■ **AFFICHAGE : le maire de Montataire (Oise), Jean-Pierre Bosino (PCF),** a pris, lundi 19 août, un arrêté interdisant sur le territoire de la commune l'affichage et la publicité sur la voie publique pour les serveurs télématiques érotiques ou pornographiques. Regrettant *« le vide législatif actuel en la matière »*, M. Bosino, qui est soutenu par plusieurs autres communes dont celle de Creil (Oise), estime que ces publicités *« devraient être réservées aux revues spécialisées »*.

■ **SOMPORT : Eric Pétetin, militant écologiste et chef de file des opposants au tunnel du Somport,** a été condamné, lundi 19 août, par le tribunal de grande instance de Pau (Pyrénées-Atlantiques) à dix-huit mois de retrait de permis de conduire, à la suite d'un acte de malveillance commis près du tunnel (*Le Monde* du 20 août). Un jeune SDF, Peter Loiseleur, mis en examen pour dégradation volontaire dans cette affaire, a été condamné à trois mois de prison avec sursis.



Tentative d'attentat contre le député UDF-PR de Corse-du-Sud José Rossi

VACANCES Le nombre de jeunes touchés par les opérations de prévention estivale est passé de 100 000, en 1983, à 650 000, en 1996. Malgré cette augmentation considérable, les autorités responsables de la mise en œuvre de ce programme s'attachent désormais à privilégier l'« exigence éducative ». ● LES PROJETS soumis en vue d'une demande de subvention sont ainsi soigneusement épluchés. Les choix sont parfois controversés. ● DÉCOUVRIR d'autres banlieues et leurs problèmes, au Mali et au Sénégal, tout en participant à des activités concrètes, telle était l'expérience proposée par SOS-Racisme à trois cents jeunes banlieusards français. ● EN SEINE-SAINT-DENIS, le tribunal pour enfants de Bobigny a organisé un « rallye de la citoyenneté » permettant à 150 jeunes de quinze à dix-sept ans de dialoguer avec des représentants de diverses institutions.

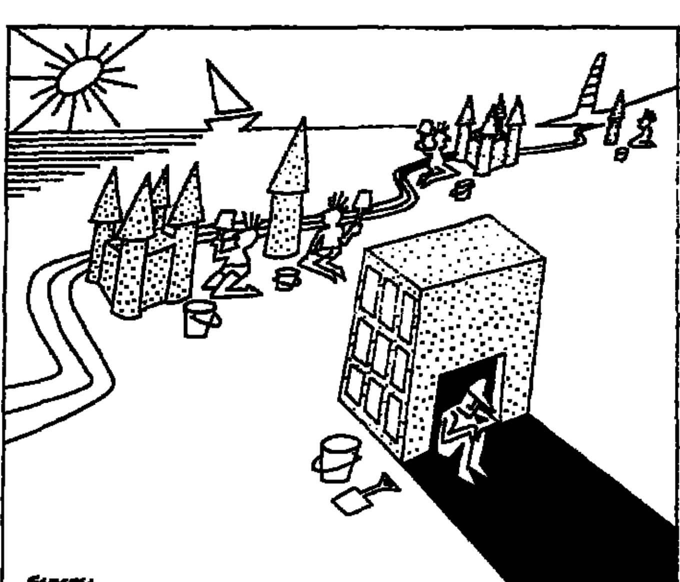
Six cent cinquante mille jeunes sont concernés par les « opérations été »

Le dispositif de prévention destiné aux adolescents des quartiers défavorisés ne cesse de s'étendre depuis sa création, en 1983. Le premier ministre, Alain Juppé, a toutefois tenu, cette année, à « mettre en œuvre des activités fondées sur une exigence éducative »

EN CATASTROPHE, elles avaient été baptisées *« opérations anti-été chaud »* ; on les appelle à présent Ville-Vie-Vacances (VVV). Pour *« lutter contre le désœuvrement »*, on s'y proposait d'*« envoyer les jeunes défavorisés en vacances »* ; aujourd'hui, on organise des *« chantiers d'insertion »* destinés à *« leur offrir la possibilité d'un nouveau départ dans la vie »*. Quinze ans après leur création, les actions de prévention estivale destinées aux adolescents des banlieues difficiles prennent un chemin résolument *« éducatif »*. Pas une sortie, pas une visite, pas un voyage qui ne soit habillé d'ambition pédagogique. Pas une rencontre sportive – au pied des tours ou sur le sable des plages – sans que ne soit soulignée la *« valeur ajoutée relationnelle »*. Comme le leur avait demandé le premier ministre, Alain Juppé, dans la circulaire de cadrage du programme VVV, les préfets ont dû *« mettre en œuvre des activités fondées sur une exigence éducative »*.

Ceux qui, au lendemain des émeutes de l'été 1981 aux Minguettes, rêvaient d'*« occuper »* les adolescents et parlaient de *« loisirs »*, évoquent aujourd'hui l'*« insertion par l'économique »*, la *« solidarité internationale »*, la *« maîtrise des techniques d'expression »* ou la *« valorisation des jeunes aux yeux des habitants »*. *« Le rôle de l'Etat ne doit pas être le simple financement de loisirs de consommation »*, souligne-t-on à la délégation interministérielle à la ville (DIV), qui pilote l'opération.

Depuis 1983, les professionnels de l'animation ne cessaient de réclamer une démarche plus formatrice. A en croire la DIV, l'Etat lui-même s'était rangé, ces dernières années, à leur logique, abandonnant les opérations coups de poing pour une politique plus concertée avec les élus locaux et les travailleurs sociaux. *« Nos recommandations avaient cependant du mal à passer auprès des services »*, assure-t-on à la délégation.



MONTÉE EN CHARGE

Cette année, les experts de la DIV ont reçu un renfort de poids : le 26 juin, pas moins de cinq ministres ont repris leurs conclusions pour présenter l'opération VVV à leurs collègues du gouvernement. Un soutien en partie dicté par les circonstances. Durant l'été 1995, quelques stations balnéaires avaient en effet dénoncé des incidents provoqués par des jeunes supposés venir des banlieues parisiennes et lyonnaises. Mais surtout, l'administration a dû faire face à la montée en charge du dispositif *(lire ci-contre)*.

Dès cette année, la préfecture de Seine-Saint-Denis a donc été intraitable, privilégiant les publics en difficulté, exigeant une mixité des activités, en mettant l'accent sur les 13-18 ans. Les services départementaux ont également examiné les rapports d'évaluation réalisés l'an dernier. Enfin, souligne le sous-préfet à la ville, Marc-Etienne Pinauldt, tous les projets devaient *« répondre à la logique de vrai projet pédagogique, avec évaluation réelle et sérieuse, et non représenter une simple activité occupationnelle »*. Les sorties à l'Aquaboulevard ont donc été écartées, celles au Futuroscope pesées à l'aune de leur cohérence. Les entraînements au football dans le parc de la Courneuve – *« Ça apprend des règles »* – ont été préférés aux tournois au pied des tours, jugés trop compétitifs et pas assez formateurs.

MÉFIANCES

Des choix parfois vivement controversés. Un collectif de trente associations de Clichy-sous-Bois et Montfermeil s'est ainsi monté pour dénoncer l'*« arbitraire »* des critères retenus. A sa tête, Elbakkay Latrach, directeur du centre de loisirs La Locomotive, dans le haut Clichy, ne décolère pas. La préfecture n'a pas reconduit la subvention de 12 000 francs reçue l'an dernier. Aussi les activités prévues pour cet été ont-elles dû être réduites, les sorties à Fontainebleau, à Notre-Dame ou au zoo de Vincennes annulées. *« On nous reproche d'utiliser l'argent de VVV comme une subvention de fonctionnement*, explique-t-il. *Mais il faut savoir : soit on organise des coups pendant trois semaines, soit on travaille toute l'année avec ces adolescents et alors, forcément, la frontière entre les activités d'été et les autres n'est pas évidente. »*

Au siège de Droit de cité, à Paris, on se méfie également de cette soudaine conversion. Ce réseau d'associations a longtemps bataillé contre *« les clubs med'de banlieue »*. Sérieux de l'encadrement, réflexion sur le projet, initiative venue des jeunes eux-mêmes : il affiche même des priorités qui semblent faire écho au discours ministériel. *« En réalité, c'est l'intention qui compte,* tempère Françoise Baudin, membre du réseau. *Si, comme j'en ai peur, le vrai souci n'est pas d'aider les jeunes à se prendre en charge, mais de faire en sorte qu'ils se tiennent tranquilles pendant l'été, l'éducatif ne sera plus qu'un prétexte. »*

Un prétexte doublé d'une contrainte que les chasseurs de primes d'été n'ont pas mis longtemps à prendre en compte. *« Les jeunes ont appris à masquer leurs envies sous des motifs pédagogiques, voire sociologiques »*, constate Michelle Rigalleau, déléguée générale de la fondation Vacances ouvertes, spécialisée dans l'aide aux vacances des jeunes et des familles. Un groupe a ainsi demandé une subvention pour une mission d'observation des quartiers défavorisés des Etats-Unis, un autre afin d'*« étudier les Espagnoles »* de l'autre côté des Pyrénées. En vain. Dans un département de l'Ouest, une association est parvenue à décrocher une aide de l'Etat pour aller observer, aux Antilles, le processus de fabrication de la confiture de canne à sucre... *« Certains s'amusent même à pasticher la demande des institutions qui exigent des budgets précis et serrés, des activités incessantes,* poursuit en souriant Michelle Rigalleau. *Ils détaillent chacun des repas qu'ils prévoient jour après jour ou rapportent ainsi leur emploi du temps :* "Matin : baignade. Coût : néant. Après-midi : drague sur le port. Coût : néant." *»*

Les défenseurs des vacances éducatives et des loisirs utiles s'inquiètent cependant de ce que le règne du *« pédagogiquement correct »*, à les entendre, ne serait plus très loin. Françoise Baudin en décèle même déjà quelques prémices. Ainsi, on accueille aujourd'hui les adolescents pendant l'été dans les établissements scolaires, on recentre toutes leurs activités sur l'éducatif, on situe l'ensemble dans un parcours d'insertion. *« C'est bien,* sourit la responsable de Droit de cité, *mais leurs vacances, elles commencent quand ? »*

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

Les demandes ont doublé entre 1995 et 1996

Depuis 1983, le nombre de jeunes concernés par ces opérations estivales – du simple spectateur d'un match de football au participant à un échange franco-québécois – est passé de 100 000 à 650 000. Entre 1995 et 1996, le nombre de départements concernés est passé de 39 à 80, le dispositif a été étendu aux petites vacances et les demandes de subventions ont plus que doublé.

Cette augmentation considérable du public touché permet de relativiser le passage de 59 à 80 millions de francs du budget total des opérations Ville-Vie-Vacances. D'autant que, l'an prochain, l'enveloppe devrait être ramenée à 60 millions.

Echanges et solidarité dans les banlieues sénégalaises

DAKAR
correspondance

Quand ils sont partis, début juillet, de leurs banlieues françaises, ils rêvaient de vacances au soleil, d'exotisme. SOS-Racisme avait bien averti que cet *« été des banlieues du monde »* ne serait pas une simple balade touristique. Mais eux ne pouvaient s'empêcher d'imaginer les plages sans béton, l'océan au bord duquel ils allaient jouer au football avec de jeunes Sénégalais... La plage, Aurélien, Jérôme et Amidou l'ont bien trouvée, bordant les kilomètres de quartiers défavorisés qui s'étendent à la sortie de Dakar, couverte de détritus et battue par un océan furieux. Aujourd'hui, pourtant, ce n'est plus à cela que les trois jeunes Français pensent. Ils parlent de *« chaleur »*, de *« solidarité »*, s'étonnent encore de tout ce qu'ils ont appris. Et rêvent de revenir pour pouvoir donner un peu plus.

Guédiawaye, Pikine, Parcelles-Assainies : trois quartiers et pas loin d'un million d'habitants. Les deux tiers d'entre eux ont moins de vingt ans et 90 % des jeunes sont sans emploi. Ici, le sable envahit tout, les rues comme les maisons. L'eau est un luxe rare, que les femmes vont puiser aux bornes-fontaines. La bassine coûte entre 10 et 20 francs CFA (l'équivalent de 50 centimes), l'assiette de *thiéboudiène* – le riz au poisson, plat national sénégalais – 50 francs CFA. *« Ici, personne n'est jamais complètement démuni, alors que l'on est environné du plus total dénuement »*, explique Jérôme. Cet animateur socioculturel n'en revient toujours pas : *« Chez les Sénégalais, la solidarité, c'est quelque chose de gigantesque. Nous, on a le RMI, la Sécurité sociale. Ici, ils n'ont rien, mais c'est compensé par la famille, l'entraide entre voisins, entre quartiers. »*

Pendant trois semaines, Jérôme a encadré un groupe d'une douzaine de jeunes banlieusards de La Rochelle et de Garges-lès-Gonesses. Ils étaient chargés de remettre en état deux salles de classe d'une vieille école de Pikine : *« Mais notre boulot ne consistait pas seulement à retaper les toitures et à refaire les peintures ou le béton*, précise-t-il. *Il fallait aussi partager notre expérience. Or, justement, les habitants du quartier sont venus spontanément nous donner un coup de main, on a échangé des trucs et des astuces. La fierté d'avoir accompli quelque chose d'utile, même si ce n'est qu'une goutte d'eau. »*

POURSUIVRE L'EXPÉRIENCE

Nul doute, en effet, que quelques dizaines de jeunes Français passant trois semaines dans les quartiers pauvres de Dakar ne bouleverseront pas la vie de ces banlieues. Même si les problèmes de drogue, de sida et de violence se retrouvent de Montreuil-sous-Bois aux Parcelles-Assainies, les moyens d'y faire face sont différents. Mustafa Top, un jeune Sénégalais qui a créé, il y a deux ans, le Centre de sensibilisation et d'information sur la drogue de Thiaroye, à Guédiawaye, connaît bien ces distinctions. *« Chez vous, le tissu social est fracturé, la solidarité humaine n'existe plus. On cherche l'accomplissement de l'individu avant de penser ensuite au bien-être collectif. Chez nous, c'est l'inverse. C'est à partir du collectif que nous voulons tenter de promouvoir l'épanouissement de l'individu. »*

Toutefois, il est convaincu de la nécessité d'échanger des expériences. Comme l'avait d'ailleurs été, l'an dernier, Jacques Chirac, lors d'une visite officielle au Sénégal. Après une heure passée au centre, il avait invité ses responsables à venir en France comparer leur travail à celui accompli dans les banlieues françaises. Pour Mustafa, *« on est en train d'assister à la naissance d'un véritable échange. Nous, on a découvert les banlieues françaises l'hiver dernier. Et maintenant ce sont eux qui viennent. On se rend compte à quel point on peut leur apporter beaucoup et combien eux aussi peuvent nous aider. »*

Les Français, en tout cas, reviennent enchantés. Amidou, Sénégalais né en France, découvrait, à vingt ans, son pays d'origine. Il est enthousiaste : *« On a monté une école de football parrainée par Bernard Lama. Mais ce n'est qu'un démarrage »*, assure-t-il. Aurélien, dix-huit ans, qui vit à Montreuil-sous-Bois, jure lui aussi que ce premier voyage n'est que le début d'une longue série d'allers-retours. *« Ce que j'ai découvert ici est tellement différent qu'on ne peut qu'être émerveillé. Nous, nous étions venu apporter un peu de notre expérience et un peu de matériel. Mais ce que nous avons reçu en amitié, en chaleur humaine, c'est inestimable. »*

Fodé Sylla, président de SOS-Racisme, a assuré que l'expérience sera poursuivie. Cette année, trois cents jeunes banlieusards français découvraient les banlieues du Mali et du Sénégal. L'an prochain, ils devraient être plus nombreux encore.

Diane Galliot

Rencontre « citoyenne » avec la police dans un commissariat parisien

« QU'EST-CE que vous connaissez de la police ?, interroge un gardien de la paix. *Soit vous avez été délinquant, et vous avez eu un contact difficile avec elle : soit vous regardez les séries policières à la télé, et vous la connaissez mal. Une rencontre comme celle-là servira peut-être à ce qu'on se comprenne mieux. »* Dans une salle du commissariat de police du 12e arrondissement de Paris, des jeunes écoutent sagement le préambule du fonctionnaire chargé de leur vanter les mérites de la police nationale.

Venus de leur cité d'Aulnay-sous-Bois, ils participent au « rallye de la citoyenneté », une opération montée par le tribunal pour enfants de Bobigny dans le cadre du programme « ville-vie-vacances ». Le rallye met en relation 150 jeunes de quinze à dix-sept ans de Seine-Saint-Denis avec des représentants des institutions de la République. Jusqu'à la fin août, ils rencontreront, entre autres, un préfet, des députés et des sénateurs, des magistrats... Pour l'heure, c'est la police nationale qui s'y colle.

La police n'a pas bonne presse auprès des jeunes, et elle le sait. Le capitaine Thué et ses trois subordonnés s'attachent donc à redorer son image. Les problèmes de sous-effectifs, de salaires sont évoqués. On parle de prévention, de protection des personnes. *« On n'est pas là pour réprimer systématiquement*, martèle le capitaine. *On agit comme une sorte de tampon, en essayant d'établir un dialogue. »* L'un des trois fonctionnaires, CRS et sportif, participe à des activités de prévention avec des jeunes. *« On s'est rendu compte que la répression ne suffit pas*, affirme t-il. *Le sport est un bon moyen de rétablir le contact entre vous et nous. »*

Les policiers n'échapperont toutefois pas aux critiques des jeunes, qui évoquent les contrôles d'identité répétés, les rondes incessantes de policiers en civil et les interpellations parfois musclées. Rabia, animatrice du groupe, ouvre le feu : *« C'est vrai qu'on a des préjugés contre les flics. Mais ça joue dans les deux sens. Pour vous, le délinquant, c'est le jeune, et obligatoirement le jeune de la cité »*, affirme t-elle. *« Dans la cité, il n'y a pas de policiers comme vous*, poursuit Youssef. *Les civils qui patrouillent, il leur arrive de nous envoyer des coups de bombe lacrymogène au passage, comme ça, uniquement pour nous mater. »* Et Enoc d'asséner : *« Je connais plusieurs jeunes qui ont été brutalisés par des policiers lorsqu'ils étaient en garde à vue. »*

CONFLITS LATENTS

Interpellé, le capitaine s'en sort par une pirouette : *« Il est bien évident que les violences volontaires sont interdites. Vous pouvez toujours porter plainte. »* Dans une sorte de contre-attaque, il poursuit : *« J'ai travaillé dans la banlieue de Lyon. Lors d'une simple interpellation, la situation a dégénéré. Toute la cité s'est retournée contre nous. Un policier s'est fait bombarder, le commissariat a été assiégé. Croyez-vous que c'est normal ? »* Chacun reste donc sur son quant-à-soi.

Les jeunes gardent la vague impression de ne pas être devant les bons interlocuteurs. Malgré toute leur bonne volonté, les policiers du 12e arrondissement ne peuvent répondre aux conflits opposant des jeunes et des policiers de banlieue. *« On s'est bien évidemment demandé s'il ne serait pas préférable qu'ils rencontrent les policiers de leurs communes*, explique Christophe Rossi, l'un des organisateurs du rallye. *Mais les rapports auraient été plus tendus. Et on voulait leur montrer un autre visage de la police. »*

A l'issue de la rencontre, les jeunes se disent étonnés d'avoir rencontré des policiers *« sympas »*. *« On ne voyait pas la police de la manière dont ils l'ont racontée*, explique Enoc. *Il faudrait qu'il y ait plus de rencontres comme celle-là. Mais, cette fois-ci, avec "nos" policiers. »*

Cécile Prieur

M. Mouillot maintient avoir touché un « pot-de-vin » pour financer le PR

MICHEL MOUILLOT, le maire (UDF-PR) de Cannes mis en examen pour corruption passive et incarcéré depuis le 19 juillet à la maison d'arrêt de Draguignan (Var), a été confronté, lundi 19 août, au secrétaire fédéral du Parti républicain (PR), Yves Paoli. Lors de cette audition, qui s'est déroulée au palais de justice de Grasse, M. Mouillot a réaffirmé que le *« pot-de-vin »* de 3 millions de francs réclamé aux dirigeants du casino Carlton devait relancer la campagne locale de son mouvement en vue des élections législatives de 1998 (*Le Monde* des 21-22 juillet).

Yves Paoli, qui est également adjoint aux finances de Cannes, a déclaré tout ignorer d'un tel projet. A sa sortie du palais de justice, le secrétaire fédéral du PR a précisé qu'il n'existait *« aucune structure permettant d'accueillir cette somme d'argent »* et que, s'il avait eu connaissance de sa provenance, *« il aurait instantanément démissionné »*. Selon lui, *« seul Michel Mouillot, président départemental du PR, détient la réponse : il a toujours eu de grands projets et de grandes idées. Il reste qu'il était seul en mesure de les réaliser »*.

DÉPÊCHES

■ **NAUFRAGE : le corps de la neuvième et dernière victime disparue lors du chavirement du bateau de pêche** *L'Essor*, le 11 août dernier, a été repêché, lundi 19 août, près du port de La Cotinière (Charente-Maritime). Il s'agirait du corps d'une fillette de quatre ans. Deux autres victimes du naufrage sont toujours hospitalisées. Les enquêtes judiciaire, administrative et technique se poursuivent pour déterminer les causes du drame.

■ **HOLD-UP : un véhicule, utilisé dans leur fuite par les membres** du commando qui avaient dérobé deux sacs de devises dans les soutes d'un Airbus à Perpignan, mardi 13 août (*Le Monde* du 15 août), a été retrouvé, dimanche 18 août, sur le parking d'un supermarché de Perpignan (Pyrénées-Orientales). A l'intérieur de la fourgonnette Renault de couleur blanche, les enquêteurs ont retrouvé une plaque immatriculée en Haute-Garonne. Les malfaiteurs n'ont toujours pas été identifiés.

DISPARITIONS

■ **PIERRE AILLERET**, ancien directeur général adjoint d'EDF, est décédé, lundi 19 août, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Il avait été l'un des fondateurs de l'entreprise publique. Il était le père de François Ailleret, actuel directeur général d'EDF. Né le 10 mars 1900, Pierre Ailleret était ancien élève de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole des ponts et chaussées et de l'Ecole supérieure de l'électricité. Après avoir commencé en 1924 au Service central des forces hydrauliques et des distributions d'énergie électrique, il deviendra en 1930 directeur de l'Union pour l'industrie et l'électricité. En 1946, il est nommé directeur des études et de recherche d'EDF, tout juste nationalisée, avant de devenir directeur général adjoint, en 1958 et jusqu'en 1967. Prévoyant le doublement de la consommation de l'électricité tous les dix ans, il participa à l'unification des réseaux intérieurs, puis à l'installation du parc nucléaire français. Pierre Ailleret était commandeur de la Légion d'honneur et lauréat de l'Académie des sciences.

■ **SIR NEVILL MOTT**, physicien britannique, Prix Nobel de physique en 1977, est mort, jeudi 8 août, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Né le 30 septembre 1905 à Leeds, il a dirigé le réputé Cavendish Laboratory de Cambridge entre 1954 et 1971 et avait été fait chevalier par la reine Elizabeth II, en 1962. Le prix Nobel de physique, qu'il a partagé avec les Américains Philip Anderson et John Van Vleck, est venu couronner ses travaux sur les matériaux semi-conducteurs qui ont conduit à la fabrication des transistors. Sir Nevill Mott a étudié les caractéristiques de certains matériaux amorphes en démontrant qu'ils apportent une solution économique pour améliorer les performances des ordinateurs en augmentant la capacité de leur mémoire et pour fabriquer des cellules photovoltaïques. Dans les années 80, il a travaillé sur les supraconducteurs. Auteur de nombreux ouvrages scientifiques et d'essais (*Les scientifiques peuvent-ils avoir la foi ?*, 1991), il a publié son dernier livre en 1995.

■ **VIKTOR AMBARTSOUMIAN**, astrophysicien arménien qui avait dirigé l'Académie des sciences d'Arménie de 1946 à 1993, est mort, lundi 12 août, à Biourakan, localité située au nord d'Erevan, où il avait créé, en 1946, un important observatoire. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans. Ses travaux sur l'astrophysique théorique et stellaire lui avaient valu une grande notoriété et de très nombreuses distinctions.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Victor, Thibaut, Pauline,

ont la joie d'annoncer la venue de leur cousin,

HUGO

le 6 août 1996,

chez M. et Mme QUINCEY.
Brunoy (91)

– Bienvenue à

JULIEN.

Toutes nos félicitations à **Karine** et **Benoît**

Affectueusement à vous trois.

Suzanne et Jean

Décès

– Mme Pierre Ailleret,
née Denise Nodé-Langlois,
son épouse,

Monique et Alphonse (†) Dupront,
François et Chantal Ailleret,
Jean-Claude (†) et Geneviève Ailleret,
Nicole et Jean-Paul Renoux,
Bernard et Christiane Ailleret,
Edith et Gwenhaël Jan,
ses enfants,

Ses trente et un petits-enfants,
Ses sept arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 19 août 1996, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, à Marlotte (Seine-et-Marne), de

Pierre AILLERET,
ingénieur général honoraire
des Ponts-et-Chaussées,
commandeur de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le 21 août, en l'église de Bourron-Marlotte.

Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

– Electricité de France,
Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Et l'ensemble de l'équipe dirigeante,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre AILLERET,
ingénieur général honoraire
des Ponts-et-Chaussées,
premier directeur des Etudes
et Recherches en 1946, et ancien directeur
général adjoint d'Electricité de France,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à Bourron-Marlotte (77), le 19 août 1996, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le 21 août, en l'église de Bourron-Marlotte.

Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.
(Lire ci-contre.)

– La famille Aynès a le chagrin de vous annoncer le départ de

Paul AYNÈS,
architecte DPLG.

– Mme Yolande Chauvin,
son épouse,
Jean et Fabienne, Claude et Alexandra,
ses enfants,
Théo et Lucas,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul CHAUVIN,

survenu à Bourges, le 10 août 1996, à l'âge de soixante-quatorze ans.

– Mme Aurélie Blumenfeld,
son épouse,
Arlette et Félix Mosbacher,
Denise Blumenfeld,
ses enfants,
Joëlle et Paolo Lollo-Franenberg,
Philippe, Claire, Alain Mosbacher,
Florence Arié,
ses petits-enfants,
Daniel et Mikhaël Lollo-Franenberg,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Goldhammer et Lenz,
ont la très grande tristesse de faire part du décès du

docteur Félix (Fischel) BLUMENFELD,
aussi appelé **FLEURY**
comme médecin-chef du bataillon
de Chartreuse, dans la Résistance,

survenu le 19 août 1996.

Que sa mémoire nous soit une bénédiction.

L'inhumation aura lieu mercredi 21 août, au cimetière Montparnasse. On se réunira à 10 h 15, à l'entrée principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille tient particulièrement à remercier le personnel de la maison Jeanne-Garnier et de la résidence Aurélie-Jousset.

93, av. Emile-Zola,
75015 Paris.

– Mme Boulle Lâm Ngoc Binh,
Pierre, Marianne, Mary,
Anne, Eve et Luce, Olivier,
Alise, Iris et Juliette,
Philippe, Mathieu et Lucie,
Toute la famille,
Et tous leurs proches,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Jacques BOULLE
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
docteur ès-lettres,
maître de conférences à l'université
Denis-Diderot-Paris-VII

survenu brutalement au Bois-Plage-en-Ré, le 17 août 1996, dans sa soixante-sixième année.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

22, avenue Jean-de-la-Fontaine,
91120 Palaiseau.

– Lucienne Gilardi,
née Avit,
son épouse,
Mireille et Serge Tymen,
sa fille et son gendre,
Morgane Tymen,
sa petite-fille,
Edmond Gilardi,
son frère,
Paul et Berthe Avit,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GILARDI,
ancien élève de l'Ecole nationale
d'administration,
ancien administrateur civil
au ministère des Finances,
ancien président
des Pompes Funèbres Réunies,
ancien directeur à la banque Rothschild,
puis à l'Européenne de Banque
et à Rothschild et Cie Banque,
ancien administrateur des Sociétés
Paris-Orléans, SGIM
et Pompes Funèbres Générales,

survenu le 18 août 1996, à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 août 1996, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-des-Otages, 81, rue Haxo, à Paris (20e).

Selon sa volonté, ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Gérard Clavairoly et le docteur Domitille Penet,
ses parents,
Adeline et Suzanne,
ses sœurs,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, à l'âge de seize mois, de

Thomas CLAVAIROLY,

le 17 août 1996, à Lyon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

20, rue Calliet,
69001 Lyon.

– Le 18 août 1996, à l'âge de soixante-treize ans,

Mme Emile DEFFONTAINES,
née **Germaine DUCATTEAU,**

a rejoint dans la tendresse de Dieu son époux, décédé le 6 septembre 1989, et sa belle-fille Jeanne, décédée le 15 octobre 1992.

La messe de funérailles sera célébrée le mercredi 21 août, à 15 heures, en l'église Saint-Michel de Bosc-Hyons.

De la part de
Ses enfants et petits-enfants,
Xavier et Claire Deffontaines-Lafitte,
Matthieu, Ghislain, Clotilde,
Michel et Germaine Guillou-Deffontaines,
Mathilde, Catherine, Jean-Baptiste,
Thérèse-Marie Deffontaines,
Geneviève Deffontaines,
Pierre Deffontaines-Verdo,
Michel, Albert, Cécile.

8, route des Andelys,
76220 Bosc-Hyons.

– M. et Mme Gérard Ferrant,
M. et Mme Guy Ferrant,
M. et Mme Jean-Charles Ferrant,
M. et Mme Bruno Ferrant,
ses enfants,
Mme Georgette Benard,
sa sœur,
M. et Mme Gaston Ferrant,
ses cousins,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
La famille Clermont,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles FERRANT,
Sénateur honoraire de Seine-Maritime,
conseiller général honoraire
de Seine-Maritime,
maire honoraire de Neufchâtel-en-Bray,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,
officier du Mérite agricole,
médaille d'honneur régionale,
départementale et communale,

survenu le 17 août 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Neufchâtel-en-Bray, le mercredi 21 août 1996, à 14 h 30.

Vos témoignages de sympathie seront reçus sur un livre d'amitié.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Ferrant
26, place Notre-Dame,
76270 Neufchâtel-en-Bray.

– Mme Ginette Gordon,
son épouse,
Arlette Gordon,
Richard et Catherine Gordon,
ses enfants,
Audrey et Julia Gordon,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Simon GORDON,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille des évadés,
Croix de guerre 1939-1945,
Croix de la valeur militaire,

survenu le 16 août 1996, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu ce jour, au cimetière de Bagneux-parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Paule Jungelson,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Eugène JUNGELSON,
Ingénieur général des Ponts-et-Chaussées
e.r.,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre du Mérite,
médaille militaire avec Palme,
combattant volontaire de la Résistance,

survenu le 17 août 1996, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques civiles auront lieu le jeudi 22 août 1996, à 12 h 10, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Georges-de-Porto-Riche,
75014 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Gisèle KUHN,
pianiste concertiste,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,
médaille de vermeil de la Ville de Paris,
professeur honoraire à la Schola
Cantorum,

veuve de

M. Jacques BAUMANN,

survenu le 14 août 1996.

Les obsèques auront lieu le mercredi 21 août 1996.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) à 11 heures.

De la part de
MM. Alexandre et Alcibiade Kollatos,
ses petits-enfants,
Mme Janine Foray,
sa sœur,
M. et Mme Marc-Robert Kuhn,
et leurs fils,
Ses neveu, nièce et petits-neveux.

Mme Foray
77120 Chailly-en-Brie.

– Mme Jean-Paul Neu,
née Annie Alexandre,
son épouse,
Jean-Michel, Cécile (†),
Daniel,
ses enfants,
Isabelle Champagne,
François-Xavier Gerard,
son gendre,
Thibault, Clément, Alexis et Aude Gerard,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Paul NEU,
maire adjoint d'Enghien,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
Croix de guerre 1939-1945,

survenu le 17 août 1996, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Une cérémonie aura lieu le jeudi 22 août à la mairie d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) à 15 heures.

La bénédiction et l'inhumation auront lieu au cimetière Nord.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Besançon.

Mme Paul-Claude Racamier,
son épouse,
M. Philippe Racamier,
M. Jean Racamier,
ses fils,
M. et Mme Henry Racamier,
M. et Mme Jean P. Racamier,
ses frères et belles-sœurs,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Metetal et alliées,
Mme Marcelle Le Gourrierec,
ses enfants et petits-enfants,
M. Alain Le Gourrierec,
Les médecins, toute l'équipe et les patients de la Velotte,
Les membres du bureau de l'association EN.FA.SA.,
Ses amis et collègues,
Le séminaire de Monteguidi (Italie),

ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Paul-Claude RACAMIER,
ancien directeur de l'Institut
de psychanalyse de Paris,
fondateur et médecin directeur
de l'hôpital de jour de la Velotte,
à Besançon,
membre fondateur et président du Collège
de psychanalyse groupale et familiale,
co-fondateur de l'association de santé
mentale du XIIIe arrondissement de Paris,
membre de la Société psychanalytique de
Paris et de l'Association psychanalytique
internationale,
ancien médecin
des hôpitaux psychiatriques,
professeur invité
à l'université de Lausanne,
chargé d'enseignement aux facultés
de médecine de Paris et de Besançon,

survenu le 18 août 1996, dans sa soixante-treizième année.

Le défunt repose à la Maison funéraire P.F.G., 13, rue de Vesoul, à Besançon.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 21 août à 14 h 30, au temple du Saint-Esprit, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation vers 17 heures au cimetière de Pont-de-Roide dans le caveau de famille.

Les condoléances seront reçues sur registres.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Gérard Rauzy,
Et sa famille,
vous prient de partager leur peine,

Claire RAUZY

étant décédée le 18 août 1996.

L'incinération aura lieu le mercredi 21 août à 9 h 30, au crématorium du cimetière Saint-Pierre à Marseille.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 16 août 1996 dans sa quarante et unième année, de

Me Jean-Jacques SIMON,
notaire
à Boulogne-Billancourt.

De la part de M. et Mme Joseph Simon,
ses parents,
Ses frères et sœur,
Toute sa famille,
De Marie-Françoise Ribo et François Breton,
Ainsi que tous ses amis.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce mardi 20 août, dans l'intimité familiale en l'église de Mespaul (Finistère). Sa famille et ses amis adressent tous leurs remerciements au professeur J.-L. André, chef de service à l'hôpital du Val-de-Grâce, ainsi qu'à toute son équipe.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue Robert-de-Flers,
75015 Paris.

– Pierre Brèthes,
son fils,

Jean-Louis Ménard,
Sylvie Ménard-Trie,
ses neveux,

et tous ceux qui l'aimaient,

ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Françoise SMITH-BRETHES.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Maurice Waynbaum,
née Angèle Rousso,
son épouse,
Mme Marcel Zouckermann,
sa sœur, et M. Roger Piévache,
Mme Anne-Catherine Ardoin,
sa nièce,
M. et Mme Luc Ardoin,
M. et Mme Olivier Ardoin,
M. et Mme Laurent Ardoin
et leurs filles,
Ses petits-neveux,
M. et Mme Ehoud Matarrasso,
et leurs enfants,
M. Paul Bayer,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice WAYNBAUM,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

le 16 août 1996 à l'hôpital Ambroise-Paré.

La cérémonie d'incinération aura lieu le mercredi 21 août à 14 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise (accès place Gambetta).

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, square Mignot,
75116 Paris.

– Saint-James.

Mme Françoise Hamel,
sa compagne,
Les familles Zimine et Hamel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel ZIMINE,

Un office sera célébré en l'église de Saint-James, sa paroisse, le jeudi 22 août 1996, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires de décès

– Il y a quinze ans, le 21 août 1981,

Aristide FREREAU,

quittait les siens, au terme d'une vie pleine de générosité.

Sa famille et ses amis associent à son souvenir

Yvonne FREREAU,

son épouse, décédée le 30 juin 1994.

Louis BERGERET,

leur petit-fils, décédé le 29 juillet 1995, à l'âge de seize ans.

– Il y a cinq ans, le 21 août 1991, s'est éteinte la lumière que portait en lui

Jean-Bernard SAINT.

Elle éclaire toujours ses proches et ses amis.

– Il y a quatre ans, le 21 août 1992, disparaissait

Raymond LE VOT.

Tous ceux qui l'ont aimé pensent toujours à lui.

« O ! Sois légère pour ton enfant
Terre sacrée de Bretagne
Et toi, vent de la mer bretonne
Berce-le, nuit et jour. »

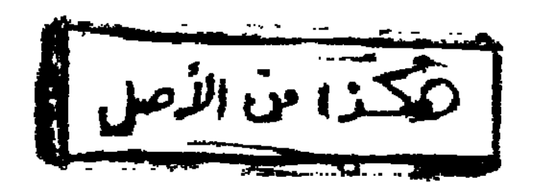
Remerciements

– Mme Martine Lamour
et ses filles,
Elisa et Amélie,
très touchées par les nombreux témoignages de sympathie, d'amitié et d'affection reçus lors du décès de

Yvon LAMOUR,

leur mari et père, remercient de tout cœur tous ceux qui se sont associés à leur peine.

CARNET DU MONDE
Téléphone :
42-17-29-94 42-17-29-96 42-17-38-42
Télécopieur : 42-17-21-36



RÉCIT

La ville de pierre

LE PIÉTON DES BALKANS

Mer Adriatique
Gjirokastër
Corfou
50 km

Un périple au cœur de l'Europe

Demain : la bénédiction de l'higoumène

Durrës (Albanie)... mai 1995.

AVANT même que sonnent quatre heures et demie au réveille-matin de nos hôtes, les appels des muezzins, le chant des coqs et les grattements insistants du chien à la porte nous tirent de notre sommeil. Toujours pas d'eau au robinet. Un broc me permet de me raser sur l'évier tandis que Klavdij, mon compagnon photographe, se lave dans la cour, suivant en cela les recommandations de son oncle slovène : « Mon enfant, si tu ne te laves pas les pieds tous les jours, tu auras l'air d'un Bosniaque. » (C'était au temps où les peuples de Yougoslavie se disaient frères.)

Le bus démarre à cinq heures et demie pile. Il a déjà beaucoup servi sur les autoroutes italiennes et manque de suspension. Le chauffeur semble un homme d'expérience. Son acolyte inspire des réserves : un gaillard à longue chevelure, pantalon et chemise noirs, ceinture cloutée et chaîne argentée autour du cou dont pend une grosse croix orthodoxe. Le premier aime la musique turque et grecque. Le chevelu, le hard rock.

Les passagers sont silencieux. Trois paysannes en noir voyagent seules. Un jeune couple en jeans n'en finit pas de feuilleter ses passeports neufs avec émerveillement, comme un trésor de légende. Un Tzigane tient dans ses bras un bébé langé, d'un air farouche, bien décidé à ne pas le lâcher de tout le voyage. Sa femme est blonde, nuque verticale, visage mince, yeux bleus : authentique descendante des Illyriens qui, chaque Albanais vous le répétera, ont précédé *tous* les autres peuples dans les Balkans.

De Durrës à Fieri, la route étroite file vers le sud à travers la plaine côtière, soeur jumelle de celle qui s'étend en face, en Italie. La plaine italienne est un modèle d'exploitation moderne fondée sur des traditions ancestrales, semée de curieux édifices archaïques minuscules en pierre sèche que l'on appelle les *trulli*, préfigurant étrangement les blockhaus albanais qui, au nombre de 330 000, polluent le pays de leurs dômes bétonnés comme des OVNI à demi enfoncés dans la terre. En Italie, les cultures en plein air, vignes, artichauts, sont irriguées sillon par sillon par des réseaux de tuyaux et alternent avec les serres : de temps à autre, des salines, une usine moderne en activité, des villes aux immeubles repeints de neuf.

L'Albanie a visé la même prospérité. Les serres et les usines sont là. Plus massives, construites en matériaux et selon des normes qui, pour nous, relèvent déjà de l'écomusée, conçues pour durer éternellement, comme le communisme : serres vitrées aux lourdes structures métalliques, usines géantes aux imposantes cheminées. Tout cela est en ruine. Pour les usines, passe encore, le spectacle n'est pas différent en Lorraine, et le socialisme, ici comme ailleurs dans les anciennes démocraties populaires, n'a pas su encaisser le choc de la dernière révolution industrielle. Mais les serres ? Vitres brisées, montants tordus et rouillés, tuyaux arrachés... Ce n'est pas, comme chez nous, un patronat soucieux de rentabilité qui a abandonné ses installations devenues obsolètes. Ce sont les travailleurs eux-mêmes qui, dans la crise de folie collective de l'hiver 1992, ont cassé l'outil de travail comme le firent, au XIXe siècle, les sous-prolétaires français ou anglais à bout de désespoir en détruisant les machines dont ils étaient les esclaves.

Les seuls espaces cultivés sont donc composés de lopins de terre découpés dans les champs des coopératives dissoutes. Beaucoup de monde s'y active, avec des ânes, des petits chevaux et bien peu de tracteurs. Des fermes d'Etat restent les baraques habitées, derrière un portique qui a dû porter des slogans triomphaux. Des moignons de troncs décapités rappellent qu'elles étaient entourées d'arbres.

Ces cultures sont plus nombreuses qu'à mon passage précédent. Quelques pompes à essence neuves : l'an dernier, les rares qui existaient étaient des squelettes rouillés encagés dans de hautes grilles. Neufs aussi, les minarets de béton qui semblent tous avoir été préfabriqués dans le même moule et expédiés en tronçons depuis le pays donateur (Turquie ou Emirats ?).

Dans les bourgades, les maisons carrées traditionnelles sur lesquelles grimpent des vignes sont mêlées aux immeubles rectangulaires en briques nues grossièrement ajustées, entourés d'espaces jonchés de détritus. A l'orée, un marché animé, groupe compact de milliers de gens, ânes et voitures à la périphérie.

A Fieri, le bus oblique vers l'intérieur. Dans les plis des contreforts montagneux apparaissent les puits de pétrole comme des épouvantails noirs : le liquide bitumineux ruisselle sur les prés, forme des mares épaisses et luisantes, s'amasse au fond des vallées dans des étangs, et les vaches paissent dans les intervalles souillés.

Puis la route se rétrécit encore pour attaquer la vraie montagne. Les pentes sont couvertes jusqu'aux crêtes de terrasses abandonnées, autres travaux pharaoniques avec la prolifération des blockhaus, justifiant le slogan d'Enver Hoxha : « *La pioche dans une main, le fusil dans l'autre.* » Les visiteurs de l'époque ont décrit la jeunesse enthousiaste qui partait à l'assaut des montagnes pour les transformer en un grand jardin. S'ils l'ont vu, ce doit être vrai. Mais ce qui est vrai aussi, c'est que, des 400 000 personnes internées à un moment ou à un autre sous le régime communiste, une grande part ont été affectées à ces travaux hautement régénérateurs et que des milliers en sont mortes.

Nous avons le temps d'apercevoir des sommets neigeux derrière lesquels se dessinent les cimes du mont Grammos qui marquent la frontière entre l'Albanie, la Grèce et la Macédoine. Puis une pluie mêlée de neige nous enveloppe. Le mont Grammos... C'est sur l'autre versant que les partisans communistes grecs, sacrifiés par Staline, rejetés par Tito, livrèrent, en 1949, leurs dernières batailles. Dans leurs rangs s'étaient engagés massivement ceux que l'on appelle en Grèce les Slavo-Macédoniens, hellénisés de force depuis 1913. Pour eux, communisme ou pas, ce qu'ils défendaient, c'était l'idée qu'ils ne seraient plus une minorité, c'est à dire des étrangers sur leur propre terre. Les troupes gouvernementales grecques menèrent la guerre totale. 500 000 paysans furent déplacés et « regroupés ». Grâce aux conseillers américains, le napalm, expérimenté massivement pour la première fois, fit merveille.

Après huit heures de route, voici enfin Gjirokastër, entourée de vent, d'eau et de brouillard, telle qu'elle apparaît au premières lignes de la *Chronique de la ville de pierre* d'Ismail Kadaré : « *C'était une ville étrange qui, tel un être préhistorique, paraissait avoir surgi brusquement dans la vallée par une nuit d'hiver pour escalader péniblement le flanc de la montagne. Tout dans cette ville était ancien et de pierre...* »

Le bus nous laisse au bas de la ville. Nous gravissons l'avenue, puis des ruelles caillouteuses. Il est midi, les cloches d'une église sonnent, des collégiennes chahutent. Nous marchons dans la foule ordinaire et nous ne passons pas inaperçus : des trottoirs nous viennent des sifflements et des appels. Dignité albanaise : personne ne vous importune de près ; si quelqu'un a quelque chose à vous proposer – et c'est fou le nombre de gens qui ont quelque chose à vous proposer – il vous hèle sans bouger de sa place. Un bref appel, un ample geste, une invite à vous déplacer, *vous*, à venir le rejoindre sur le trottoir d'en face : le bras se tend, index pointé, puis s'incurve en revenant vers la poitrine – c'est si impératif qu'on a du mal à ne pas obtempérer.

Un monsieur – costume et cravate – m'adresse la parole dans un français volubile. Il est journaliste à la radio de Gjirokastër. Nous cherchons un logement ? Rien de plus facile. Nous pouvons loger chez l'habitant. Par exemple – « Je dis bien : par exemple » – chez lui, dans la chambre de sa fille... « L'hôtel est cher, et puis il est plein de réfugiés. » Des réfugiés ? Des expulsés de Grèce.

La pluie a cessé, les toits de schiste ont pris une teinte plus claire, avec de douces luisances argentées : « Argyrokastro », en grec « château d'argent ». Le blanc des murs barrés de boiseries sombres et craquelées s'impose, comme porteur d'un rayonnement intérieur, sous le ciel plombé. La lumière caresse les ifs et les pins qui jaillissent entre les murs.

La citadelle s'avance comme un éperon au-dessus de la mer des toits, et derrière, à flanc de montagne, d'autres demeures massives s'étagent encore. Là-haut tout est désert. Nous secouons les grilles, et des gardiens apparaissent un à un.

Du côté où les murailles surplombent la ville, une plate-forme circulaire vide : est-ce l'emplacement du canon légendaire, le canon royal de Zog Ier – dont l'enfant, dans le roman de Kadaré, pensait qu'il défendrait la ville contre tous ses ennemis ? Non : là s'est dressée la statue d'Enver Hoxha. Les gardiens rigolent, bonasses : « Dictateur ! Dictateur ! » Et Kadaré ? « Ah, lui ! Grand écrivain ! » Le canon n'a pas défendu la ville. Elle a été occupée par les Italiens en 1939, envahie par les Grecs lors de leur offensive victorieuse de 1941 – leur commandant s'appelait-il vraiment Katzantzakis, ou est-ce une licence romanesque de Kadaré ? –, puis réoccupée par les Italiens, suivis des Allemands, bombardée par les Anglais et libérée par les partisans...

Quant à Enver Hoxha, nous cherchons sa maison, suivis un moment, entre les tas d'ordures, de gamins agressifs – mais il se trouve vite un adulte pour rappeler aux enfants le respect que l'on doit aux étrangers. Oserons-nous prononcer le nom du dictateur honni ? Nous osons. Les vieilles gens sourient : « Ah ! la maison d'Enver ? » Dans une ruelle calme, une belle bâtisse patricienne. Est-ce bien elle ? Une plaque annonce le Musée ethnographique. En face, la demeure ottomane est aussi belle, avec son crépi immaculé et ses fenêtres de bois ocre en encorbellement, soutenues par des poutres ouvragées. Une femme âgée nous invite à visiter. Elle est en cours de restauration, rendue à ses anciens propriétaires qui se préparent à rentrer au pays. Le plancher des grandes pièces a la teinte chaude de l'or terni, de longs divans garnissent les murs, des coffres semblent garder des trésors. La femme en ouvre un et en tire une grande photo d'Enver Hoxha, un bouquet de fleurs dans les bras. Elle ne fait aucune difficulté pour se faire photographier à côté. Un soupir : « Quand même, il était beau ! »

« *C'est un bel homme, il est très cultivé* », dit de lui Molotov, la première fois qu'il vint à Moscou. « *Un petit-bourgeois trop enclin au nationalisme...* », répondit Staline qui avait, comme Bismarck, une piètre idée des Albanais : « *Des gens arriérés et primitifs* ». C'est peut-être pour cela qu'il fit du petit-bourgeois très cultivé – qui avait tout de même conduit la résistance communiste contre les nazis – l'homme de Moscou à Tirana.

Portrait, en 1973, par l'auteur de *L'Albanie*, collection « Petite Planète » : « *Il mène une vie calme et régulière. C'est un bon père de famille... Lectures, réunions du comité central et peu d'apparitions en public...* » Cet homme modeste avait quand même sa statue géante dans toutes les villes. Sur l'étoile rouge dont toutes les routes étaient balisées, on pouvait lire : « *Enver Hoxha. 1908 – Immortel.* »

« *Les Albanais*, disait-il, *préféreront rester sans pain plutôt que de trahir le marxisme-léninisme.* »

Notre ami journaliste a travaillé quinze ans à la radio. Il en a été chassé l'année précédente et vient tout juste d'être réintégré. Il gagne 250 francs par mois, tous n'ont pas cette chance ; cela lui permet d'avoir du pain et de se passer de marxisme-léninisme. Pourquoi a-t-il été privé de son emploi ? Parce que son frère était le secrétaire du Comité du parti communiste de la ville. « Mais vous savez, c'était un tout petit poste. » (? ? ?) Et que fait son frère, aujourd'hui ? « Oh ! il s'est bien reconverti : c'est lui qui a ouvert la pompe à essence toute neuve, en bas, la seule de la ville... »

Aux fenêtres du consulat hellénique sont affichées des listes de noms qui ont tous une consonance grecque : s'agit-il des gens habilités à se réclamer de leur origine hellénique pour solliciter un visa ? Cette région est en partie orthodoxe et grécophone. Longtemps la Grèce l'a convoitée – en 1914, elle y instaura un éphémère « gouvernement de Gjirokastër » – et elle n'a jamais cessé de dénoncer l'albanisation forcée de 300 000 Hellènes orthodoxes opprimés par le communisme (chiffre couramment cité en Grèce). A quoi d'ailleurs, les Albanais ont beau jeu d'opposer l'hellénisation forcée de leurs frères d'Épire, les Tchams – ceux du moins qui n'ont pas été massacrés en 1945 par l'armée du général Napoléon Zervas ou fait partie des dizaines de milliers qui ont fui en Albanie la guerre civile.

Renversement de situation. Aujourd'hui la Grèce se barricade contre un déferlement d'individus qui s'imaginaient qu'une croix orthodoxe sur la poitrine et un nom hellène sur la carte d'identité suffisaient pour franchir la frontière et être accueillis en frères.

L'an dernier, en passant avec une amie journaliste française le poste-frontière de Kakavia tout proche, nous avons ressenti quelque chose de ce qu'éprouva Dante aux portes de l'enfer : la superbe route grecque (exportation et marché neuf obligent) était subitement barrée par un énorme portail cadenassé que surveillait une tour de contrôle genre mirador, et, de l'autre côté, des grappes humaines se cramponnaient aux barreaux. De temps en temps, un policier tournait la clef, laissait passer un camion et refoulait les piétons agglutinés. Dans son article, mon amie décrivit ce portail comme le symbole de la paranoïa d'un dictateur qui a, pendant près d'un demi-siècle, tenu tout un peuple en geôle. Pourtant le portail était neuf, et le geôlier était grec. Avec, pour mission, de faire barrage, au nom de l'Union européenne, à une marée d'indésirables qui, le dictateur disparu, prennent trop à la lettre le mot « liberté ».

François Maspero
Photo : Klavdij Sluban



Gjirokastër.
« C'était une ville étrange qui, tel un être préhistorique, paraissait avoir surgi brusquement dans la vallée par une nuit d'hiver pour escalader péniblement le flanc de la montagne. Tout dans cette ville était ancien et de pierre... »

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

La gauche et la « misère du monde »

LA gauche est en train de se retrouver sur une question à laquelle, pendant plus de dix ans, elle n'a répondu que par des faux-fuyants : l'immigration. Le conflit opposant gouvernement et Africains sans papiers marque un tournant politique décisif. Les deux appels signés les 19 et 20 août par les partis de gauche et les syndicats restent certes pleins de prudence : ils ne font qu'appeler le président de la République à intervenir auprès du gouvernement pour que des négociations soient rouvertes. Mais le symbole est là : pour la première fois depuis 1981, l'ensemble des forces « progressistes » se retrouvent en un domaine où la passion et la division étaient jusqu'alors la règle. Partis d'opposition et syndicats estiment désormais ensemble que les lois dites Pasqua doivent être réécrites, et que la négociation doit l'emporter sur une pratique administrative d'abord répressive.

Revendiquant un *« devoir d'inventaire »* sur les deux septennats de François Mitterrand, Lionel Jospin s'était bien gardé jusqu'à présent de le mener à bien en matière d'immigration. Lors de son face-à-face avec Jacques Chirac, entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1995, le premier secrétaire du Parti socialiste s'était refusé à envisager une abrogation des lois Pasqua. Le silence du PS, auquel ont répondu certains dérapages du PCF, démontrait que la gauche n'assumait pas en ce domaine le bilan d'une gestion erratique.

Une phrase résume à elle seule toutes les ambiguïtés des socialistes sur cette question. *« La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde »*, déclarait Michel Rocard en 1990. Sous l'apparente banalité de la formule était alors officiellement proclamé, au nom du réalisme gestionnaire, l'abandon d'ambitions universalistes. En creux, apparaissait une France du repli, de la crainte de l'autre et de la défiance. L'écho donné aujourd'hui encore par la droite à la déclaration de Michel Rocard montre combien s'est progressivement construit un consensus non avoué.

Le PS paraît donc sur le point de sortir d'une période de glaciation due à sa gestion passée. En 1982, 130 000 étrangers clandestins sont régularisés. En 1983 est créée la carte de dix ans. Cet « état de grâce » passé, les gouvernements socialistes ont multiplié les verrous : l'aide au retour, abandonnée en 1981, est rétablie en 1983 ; les procédures de regroupement familial sont durcies en 1984. Si la loi Pasqua de 1986 est abrogée en 1989, remplacée par la loi Joxe, qui rétablit le contrôle judiciaire sur les reconduites à la frontière, Mme Cresson envisage de recourir aux charters, tandis que Philippe Marchand souhaite créer des *« zones de transit »* dans les aéroports. Quant au droit de vote des étrangers aux élections locales, il n'a cessé d'être agité comme un chiffon rouge.

Un débat nécessaire visant à définir une politique d'immigration échappera-t-il aujourd'hui aux fureurs politiques ? Il revient à la gauche de l'engager sereinement. Les associations de solidarité et le collège des médiateurs ont, depuis cinq mois progressé dans cette réflexion, en définissant les contours d'un dispositif permettant de concilier maîtrise de l'immigration et droits de l'homme.

Le rêve ridicule d'Isaac Bashevis Singer *par Alain Finkielkraut*

VARSOVIE, années 20. Le jeune Isaac Bashevis Singer passe devant l'échoppe d'un boucher. Arrêté par le spectacle de la vitrine, il contemple longuement les saucisses pendues, et finit par leur adresser cette oraison silencieuse : *« Autrefois, vous avez été vivantes, vous avez souffert, et maintenant, vous êtes au-delà du mal. Il ne reste aucune trace, nulle part, des tortures qu'on vous a infligées, de vos contorsions pour y échapper. Y a-t-il une pierre tombale quelque part dans le cosmos, sur laquelle est écrit qu'une vache, nommée Kvyatule, s'est laissé traire pendant onze ans ? Puis qu'un jour, quand ses pis n'ont plus donné de lait, on l'a conduite à l'abattoir, où on a récité une bénédiction avant de lui trancher la gorge ? »* Et Singer poursuit sa rêverie : *« Cela existe-t-il d'être en quelque sorte dédommagé de ses peines ultimes ? Y avait-il un paradis pour les vaches, les poulets, les porcs qu'on massacrait, les grenouilles sur lesquelles on marchait, les poissons qu'on arrachait à la mer au bout d'un hameçon, les juifs torturés par Pietlioura ou fusillés par les bolcheviks, le million de morts de Verdun ? »* (*Le Certificat*, Denoël).

LE PROGRÈS, UNE IDÉE MORTE ?

De l'eau a coulé sous les ponts depuis ce muet discours, et tous les bovins de la terre ne peuvent aujourd'hui qu'envier le sort de Kvyatule, la vieille vache polonaise à laquelle Singer offrait, par les mots, un substitut d'enterrement. Car cette vache, qui n'était pas tout à fait un matériau, mais encore un animal, avait un nom ; elle avait vécu à l'air libre sa vie de ruminant, jusqu'à l'âge canonique de onze ans ; l'encéphalopathie spongiforme lui avait été épargnée ; un rituel avait accompagné sa mort. Envisagées dans la perspective de leur exploitation maximale, et comme frappées d'inexistence dès leur venue au jour, les bêtes anonymes du cheptel contemporain dépassent rarement vingt et un mois : c'est même pour accélérer leur développement et pour qu'elles soient mangeables plus tôt qu'il a été jugé bon de renforcer par des farines carnées leur alimentation. Une hormone, découverte par de grands laboratoires et déjà utilisée aux Etats-Unis comme en Europe de l'Est, risque, par surcroît, de démultiplier leur productivité laitière, et d'en réduire ainsi considérablement le nombre.

Au temps où Singer rêvait, on pouvait encore légitimement affirmer que la cruauté envers la pauvre Kvyatule était le prix à payer pour le progrès, c'est-à-dire pour l'amélioration continue du sort des hommes. Dans le cadre d'une telle éthique de la sollicitude, on était même fondé à souhaiter l'élimination de ce qu'il y avait encore d'archaïque dans le pragmatisme paysan. Essor de la raison instrumentale, domination de la nature, mais prix du donné : toute cette moderne volonté de puissance recevait sa justification du zèle admirable à soulager les maux de l'espèce humaine.

Aujourd'hui, on n'arrête pas le progrès, on ne le maîtrise même plus, on en gère les conséquences, et on les gère si mal que ce développement effréné menace à la fois la nature et le monde humain. Si, en effet, les campagnes disparaissent sous les coups d'une technique toujours plus performante et d'une soumission toujours plus grande aux principes économiques de rentabilité, la « banlieurisation » tuera aussi inexorablement les villes. La rationalité qui nous gouverne se révèle de moins en moins raisonnable, et le processus, en s'emballant, semble s'être émancipé pour de bon du projet qui lui donnait sens. On continue d'aller de l'avant mais sans autre but que cette course à perdre haleine.

> La rationalité qui nous gouverne se révèle de moins en moins raisonnable. On continue d'aller de l'avant, mais sans autre but que cette course à perdre haleine

D'où le décalage dramatique entre le discours politique courant, soucieux, à droite comme à gauche, d'acclimater les peuples aux contraintes du mouvement, et la tâche politique qui incombe à nos générations : non plus refaire le monde, mais, comme le disait magnifiquement Camus dans son discours de Suède, *« empêcher que le monde ne se défasse »*.

Cependant, et malgré l'urgence, la protestation métaphysique de Singer n'a guère plus de chance d'être entendue dans *« le monde mondial »* de notre fin de millénaire que dans la Varsovie de 1920. Rien n'est plus étranger à la sensibilité actuelle que cette communauté de destin rêveusement tissée entre la vache oubliée dans la viande, la grenouille écrasée par un pneu distrait et les victimes des pogromes ou les morts de Verdun. Depuis lors, un immense massacre industriel a pris la relève des exactions sauvages ou des brutalités artisanales commises par des tortionnaires brouillons. Et les auteurs de ce crime sans précédent aimaient la nature et les bêtes.

Certes, ils exaltaient le rugissement des grands fauves se jetant sur leurs proies plutôt que les paisibles herbivores au regard innocent, mais, comme on sait, Heidegger critiquait le monde de la technique, or Heidegger a adhéré au parti nazi, donc la mise en cause du technicisme a, *nolens volens*, partie liée avec l'horreur absolue. Bref, la mémoire veille, et, forte de ce syllogisme implacable, elle refuse catégoriquement de prendre au sérieux la songeuse tristesse de Singer. Requinqué par les tragédies du siècle, l'humanisme vole ainsi au secours de la commune inhumanité, et le progressisme survit, inaltérable, à la mort du progrès.

***Alain Finkielkraut** est philosophe.*

DEMAIN
le point de vue de Daniel Bensaïd

La télévision numérique à l'heure des alliances

COMBIEN les téléspectateurs de chaque pays sont-ils prêts à payer pour un paysage de cent à cinq cents services de télévision (programmes, messageries, télé-achat, télévision à la demande, serveurs, etc.) ? La question obsède depuis plusieurs années les plus importants groupes de communication *du monde. En théorie*, les techniques de « compression » de l'image numérique animée (télévision et cinéma) rendent possible la multiplication des canaux de télévision. Quand ces ouvertures technologiques se transformeront-elles en marché ? Bien malin qui peut le dire. En attendant, les groupes de communication d'Europe, d'Asie et d'Amérique nouent des alliances, plus ou moins bien ficelées, pour se placer sur ces nouveaux marchés sans investissements ruineux.

La compression numérique permet en principe de faire chuter les coûts. Au lieu de payer 25 millions de francs par an pour diffuser par satellite une chaîne en analogique, il est désormais possible de diffuser huit à dix chaînes par canal, pour le même prix, en numérique comprimé. Malgré cette baisse des coûts, les investissements dans les matériels de compression et de diffusion numériques restent élevés, les programmes récents et exclusifs valent de l'or, et la conquête des abonnés nécessite de puissants investissements commerciaux. Ces milliards, il vaut mieux les dépenser à plusieurs.

DES FILMS ET DU SPORT

Pour assurer la distribution, il est nécessaire de bâtir un réseau, car l'important est d'atteindre la plus large audience en télévision gratuite, c'est-à-dire financée par la publicité, ou d'accroître le nombre de ses abonnés payants. Mais il ne suffit pas d'être le maître de canaux satellitaires ou câblés, voire d'un réseau hertzien. Encore faut-il avoir des programmes et des services à faire circuler. Toute la télévision payante est bâtie autour d'un postulat : les films récents et les événements sportifs sont le mieux à même d'attirer les abonnés.

Le groupe allemand Kirch, qui était déjà le premier et unique fournisseur de films américains aux télévisions allemandes, vient ainsi de signer un contrat de plus de 4 milliards de francs avec le studio américain MCA-Universal pour créer deux chaînes de fictions, qui seront diffusées sur son bouquet numérique Digitales Fernsehen 1 (DF1). La diffusion des Coupes du monde de football de 2002 et 2006 a été achetée en exclusivité par Kirch pour 2,8 milliards de francs suisses (12 milliards de francs environ). Kirch a aussi investi dans des accords de droits et de coproduction avec Viacom (Paramount) et Columbia Tristar. Un accord similaire a été passé avec Warner.

En France, Canal Plus a acquis un avantage décisif dans le domaine sportif en se proposant de diffuser, en exclusivité et en paiement à la séance, des matches du championnat de France de football, des grands prix de formule 1 et toutes les courses de chevaux qui sont supports d'enjeux du *PMU. Canal Plus dispose* également d'un important catalogue de films français et américains depuis le rachat d'UGC-Droits audiovisuels.

En Allemagne, l'activisme de Kirch a obligé la chaîne commerciale privée hertzienne RTL, filiale de la CLT, à réagir. Elle a payé 7,8 milliards de francs les droits de diffusion d'environ deux cents films produits par MCA. RTL va également coproduire vingt-cinq séries télévisées avec MCA. Dans cette période de création de nouvelles chaînes, les principaux acteurs nouent et dénouent leurs alliances. Ainsi le groupe allemand Bertelsmann, qui s'était engagé dans un partenariat avec Canal Plus, a préféré, dès que l'occasion lui en a été donnée, fusionner ses activités « entertainment » avec la CLT, seul groupe réellement européen spécialisé dans la télévision hertzienne financée par la publicité.

La fusion Bertelsmann-CLT a marginalisé Canal Plus en Allemagne. La chaîne cryptée française est désormais en quête de partenaires. En France, la CLT et Bertelsmann sont associés à TF 1, France Télévision, Lyonnaise et M 6 dans la société Télévision par satellite.

CARTES ALLEMANDES

Autre candidat, le groupe Leo Kirch, auparavant spécialisé dans la gestion des droits, entend devenir un diffuseur de premier plan en Allemagne. Les alliances passées avec le groupe Berlusconi en Italie et avec le groupe sud-africain Richemont le placent en bonne position. Il est également associé à News Corp., que dirige Rupert Murdoch. Celui-ci cherchait depuis longtemps à prendre pied en Europe continentale. Canal Plus et Bertelsmann lui avaient fait miroiter une prise de participation dans la chaîne cryptée Première. Quand Bertelsmann a fusionné brusquement avec la CLT, Rupert Murdoch a compris que les projets numériques du groupe allemand passaient au second plan. Il a alors dénoncé son accord avec Bertelsmann-Canal Plus, passant avec armes et bagages du côté de chez Kirch.

Kirch et Bertelsmann ont désormais toutes les cartes en main pour bâtir à leur manière l'Europe audiovisuelle de demain. Ce sont eux qui décideront de la place que les groupes américains vont occuper en Europe.

Yves Mamou

Les trois défis du président

Suite de la première page

La hausse de la fiscalité décidée en 1995 et la baisse de la dépense publique qui marquera – nous le souhaitons – l'année 1996 contribuent l'une et l'autre à la lutte contre les déficits. On peut regretter que la première l'ait emporté sur la seconde, mais l'essentiel est de constater aujourd'hui qu'elles contribuent également à un ralentissement de la croissance à court terme.

Cette contraction de la dépense publique, absolument nécessaire, ne produira pas d'effets bénéfiques immédiats. Tout le monde reconnaît que cette politique est impérieuse : elle est appliquée aujourd'hui avec une remarquable concordance – et beaucoup de volonté – en Allemagne, en Italie, en Espagne et en France. Dans un premier temps, elle ne favorise pas la lutte contre le chômage. Elle n'y contribuera qu'à moyen terme à condition d'être accompagnée d'autres mesures réformant nos grands systèmes sociaux.

Particulièrement attachés à l'objectif d'une monnaie unique pour les Européens, nous devrions refuser toute hypothèse qui sacraliserait les critères de Maastricht et – en les sacralisant – aboutirait à repousser au-delà de 1999 les échéances qu'il a fixées. Reconnaissons que cette question est posée autant aux Allemands qu'à nous-mêmes. Compte tenu de la rigueur traditionnelle de leur politique monétaire, c'est auprès d'eux qu'il faudra plaider la cause suivante : soit respecter ce calendrier, soit l'anticiper. Nous n'avons pas devant nous une troisième hypothèse.

En effet, reporter au-delà de 1999 l'avènement de la monnaie unique, c'est en réalité y renoncer. C'est laisser se déchaîner sur nos monnaies les orages des marchés et c'est faire perdre aux yeux du monde toute crédibilité à notre volonté politique d'unifier le continent européen.

Si nos deux gouvernements ne peuvent reporter cette échéance sans mettre en cause l'objectif lui-même, du moins leur reste-t-il, affrontés l'un et l'autre au même calendrier politique, la possibilité de l'anticiper. Il s'agirait de conserver les critères de Maastricht comme des objectifs traduisant une volonté économique à moyen terme et d'anticiper la date de 1999 pour réaliser la monnaie unique.

Cette décision est essentiellement politique. Il s'agit de replacer le traité de Maastricht dans sa véritable interprétation : la monnaie unique est un objectif ; les critères pour y parvenir ne sont que des moyens. Ils relèvent de la bonne gestion à moyen terme de nos économies. Je suis convaincu qu'avant l'été 1997 nous aurons ce rendez-vous de la vérité.

Le deuxième enjeu est sans aucun doute moins impérieux aux yeux de nos compatriotes. Il me semble néanmoins capital pour sortir notre pays de cette asphyxie de la décision qui parfois le menace. Il s'agit, à travers une relecture de nos institutions et de notre pratique politique, de lutter contre la trop grande concentration des pouvoirs.

Une pratique consternante du cumul des mandats, une décentralisation inachevée, une confusion des fonctions partisanes et des fonctions gouvernementales, une indépendance insuffisante de la justice, nos concitoyennes écartées de la vie publique, un Parlement qui voit ses fonctions de contrôle et de proposition réduites, tout cela contribue à l'atmosphère lourde que connaît aujourd'hui notre vie politique. S'y ajoutent les conséquences d'une évolution vers un régime présidentiel qui n'entraîne pas, en même temps, ses deux corollaires indispensables : un Parlement fort, une décentralisation authentique. Nous pourrions ajouter : la nécessaire réduction, déjà votée, du mandat présidentiel.

COHÉRENCE ET AMBITION

L'évolution, freinée par la cohabitation, qui consiste à faire du gouvernement le cabinet du président de la République peut avoir un sens positif à une condition majeure : elle doit s'accompagner d'un renforcement important du rôle du Parlement ainsi que d'une relance forte de la décentralisation. Elle suppose en outre une grande intransigeance quant à l'indépendance de la justice. La vérité et la force d'un régime présidentiel, c'est d'abord et avant tout la réalité d'une forte et constante séparation des pouvoirs.

C'est là le chantier d'une démocratie moderne qui pourrait reprendre certains des thèmes de la campagne présidentielle : la diffusion des pouvoirs, tant économiques que politiques, est une exigence des sociétés d'aujourd'hui ; elle est le gage de leur efficacité sociale ; elle rend au chef de l'Etat la plénitude de ses grandes fonctions régaliennes. Dans les faits, la modernisation de nos pratiques politiques devrait correspondre aujourd'hui à ce que fut la modernisation de notre vie économique au cours des deux décennies précédentes. Ne pas la faire, c'est ajouter, pour les Français, la lassitude au découragement.

Le troisième enjeu du président de la République est de nature politique. Il est au coeur même de sa fonction éminente : donner un sens à notre vie commune. On ne peut pas facilement le dissocier des deux autres tant il est vrai qu'une politique, c'est d'abord la traduction d'une vision d'ensemble du destin national : il s'agit de proposer à notre peuple le chemin d'une espérance perdue. Cela ne peut réussir qu'à deux conditions majeures : la cohérence et l'ambition.

La cohérence consiste à fixer un cap clair à l'ensemble de l'administration d'Etat, dont on hésite parfois à rappeler qu'elle est soumise aux orientations du pouvoir politique : il s'agit de sortir enfin du socialisme implicite ou explicite de la société française. C'est là le mandat que nous avons reçu à deux reprises en 1993 et en 1995. Et c'est à l'oublier que nous prendrions le risque de perdre les prochaines élections nationales. Choisir résolument une économie de liberté, redonner sa place à l'initiative, refuser de considérer l'assistance comme un état civil, transférer du pouvoir d'achat de l'Etat vers les Français, valoriser l'esprit d'entreprise et soutenir les plus modestes de ceux qui le pratiquent, c'est permettre à la France de gagner la rude compétition qui s'annonce. Etre libéral aujourd'hui n'est pas une mode. C'est une exigence de survie. Ma conviction pour la France, c'est qu'il s'agit d'une chance.

L'ambition enfin. Qu'un peuple comme le nôtre soit resté parmi les premières nations du monde, qu'il soit fier de sa langue et de sa culture, qu'il continue à être une grande puissance dans le domaine de la recherche, qu'il exporte ses idées et ses produits, cela est le fruit d'une profonde ambition nationale. Cette ambition, à chaque instant, peut être perdue de vue.

Or la lutte contre le déficit est une exigence. Ce n'est pas une ambition. La France, et au-delà d'elle l'Europe, doit porter une ambition faite à la fois d'identité et de fraternité : politique méditerranéenne, nouveau pacte transatlantique, rejet des intégrismes de tous ordres, exigence culturelle forte, attention renouvelée à l'écologie de la planète, à la bioéthique... Nous sommes en mesure d'être présents – et parmi les premiers – sur tous ces fronts.

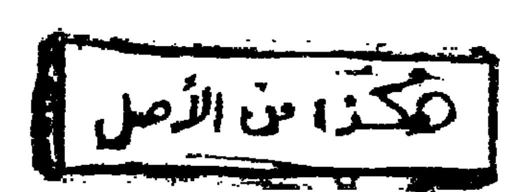
Une anticipation de la décision monétaire pour sortir l'Europe du doute, une diffusion massive des pouvoirs rendant à l'Etat son vrai rôle, un retour de la politique des idées et des convictions : voilà ce qui pourrait redonner goût à notre vie publique et couleur à notre espérance.

François Léotard



هكذا من الأصل

LE PLUS GRAND CHOIX DE BIBLIOTHÈQUES DANS TOUTES LES DIMENSIONS ET TOUS LES STYLES...



BIBLIOTHÈQUES

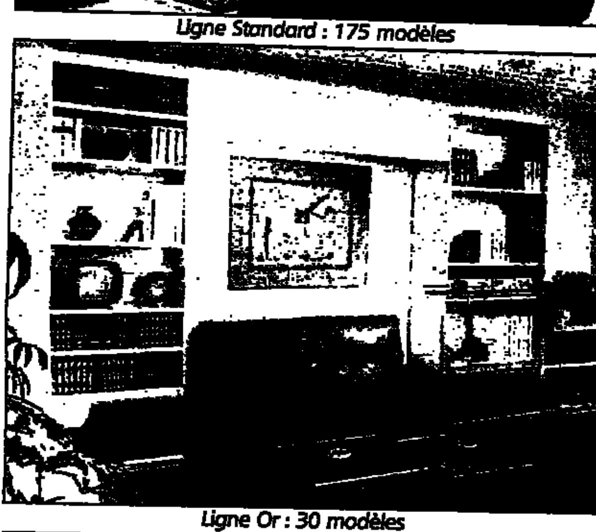
61, rue FROIDEVAUX - PARIS 14ème et dans toute la FRANCE...

VISITEZ NOS MAGASINS (liste en bas de cette page)
- Adresses complètes, plans de situations, horaires, nouveaux points de vente et demandes de catalogues par MINITEL 3615 code LMDB

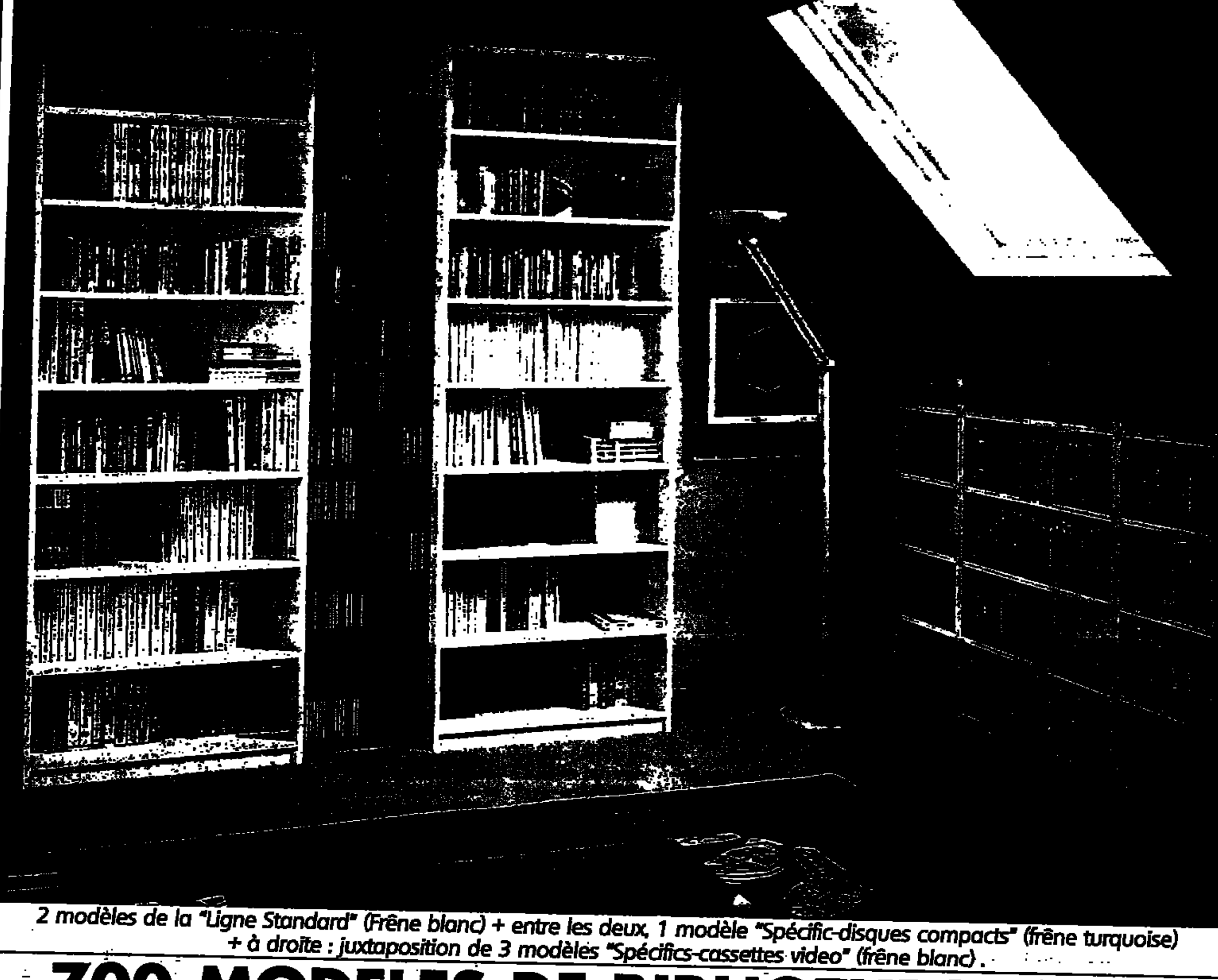


Ligne Script : 24 modèles

Ligne Standard : 175 modèles



Ligne Or : 30 modèles



2 modèles de la "Ligne Standard" (Frêne blanc) + entre les deux, 1 modèle "Spécific-disques compacts" (frêne turquoise) + à droite : juxtaposition de 3 modèles "Spécifics-cassettes video" (frêne blanc).

700 MODELES DE BIBLIOTHEQUES...
... VITRINES, BUREAUX, MEUBLES COORDONNÉS...

DU MEUBLE INDIVIDUEL AUX GRANDS ENSEMBLES

Vous pourrez toujours faire évoluer votre bibliothèque, l'agrandir, la transformer, la déplacer, au fur et à mesure de vos besoins **par simples juxtapositions et superpositions...**

Catalogue Vitrines

102 modèles contemporains exclusifs vitrines, bureaux, tables basses, sellettes, abouts de canapés.

Catalogue général

88 pages en couleurs, plus de 700 photos, schémas, illustrations. 600 modèles de bibliothèques et meubles coordonnés, 20 lignes et styles... 85 versions : coloris, teintes et essences de bois... et de nombreux accessoires... Tarifs complets joints.

NOUVELLE ÉDITION — La maison des BIBLIOTHÈQUES — 600 bibliothèques et meubles coordonnés

UNE NOUVELLE COLLECTION POUR VOS COLLECTIONS !

110 pages de documentation pour réaliser votre bibliothèque !

DEMANDEZ NOS 2 NOUVEAUX CATALOGUES DANS NOS MAGASINS OU AVEC LE BON CI-DESSOUS **ILS SONT GRATUITS !**

DANS TOUS NOS MAGASINS
PROJETS D'IMPLANTATIONS ET DEVIS GRATUITS
A PARTIR DE VOS PRINCIPALES MESURES...
• cartes acceptées • facilités de paiement • crédits personnalisés (après acceptation du dossier) • tarifs sans surprises • expéditions franco et service après-vente pour toute la france •
- REPRISE EN CAS DE NON-CONVENANCE -

▼ VISITEZ NOS MAGASINS...

PARIS : 61, RUE FROIDEVAUX - 75014 PARIS - Tél. 16 (1) 43.20.13.00.
(En Montparnasse) - Magasin ouvert le lundi de 14h à 19h30 et du mardi au samedi inclus de 10h à 19h30 sans interruption.
Métros : Gaîté - Montparnasse Bienvenüe - Edgar Quinet - RER : Denfert-Rochereau - Autobus : 28-38-48-58-68-91-92-94-95-96 - SNCF : Gare Montparnasse.

RÉGION PARISIENNE
■ **ARPAJON 91290 :** "Ambiances Plus" 13, Route Nationale 20. Tél. (1) 64.90.05.47
■ **MELUN 77000 :** 6, quai Hippolyte Rossignol. Tél. (1) 64.37.02.52.
■ **VERSAILLES 78000 :** 64-70, rue des Chantiers. Tél. (1) 39.53.66.09

MAGASINS RÉGIONAUX
■ **ANGERS 49000 :** "Espace Samo". 87, av. du Gal. Patton. Tél. 41.48.44.99
■ **ARRAS 62008 :** "SNEB". 4, rue Roger Salengro. Tél. 21.23.52.01
■ **AVIGNON CEDEX 84145 :** "Hemes". Route de Marseille. Zone Cle "la Cristole". Tél. 90.87.72.48
■ **BESANÇON 25000 :** 38, rue d'Arènes. Tél. 81.82.82.40
■ **BORDEAUX 33000 :** 10, rue Bouffard. Tél. 56.44.39.42
■ **BREST 29200 :** 23, rue de la 2e D.B. Tél. 98.80.67.03
■ **BRIVE 19100 :** "Ambiances" 30, rue Louis-Latrade. Tél. 55.74.07.32
■ **CAEN 14000 :** "Intérieurs Décors", 51-53, rue des Jacobins. Tél. 31.86.29.14
■ **CLERMONT-FERRAND 63000 :** 22, rue Georges-Clemenceau. Tél. 73.93.97.06
■ **DIJON 21000 :** 100, rue Monge. Tél. 80.45.02.45
■ **GRENOBLE 38000 :** 59, rue Saint-Laurent. Tél. 76.42.55.75
■ **LA ROCHELLE 17000 :** (Point-Standards), "Conforlax" 71, rue du Rempart St-Claude Le Bastion. Tél. 46.50.57.77
■ **LILLE 59800 :** 88, rue Esquermoise. Tél. 20.55.69.39
■ **LIMOGES 87000** 3, rue Jules Guesde. Tél. 55.32.88.55
■ **LYON 69001 :** 9, rue de la République. (Métro Hôtel-de-Ville/Louis Pradel). Tél. 78.28.38.51
■ **MARSEILLE 13006 :** 109, rue Paradis. (métro Estrangin) Tél. 91.37.60.54
■ **MONTPELLIER 34000 :** 8, rue Sérane. (près gare) Tél. 67.58.19.32
■ **MULHOUSE 68100 :** 7, rue de l'Ile Napoléon Tél. 89 44 04 44
■ **NANCY 54000 :** 8, rue Saint-Michel. Tél. 83.32.84.84
■ **NANTES 44000 :** 2bis, rue du Château. Tél. 40.47.74.38
■ **NICE 06000 :** 2, rue Offenbach. Tél. 93.88.84.55
■ **ORLEANS 45000 :** "Décor & Lumière" 37, rue de la République. Tél. 38.53.53.84.
■ **PAU 64320 : IDRON**, Route de Tarbes, RN 117. Tél. 59.84.54.36
■ **PERPIGNAN 66000 :** 17, cours Lazare-Escarguel. Tél. 68.35.61.54.
■ **POITIERS 86000 :** 42, rue du Moulin-à-Vent. Tél. 49.41.68.46
■ **QUIMPER 29000 :** "Idées Maison". 17, av. de la Libération. Tél. 98.90.63.33
■ **REIMS 51100 :** "Atmosphère", 1, rue St-Just. Tél. 26.47.57.44
■ **RENNES 35000 :** 59, bd de la Tour d'Auvergne. Tél. 99.30.56.07
■ **ROUEN 76000 :** 43, rue des Charrettes. Tél. 35.71.96.22
■ **STRASBOURG 67000 :** 11, rue des Bouchers. Tél. 88.36.73.78
■ **TOULON 83000 :** 61, cours Lafayette. Tél. 94.93.55.98
■ **TOULOUSE 31000 :** 1, rue des Trois Renards, (près place St-Sernin) Tél. 61.22.92.40
■ **TOURS 37000 :** 5, rue Henri Barbusse. (près des Halles) Tél. 47.38.63.66.
■ **VALENCE 26000 :** (Point-Standards) "La Bouquinerie" - Place de la Pierre (près Cathédrale). Tél. 75.43.75.71.

Magasins régionaux ouverts du mardi au samedi inclus.

COUPON A RETOURNER à :
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES 75680 PARIS CEDEX 14

Veuillez m'envoyer gratuitement et sans aucun engagement, votre catalogue général et votre nouveau "catalogue vitrines" contenant tous les détails (hauteurs, largeurs, profondeurs, matériaux, teintes, contenances) sur tous vos modèles avec les tarifs complets et la liste de vos magasins. MO91

Nom ____________

Prénom ____________

Adresse ____________

____

Ville ____________

____

Code Postal ⌴⌴⌴⌴⌴ Téléphone ____________

Profession ____________

DEMANDES DE CATALOGUES 24H/24 PAR :

TELEPHONE (RÉPONDEUR ENREGISTREUR) (1) 43 20 73 33 — MINITEL (2,23F LA MINUTE) 3615 LMDB

STRATÉGIE Les industriels de l'aéronautique civile, Boeing et Airbus en tête, bénéficient depuis le début de l'année d'un fort redémarrage du marché. Le consortium européen Airbus a enregistré 189 commandes d'avions en sept mois, soit près du double de l'ensemble de l'année précédente. L'américain Boeing peut, quant à lui, se prévaloir de 301 appareils commandés fin juillet. ● SURPRIS par l'ampleur du retournement, les constructeurs s'apprêtent à modifier leur stratégie de production, alors que leurs plans de productivité n'étaient pas encore arrivés à leur terme. ● BOEING, qui a déjà réalisé les 8 000 embauches nettes prévues dans son budget annuel, rehausse ses perspectives d'emploi. Le groupe américain fait de l'augmentation des cadences sa priorité. ● AEROSPATIALE s'apprête à réaffecter, par transfert, des effectifs supplémentaires aux chaînes d'assemblage.

La brutale reprise du marché de l'aéronautique perturbe les constructeurs

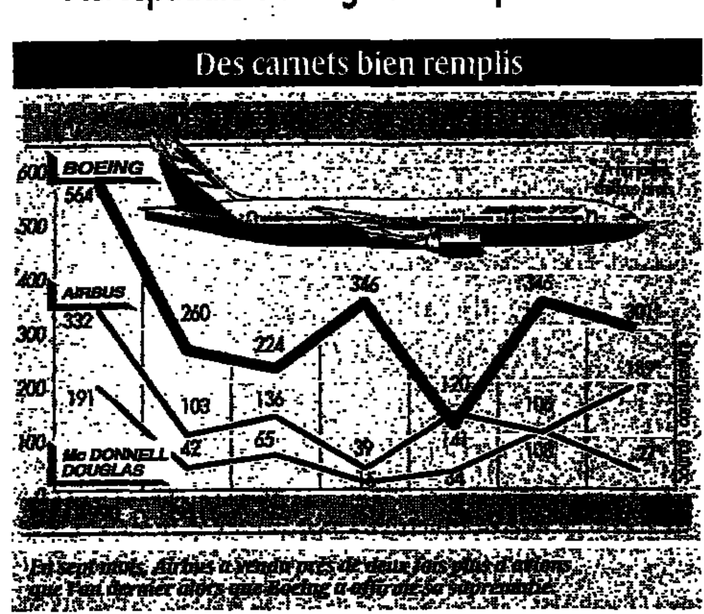
Boeing, qui révise à la hausse ses prévisions d'embauche sur l'année, fait de l'augmentation des cadences sa nouvelle priorité. Aerospatiale envisage un redéploiement de ses effectifs au profit des chaînes d'assemblage

LES INDUSTRIELS de l'aéronautique civile, Boeing et Airbus en tête, n'en croient pas leurs carnets de commandes. A la fin juillet, le consortium européen Airbus avait pulvérisé ses ventes de l'année précédente : 189 avions commandés en sept mois contre 106 appareils sur l'ensemble de 1995, année noire pour le groupe, alors relégué au *troisième rang mondial derrière* Boeing et McDonnell Douglas.

Le géant américain Boeing, qui avait réalisé en 1995 un retour spectaculaire en engrangeant 346 commandes, peut, quant à lui, se prévaloir de 301 appareils à la fin du mois de juillet. Et, de l'avis des analystes, ce n'est qu'un début : ceux-ci promettent aux clients des constructeurs aéronautiques, les compagnies aériennes, des lendemains radieux, avec un trafic aérien en hausse de 5 % en moyenne par an, soit un triplement du marché en vingt ans.

En outre, la mise en place progressive de la réglementation anti-bruit va obliger les compagnies à mettre en conformité ou à remplacer une partie de la flotte existante. De nouveau bénéficiaires, après la grave crise du début des années 90, les transporteurs aériens se bousculent pour passer des commandes fermes aux constructeurs. Mercredi 14 août, c'était au tour de United Airlines de réserver 27 appareils auprès de Boeing pour un montant de 2,5 milliards de dollars (12,5 milliards de francs).

McDonnell Douglas fait exception. Avec 27 appareils commandés sur les sept premiers mois, le constructeur de Long Beach (Californie) est, pour le moment, le laissé-pour-compte de la reprise. Ce qui relance les spéculations sur la survie de la branche aéronautique civile du deuxième américain (*Le Monde* daté 12-13 mai).



En sept mois, Airbus a vendu près de deux fois plus d'avions que l'an dernier alors que Boeing a affirmé sa suprématie.

AUGMENTER LES CADENCES

Paradoxalement, le brusque redressement de l'activité, anticipé depuis plusieurs mois par les analystes, inquiète les industriels, Boeing en tête. Le géant de Seattle va devoir augmenter rapidement ses cadences de production, les appareils commandés cette année devant être livrés d'ici dix à seize mois. Boeing devra sortir chaque mois de ses usines 34 avions en 1998 et 46 en 1999 (soit 552 avions par an), contre 19 actuellement.

L'américain dispose d'un outil industriel suffisant pour plus que doubler sa capacité : en 1992, Boeing avait livré 446 appareils, contre 206 l'an dernier. Mais ses effectifs ont été ramenés de 165 000 en 1989 à 105 000 à fin 1995. Prenant les devants, Boeing avait annoncé, en avril, la création de 8 000 emplois nets d'ici à la fin de l'année. Un porte-parole du groupe indique au *Monde* que cet objectif est d'ores et déjà atteint et que *« les embauches sur l'année excéderont les prévisions initiales »*.

« Notre nouvelle priorité est de produire davantage d'avions pour répondre aux besoins de nos clients », explique-t-il. En conséquence, plusieurs chaînes des *usines d'Everett, dans l'Etat de* Washington, ne se sont pas arrêtées cet été. Tout en soulignant *« qu'il n'y a pas de politique systématique de fermeture en août »*, le groupe reconnaît que les lignes de production des Boeing-747 et 767 et des ailes des 777 tournent à plein régime. Le *Wall Street Journal* du 25 juillet avait divulgué une note interne du groupe qui révélait que le programme de production du Boeing-777, le dernier appareil long-courrier de la famille, accusait un retard de 25 %. *« Nos clients sont parfaitement au courant, et le retard devrait être résorbé dans le courant de la troisième semaine d'août »*, précise le groupe.

Ce nouvel impératif risque de faire passer au second plan les efforts demandés aux salariés de Boeing, engagé dans un vaste plan de réduction des coûts et de réorganisation des chaînes de production. *« Pour le moment, nous n'avons parcouru que 25 % du chemin, en termes de réduction du niveau des stocks, de contrôle des coûts et de diminution des temps de production »*, avait confié en avril au *Monde* Phil Condit, le nouveau président-directeur général de Boeing (*Le Monde* du 30 avril). Mais, dès à présent, *« les avions pris en commande en 1996 ont été proposés aux clients à des prix calculés à partir des futurs cycles de production en 1997 et 1998 »*, ajoutait-il. L'explosion de la demande lui permettra-t-elle de mener à bien son plan ?

Boeing est optimiste : *« La reprise du marché va nous permettre mécaniquement d'amortir nos coûts fixes plus facilement. »* Le bond de *15 % de ses derniers* résultats trimestriels est venu l'illustrer. Mais qu'en sera-t-il dans dix-huit mois, lorsqu'il faudra livrer des avions commandés à prix discount ?

Aerospatiale, pourtant confrontée à un quasi-triplement de ses ventes au premier semestre, se veut plus sereine, et ses usines ont respecté la trêve estivale. Le groupe français, partenaire à hauteur de 37,9 % du consortium Airbus, admet pourtant que son plan de production à moyen terme, qui prévoit actuellement une augmentation de ses cadences de 50 % entre 1996 et 1997 (environ 185 avions produits, contre 125 cette année), pourrait être très prochainement revu à la hausse.

Aerospatiale – qui n'a pas réduit ses effectifs aussi drastiquement que son concurrent américain – dispose de davantage de souplesse et de réserve de main-d'œuvre, au besoin en procédant à des redéploiements au profit des chaînes d'assemblage. Mais le groupe indique que le redémarrage du marché ne le dispense pas de la mise en œuvre du dernier plan de restructuration : les effectifs doivent être ramenés de 38 600 fin 1995 à 34 000 fin 1997, sur la base de départs volontaires et aidés.

« La guerre des prix sévit toujours, et les efforts de productivité doivent se poursuivre », affirme-t-on au siège du groupe. La société reconnaît toutefois qu'*« à côté des objectifs de productivité et de qualité, il faut désormais en ajouter un troisième : la quantité d'avions produits »*.

Christophe Jakubyszyn

Méfaits et bienfaits de la concurrence

La concurrence empêche désormais les industriels de se réjouir trop vite d'une reprise de l'activité, si forte soit-elle. Dans une étude récente, publiée par la revue britannique *Economic Policy*, les chercheurs Damien Neven et Paul Seabright affirment que l'entrée d'Airbus sur le marché, il y a vingt-cinq ans, a fait perdre 2 milliards de dollars par an à Boeing et les deux tiers de ses bénéfices à McDonnell Douglas. Pour les compagnies aériennes, l'effet est symétriquement inverse : l'étude constate qu'un monopole de Boeing conduirait à une hausse du prix des avions de 15 %.

Curieusement, les chercheurs, pourtant acquis au libéralisme, soulignent que *« l'arrivée d'Airbus a eu un effet globalement négatif sur le bien-être mondial »*, arguant du fait que *« les moindres perspectives de profit ont découragé certains investissements de Boeing pour améliorer les performances des avions »*. Les chercheurs admettent toutefois que l'économie européenne a *« largement bénéficié »* des performances d'Airbus. Une autre manière d'expliquer que ce qui est bon pour Boeing est bon pour les Etats-Unis.

Le faux départ de la nouvelle pellicule photo APS ne décourage pas les industriels

TROIS MOIS après le lancement de l'APS, bien malin qui comprend la signification de ce sigle anglophone. Seuls les spécialistes ou les amateurs éclairés savent qu'il s'épelle *« Advanced photo system »* et qu'il désigne un nouveau type de film photographique (*Le Monde* du 31 janvier). Avec lui, il devient en principe impossible de rater ses photos.

La pellicule est remplacée par une cassette, qui se charge et se rembobine automatiquement : plus de risque de photos voilées ou rayées. Une piste magnétique placée sur le film enregistre les erreurs d'exposition et autres informations sur la prise de vue, à l'attention du laboratoire de développement. L'utilisateur a le choix entre trois formats de tirage, standard, 16/9 ou panoramique. Lancé en grandes pompes, le 22 avril, par les fabricants de films Kodak et Fuji et les concepteurs d'appareils Canon, Minolta et Nikon – car le nouveau système impose de renouveler son appareil photo –, l'APS était censé révolutionner le monde de la photographie. Mais avec une sévère pénurie d'appareils disponibles sur le marché français, la révolution a pris du retard.

« La date de lancement au niveau mondial a été arrêtée il y a trois ans. Mais le jour J, l'ensemble des usines n'a pas pu répondre à la demande », explique Jean-Luc Champier, directeur des ventes aux laboratoires chez Kodak. La demande existait bel et bien dès le lancement, assure Daniel Schmit, président du directoire de Phox. La chaîne de distribution, qui a vendu près de 3 000 appareils entre avril et mai, constate *« un très bon accueil »*. Chez Fuji également, *« on aurait pu vendre plus si on avait eu plus de stocks »*, souligne Jérôme Noris, au service marketing grand public.

Certains services annoncés n'ont pas été au rendez-vous, comme les informations sur support magnétique ou le marquage de données au dos de la photo. *« On n'est pas loin de la publicité mensongère »*, va même jusqu'à estimer un spécialiste du secteur. Dans les premiers temps, il fallait attendre jusqu'à une semaine pour obtenir ses travaux photo. La cassette, censée indiquer par un pictogramme si le film était exposé ou non, donnait parfois des informations erronées.

CAMPAGNE PUBLICITAIRE

Le lancement en fanfare a tourné au faux départ. Les fabricants attendent maintenant la grande échéance de la rentrée, le Salon mondial de l'image Photokina à Cologne, du 18 au 23 septembre, pour reprendre leurs campagnes publicitaires. C'est traditionnellement au moment des fêtes de Noël que se font les meilleurs chiffres d'affaires de l'année.

L'APS n'est pourtant pas qu'un *« coup »* publicitaire avorté. Les fabricants n'ont aucun doute sur le succès à long terme de la formule auprès de leur clientèle privilégiée, *« les femmes de trente-cinq ans avec deux enfants »*. Les femmes sont les premières à fixer les souvenirs de famille sur pellicule. C'est à elles que s'adressent ces tout petits appareils qui se glissent dans la poche.

Les fabricants estiment que l'APS devrait atteindre 3 à 5 % du marché des compacts l'an prochain. Fuji espère en vendre deux millions dans le monde au cours des douze premiers mois.

DÉVELOPPEMENT LENT

Pour autant, le développement du marché sera très lent. Le prix fait réfléchir. Les films sont en moyenne 15 % plus chers que le 24 × 36, mais ils fournissent un nombre de vues plus important (15, 25 ou 40). Le prix des boîtiers, lui, grimpe de 40 %. Le renouvellement du parc des 24 × 36, qui représente 20 millions d'appareils en France, prendra une dizaine d'années. Pour accélérer le mouvement, Fuji va produire une gamme complète d'appareils jetables APS, en parallèle avec leur version *24 × 36*. Une opération lucrative lorsqu'on sait que les jetables représentent 20 % de la consommation mondiale de films.

L'APS jette surtout un pont entre l'« argentique » (la bonne vieille pellicule photo traditionnelle) et le numérique. Sa piste magnétique permet de visionner les photos sur un écran de télévision, ou de les scanner sur ordinateur. Mais au vu du faible taux d'équipement informatique des Français, les pellicules traditionnelles ont encore de beaux jours devant elles. En jouant sur les deux tableaux, l'APS assure l'avenir de l'industrie photographique.

Pascale Caussat

Engouement au Japon

L'APS a démarré très fort au Japon. Le nouveau système a conquis 30 % de taux de pénétration sur le marché des boîtiers. Cet engouement ne doit rien au hasard : les fabricants nippons ont placé 140 000 appareils sur le marché au Japon, contre seulement 105 000 sur toute l'Europe. La France, entre le 22 avril et le 30 mai, en a reçu moins de 40 000.

En outre, au Japon, les travaux photos sont réalisés à 80 % par les « minilabs », les mini-laboratoires qui traitent les photos en une heure. Ceux-ci ont été mis au défi d'investir très vite dans un matériel nouveau. En France, en revanche, les « minilabs » représentent le tiers du marché face aux laboratoires centraux. Leur réaction est plus lente, mais devra aussi compter avec le numérique.

Singapore Telecom s'apprête à abandonner son monopole

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Pour réussir la privatisation de Singapore Telecom, le gouvernement de Singapour a décidé de séduire l'actionnariat populaire. Chaque Singapourien pourra acquérir 500 actions de l'opérateur de téléphone pour un prix de 2,5 dollars singapouriens (9 francs), quelque 30 % en dessous des cours, a annoncé, le 18 août, le premier ministre. Les actionnaires individuels qui conserveront leurs titres se verront distribuer des actions gratuites tous les deux ans, au cours des six premières années.

Le gouvernement a aussi prévu de dédommager la société à hauteur de 1,5 milliard de dollars singapouriens à la fin de l'exercice en cours (clos le 30 mars 1997), Singapour Telecom ayant accepté de renoncer à son monopole le 1er avril de l'an 2000 et non sept années plus tard comme prévu à l'origine.

Sin Telecom verra entamer une partie de son monopole avec l'entrée d'un consortium de Singapouriens et de Hongkongais sur le marché, jugé lucratif, de la téléphonie mobile. Ces décisions s'inscrivent dans le cadre des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) visant à ouvrir à la concurrence le secteur des télécommunications dans la majorité des pays. Les mesures de libéralisation devraient être adoptées en février 1997 et appliquées dès janvier 1998.

PRISES DE PARTICIPATIONS

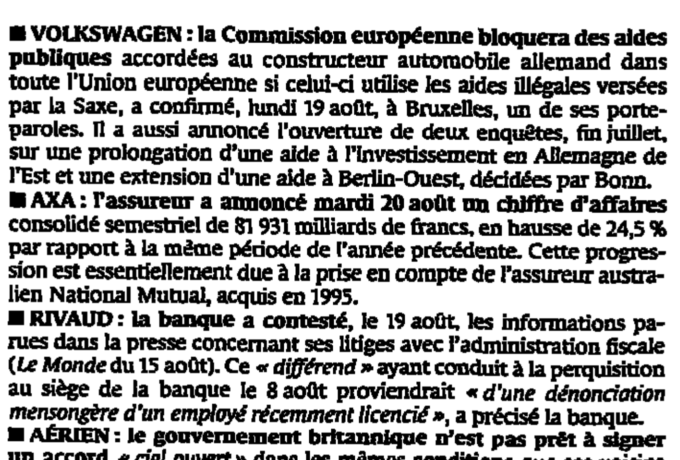
La compagnie singapourienne, qui a annoncé en juin une hausse de 12 % de son profit net à 1,5 milliard de dollars singapouriens pour un chiffre d'affaires de 2,8 milliards de dollars sur l'exercice 1995/1996 – les experts tablaient sur 13 % à 15 % –, est contrainte de poursuivre son expansion hors de son territoire, le marché singapourien étant l'un des plus développés de la planète. Sin Telecom a déjà investi 1,5 milliard de dollars dans cinquante-trois firmes mixtes de vingt et un pays. Le dernier investissement en date et le plus important, avec un montant de 653 millions de dollars, a été une prise de participation de 12,5 %, en mars, dans Belgacom, l'opérateur belge.

Cette expansion s'est traduite par un déficit de 61 millions de dollars en 1995/1996 (contre 27 millions en 1994/1995). Les principales pertes ont été enregistrées en Norvège, aux Philippines et en Grande-Bretagne. Mais la direction de Sin Telecom attend ses premiers bénéfices à l'international cette année. La firme projette d'investir plus de 2 milliards de dollars dans les cinq années chez elle comme à l'étranger, notamment en Asie où, selon les experts, 300 milliards de dollars seront investis sur cette période dans les télécommunications.

Jean-Claude Pomonti

ATT perd son numéro deux

ATT, PREMIER GROUPE AMÉRICAIN de télécommunications, a annoncé lundi 19 août la démission de son directeur général adjoint Alex Mandl, qui prend la direction d'Associated Communications, une toute nouvelle société de communications. Entré chez ATT comme directeur financier en 1991, M. Mandl, 52 ans, en était devenu numéro deux au début de l'année et faisait figure de futur président. Ce départ surprise intervient à un moment délicat pour le géant des télécommunications, qui prépare sa séparation en trois sociétés indépendantes à la fin de l'année. *« Je ne peux pas résister au défi d'être un pionnier dans une entreprise de télécommunications très significative au sein du nouvel environnement de déréglementation »*, a déclaré M. Mandl. L'actuel président d'ATT, Robert Allen, assurera son intérim.



■ **VOLKSWAGEN : la Commission européenne bloquera des aides publiques** accordées au constructeur automobile allemand dans toute l'Union européenne si celui-ci utilise les aides illégales versées par la Saxe, a confirmé, lundi 19 août, à Bruxelles, un de ses porte-paroles. Il a aussi annoncé l'ouverture de deux enquêtes, fin juillet, sur une prolongation d'une aide à l'investissement en Allemagne de l'Est et une extension d'une aide à Berlin-Ouest, décidées par Bonn.

■ **AXA : l'assureur a annoncé mardi 20 août un chiffre d'affaires** consolidé semestriel de 81 931 milliards de francs, en hausse de 24,5 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette progression est essentiellement due à la prise en compte de l'assureur australien National Mutual, acquis en 1995.

■ **RIVAUD : la banque a contesté**, le 19 août, les informations parues dans la presse concernant ses litiges avec l'administration fiscale (*Le Monde* du 15 août). Ce *« différend »* ayant conduit à la perquisition au siège de la banque le 8 août proviendrait *« d'une dénonciation mensongère d'un employé récemment licencié »*, a précisé la banque.

■ **AÉRIEN : le gouvernement britannique n'est pas prêt à signer un accord** *« ciel ouvert »* dans les mêmes conditions que ses voisins européens, notamment l'Allemagne, selon le *Financial Times* du 20 août. Un tel accord est posé comme préalable à l'agrément, par les autorités américaines, de l'alliance entre les compagnies aériennes American Airlines et British Airways.

■ **AIR FRANCE : le trafic passagers** a progressé de 19 % au deuxième trimestre par rapport à la même période de 1995, mais la recette unitaire accuse une baisse de 11 %, selon *France Aviation*, le journal interne de la compagnie, paru lundi 19 août. Pour Air Fance Europe, le trafic a progressé de 3 % et la recette unitaire n'a baissé que de 2 %.

هكذا من الأصل

LE MONDE DES CADRES

AVIS DE CONCOURS

POUR L'ACCES A L'EMPLOI DE REDACTEUR TERRITORIAL

◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Guyane, 36 avenue Pasteur à CAYENNE, tél : 30.28.88 organise en application des dispositions des articles 7 et 8 du décret 85-1229 du 20 novembre 1985 relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la fonction publique territoriale.

* Deux concours interne sur épreuves et deux concours externe sur épreuves pour le recrutement de 20 rédacteurs territoriaux :

Spécialité "ADMINISTRATION GENERALE"
- *interne 9 postes*
- *externe 9 postes*

Spécialité "SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL"
- *interne 1 poste*
- *externe 1 poste*

Les épreuves d'admissibilité auront lieu les :
MERCREDI 27 & JEUDI 28 NOVEMBRE 1996
et les épreuves d'admission les 29, 30 et 31 JANVIER 1997

Les demandes de participation pourront être retirées au Centre de la Coopération Intercommunale de Guyane, 36 avenue Pasteur à CAYENNE du 02.09.1996 au 11.10.1996 et les dossiers dûment complétés devront être déposés ou retournés à la même adresse au plus tard le vendredi 18 octobre 1996.

La nature et le programme des épreuves du concours de rédacteur territorial sont définis par le décret n° 88-242 du 14 mars 1988 modifié.



Etablissement public national sous tutelle du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer (18 délégations régionales dont 6 relayées par 9 bureaux régionaux, 1400 agents, un budget équivalent à 35 milliards de francs), à deux domaines de compétences :
- la mise en oeuvre de la politique des structures agricoles (versement des aides à l'installation, à la reconversion et à la modernisation des exploitations) et l'intervention dans le domaine du développement et de l'aménagement local,
- la prestation de service (rémunération des stagiaires de la formation professionnelle, gestion des contrats emplois-solidarité) pour le compte de l'Etat et des régions, recherche :

DELEGUE REGIONAL (réf. 9605/DR) H F

Vous êtes chargé de l'organisation et du bon fonctionnement de votre délégation régionale, dirigez le personnel, gérez le budget de fonctionnement de la délégation et représentez le CNASEA lors de réunions ou manifestations. Vous négociez les conventions de prestation de service avec les partenaires régionaux (Etat, région, département) et suivez le cas échéant l'activité des bureaux régionaux ou des services départementaux de votre région. Vous animez le réseau des ADASEA de votre région et suivez leur activité.
Evolution possible de la fonction : directeur technique au siège du CNASEA.

CHEF DE SERVICE REGIONAL (réf. 9605/CS) H F

Sous l'autorité du délégué régional, vous assurez la direction du service chargé soit de la gestion des actions d'interventions agricoles, soit de la rémunération des stagiaires et de la mise en oeuvre des aides à l'emploi confiées au CNASEA.
Vous suivez les dépenses concernant les actions d'intervention et coordonnez, le cas échéant, l'action technique des bureaux régionaux ou des services départementaux rattachés à la délégation régionale. Vous concevez et réalisez des études statistiques et pouvez participer à des publications. Vous encadrez et évaluez votre équipe. Vous représentez le CNASEA dans les réunions externes, participez avec le délégué régional aux réunions et négociations avec les partenaires locaux.
Evolution possible de la fonction : délégué régional.

CHEF DE BUREAU REGIONAL (réf. 9605/CB) H F

Sous l'autorité du délégué régional et en coordination avec le chef de service régional, vous êtes chargé de la gestion de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle pour le compte de l'Etat ou de la région, et de la gestion des aides à l'emploi confiées au CNASEA. Vous suivez les dépenses concernant les actions d'intervention, représentez le CNASEA dans les réunions externes et participez aux réunions et négociations avec les partenaires locaux.
Vous encadrez et évaluez le personnel.
Evolution possible de la fonction : chef de service en délégation régionale, délégué régional.

Ces fonctions sont susceptibles d'être pourvues dans chacun des sites du CNASEA. Rémunération de 172 000 à 230 000 F annuels bruts selon expérience professionnelle.

Doté de capacités d'analyse et de décision et compétent en organisation, vous savez communiquer et négocier. Vous faites preuve d'une aptitude à l'animation et à l'encadrement d'équipe. Vous avez une bonne connaissance du secteur agricole et/ou du secteur de la formation professionnelle et de l'emploi, aux niveaux national et communautaire. Vous êtes impérativement titulaire d'un diplôme de 3ème cycle de l'enseignement supérieur, d'un diplôme d'ingénieur d'une école nationale supérieure ou d'une grande école de l'Etat, ou d'un titre ou diplôme homologué au niveau I.

Retrait des dossiers de candidature par écrit uniquement à : CNASEA, service du personnel, 7 rue Ernest Renan, 92136 Issy-les-Moulineaux cedex en précisant la ou les références choisies. Joindre une enveloppe 229 x 324 affranchie à 11.50 F.
Date limite des dépôt des dossiers : 15 septembre 1996 cachet de la poste faisant foi.

LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'HERAULT

organise

UN CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES DE CONSEILLER TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF pour 17 postes

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

■ Ce concours est ouvert aux membres du cadre d'emplois des assistants socio-educatifs ou aux fonctionnaires de l'Etat détachés dans ce cadre d'emplois.

■ Les candidats doivent justifier au 1er janvier de l'année du concours d'au moins six ans de services effectifs dans le cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs ou un corps d'assistants de service social et être en fonction depuis au moins deux ans dans la Fonction Publique Territoriale.

les dossiers d'inscriptions doivent être retirés : au centre de gestion ou par **Minitel : 36-15 code CDG34** *(1,01 F/mn)*

DU LUNDI 23 SEPTEMBRE 1996
AU MERCREDI 23 OCTOBRE 1996 inclus

et doivent être déposés COMPLETS à l'adresse suivante :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault
02 rue Edmond Lautard - 34184 MONTPELLIER Cedex 4

DATE LIMITE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS :
LE MERCREDI 23 OCTOBRE 1996 Minuit
(le cachet de la poste faisant foi)

Toute demande de dossier par correspondance devra être accompagnée d'une enveloppe de format A4 affranchie au tarif en vigueur supérieur à 20 grammes.

Filiale d'un important groupe pétrolier multinational, CHEVRON CHEMICAL SA (1,7 MdF de CA, 620 personnes) fabrique et commercialise des additifs pour lubrifiants et carburants et recherche un :

INGÉNIEUR PROGRAMMES D'ESSAIS LUBRIFIANTS

En étroite collaboration avec les services techniques et commerciaux, vous définissez les programmes d'évaluation de performances des lubrifiants liés à la qualification des produits clients, vous évaluez leur budget et planifiez leur réalisation dans les délais définis.

Votre rôle de coordinateur, au sein de l'équipe, vous amène à contrôler le respect des procédures et la validité technique des résultats.

Ingénieur en mécanique ou équivalent, vous avez acquis une expérience similaire de 3 à 5 ans chez un pétrolier, un motoriste, un constructeur automobile ou dans un centre d'essais.

Votre sens de la communication et vos qualités d'organisation vous permettront de vous intégrer rapidement à l'équipe et d'élargir vos compétences. Vous avez une parfaite maîtrise de l'anglais.

Poste basé à Neuilly sur Seine.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. IPEL.20.22 à notre conseil : QUIEL Ressources et Perspectives - 160 rue de Paris - 92100 BOULOGNE.

QUIEL

OPOCM — Publipanel



Société internationale, leader mondial sur le marché du conteneur-citerne,
recherche
pour son Siège basé actuellement à Saint-Quentin-en-Yvelines :

1 INGENIEUR MECANICIEN

Profil :

Jeune ingénieur avec 2 à 3 ans d'expérience, multilingue Français/Anglais impératif, maîtrise de la micro-informatique, la connaissance de la chaudronnerie serait un atout, déplacements Europe éventuels.

Missions principales :

En étroite collaboration avec le Directeur Technique, vous aurez en charge les missions suivantes :
- Gestion des plannings de fabrication et Logistique
- Audit Qualité
- Règlementation internationale
- Rédaction de cahiers des charges et appels d'offres
- Support technique aux filiales (USA, Singapour, Allemagne)

Merci d'adresser CV en anglais + Lettre de motivation en anglais + photo à :
EUROTAINER S.A. 1, Place Charles de Gaulle
78180 MONTIGNEUX-LE-BRETONNEUX
A l'attention du Service du Personnel

CNFPT

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE FORMATION

Budget : 1,3 MdF
1600 agents permanents
28 Délégations Régionales
4 écoles nationales

recrute son

Directeur des ressources humaines

Cadre d'emploi des administrateurs

Votre rôle :
- ☐ concevoir la politique de gestion des ressources humaines sur la base des choix stratégiques adoptés ;
- ☐ organiser les moyens et contrôler l'application des décisions ;
- ☐ préparer les négociations avec les partenaires sociaux et réguler les relations sociales ;
- ☐ favoriser la formation et la mobilité interne ;
- ☐ harmoniser les pratiques des délégations, des écoles et du siège par le conseil et l'assistance ;
- ☐ contrôler la cohérence de la politique salariale ;
- ☐ encadrer et coordonner les activités de la direction (36 agents) :
  - le service de la gestion des personnels (carrière, paie)
  - le service emploi-formation (plan de formation national, aide aux projets locaux, expertise statutaire, statistiques).

A même d'anticiper sur l'évolution des compétences et des postes, d'apprécier le climat social et de conduire des négociations, vous constituez une force de proposition et d'aide à la décision. Vous détenez de réelles aptitudes au management dans un esprit de concertation et de mobilisation du personnel. Vous êtes apte a gerer un budget.

Merci d'adresser candidature manuscrite + CV à M. le Président du C.N.F.P.T., 3 villa Thoréton, 75738 PARIS cedex 15.

Safarl

En raison de la période estivale, la parution des INITIATIVES est suspendue.

Elle reprendra les Lundi 2* et Mardi 3* septembre.

Dans l'intervalle, la rubrique d'offres d'emploi paraîtra chaque mardi dans le quotidien.**

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au 44.43.76.13

* daté mardi 3 et mercredi 4
** daté mercredi

■ **LA BOURSE** de Tokyo a terminé la séance du mardi 20 août en très légère hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a progressé de 0,10 % pour s'inscrire à 21 127,01 points en clôture.

■ **LE DOLLAR** était stable, mardi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,4884 mark, 107,96 yens et 5,0885 francs.

■ **WALL STREET** a légèrement progressé, lundi 19 août. Le Dow Jones a affiché, en clôture, un gain de 9,99 points (+ 0,18 %) à 5 699,44 points, à l'issue d'une séance peu active.

■ **LE PÉTROLE** a continué à progresser, lundi, sur le marché à terme de New York. Le prix du light sweet crude, échéance septembre, a gagné 60 cents, à 23,26 dollars.

■ **LA CAISSE NATIONALE** des autoroutes s'apprête à lancer un emprunt obligataire d'un montant de 1,9 milliard de francs. Son programme pour l'année 1996 s'élève à 18 milliards.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

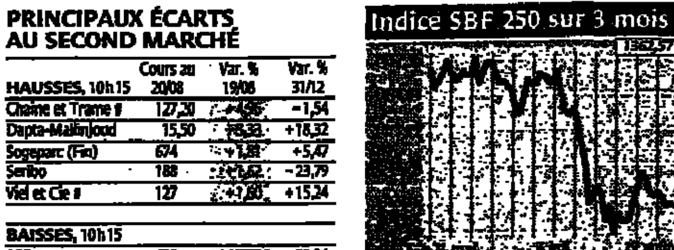
Progression à Paris

LA BOURSE DE PARIS a ouvert en hausse, mardi 20 août. Après quelques minutes d'échanges, l'indice CAC 40 gagnait 0,36 %, à 1 993,29 points. Les actions françaises profitaient de la détente des taux d'intérêt observée après l'annonce d'un ralentissement de la croissance de la masse monétaire allemande au mois de juillet. Les opérateurs espèrent que le conseil de la Bundesbank abaissera, jeudi 22 août, le taux de ses prises en pension, fixé à 3,30 % depuis le début du mois de février, et que la Banque de France imitera l'institut d'émission allemand.

La veille, la Bourse de Paris avait connu une séance positive, mais toujours très calme, au lendemain *des fêtes du 15 août. Les opéra*teurs avaient continué à fixer leur attention sur les réunions, cette semaine, des banques centrales américaine, allemande et française.

Après avoir ouvert en hausse de 0,60 %, l'indice CAC 40 s'était légèrement effrité pour terminer la séance sur une progression de 0,34 %, à 1 986,21 points.

Peu de valeurs de premier rang avaient figuré parmi les principales hausses ou baisses de la séance. LVMH avait gagné 1,66 % et Saint-Gobain 1,46 %. Parmi les titres en baisse, UFB Locabail avait cédé 4,26 %, le Crédit National 2,99 % et les AGF 1,89 %.

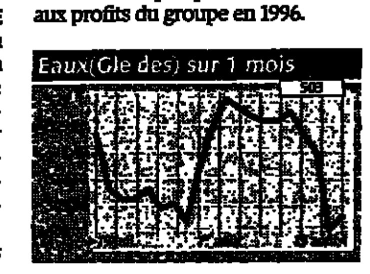




Générale des eaux, valeur du jour

APRÈS UNE FORTE BAISSE (– 3,28 %), mercredi 14 août, l'action *Générale* des eaux a terminé la séance du lundi 20 août en légère hausse (+ 0,6 %). Dans un communiqué, le groupe a démenti la rumeur selon laquelle la direction avait révisé à la baisse les prévisions de résultats et en avait averti les analystes financiers.

« Les seules prévisions de résultats valables sont celles faites par Jean-Marie Messier, le 27 juillet dernier, lors de l'assemblée générale », précise le communiqué. M. Messier avait alors confirmé les perspectives de retour aux profits du groupe en 1996.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 20/08	Var. % 19/08	Var. % 31/12
BIS	549	[illegible]	+51,23
Coflexip	205,60	[illegible]	+12,65
UFB Locabail	467	[illegible]	+16,75
Union Assur.Fdal	605	[illegible]	+3,41
Credit Lyonnais CI	123	[illegible]	–47,65
Vallourec	199	[illegible]	+14,36
BIC	724	[illegible]	+45,38
GAN	127,90	[illegible]	–28,54
Nord-Est	134,20	+1,66	+18,34
Primagaz	550	[illegible]	+41,38
BAISSES, 10h15			
Axime	648	[illegible]	+71,88
Klepierre	612	[illegible]	+6,43
Comptoir Entrep.1	10	[illegible]	+18,90
Dynaction	128,10	[illegible]	+40,76
Esso	579	[illegible]	+18,16
SEITA	211,50	[illegible]	+19,15
NRJ #	606	[illegible]	+22,67
Fives-Lille	455	[illegible]	+23,64
Zodiac ex.dt divid	1200	[illegible]	+57,06
Spir Communication	478	[illegible]	+6,45

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	20/08 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	49262	18107070,40
L'Oreal	11175	17620679
Total	45530	16584088,10
Cred.Fon.France	207365	14183049,50
LVMH Moet Vuitton	12155	13541166
B.N.P.	69517	12067571,30
Eaux (Gle des)	23606	11912650
AGF-Ass.Gen.France	84454	11498096,90
Axa	38570	11043623,50
Carrefour	3915	10400491

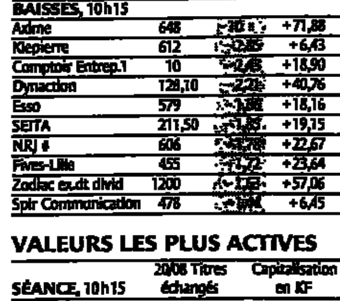


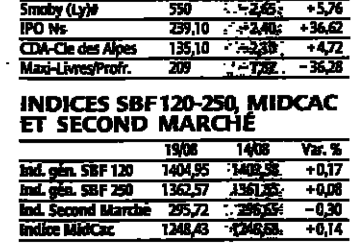
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

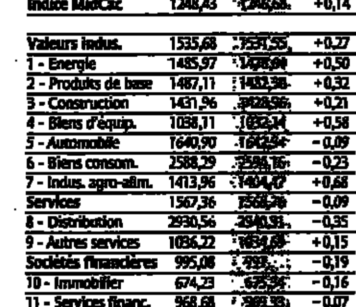
HAUSSES, 10h15	Cours au 20/08	Var. % 19/08	Var. % 31/12
Chaine et Trame #	127,20	[illegible]	–1,54
Dapta-Mallinjoud	15,50	+18,33	+18,32
Sogeparc (Fin)	674	+1,88	+5,47
Seribo	188	[illegible]	–23,79
Viel et Cie #	127	+1,60	+15,24
BAISSES, 10h15			
AFE #	450	[illegible]	+25,34
Smoby (Ly)#	550	–2,65	+5,76
IPO Ns	239,10	–2,40	+36,62
CDA-Cie des Alpes	135,10	[illegible]	+4,72
Maxi-Livres/Profr.	209	[illegible]	–36,28

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	19/08	14/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1404,95	1402,58	+0,17
Ind. gén. SBF 250	1362,57	1361,35	+0,08
Ind. Second Marche	295,72	[illegible]	–0,30
Indice MidCac	1248,43	[illegible]	+0,14
Valeurs indus.	1535,68	[illegible]	+0,27
1 - Energie	1485,97	[illegible]	+0,50
2 - Produits de base	1487,11	1482,38	+0,32
3 - Construction	1431,96	[illegible]	+0,21
4 - Biens d'équip.	1038,11	[illegible]	+0,58
5 - Automobile	1640,90	[illegible]	–0,09
6 - Biens consom.	2588,29	[illegible]	–0,23
7 - Indus. agro-alim.	1413,96	1404,47	+0,68
Services	1567,36	[illegible]	–0,09
8 - Distribution	2930,56	[illegible]	–0,35
9 - Autres services	1036,22	[illegible]	+0,15
Sociétés financières	995,08	[illegible]	–0,19
10 - Immobilier	674,23	[illegible]	–0,16
11 - Services financ.	968,68	[illegible]	–0,07
12 - Sociétés invest.	1319,15	[illegible]	–0,55







Légère hausse à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé la séance du mardi 20 août en très légère hausse. L'indice Nikkei a gagné 0,10 % pour s'inscrire en clôture à 21 127,01 points.

La veille, Wall Street avait légèrement progressé, à l'issue d'une journée peu active. L'indice Dow Jones s'était inscrit en clôture sur un gain de 9,99 points (+ 0,18 %) à 5 699,44 points, grâce à des opérations techniques.

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt à 30 ans étaient légèrement remontés pour s'établir à 6,78 % (contre 6,76 % vendredi). Les investisseurs étaient restés très prudents avant la réunion, mardi 20 août, du comité de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed).

Les analystes anticipaient un *statu quo*, les statistiques récemment publiées ayant dissipé les craintes d'une surchauffe de l'économie.

La fermeté des titres d'Exxon, Texaco et Chevron, trois des composantes de l'indice Dow Jones, avait compensé la faiblesse d'une autre valeur vedette, ATT, déprimée par l'annonce de la démission du directeur général adjoint du groupe, Alex Mandl.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 19/08	Cours au 14/08	Var. en %
Paris CAC 40	1986,21	1979,52	+0,34
New-York/DJ indus.	5688,34	5689,45	–0,02
Londres/FT100	3863,70	3872,98	–0,24
Francfort/Dax 30	2562,76	2548,36	+0,56
Frankfort/Commer.	900,71	[illegible]	+0,33
Bruxelles/Général	1753,40	[illegible]	—
Milan/MIB 30	971	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	378,30	375,70	+0,69
Madrid/Ibex 35	353,26	356,24	–0,84
Stockholm/Affarsal	1516,99	[illegible]	—
Londres FT30	2825,60	2824,50	+0,04
Hong Kong/Hang S.	11213,50	[illegible]	+0,33
Singapour/Strait t	2105,66	[illegible]	+0,25

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

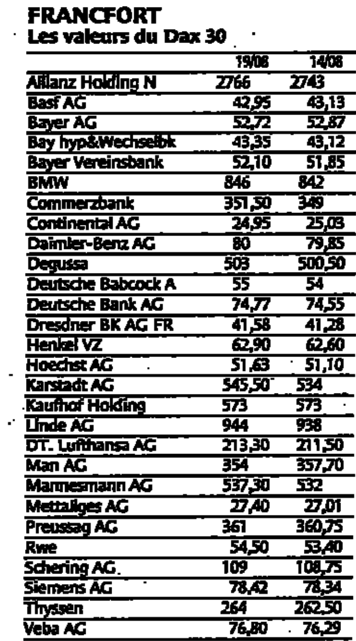
	19/08	14/08
Alcoa	61,75	61,62
American Express	45,12	45,12
Allied Signal	63,12	62,75
AT & T	54,12	55,50
Bethlehem	10,25	10,25
Boeing Co	91,62	91,75
Caterpillar Inc.	70,37	69,75
Chevron Corp.	60	59,12
Coca-Cola Co	51,50	51,62
Disney Corp.	58	58,12
Du Pont Nemours&Co	82	82,37
Eastman Kodak Co	74,25	75
Exxon Corp.	83,50	82,37
Gén. Motors Corp.H	51,37	52,12
Gén. Electric Co	85	84,87
Goodyear T & Rubbe	46,50	46
IBM	110	110
Intl Paper	41	41,12
J.P. Morgan Co	91,37	91
Mc Don Dougl	50	50,12
Merck & Co.Inc.	69,37	69,25
Minnesota Mng.&Mfg	67,62	67
Philip Moris	89,87	88,62
Procter & Gamble C	90,50	90,25
Sears Roebuck & Co	45,75	46,37
Texaco	89,12	87,75
Union Carb.	42,87	42,87
Utd Technol	115,50	116
Westingh. Electric	15,62	15,75
Woolworth	21,12	21

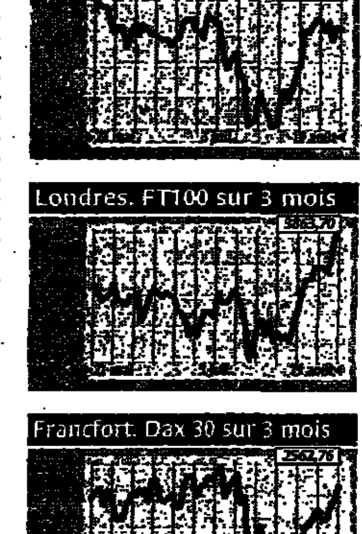
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	19/08	14/08
Allied Lyons	4,47	4,49
Barclays Bank	9,29	9,11
B.A.T. industries	4,52	4,66
British Aerospace	9,65	9,65
British Airways	5,38	5,30
British Gas	1,97	2,01
British Petroleum	6,31	6,29
British Telecom	3,73	3,77
B.T.R.	2,51	2,55
Cadbury Schweppes	5,12	5,18
Eurotunnel	1,03	1,03
Forte	3,70	3,50
Glaxo	9,07	9,09
Grand Metropolitan	4,62	4,58
Guinness	4,72	4,78
Hanson Plc	1,62	1,63
Great Ic	6,40	6,34
H.S.B.C.	11,27	11,40
Impérial Chemical	7,96	8,03
Legal	7,29	7,30
Marks and Spencer	4,94	4,92
National Westminst	6,90	6,87
Peninsular Orienta	5,15	5,09
Reuters	7,55	7,64
Saatchi and Saatch	1,10	1,08
Shell Transport	9,49	9,41
Tate and Lyle	4,62	4,61
Univeler Ltd	12,83	12,70
Zeneca	14,90	14,77

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	19/08	14/08
Allianz Holding N	2766	2743
Basf AG	42,95	43,13
Bayer AG	52,72	52,87
Bay hyp&Wechselbk	43,35	43,12
Bayer Vereinsbank	52,10	51,85
BMW	846	842
Commerzbank	351,50	349
Continental AG	24,95	25,03
Daimler-Benz AG	80	79,85
Degussa	503	500,50
Deutsche Babcock A	55	54
Deutsche Bank AG	74,77	74,55
Dresdner BK AG FR	41,58	41,28
Henkel VZ	62,90	62,60
Hoechst AG	51,63	51,10
Karstadt AG	545,50	534
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	944	938
DT. Lufthansa AG	213,30	211,50
Man AG	354	357,70
Mannesmann AG	537,30	532
Mettallges AG	27,40	27,01
Preussag AG	361	360,75
Rwe	54,50	53,40
Schering AG	109	108,75
Siemens AG	78,42	78,34
Thyssen	264	262,50
Veba AG	76,80	76,29
Viag	564,80	557,50
Wellag AG	897	890





Francfort. Dax 30 sur 3 mois (2562,76)

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Ralentissement du M3 en Allemagne

LA BUNDESBANK A ANNONCÉ, mardi matin 20 août, un ralentissement de la croissance de la masse monétaire en Allemagne en juillet. L'agrégat de monnaies M3 a progressé, en rythme annualisé, de 8,6 % (après 9,6 % en juin). Ce chiffre, pourtant conforme aux prévisions des analystes, a ravivé, chez les investisseurs, l'espoir d'une baisse du taux des prises en pension de la Bundesbank, jeudi 22 août.

Après une heure de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, gagnait dix centièmes, à 123,80 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 6,36 %, soit 0,12 % au-dessus du rendement de l'emprunt d'Etat allemand de même échéance. Le contrat Pibor 3 mois du Matif gagnait cinq centièmes, à 95,82 points.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an (123,42 — 21 août, 30 janv., 14 août)

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 19/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,56	6,36	7,13	2,30
Allemagne	3,25	6,24	6,98	1,60
Grande-Bretagne	5,63	7,74	8,06	2,70
Italie	8,80	9,39	9,71	4,30
Japon	0,47	3,14	—	–0,20
Etats-Unis	5,19	6,55	6,76	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 19/08	Taux au 14/08	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,31	5,33	100,40
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,88	5,87	101,65
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,21	6,22	102,20
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,44	6,44	102,33
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7	7,01	103,51
Obligations françaises	6,53	6,52	102,39
Fonds d'Etat à TME	–1,91	–1,54	101,18
Fonds d'Etat à TRE	–1,53	–1,82	100,91
Obligat. franç. à TME	–1,60	–1,52	100,99
Obligat. franç. à TRE	+0,13	+0,13	100,28

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 19/08	Vente 19/08	Achat 14/08	Vente 14/08
Jour le jour	3,5625	—	3,5625	—
1 mois	3,62	4	3,93	3,95
3 mois	3,93	4,06	4,02	4,14
6 mois	3,96	4,09	4,17	4,23
1 an	4	4,15	4,18	4,30
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,9355	—	3,9355	—
Pibor Francs 3 mois	4,0859	—	4,0859	—
Pibor Francs 6 mois	4,1875	—	4,1875	—
Pibor Francs 9 mois	4,2188	—	4,2188	—
Pibor Francs 12 mois	4,2539	—	4,2539	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,4531	—	4,4531	—
Pibor Ecu 6 mois	4,5000	—	4,5000	—
Pibor Ecu 12 mois	4,6250	—	4,6250	—

MATIF

Échéances 19/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	37031	—	123,90	123,68	123,70
Dec. 96	2496	122,86	122,56	122,40	122,40
Mars 97	1059	122,56	122,56	122,30	122,24
Juin 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	27845	95,85	95,88	95,74	95,77
Dec. 96	10868	95,89	95,92	95,82	95,85
Mars 97	4662	95,89	95,92	95,83	95,86
Juin 97	993	—	95,75	95,69	95,72
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	1357	—	92,48	92,38	92,20
Dec. 96	485	90,38	90,38	90,38	90,38

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 19/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 96	6578	2003	2004	1988	1993
Sept. 96	1674	2007,50	2009	1994,50	1998,50
Oct. 96	1	2013	2013	2013	2004
Déc. 96	3	—	2018	2018	2016,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0915 | US/DM ↘ 1,4875 | US/Y ↗ 107,7500 | DM/F ↗ 3,4194 | £/F ↗ 7,8700

Stabilité du dollar

LE DOLLAR ÉTAIT STABLE, mardi matin 20 août, lors des premières transactions entre banques européennes. Il s'échangeait à 1,4884 deutschemark, 107,96 yens et 5,0885 francs. Le volume des transactions était faible, les opérateurs attendant les décisions du conseil de la politique monétaire de la Fed, réuni mardi 20 août. Aux Etats-Unis, les dernières statistiques ont indiqué un ralentissement de la croissance et dissipé les craintes d'une surchauffe de l'économie. Toutefois, l'accélération des prix à la consommation (+0,3 % au mois de juillet) pourrait inciter la Fed à resserrer de façon préventive sa politique monétaire. Une hausse du taux des fonds fédéraux profiterait en théorie au dollar en augmentant sa rémunération.

Le franc était inchangé, mardi matin, vis-à-vis de la monnaie allemande, à 3,4190 francs pour un deutschemark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 19/08	% 14/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	341,9400	+0,01	330	354
Ecu	6,4395	+0,13	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,0915	+0,36	4,8000	5,4000
Belgique (100 F)	16,5980	+0,05	16,0300	17,1300
Pays-Bas (100 fl)	304,8300	+0,05	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3540	+0,36	3,1000	3,6000
Danemark (100 krd)	88,4600	+0,06	83	93
Irlande (1 iep)	8,1745	+0,23	7,8000	8,5500
Gde-Bretagne (1 L)	7,8700	+0,15	7,4500	8,3000
Grèce (100 drach.)	2,1415	+0,14	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,8400	+0,59	71	81
Suisse (100 F)	421,6200	+0,20	407	431
Norvège (100 k)	79,1700	+0,11	74	83
Autriche (100 sch)	48,5410	–0,09	47,0500	50,1500
Espagne (100 pes.)	4,0415	+0,40	3,7300	4,3300
Portugal (100 esc.	3,3350	+0,15	2,9700	3,6700
Canada 1 dollar ca	3,7035	+0,35	3,4000	4
Japon (100 yens)	4,7174	+0,29	4,4800	4,8300
Finlande (mark)	113,9600	+0,01	107,5000	118,5000

PARITÉS DU DOLLAR	20/08	19/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4875	1,4935	–0,40
TOKYO : USD/Yens	107,7500	107,7000	+0,05

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0998	5,0989	5,0710	5,0590
Yen (100)	4,7206	4,7175	4,7063	4,7014
Deutschemark	3,4189	3,4184	3,4207	3,4202
Franc Suisse	4,2216	4,2182	4,2083	4,2032
Lire ital. (1000)	3,3593	3,3569	3,3424	3,3400
Livre sterling	7,8913	7,8867	7,8494	7,8428
Peseta (100)	4,0464	4,0410	4,0237	4,0205
Franc Belge	16,601	16,573	16,596	16,584

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,87	4,06	4,15
Eurodollar	5,31	5,44	5,62
Eurolivre	5,75	5,75	5,81
Eurodeutschemark	3,31	3,28	3,31

L'OR

	cours 19/08	cours 14/08
Or fin (k. barre)	62900	63100
Or fin (en lingot)	63250	63400
Once d'Or Londres	386,70	386,40
Pièce française(20f)	364	364
Pièce suisse (20f)	363	364
Pièce Union lat(20f)	366	365
Pièce 20 dollars us	2305	2305
Pièce 10 dollars us	1310	1310
Pièce 50 pesos mex.	2350	2370

LE PÉTROLE

En dollars	cours 19/08	cours 14/08
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	20,56	20,56

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	19/08	14/08
Dow-Jones comptant	216,11	216,18
Dow-Jones à terme	356,31	355,96
CRB	249,77	249,55
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1985	2015
Cuivre à 3 mois	1923	1920
Aluminium comptant	1451	1478,50
Aluminium à 3 mois	1487	1513,50
Plomb comptant	813	840
Plomb à 3 mois	812	829
Etain comptant	6090	6100
Etain à 3 mois	6135	6160
Zinc comptant	1004	1009
Zinc à 3 mois	1032	1037
Nickel comptant	7010	6970
Nickel à 3 mois	7101	7075

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,17	5,09
Platine à terme	402	402,80
Palladium	126,50	130,38
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,58	4,20
Maïs (Chicago)	3,34	3,52
Grain. soja (Chicago)	8,10	8,34
Tourt. soja (Chicago)	239,50	247,10
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1415	1422
Café (Londres)	1680	1667
Sucre blanc (Paris)	1427,64	1427,64
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	1,15	1,09

مكبرا من الأصل

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 20 AOUT

Liquidation : 23 août
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 10h15

CAC 40 ↗ PARIS
+0,66 %
CAC 40 : 1999,32

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	880	888	+ 0,90	34,28
Cr.Lyonnais(T.P.)	801	801	—	60,26
Renault (T.P.)	1650	1659	+ 0,54	94,37
Rhone Poulenc(T.P)	1935	—	—	108,71
Saint Gobain(T.P.)	1175	1190	+ 1,27	85,41
Thomson S.A (T.P)	990	985	- 0,50	51,64
Accor	619	624	+ 0,80	20
AGF-Ass.Gen.France	135,30	136	+ 0,51	3,75
Air Liquide	888	892	+ 0,45	14
Alcatel Alsthom	399,90	403	+ 0,77	8
Axa	283,50	286,80	+ 1,16	6,90
Axime	720	648	- 10	—
Bail Investis.	750	748	- 0,26	71,52
Bancaire (Cie)	535	536	+ 0,18	10
Bazar Hot. Ville	471	465	- 1,27	16
Bertrand Faure	165,60	166,50	+ 0,54	3,50
BIC	710	724	+ 1,97	5
BIS	527	549	+ 4,17	8
B.N.P.	171,50	173,60	+ 1,22	3,60
Bollore Techno.	535	535	—	5
Bongrain	2305	2330	+ 1,08	61
Bouygues	518	518	—	17
Canal +	1173	1175	+ 0,17	20
Cap Gemini	205,30	205,50	+ 0,09	7
Carbone Lorraine	694	685	- 1,29	14
Carrefour	2640	2665	+ 0,94	32
Casino Guichard	202,20	201,50	- 0,34	4
Casino Guich.ADP	136,80	135,10	- 1,24	4,25
Castorama Dl (Li)	1000	1007	+ 0,70	11
C.C.F.	233	235,60	+ 1,11	5
CCMX(ex.CCMC) Ly.	45	—	—	0,50
Cegid (Ly)	430	430	—	29
CEP Communication	355	353	- 0,56	10
Cerus Europ.Reun.	96,30	96,25	- 0,05	18
Cetelem	1100	1100	—	10
CGIP	1190	1190	—	37
Chargeurs Intl	184,50	183,10	- 0,75	—
Christian Dior	620	620	—	8,80
Ciments Fr.Priv.B	174	175	+ 0,57	17,50
Cipe France Ly #	459,50	458,20	- 0,28	3
Clarins	739	740	+ 0,13	7
Club Mediterranee	398,50	396	- 0,62	4,50
Coflexip	198	205,60	+ 3,83	3,30
Colas	782	785	+ 0,38	25
Comptoir Entrep.1	10,25	10	- 2,43	7,50
Comptoir Moder.	2259	2260	+ 0,04	22
CPR	383,50	384	+ 0,13	20
Cred.Fon.France	68,55	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Credit Local Fce	425	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Credit Lyonnais CI	120,20	[illegible]	+ 2,33	[illegible]
Credit National	321	[illegible]	- 0,31	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	210	[illegible]	- 1,42	[illegible]
Damart	3620	[illegible]	—	[illegible]
Danone	716	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Dassault-Aviation	807	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Dassault Electro	308	[illegible]	- 0,97	[illegible]
Dassault Systemes	181	[illegible]	- 0,77	[illegible]
De Dietrich	228	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Degremont	455	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	38,40	[illegible]	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	206	[illegible]	—	[illegible]
Docks France	1270	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	131	[illegible]	- 2,21	[illegible]
Eaux (Cie des)	503	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Ecco	1341	[illegible]	- 0,08	[illegible]
Eiffage	420	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Elf Aquitaine	364,20	[illegible]	+ 1,31	[illegible]
Eramet	324	[illegible]	—	[illegible]
Eridania Beghin	715	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Essilor Intl	1259	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Essilor Intl ADP	948	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Esso	590	[illegible]	- 1,86	[illegible]
Eurafrance	2035	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Euro Disney	12,20	[illegible]	- 1,22	[illegible]
Europe 1	1059	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Eurotunnel	8,20	8,20	—	[illegible]
Filipacchi Medias	980	[illegible]	- 1,02	[illegible]
Fimalac	434	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Finextel	74,50	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Fives-Lille	463	[illegible]	- 1,72	[illegible]
Fromageries Bel	4670	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Galeries Lafayette	1542	[illegible]	—	[illegible]
GAN	125,70	[illegible]	+ 1,75	[illegible]
Gascogne (B)	440	[illegible]	—	[illegible]
Gaumont #	357	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Gaz et Eaux	2130	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Geophysique	317,80	[illegible]	- 0,88	[illegible]
G.F.C.	387	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Groupe Andre S.A.	399	[illegible]	- 0,75	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	87,60	[illegible]	- 0,11	[illegible]
GTM-Entrepose	299,70	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Guilbert	748	[illegible]	- 0,40	[illegible]
Guyenne Gascogne	1851	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Havas	352,80	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Havas Advertising	551	[illegible]	- 0,90	[illegible]
Imetal	644	[illegible]	- 0,31	[illegible]
Immeubl.France	336,20	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Ingenico	63,50	[illegible]	+ 1,57	[illegible]
Interbail	214	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Intertechnique 1	518	[illegible]	—	[illegible]
Jean Lefebvre	307	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	630	[illegible]	- 2,85	[illegible]
Labinal	670	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Lafarge	295,40	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Lagardere	125,20	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Lapeyre	271,10	—	—	[illegible]
Lebon	182	—	—	[illegible]
Legrand	814	815	+ 0,12	[illegible]
Legrand ADP	517	520	+ 0,58	6,88
Legris indust.	191,50	[illegible]	- 1,30	[illegible]
Locindus	715	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
L'Oréal	1576	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1104	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Lyonnaise Eaux	447,70	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Marine Wendel	450	[illegible]	- 8,44	[illegible]
Metaleurop	51,50	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Metrologie Inter.	13,15	[illegible]	- 1,14	[illegible]
Michelin	282,90	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Moulinex	92,10	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Nord-Est	132	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Nordon (Ny)	340	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	617	[illegible]	- 1,78	[illegible]
OLIPAR	74,80	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Paribas	313	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Pathe	1222	[illegible]	- 3,08	[illegible]
Pechiney	213,20	[illegible]	—	[illegible]
Pernod-Ricard	304	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Peugeot	599	[illegible]	- 0,50	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1725	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	395	[illegible]	- 0,75	[illegible]
Poliet	530	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Primagaz	541	[illegible]	+ 1,66	[illegible]
Promodes	1240	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Publicis	381	[illegible]	—	[illegible]
Remy Cointreau	126	[illegible]	- 1,42	[illegible]
Renault	112,90	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Rexel	1270	[illegible]	- 1,41	[illegible]
Rhone Poulenc A.	129,80	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Rochette (La)	29,10	[illegible]	—	[illegible]
Roussel Uclaf	1129	[illegible]	- 0,08	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4350	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	176	[illegible]	- 0,56	[illegible]
Sagem SA	2919	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Saint-Gobain	626	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Saint-Louis	1232	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Salomon (Ly)	4285	[illegible]	- 0,23	[illegible]
Salvepar (Ny)	401,80	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Sanofi	392,80	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Sat	1600	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Saupiquet (Ns)	768	[illegible]	- 1,24	[illegible]
Schneider SA	229	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
SCOR	196,50	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
S.E.B.	837	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Sefimeg	345	[illegible]	- 0,26	[illegible]
SEITA	215,50	[illegible]	- 1,85	[illegible]
Selectibanque	95,20	[illegible]	- 0,21	[illegible]
SFIM	1020	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
SGE	94,90	[illegible]	- 0,94	[illegible]
Sidel	301,50	[illegible]	- 0,46	[illegible]
Simco	414	[illegible]	—	[illegible]
S.I.T.A.	1106	[illegible]	- 0,54	[illegible]
Skis Rossignol	1926	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Sligos	452	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Societe Generale	551	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Sodexho	2225	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Sommer-Allibert	135	[illegible]	- 1,11	[illegible]
Sophia	193,50	[illegible]	- 1,29	[illegible]
Spir Communication	485	[illegible]	- 1,44	[illegible]
Strafor Facom	370	[illegible]	—	[illegible]
Suez	180	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Synthelabo	441	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Technip	444,90	[illegible]	- 1,10	[illegible]
Thomson-CSF	135,90	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Total	360,80	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
UAP	101,90	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
UFB Locabail	450	[illegible]	+ 3,77	[illegible]
UGC DA (M)	281	[illegible]	—	[illegible]
UIC	61,50	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
UIF	408	[illegible]	- 0,36	[illegible]
UIS	152	[illegible]	- 0,98	[illegible]
Unibail	516	[illegible]	- 0,77	[illegible]
Union Assur.Fdal	588	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
Usinor Sacilor	69,90	[illegible]	- 0,57	[illegible]
Valeo	261,50	[illegible]	—	[illegible]
Vallourec	195	[illegible]	+ 2,05	[illegible]
Via Banque	138,30	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Worms & Cie	252,50	[illegible]	- 0,59	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1230	[illegible]	- 1,63	[illegible]
Elf Gabon	1017	[illegible]	+ 0,29	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	287	[illegible]	—	[illegible]
Adidas AG #	422,10	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
American Express	230	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Anglo American #	281,30	[illegible]	- 2,23	[illegible]
Amgold #	457,20	[illegible]	- 5,07	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,55	[illegible]	—	[illegible]
A.T.T. #	275	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Banco Santander #	249	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Barrick Gold #	136,50	[illegible]	+ 2,19	[illegible]
B.A.S.F. #	145,90	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Bayer #	180,40	[illegible]	- 0,44	[illegible]
Bonheim Group	32	[illegible]	—	[illegible]
Cordiant PLC	8,65	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork ord.	248,90	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Crown Cork PF CV	236	[illegible]	+ 2,96	[illegible]
Daimler Benz #	273,50	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
De Beers #	145,20	[illegible]	- 0,48	[illegible]
Deutsche Bank #	256,10	[illegible]	- 0,31	[illegible]
Dresdner Bank #	142,30	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Driefontein #	63,60	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Du Pont Nemours #	416,80	[illegible]	—	[illegible]
Eastman Kodak #	379	[illegible]	—	[illegible]
East Rand #	3	[illegible]	- 1,33	[illegible]
Echo Bay Mines #	50,50	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Electrolux #	276	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	113	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Exxon Corp. #	421,60	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Ford Motor #	168,90	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Freegold #	52,40	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Gencor Limited #	16,05	[illegible]	- 0,93	[illegible]
General Elect. #	430,10	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
General Motors #	259,10	[illegible]	+ 0,69	[illegible]
Gle Belgique #	395,50	[illegible]	- 0,88	[illegible]
Grd Metropolitan	35,90	[illegible]	+ 1,67	[illegible]
Guinness Plc #	36,75	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Hanson Plc	13	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Harmony Gold #	49,50	[illegible]	- 1,21	[illegible]
Hitachi #	47,20	[illegible]	+ 2,11	[illegible]
Hoechst #	175,60	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
I.B.M #	558	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
I.C.I #	60,50	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado #	280	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Matsushita #	90	[illegible]	—	[illegible]
Mc Donald's #	343,40	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Merck and Co #	350,60	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	61,40	[illegible]	—	[illegible]
Mobil Corporat.#	580	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Morgan J.P. #	462	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5960	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	70	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Nokia A	200	[illegible]	—	[illegible]
Norsk Hydro #	228	227,70	- 0,13	4
Petrofina #	1587	[illegible]	- 1	[illegible]
Philip Morris #	455	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Philips N.V #	169,70	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Placer Dome Inc #	120,50	[illegible]	+ 2,24	[illegible]
Procter Gamble #	458,30	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Quilmes	233	[illegible]	- 0,42	[illegible]
Randfontein #	30,80	[illegible]	+ 3,08	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	358,30	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Royal Dutch #	777	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
R T Z #	76,40	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Sega Enterprises	228,80	[illegible]	- 1,57	[illegible]
Saint-Helena #	32,50	[illegible]	- 2,76	[illegible]
Schlumberger #	435	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
SGS Thomson Micro.	193	[illegible]	+ 0,51	—
Shell Transport #	73,60	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Siemens #	267,80	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Sony Corp. #	325,60	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Sumitomo Bank #	92,55	[illegible]	—	[illegible]
T.D.K #	296,20	[illegible]	—	[illegible]
Telefonica #	91,85	[illegible]	—	[illegible]
Toshiba #	34,35	[illegible]	- 1,01	[illegible]
Unilever #	733	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
United Technol. #	590	[illegible]	—	[illegible]
Vaal Reefs #	415	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Volkswagen A.G #	1804	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Volvo (act.B) #	106,90	—	—	[illegible]
Western Deep #	182,10	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Yamanouchi #	106	[illegible]	- 0,66	[illegible]
Zambia Copper	2,76	2,72	- 1,44	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 20 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	7,205 ↓
CEPME 8,5% 88-97CA	—	1,294
CEPME 9% 89-99 CA#	111	0,098
CEPME 9% 92-06 TSR	—	1,904
CFD 9,7% 90-03 CB	119	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	114,10	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,01	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,62	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	—	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,12	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	2,737
CRH 8,6% 92/94-03	—	1,296 ↑
CRH 8,5% 10/87-88#	—	3,982 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,48	4,464
EDF 8,6% 92-04 #	—	3,204
Emp.Etat 6%93-97 #	101,57	[illegible]
Finansder 9%91-06#	118,35	6,864
Finansd.8,6%92-02#	113,15	[illegible]
Florał8,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,43	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,69	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,77	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,30	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,89	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,65	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,87	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	117,09	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,16	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	928	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		170	[illegible]
Bains C.Monaco		520	[illegible]
B.N.P.Intercont.		430	[illegible]
Bidermann Intl.	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	◆	358	[illegible]
Ceragen Holding	◆	45	[illegible]
Champex (Ny)	◆	16,70	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		350	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2480	[illegible]
Cpt Lyon Alem.	◆	357,50	[illegible]
Concorde-Ass Risq	◆	762	[illegible]
Darblay	◆	480	[illegible]
Didot Bottin	◆	790	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	4400	[illegible]
Ecia		696	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1100	[illegible]
Eridania Beghin CI	◆	640	[illegible]
Fidei	◆	35	[illegible]
Finalens	◆	350	[illegible]
F.I.P.P.	◆	125	[illegible]
Fonciere (Cie)	◆	495	[illegible]
Fonciere Euris	◆	210,10	[illegible]
Foncina #	◆	428	[illegible]
France I.A.R.D.	◆	1006	[illegible]
France S.A.		1200	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2050	[illegible]
Genefim	◆	139	[illegible]
Gevelot	◆	876	[illegible]
G.T.I (Transport)	◆	328	[illegible]
Immobail	◆	103	[illegible]
Immobanque		549	[illegible]
Lucia	◆	56	[illegible]
Monoprix	◆	145	[illegible]
Metal Deploye	◆	350	[illegible]
Mors #		12,50	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	64,10	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	230	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	◆	1385	[illegible]
Parfinance	◆	210	[illegible]
Paris Orleans	◆	259	[illegible]
Piper Heidsieck	◆	1293	[illegible]
Promodes (CI)	◆	944	[illegible]
PSB Industries Ly	◆	340	[illegible]
Rougier #		380	[illegible]
Saga	◆	125	[illegible]
Salins du Midi		429	[illegible]
Silic		696	[illegible]
S.I.P.H.	◆	226	[illegible]
Sofal	◆	65	[illegible]
Sofragi	◆	3810	[illegible]
Soudure Autogene	◆	985	[illegible]
Sovabail	◆	299,10	[illegible]
Taittinger		1780	[illegible]
Tour Eiffel	◆	275	[illegible]
Vicat	◆	438	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	140,20
Commerzbank AG	1195	1195
Fiat Ord.	18	18
Gevaert	302	302
Gold Fields South	148	148
Kubota Corp.	33,50	33,50
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	47,50	47,50
Ottomane(cie Fin.)	340	340
Robeco	379,20	379
Rodamco N.V.	139,10	139,10
Rolinco	407,70	408,50
Solvay SA	2995	2995

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 20 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	53	53
AFE #		467,50	450
Aigle #		183	182
Albert S.A (Ns)	◆	147	147
Altran Techno. #		1648	1650
Montaignes P.Gest.	◆	700	700
Assystem #		496	495
Bque Picardie (Li)	◆	552	552
Bque Tarneaud(B)#	◆	237,90	237,90
Bque Vernes	◆	350	350
Beneteau #	◆	563	563
B I M P	◆	61,50	61,50
Boiron (Ly) #	◆	612	612
Boisset (Ly)#	◆	262,90	262,90
But S.A.		329	328
Cardif SA		657	659
C.E.E #	◆	225,10	225,10
CEGEP #	◆	232,20	[illegible]
Cermex # (Ly)	◆	325	325
CFPI #	◆	208,50	208,50
Change Bourse (M)		252	[illegible]
Christ.Dalloz #		1495	[illegible]
CNIM CA#	◆	187,90	[illegible]
Codetour	◆	309	309
Comp.Euro.Tele-CET	◆	360	360
Conflandey S.A.	◆	279,90	279,90
C.A.Haute Normand.		358	358
C.A. Paris IDF		786	778
C.A.Ille & Vilaine		344,20	344,30
C.A. Oise CCI	◆	259,70	259,70
Creeks	◆	47	47
Devanlay	◆	479	479
Devernois (Ly)	◆	460	460
Ducros Serv.Rapide	◆	65	71,25
Ecco Trav.Tempo Ly		460	460
Europ.Extinc.(Ly)		276	279
Europ Propulsion	◆	510	510
Expand s.a	◆	255	255
Factorem	◆	775	775
Faiveley #		312	312
Finacor	◆	96	96
Firinfo	◆	558	558
Fructivie	◆	609	609
Gautier France #		274	270
Gel 2000		92	92
GFI Industries #		566	564
Girodet (Ly) #	◆	41	[illegible]
GLM S.A.	◆	292,10	[illegible]
Grandoptic.Photo #		663	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		150	[illegible]
Kindy #		149,90	[illegible]
Guerbet		290	[illegible]
Hermes Internat.1#		1198	[illegible]
Hurel Dubois	◆	425	[illegible]
ICBT Groupe #		227	[illegible]
I.C.C.	◆	148,10	[illegible]
Idianova	◆	77	[illegible]
Int. Computer #	◆	128	[illegible]
IPBM	◆	75	[illegible]
M6-Metropole TV		546	[illegible]
Manitou #	◆	560	[illegible]
Marutan	◆	425	[illegible]
Marie Brizard		1060	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.		213	[illegible]
Mecelec (Ly)	◆	78	[illegible]
MGI Coutier		225	225
Monneret Jouet Ly#	◆	76,75	[illegible]
Naf-Naf #		64,80	[illegible]
NSC Schlum. Ny		655	[illegible]
Onet #		896	[illegible]
Paul Predault #		160	158
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	98,50	[illegible]
Pochet	◆	931	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	◆	238	[illegible]
Radiall #		549	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly		183	[illegible]
Reydel Indust.Li	◆	992	[illegible]
Robertet #		1178	[illegible]
Rouleau-Guichard	◆	419	[illegible]
Securidev #		74	[illegible]
Smoby (Ly)#		565	[illegible]
Sofco (Ly)	◆	105	[illegible]
Sofibus	◆	356	[illegible]
Sogepag #	◆	136	[illegible]
Sogeparc (Fin)		662	[illegible]
Sopra		289	[illegible]
Steph.Kelian #	◆	70	[illegible]
Sylea		520	[illegible]
Teisseire-France	◆	209	[illegible]
TF1-1		570	[illegible]
Thermador Hold(Ly)		250	[illegible]
Trouvay Cauvin #		73,50	[illegible]
Unilog	◆	550	[illegible]
Union Fin.France	◆	488	[illegible]
Via Credit(Banque)	◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #		125	[illegible]
Vilmorin et Cie #		490	[illegible]
Virbac	◆	608	608

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10h15

MARDI 20 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		120	120
Coil		250	250
Electronique D2		394,50	395
FDM Pharma n.		185	185
Genset		243,20	243,30
High Co.		226	225
Infonie		259	252
Joliez-Regal		92,50	93,50
Mille Amis		108	108
Picogiga	◆	130,10	130,10
Proxidis		63	63
Stelax		4,90	4,85

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10h15

MARDI 20 AOUT

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	56	56
Mumm	◆	1450	1450
Nobel	◆	150	150
Sté lecteurs du Monde	◆	200	200

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 19 août

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		119,08	113,41
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2428,88	2392,99
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9501,35	9501,35
Arbitr. Première		9177,96	9087,09
Arbitr. Sécurité		17419,48	17332,82
BNP			
Antigone Trésorerie		860809	860809
Natio Court Terme		13828	13828
Natio Court Terme2		375393	375393
Natio Epargne		2188,35	2166,68
Natio Ep. Capital C/D		15787	15630,69
Natio Ep. Croissance	◆	2287,64	2242,78
Natio Ep. Obligations		215,99	211,75
Natio Epargne Retraite	◆	132,08	129,44
Natio Epargne Trésor		10693,17	10671,83
Natio Epargne Valeur	◆	544,44	533,76
Natio France Index		1079,57	1058,40
Natio Immobilier	◆	1179,17	1156,05
Natio Inter		1872,31	1835,60
Natio Monétaire C/D		5367,61	5367,61
Natio Opportunités		154,50	151,47
Natio Patrimoine	◆	1491	1461,76
Natio Perspectives		1204,96	1181,33
Natio Placements C/D		76919,23	76919,23
Natio Revenus		1081,39	1070,68
Natio Sécurité		11652,94	11652,94
Natio Valeurs		1019,12	999,14
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		89935,72	89935,72
Oblig. ttes caté.	◆	236,56	233,06
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Livret Bourse Inv. D		628,71	[illegible]
Le Livret Portefeuille D		855,53	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2185,04	[illegible]
Patrimoine Retraite C		300,34	294,45
Sicav Associations C		2374,70	[illegible]
CDC TRESOR			
Fonsicav C		19125,15	19125,15
Mutual. dépôts Sicav C		18413,50	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		205,67	[illegible]
Ecur. Capiceurs C		222,02	[illegible]
Ecur. Capitalisation C		227,54	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.		10341,05	[illegible]
Ecur. Expansion C		80597,26	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C		2871,76	[illegible]
Ecur. Investis. D		168,66	[illegible]
Ecur. Monépremière		11031,63	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D		12756,89	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D		313,78	[illegible]
Ecur. Trimestriel D		1950,97	[illegible]
Eparcourt-Sicav D		192,62	[illegible]
Géoptim C		11757,36	[illegible]
Géoptim D	◆	11411,02	[illegible]
Horizon C		1680,38	[illegible]
Prévoyance Ecur. D		98,76	[illegible]
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11391,81	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C		11600,74	[illegible]
Ecur. Sensipremière C		12052,08	[illegible]
CNCA — CRÉDIT AGRICOLE			
Amplia	○	116647,66	[illegible]
Atout Amérique		135,82	[illegible]
Atout Asie		99,84	[illegible]
Atout Futur C		583,03	[illegible]
Atout Futur D		536,15	[illegible]
Coexis		1834,61	[illegible]
Dieze		1873,18	[illegible]
Elicash	○	925231,80	[illegible]
Epargne-Unie		165,52	[illegible]
Eurodyn		1808,16	[illegible]
Indicia	◆	1210,43	[illegible]
Moné.JC	○	11666,70	[illegible]
Moné.JD	○	11666,70	[illegible]
Oblifutur		501,38	[illegible]
Oraction		1602,06	[illegible]
Proficius		981,56	[illegible]
Revenu-Vert		1192,04	[illegible]
Sévéa	◆	105,04	[illegible]
Synthésis		16278,93	[illegible]
Uni Foncier		1202,75	[illegible]
Uni France		646,16	[illegible]
Uni Garantie C		1733,42	[illegible]
Uni Garantie D		1409,39	[illegible]
Uni-Régions		1567,38	[illegible]
Univar C	○	302,39	[illegible]
Univar D	○	296,65	[illegible]
Univers Actions		184,41	[illegible]
Univers-Obligations		2203,67	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic	◆	543,02	[illegible]
Francic Pierre		114,93	[illegible]
Francic Régions	◆	1625,02	[illegible]
CIC PARIS			
Cicamonde	◆	1257,97	[illegible]
Converticic	◆	346,39	[illegible]
Ecocic		1410,79	[illegible]
Oblicic Mondial		3366,56	[illegible]
Oblicic Régions		1138,34	[illegible]
Rentacic	◆	164,06	[illegible]
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1324,76	[illegible]
Lion 20000		16804,21	[illegible]
Lion Association		11262,95	[illegible]
Lion Plus		1427,94	[illegible]
Lion Trésor		2360,04	[illegible]
Oblilion		1836,33	[illegible]
Sicav 5000		561,05	[illegible]
Slivafrance		936,85	[illegible]
Slivam		473,06	[illegible]
Slivarente		227,51	[illegible]
Slivinter		587,85	[illegible]
Trilion		5254,32	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2064	[illegible]
Créd.Mut.Act.France		125,42	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	◆	871,33	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	◆	99,85	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22464,14	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T		232,83	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	◆	1197,03	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1737,26	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1104,55	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		690,53	690,29
Saint-Honoré Capital		18180,69	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		608,22	[illegible]
St-Honoré Pacifique		770,21	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1797,20	[illegible]
Stratégie Actions		943,18	[illegible]
Stratégie Rendement		1808,36	[illegible]
[illegible]			
Amplitude Monde C		788,58	[illegible]
Amplitude Monde D		768,22	[illegible]
Amplitude Europe C		111,26	[illegible]
Elanciel D		126,17	[illegible]
Emergence Poste D		108,39	[illegible]
Géobilys C		624,34	[illegible]
Géobilys D		595,89	[illegible]
Intensys C		114,40	[illegible]
Intensys D		109,54	[illegible]
Latitude C		145,23	145,25
Latitude D		136,64	136,64
Oblitys D		586,86	[illegible]
Plénitude D		152,88	[illegible]
Poste Gestion C		43445,73	43445,73
Revenus Trimestr. D		5244,25	[illegible]
Solstice D		2351,47	[illegible]
Thésora C		924,46	[illegible]
Thésora D		841,47	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
Actimonétaire C		37141,82	37141,82
Actimonétaire D		31612,11	31612,11
Cadence 1 D		1063,42	1052,89
Cadence 2 D		1051,57	1041,16
Cadence 3 D		1055,04	1044,59
Capimonétaire C		2011,08	2009,07
Capimonétaire D		1868,57	1866,70
Capioblig C		8536,11	8451,59
Interoblig C		6532,08	6467,41
Intersélection France D		568,92	557,76
S.G. France opport. C		1628,33	1596,40
S.G. France opport. D		1570,26	1539,47
Sogenfrance C		1466,84	1438,08
Sogenfrance D		1353,72	1327,18
Sogépargne D		314,46	311,35
Soginter C		1769,39	1734,70
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1209,36	1182,85
Sogéliance D	◆	1618,14	1602,12
Sogenfrance Tempo D	◆	139,50	138,50

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

JEUX OLYMPIQUES Les onze villes candidates à l'organisation des Jeux de 2004 ayant remis depuis le 15 août leur dossier au Comité international olympique, la commission d'évaluation peut se mettre au travail. ● LILLE recevra la visite des experts du CIO du 24 au 28 septembre, après Saint-Pétersbourg et Stockholm, mais avant Séville, Rome, Istanbul, Athènes, San Juan de Porto Rico, Rio de Janeiro, Buenos Aires et Le Cap. ● ATLANTA aura permis aux responsables de la candidature lilloise de peaufiner leur copie, en particulier sur la sécurité, les transports et la technologie informatique. ● L'AUDIENCE des Jeux d'Atlanta satisfait les chaînes publiques et privées françaises, qui leur ont consacré une large couverture ● AUX PARALYMPIQUES, le sprinter américain Tony Volpentest, un athlète privé de pieds et de mains, a battu le record du monde du 100 m en 11 s 36.

Le CIO tire les leçons des dysfonctionnements des JO d'Atlanta

La ville organisatrice des Jeux olympiques de 2004 sera désignée le 5 septembre 1997. D'ici là, une commission d'experts va examiner les onze dossiers de candidature, parmi lesquels celui de Lille dont les arguments sont la sécurité et les transports

SIX CENTS PAGES pour le dossier de candidature de Lille, cinq cent quatre-vingts pour celui de Rio. Ceux des neuf autres villes candidates à l'organisation des Jeux olympiques de 2004 ne sont pas moins épais. Chaque comité de candidature ayant dû en déposer soixante-dix exemplaires avant le 15 août, c'est par mètres cubes que le rêve olympique encombre le siège du Comité international olympique (CIO), à Lausanne. A ce stade de la démarche, les projets doivent être précis. Il leur faut répondre par le menu aux 558 questions du cahier des charges.

Le temps des ballets diplomatiques sur les bords du Lac Léman est pour l'instant révolu. Jusqu'à ces derniers mois, Juan Antonio Samaranch, le président du CIO, avait reçu la visite de prestigieux ambassadeurs : le président brésilien Fernando Cardoso, accompagné du « roi » Pelé, a fait le voyage en Suisse pour appuyer la candidature de Rio de Janeiro, de même que le président argentin Carlos Menem pour celle de Buenos Aires. A Atlanta, on a beaucoup vu Pierre Mauroy, l'ancien premier ministre français, venu promouvoir le dossier de sa ville. Place, désormais, aux arguments techniques. Le sort des uns et des autres est entre les mains des quinze membres de la commission d'évaluation du CIO, dirigée par l'ancien escrimeur allemand Thomas Bach.

Après avoir digéré l'imposante littérature envoyée par chaque comité de candidature, la commission consacrera à chacune des onze villes une visite officielle de cinq jours. Le programme des voyages couvre tout le prochain trimestre : Saint-Pétersbourg, Stockholm et Lille en septembre ; Séville, Rome, Istanbul et Athènes en octobre ; San Juan de Porto Rico, Rio de Janeiro et Buenos Aires en novembre ; enfin, Le Cap début décembre. Le rapport d'évaluation de ces experts servira au collège du CIO chargé de désigner, le 7 mars 1997, les quatre ou cinq villes finalistes. Après une nouvelle série de visites des membres du CIO, la ville hôtesse des Jeux de la XXVIIIe olympiade sera définitivement élue le 5 septembre 1997. Rien n'est joué, mais pour conserver quelque chance de réussite, tout dossier devra avoir tenu compte des agacements, plus ou moins exprimés, de Juan Antonio Samaranch à Atlanta. Les ambiances de fête foraine sont à proscrire ; les chapitres concernant la sécurité, les transports et l'informatique à soigner tout particulièrement.

ÉCONOMIE MIXTE

C'est ce qu'ont ressenti les représentants des onze villes candidates qui tenaient stand au onzième étage de l'hôtel Marriott, dans le centre d'Atlanta. Au fur et à mesure de l'apparition de nouveaux problèmes, Francis Ampe, le délégué général de Lille 2004, donnait, depuis ses bureaux du Club France, des consignes pour amender le dossier nordiste.

Après l'explosion du parc olympique et les cafouillages entre les différents services de police américains, la candidature lilloise aurait, selon certains observateurs, connu une embellie. « *Nous pensions que la compétition concernaient des villes,* dit Francis Ampe. *Or, en matière de sécurité, c'est entre des Etats qu'il faudra choisir, car la sécurité est de leur ressort. Et dans ce domaine, l'Etat français offre des garanties. Le rôle de l'organisateur consiste à payer la facture pour s'assurer le concours d'un système de sécurité efficace.* »

Pour les déplacements, Francis Ampe ne craint pas les mêmes déboires que les Américains : « *Ils étaient handicapés par leur manque de culture en matière de transports en commun. Même les usagers du métro manquaient de savoir-faire pour entrer et sortir des voitures. A Lille, nous avons depuis douze ans un métro automatique qui permettra de privilégier la flexibilité des transports* ». Urbaniste de profession, Francis Ampe estime que la dimension de la ville européenne permet d'envisager « *une gestion piétonnière des foules* ». Au cours de leur visite à Lille, du 24 au 28 septembre, les membres de la commission d'évaluation auront tout loisir de vérifier l'idée de Francis Ampe selon laquelle « *la marche à pied est souvent une solution efficace et conviviale* ».

La plupart des équipements sportifs étant encore à construire, il faudra aux experts du CIO quelque imagination pour visualiser ce Lille olympique encore très virtuel. Une chose est sûre, selon Francis Ampe : les couacs du système informatique enregistrés au début des Jeux d'Atlanta ne se reproduiront pas. « *Il n'est pas normal de se planter là-dessus,* dit-il. *Pour ce genre de technologie, il y a une règle d'or : n'utiliser qu'un système rodé, mis en routine un an à l'avance.* »

Pour les Lillois, les dysfonctionnements constatés à Atlanta étaient le prix à payer d'une organisation totalement libérale, fondée sur le profit. « *Le montage a été trop tardif parce que privé, dans ce contexte le rodage des installations et des procédures aurait coûté trop cher* », estime M. Ampe. Les responsables de la candidature nordiste feront valoir que « *l'économie mixte à la française est une réponse intéressante* ».

Jean-Jacques Bozonnet

Mal Hemmerling, directeur exécutif des JO de Sydney

« Rendre les Jeux aux athlètes »

ATLANTA
correspondance

Mal Hemmerling est le directeur exécutif du Socog, le Comité d'organisation des Jeux olympiques de Sydney, qui auront lieu du 15 septembre au 1er octobre de l'an 2000. A la tête d'une large délégation australienne, il a observé le déroulement des Jeux d'Atlanta.

« Quels enseignements avez-vous tirés des problèmes d'organisation qu'ont connus les Jeux d'Atlanta ?

– La première leçon, c'est que l'on ne s'y prend jamais trop tôt. Quatre années, cela peut sembler long, mais nous allons avoir besoin de chacune des journées qui nous séparent du 15 septembre 2000 pour préparer ces Jeux comme il le faut. La deuxième, c'est qu'il faut que chaque responsable de site et de département soit désigné largement à l'avance afin de pouvoir préparer convenablement l'événement. Nous avons déjà nommé vingt-trois responsables de sites, qui sont tous allés à Atlanta étudier le déroulement des Jeux. Il y a enfin quatre secteurs dont nous mesurions bien sûr l'importance, mais sur lesquels notre attention a été encore davantage attirée ici : ce sont la sécurité, les transports, la technologie et les volontaires.

– Les questions de sécurité sont aujourd'hui au centre du débat.

– Nous travaillons sur ce domaine depuis deux ans, mais il est clair que ce qui est arrivé à Atlanta va nous conduire à revoir certaines choses, notamment pour ce qui concerne les zones à accès libre. Il nous faudra trouver un équilibre pour que ces mesures ne soient pas trop contraignantes. Nous avons l'avantage par rapport aux organisateurs américains de n'avoir qu'un seul interlocuteur, la police de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud. Un certain nombre de représentants de celle-ci ont d'ailleurs été intégrés aux forces de sécurité américaines pendant les Jeux d'Atlanta.

– Quelle est l'implication des pouvoirs publics australiens ?

– Le gouvernement australien nous a apporté sa garantie en cas de perte financière, mais c'est un cas de figure qui n'est pas dans nos prévisions. Par ailleurs, le gouvernement de Nouvelle-Galles du Sud prend en charge la construction des sites olympiques.

– Par quoi avez-vous été le plus surpris à Atlanta ?

– Par les effets que peut avoir l'organisation d'un événement comme les Jeux olympiques sur un tissu urbain. A Atlanta, cela a créé un véritable phénomène d'engorgement dans le centre-ville, avec les conséquences que cela a pu avoir sur les transports. Nous ne devrions pas rencontrer ce problème à Sydney. D'abord, parce que la ville est plus grande et le système de transport plus développé. Ensuite, parce que les infrastructures olympiques seront regroupées pour l'essentiel sur deux sites qui ne se trouvent pas comme ici en plein centre-ville. Les flux de déplacements ne s'additionneront donc pas.

– Certains athlètes se sont plaints du peu de cas que faisaient d'eux les organisateurs américains. Comment allez-vous prendre cela en compte ?

– Nous voulons recentrer les Jeux sur les athlètes, rendre les Jeux aux athlètes. Ils seront logés dans un village olympique unique, sur le site même où se dérouleront les épreuves concernant plus de la moitié des disciplines olympiques, ce qui limitera évidemment les problèmes de transports. »

Propos recueillis par Gilles Van Kote

France Télévision et Canal Plus ont tiré parti des Jeux d'été 1996

SATISFACTION : tel est l'état d'esprit de TF 1, France Télévision et Canal Plus, à l'heure du bilan de leur retransmission des Jeux olympiques d'Atlanta. Chacune des chaînes avait dépêché sur place des équipes importantes (une centaine de personnes pour TF 1, 150 pour France Télévision et 170 pour Canal Plus), mais le nombre d'heures diffusées variaient du simple au double.

TF 1 a consacré 9 heures quotidiennes aux événements d'Atlanta, contre 22 heures, en alternance, pour les deux chaînes publiques, et 22 heures en continu en moyenne pour la chaîne cryptée. Une disparité due à des choix délibérés : TF 1 a opté pour une contre-programmation, en diffusant principalement, de nuit, des épreuves en direct ; les deux chaînes publiques ont diffusé les épreuves en alternance, sous l'enseigne « Sport 2/3 ». France 2 privilégiant les nocturnes, France 3 l'après-midi et le début de soirée.

Canal Plus a choisi de jouer la carte du direct en continu (14 heures par jour). Soit au total, pendant dix-sept jours, 374 heures de programmation (directs ou différés, émissions sur les J.O.) « *C'est le fruit de trois années de préparation* », commente Charles Biétry, directeur des sports de Canal Plus. « *On a recréé une mini-chaîne à Atlanta. La régie finale se trouvait à Paris, mais tout se faisait à Atlanta* », précise-t-on à Canal Plus.

Elle disposait de vingt-cinq caméras pour couvrir tous les sites (contre quatre pour les autres chaînes) ainsi qu'un car-régie donnant accès à presque toutes les caméras du stade, ce qui a permis à la chaîne de diffuser l'escrime, le judo, la natation et l'athlétisme, sports qui n'étaient pas forcément couverts par le signal international, mais dans lesquels les Français pouvaient décrocher des médailles.

La chaîne cryptée bénéficiait, en outre, d'un système de caméras baptisé « Gest » découpant les gestes des athlètes et recomposant leurs performances maximales. Grâce à ce déploiement humain et technique, Canal Plus se targue d'avoir gagné 2,1 points d'audience par rapport à la même période 1995, et affiche une part d'audience nationale moyenne de 6,8 % sur la totalité des Jeux (+ 50 % par rapport à l'audience habituelle).

GAIN D'IMAGE

Pour sa part, TF 1 obtient une audience moyenne de 25 % pour son émission nocturne « La Nuit olympique ». France 2 avance deux records d'audience nationale – finale de Marie-José Pérec sur 400 mètres et finale homme sur 100 mètres (66 % et 59 % de part d'audience respectivement). Une étude de Media-Company sur les seules chaînes en clair (TF 1, France 2 et France 3) montre que les sports les plus regardés étaient l'athlétisme, la gymnastique et le cyclisme. La durée d'écoute quotidienne est identique à celle des J.O. de Barcelone – 2 heures 45 contre 2 heures 47 – et dépasse de cinq minutes la durée d'écoute habituelle, pour la même période, hors J.O. France Télévision a réalisé les cinq meilleures audiences hors résumé (8 % de moyenne) et en nocturne (3,7 % de moyenne).

Ce sont donc France Télévision et Canal Plus qui ont su le mieux tirer parti des J.O. La chaîne cryptée a battu TF 1 lors des deux finales de Marie-José Pérec, alors que la diffusion était codée et donc accessible aux seuls abonnés. Leur indice de satisfaction a augmenté de 7,2 à 8 points (sur 10) pendant les J.O. « *Notre but était que nos abonnés regardent les J.O. sur Canal* », explique Charles Biétry. Pari gagné : 90 % ont fait ce choix.

Les J.O. représentaient un investissement de départ onéreux. Chaque chaîne française a payé 50 millions de francs pour les droits de diffusion, plus que pour Barcelone. « *Aucune chaîne française n'a acheté l'exclusivité des droits : les finales importantes ayant lieu entre minuit et 5 heures du matin, heure française* », note Michel Valleix, responsable de l'audience de Canal Plus.

Les précisions concernant les recettes publicitaires drainées par les J.O. sont évasives. Canal Plus annonce un bénéfice de 140 % sur les recettes publicitaires par rapport à la même période 1995. « *Un résultat remarquable* », selon Marie-Christine Vendroux, directrice de la régie publicitaire. Ces résultats ont permis de ne dépasser le budget d'origine (101 millions de francs) que de 10 %, droits de retransmission inclus.

Canal Plus a gagné en image en jouant la carte des événements sportifs mondiaux. En choisissant d'alterner ses retransmissions sur France 2 et France 3, France Télévision s'est assuré une audience régulière et nombreuse (la part d'audience de France Télévision a culminé à 63,4 % contre 21 % pour TF 1, selon Médiamétrie, en ce qui concerne les performances moyennes des retransmissions). Les scores d'audience de TF 1 sont en revanche inférieurs à ses propres résultats (21 % en moyenne). Il est vrai que les chaînes ne s'étaient pas donné les mêmes priorités.

Carole Sterlé

Tony Volpentest, sprinter sans pieds

Le jeune Américain est l'une des stars des Jeux paralympiques

ATLANTA
correspondance

Il n'a pas de pieds et pas plus de mains. Ses bras, coupés au niveau des coudes, se terminent par deux gros doigts dont il se sert comme d'une pince pour saisir son sac de sport, retirer sa prothèse ou simplement appuyer du geste ses impressions d'athlète. Sa jambe droite est plus courte que la gauche de presque dix centimètres. Au premier regard, il ne ressemble en rien à un sprinter, spécialiste du 100 m et du 200 m. Et pourtant, ce handicap de naissance disparaît brutalement lorsque Tony Volpentest, vingt-trois ans, pose sa foulée sur une piste d'athlétisme.

On ne retient alors de lui que l'incroyable impression de puissance que dégage son style. On ne remarque plus rien d'autre que la vélocité de ses mouvements. On le suit du regard du départ à l'arrivée, avant de s'arrêter sur le temps inscrit en chiffres lumineux sur le panneau de chronométrage, pour en croire à peine ses yeux. Lundi 19 août, ce jeune Américain au sourire timide et à la coupe de cheveux militaire a couvert un 100 m en 11 s 36. Plus vite de près de trois dixièmes que son propre record du monde. Et il l'a fait avec, fixées au bout de ses jambes, deux lourdes prothèses métalliques.

Un exploit sportif, un de plus, dans ces Jeux paralympiques où l'héroïsme se distingue dans chaque couloir de la piste, chaque ligne d'eau de la piscine et partout où se dispute une compétition. Une aventure humaine, une de plus. A la réflexion, l'histoire de Tony Volpentest n'a sûrement rien d'exemplaire. Elle est pourtant à peine croyable. Son handicap, le jeune homme le porte depuis la naissance. Il n'a jamais eu de pieds ni de bras, mais ses souvenirs d'enfance le plongent aujourd'hui dans une rêverie amusée. « *Gamin,* raconte-t-il doucement, *je me prenais pour Lee Majors, l'acteur de la série « Bionic Man »* (« L'homme qui valait 3 milliards »). *Je croyais que je possédais quelque chose en plus que mes camarades. Alors, bien sûr, j'en jouais. Un jour, j'ai essayé de briser net une bûche avec ma jambe artificielle, comme l'aurait fait mon héros de feuilleton. Mais je n'ai réussi qu'à casser ma prothèse. Et tous mes copains sont partis en pleurant, terrorisés à la vue de ce spectacle* ».

A l'adolescence, il se met en tête de surmonter son infirmité en lui imposant la pire humiliation : le mépris. Il joue au football, au basket et au volley. Puis l'envie lui prend de courir. En 1992, une première médaille d'or aux Jeux paralympiques de Barcelone vient récompenser son obstination.

L'AIDE DE ROSS PEROT

Depuis, explique-t-il posément, « *je ne suis plus le même athlète, je m'entraîne désormais six jours par semaine, je surveille mon alimentation, mon hygiène de vie. J'ai un entraîneur personnel qui veille sur ma préparation. Et puis, surtout, la technologie a fait progresser mes performances. Mes prothèses sont plus légères et nettement plus sophistiquées. Elles sont étudiées et construites spécialement pour moi* ». Elles coûtent près de 100 000 francs la paire. Mais ce matériel l'aidera, il en est certain, à « *courir bientôt le 100 m en 10 secondes 60* ».

L'argent ? Tony Volpentest n'en manque plus depuis le début de la dernière olympiade. Mieux qu'un simple partenaire, il a trouvé un mécène dont il prononce le nom avec respect et gratitude. « *Il s'agit de M. Ross Perot,* dit-il. *Je l'ai rencontré en 1992, peu après l'élection présidentielle. Puis, je lui ai envoyé une cassette de mes courses. Depuis, il m'aide à payer mes frais de voyage et d'entraînement. Sans lui, je n'en serais pas là.* »

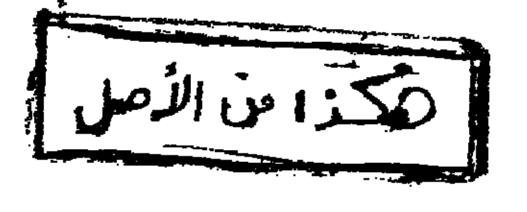
Lundi 19 août, le candidat à la prochaine élection présidentielle était à Atlanta pour suivre la course de son jeune protégé. Il l'a vu gagner et battre le record du monde. Puis il l'a suivi vers la conférence de presse, avant de l'accompagner vers la sortie du stade. L'homme politique avait, dans le regard, la même lueur de fierté mêlée d'admiration qu'il aurait eue en face de Carl Lewis ou de Michael Johnson.

Alain Mercier

■ **CYCLISME : l'Américaine Alison Dunlap a remporté au sprint** la 6e étape du Tour cycliste féminin courue lundi 19 août entre Arles et Marseille. L'Américaine, qui occupe la 5e place au classement général, s'est imposée en puissance devant un peloton arrivé groupé dans la cité phocéenne. Elle a devancé la Lituanienne Zita Urbonaite et la Néerlandaise Yvonne Brunen. Au classement général, Jeannie Longo conserve le maillot or de leader avec 1 min 33 s d'avance sur l'Italienne Fabianna Luperini.

■ **VOILE : vainqueur de la Transat Québec-Saint-Malo, Loïck Peyron** a battu le record de l'épreuve, à la barre du trimaran *Fujicolor-II* (*Le Monde* du 20 août). En s'imposant, lundi 19 août, en 7 jours, 20 heures, 24 minutes et 43 secondes, le skipper baulois a amélioré le précédent record de Serge Madec (*Jet-Services*) de 1 heure, 11 minutes et 1 seconde. Francis Joyon (*Banque-Populaire*) a pris la deuxième place, à 3 heures et 24 minutes de Loïck Peyron, suivi de Paul Vatine (*Haute-Normandie*), arrivé avec 4 heures et 6 minutes de retard sur le vainqueur.





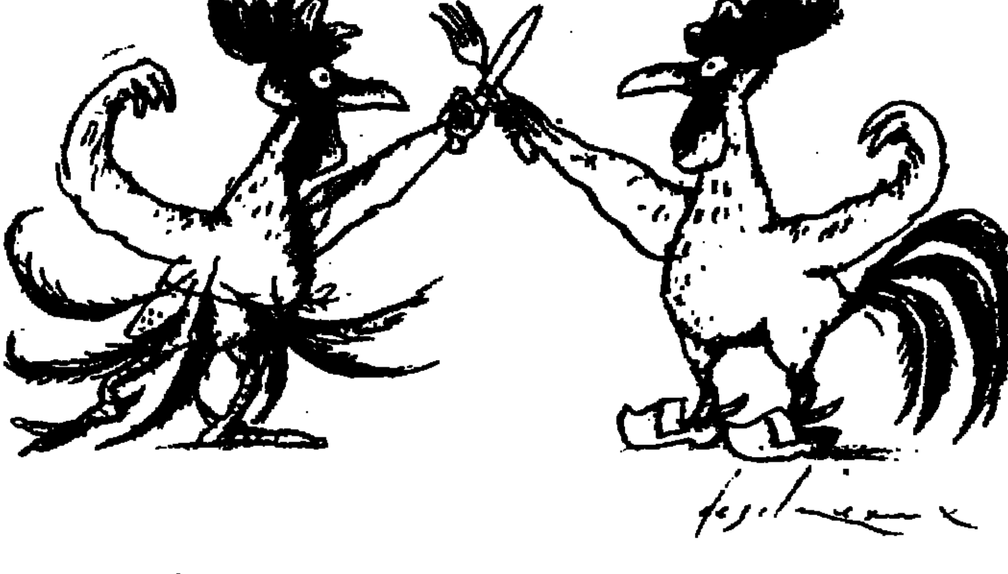
« Pianos » désaccordés

Guerre des chefs à Paris, paix des fourneaux à Joigny, chez les Lorain père et fils

RIEN NE VA PLUS à la table des grands. Ils sont énervés nos ténors. Les malheurs s'accumulent. A la clientèle qui dérape, aux charges et aux taxes toujours aussi martyrisantes, est venue s'ajouter cette effarante histoire des animaux malades de la peste et du lourd soupçon qui encercle désormais les délicats plaisirs gastronomiques.

Ces embarras se sont brutalement enflammés à la faveur d'une brève guerre des Deux-Roses, où les « Lancastre », dirigés par Robuchon, se sont affrontés aux « York », menés par Senderens. Attaque soudaine et riposte des plus vives. L'affaire est un peu retombée, mais il y a encore de la strychnine dans le potage. Quel était le motif de ce choc de chefs ?

Sans que l'on connaisse le sombre dessous des cartes, c'est un communiqué lancé sur l'AFP qui allume la mèche. *Ex abrupto*, une douzaine de grandes toques du royaume mettaient en garde les pouvoirs publics et les jeunes cuisiniers contre une « mondialisation » progressive du goût français et le dédain observé par certains des valeurs « terroiristiques » du pays. Robuchon, qui préparait ses adieux, et Ducasse, le repreneur, cosignaient l'appel. Coup de tonnerre. Non cités, les visés se donnent quelques jours avant de s'identifier dans la philippique et engagent les poursuites. Alain Senderens retrouve son vieil étendard des jours de combat des années 70, et fait monter les « rénovateurs » en ligne.



MANGEONS TRICOLORE

Ils l'avaient mauvaise les nouveaux érudits des « pianos ». Eux qui connaissaient la prudence de leur chers confrères, n'ont pu que traduire le communiqué sanglant sous la loupe de l'insulte. Mangeons tricolore, mangeons hexagonal ; à la porte les parfumés aux quatre-épices, les excités du gingembre, les exoticomasturbateurs ! Stop, les déjantés ! Tout ça prenait un mauvais genre.

Effrayées par leur brûlot, les troupes du gentil Robuchon ont assez rapidement fait savoir qu'il y avait maldonne. Non, non, tous les goûts étaient dans la nature ; leur manifeste ne visait aucunement les recherches menées actuellement par l'avant-garde ; qu'il ne s'agissait seulement que des cuistots d'outre les mers, ceux qui nous copient sans vergogne en nous assaisonnant à leur sauce locale ; qu'il fallait être vigilant, mais que tout allait cocoriquement très bien sur les terres de Carême et d'Escoffier. Il n'empêche.

La violente réaction des futurologues n'était pas feinte. En les faisant passer pour des malfaisants qui entraînaient la table à sa perte, les terroireux suggéraient que sur dix ans leur travail n'avait été que bluff et mystification. C'était maladroit. Que la tradition soit respectée car elle est respectable, soit, ont argué les plaignants, mais comment faites-vous bouger le propos si vous le repliez perpétuellement – en abîme – sur lui-même ? Je sais faire le pigeon aux petits pois, pourra dire Senderens, mais je le préfère à la cannelle. Mes clients aussi.

Du poulailler de l'antique théâtre de la faim au quotidien, le mangeur ordinaire suit ces affrontements avec curiosité, se demandant lequel de ces mandarins aura le premier le courage et l'astuce d'organiser des journées portes ouvertes dans son établissement. Pour que l'on comprenne bien de quoi on cause.

Et pour que l'on comprenne mieux encore, éloignons-nous un moment de Paris et allons voir ce qui se passe dans ces provinces confidentielles et toujours sûres, loin du brouhaha des toques qui agite la capitale. Et, tant qu'à faire, pourquoi ne pas choisir un endroit donné pour l'un des meilleurs, perché dans les ramures de l'*establishment*, un endroit libre de sa réussite, sous la seule autorité de ses fondateurs : La Côte Saint-Jacques, à Joigny dans l'Yonne.

Le lieu avait pour principal avantage de voir le père et le fils travailler de concert, eux qui décrochèrent la timbale ensemble, en 1986, avec une troisième étoile au Michelin. Deux générations réunies dans une même reconnaissance, ornées des mêmes lauriers. Original. Il n'y avait donc pas de conflit entre ancienne et nouvelle école, entre le terroir si sacré et les impertinences d'un César tout neuf. Curieux. Quelle était la recette ? Le paternel, Michel Lorin, est un vieux briscard aux moustaches à la James Coburn et à la veste blanche avantagée d'un rien de bleu-blanc-rouge ; le fiston, Jean-Michel, a, lui, le regard amusé et armé de ces jeunes hommes studieux pour lesquels le travail n'est pas loin du divertissement. Il joue plutôt dans la catégorie fleurettiste, cette nouvelle race de cuisiniers aux muscles nerveux et prompts à l'assaut. Le nouveau charme, leur minceur.

HARDI ET RESPECTUEUX

Celui-ci ne grossira pas de sitôt, comme on le devine mal révisant la pointure de sa toque à la hausse. On l'a sans doute averti des vertiges mortels du succès, chez Troisgros, Taillevent, et Fredy Girardet – le premier Suisse à être immortalisé de son vivant –, où il apprendra le métier. A trente-sept ans, le voilà en maturité avec son destin et premier officier de pont de ce restaurant dont son père lui a progressivement laissé tenir la barre.

Tous les deux ont vertement pris position contre toute espèce de voix céleste qui viendrait « dictatorialiser » le message que les hommes de l'art doivent, ou pas, délivrer au pays pour sauver l'honneur de la France. Cet honneur-là, ils s'en chargent. Mais assez parlé, à table !

Du boudin ! Deux tranches seulement, minuscules, mais du jamais mangé comme ça. Il y en aurait au petit déjeuner, avertira le maître d'hôtel, froid... meilleur. Ah ! bien. Les chefs sûrs de leur coup font large ; le dîner fut long. Tableaux d'une exposition. Huîtres bretonnes en terrine océane. Jacques Manière, le premier, s'était lancé, il y a vingt ans, dans ce genre d'exercice médiéval. Gros succès. C'est la même affaire, adoucie au velouté du temps. Carpaccio de foie gras sur un tressé de poireaux nouveaux à l'huile de noisette. Souvent le formulé de la recette donne la vraie sonorité du plat. Là, c'est symphonique.

Deux poissons maintenant : turbot braisé au bois de fenouil, câpres, concombres et salicornes, une herbe des marais salants ; bar « légèrement fumé » sauce au caviar sévruga. L'homme avait du sang-froid dans ses cuissons et savait donner sa chance au poisson. Ce n'est pas si courant. A ce moment-là, la démonstration était déjà faite : un cuisinier hardi et respectueux, dominant et sécuritaire, digne et de bonne éducation, pouvait tout se permettre. Il n'y avait plus de querelle.

Il fallait pourtant faire encore un peu le gastronome. Courage, seulement quelques plats de haute voltige à goûter. Un foie gras poêlé et pommes de terre écrasées aux olives ; des langoustines au poivre de Sechuan ; des oeufs de caille, salpicon de homard et truffe en coque feuilletée ; un canard croisé, sauce aux petits fruits ; le veau braisé « de la tête aux pieds », servi en casserole lutée et pomme purée à la truffe. C'était sans fin. La nôtre nous avait abandonné depuis un moment. Seul restait en action l'instinct de survie du goût, avec lequel s'entretenait le cuisinier.

Jean-Pierre Quélin

★ La Côte Saint-Jacques, 14, faubourg de Paris, 89300 Joigny. Tél. : 86-62-09-70. Menus : de 380 F à 840 F. Carte : environ 650 F. Appartements et chambres : de 750 F à 1 950 F.

DESSINS DE SCAFFIDI

Les marchés du sud de la France : la figue violette de Solliès-Pont

TROUVER UN VENDEUR de figues sur le marché de Solliès-Pont s'apparente à la quête d'une aiguille dans une botte de foin. Un fruit rare ? Vous n'y êtes pas. Cette petite commune du Var, à quelques kilomètres de Toulon, en récolte à elle seule 1 000 tonnes chaque année, soit le tiers de la production nationale. Une énorme coopérative se charge en fait d'en expédier la quasi-totalité. Qui donc prendrait la peine de vendre sur place des fruits que chacun peut trouver au bout de son jardin, ou sur un talus en bord de route ?

Les Bretons ont-ils raison, eux qui méprisent la figue et lui ont donné le surnom de *fiez-glasz* c'est-à-dire crottin de cheval ? Les Provençaux eux-mêmes ont longtemps négligé ce fruit. Il se raconte encore par ici l'histoire des deux agriculteurs avisant un troisième en train de planter un figuier et lui demandant : *« Mounte vas metre la pourquièro ? »* (où vas-tu mettre la porcherie ?), signe que la future récolte était juste bonne à engraisser les porcins.

Ce sont les Parisiens qui remplacèrent peu à peu les cochons. Au milieu du XIXe siècle, la figue violette de ce pays, celle qu'on nomme aussi barnissotte, connut un phénoménal succès hors de la vallée du Gapeau. En 1907, la gare de Solliès-Pont en expédiait journellement 18 000 kilos. Le surnom qu'on lui donnait à l'époque lui est resté. Aujourd'hui encore, les gens du cru appellent la violette de Solliès *« la parisienne »*.

Les plus belles d'entre elles sont d'ailleurs vendues à la pièce, posées sur une petite fraise de papier blanc, dont la couleur à elle seule indique qu'on vous sert ici le parangon du fruit. Mais tout ce tralala est bon pour de l'épicerie fine, Germain Arène s'en voudrait de mettre à son étal de pareilles coquetteries. Si sa soeur Marie-Christine continue de juponner des figues pour les becs fins de la ville, lui, pendant la pleine saison, entre la mi-août et la mi-octobre, se contente de vendre au marché quelques cageots de vrac, les plus mûres, celles qui voyageraient mal.

Issu d'une très ancienne lignée de maraîchers locaux (ne surnommait-on pas son grand-père Emile *« Arène la salade »* ?), Germain a planté, il y a quarante ans, une centaine de figuiers. Tous les deux jours, il passe entre ses arbres, les mains gantées ou les doigts recouverts de teinture d'iode. Pour cueillir ce fruit il vaut mieux se protéger. Le lait qui coule du pédoncule attaque la peau ; quant à la feuille, même si certains se servaient autrefois de sa rugosité pour récurer la vaisselle, il faut avant tout prendre garde de ne pas s'y blesser.

Tant d'agressivité de la part de la figue s'oublie quand on savoure sa pulpe d'un rouge sombre. Germain conseille de la choisir à l'apogée de sa maturité, *« la chair cède sous la pression des doigts et une petite goutte de jus sucré vient parfois perler auprès de l'œil, ce petit orifice au sommet du fruit »*. La figue est alors exquise crue, mais aussi cuite, simplement glissée une demi-heure avant la fin de la cuisson d'une volaille ou d'un gigot d'agneau.

Guillaume Crouzet

★ Marché de Solliès-Pont (Var), le mercredi matin. L'étal de Germain Arène (entre 8 et 12 F le kilo de figues violettes) se situe le long du Gapeau, sur la petite place du Général-de-Gaulle.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

CHEZ CLOVIS

Chez Clovis, rien que d'anodin de l'extérieur. C'est pourtant un lieu de mémoire. Il s'agit donc de Clovis Cornut, né-natif de Saint-Chély-d'Apcher (Lozère). La famille Cornut est là, tous les jours, derrière le zinc – un vrai, et passablement animé – depuis 1950. Le « baptême de Clovis » fut celui, il y a deux ans, du petit-fils, appelé Clovis lui aussi. La tradition des Halles se perpétue : soupe à l'oignon, museau à l'échalote, et tête, pieds et fraise de veau, issues de bêtes de la Corrèze, toutes certifiées. Un vin du Forez, avec tout cela (79 F), ou bien quelques vieilles bouteilles de garde, chambolle ou chassagne-montrachet (1970)... Plats d'été des familles : poulet fermier à la paysanne, bœuf braisé aux carottes, tête de veau sauce gribiche. Un beau menu à 92 F enveloppe l'ensemble avec fromage blanc et clafoutis de fruits de saison. Le zinc, c'est le vrai terroir des titis parisiens. Menu : 92 F. A la carte, compter 120 F.

★ **Paris, 33, rue Berger (75001). Tél. : 42-33-97-07. Fermé le dimanche.**

LES BOOKINISTES

Unique ambassade de Guy Savoy sur la rive gauche, le restaurant Les Bookinistes reste ouvert en août et prend de bonnes initiatives. Pendant la saison théâtrale, on peut réserver une place à l'Odéon et le souper à prix fixe – 140 F ou 170 F – après le spectacle. L'établissement – c'est nouveau – est aussi ouvert le dimanche soir, où l'on vous propose un choix d'entrées, plats et desserts pour 180 F. L'atmosphère dépend d'abord de la clientèle, plutôt jeune ici et bon enfant, qui adore la tarte friande aux tomates confites, artichauts poivrades et mozzarella. On se régale aussi de quelques entrées toutes simples, d'une poêlée de moules, d'un jarret de veau mijoté au citron, servi avec polenta et asperges – un plat d'été rafraîchissant mis au point par William Ledeuil. Parmi les desserts, c'est la tarte à l'orange et zestes confits, jus de fraise tiède, qui aura vos faveurs. Menu dimanche soir : 180 F. A la carte, compter 200 F.

★ **Paris, 53, quai des Grands-Augustins (75006). Tél. : 43-25-45-94. Fermé samedi midi et dimanche midi.**

Brasseries

LE MANOIR DU LYS

A Bagnoles-de-l'Orne, l'auberge familiale du Manoir du Lys fait la fête du terroir revu et corrigé par le chef Frank Quinton. Le Lys, c'est d'abord une belle maison normande à colombages établie à l'orée de la forêt d'Andaine. Un menu à 135 F – inspiré de plats de brasserie – nous a attiré, avec un très beau boudin noir, pommes fruits et foie chaud aux épices, ou bien la mitonnée de joue et queue de bœuf. La charlotte d'andouille façon Vire, c'est une manière inventive de traiter la tripaille en plein pays d'élevage. La minute de saumon et lisette accompagnés de tomates et cristes marines rappelle la proximité de la mer. Bientôt ce sera la saison des champignons et celle du gibier. Vins de propriétaires, c'est nouveau et cela permet de serrer les prix. Le sommelier, c'est le gendre ; il vient du casino de Divonne-les-Bains. Vous ne vous étonnerez pas de la richesse de la cave à cigares et de la variété des calvados. Un petit prix pour un petit coin de paradis en Normandie profonde. Hôtel confortable. Menu : 135 F. A la carte, compter 250 F.

★ **Bagnoles-de-l'Orne (61140). Tél. 33-37-80-69. Tous les jours.**

TAVERNE ALSACIENNE

Après 1920, date de ses dernières grandes créations prestigieuses, la brasserie joue encore un rôle considérable dans la vie parisienne. L'influence alsacienne de ces « tavernes des filles du Rhin » se voit dans le décor, d'abord néo-gothique, avec vitraux, puis résolument modern style, selon l'école de Nancy ; ici, reliefs sculptés et collection de cigognes. C'est l'image classique que perpétue la Taverne alsacienne avec sa bière, ses plats copieux, cinq spécialités de choucroute, dont une fameuse aux quatre poissons, son assiette de fruits de mer (95 F) et ses huîtres. L'on regrettera que certains plats, tels le cervelas, le hareng Baltique, le thon à l'huile et la salade de museau, disparaissent – cela n'est pas propre à ce seul établissement – au profit d'entrées ou de plats indifférenciés, mais à la mode. Accueil et service impeccables, 7 jours sur 7. Terrasse calme et protégée sur l'arrière. Menu 95 F (plat, dessert, 1/4 de vin). Menu 169 F (complet avec 1/2 de vin et café). A la carte, compter 180 F.

★ **Paris, 286, rue de Vaugirard (75015). Tél. : 48-28-80-60. Tous les jours.**

Gastronomie

ALAIN DUCASSE

Joël Robuchon parti, Alain Ducasse conduit le même orchestre, mais c'est la musique qui a changé. Reste la volonté d'obtenir le meilleur. Négliger l'accessoire, aller à l'essentiel, ou plutôt, c'est le détail répété jusqu'à la perfection qui devient l'essentiel. Les queues de langoustines sont accompagnées de bâtonnets de légumes parfumés de gingembre, mêlés au suc des crustacés et aromatisés de mélisse et de cardamome ; les calamars émincés restent croquants. Le jus des têtes passées au pilon est garni d'une petite julienne caramélisée et servi à part à la manière asiatique. *Le goût de l'Orient est le seul qui menace l'unité* d'une harmonie. Pas la moindre dissonance pourtant dans cet exercice acrobatique qui puisse faire douter de la capacité d'Alain Ducasse d'imposer sa vision d'une cuisine française contemporaine. La haute cuisine est une exception déroutante. A force d'être incongrue, elle devient un style, où chaque élément pris en soi atteint une perfection de texture, de cuisson et de saveur. Le risque est moindre, il est vrai, avec les tomates farcies à la façon de Lucien Tendret, le vol-au-vent aux cuisses de grenouilles, écrevisses et champignons des bois, l'éclatant turbot de Bretagne aux algues, ou bien les pâtes au ris de veau, crêtes et rognons de coq. La tête de porc en salade d'herbes amères truffée et lard croustillant en second service est un trait d'humour, un plat de tempérament issu d'une vision esthétique et instantanée de la cuisine, là où Robuchon en appelait à l'éthique et inscrivait son travail dans la durée. Le nouveau et brillant sommelier est Gérard Margeon ; Denis Courtiade règle le silencieux ballet de salle. Ils viennent du Louis XV, à Monte-Carlo, qu'Alain Ducasse continue de diriger. Bar au rez-de-chaussée. Au déjeuner, menu à 480 F. Menu Arcimboldo (légumes) : 780 F. Menu Brillat-Savarin : 890 F. A la carte, compter entre 700 F et 1 000 F.

★ **Paris, 59, avenue Raymond-Poincaré (75116). Tél. : 47-27-12-27. Fermé samedi et dimanche.**

Jean-Claude Ribaut

Passages nuageux

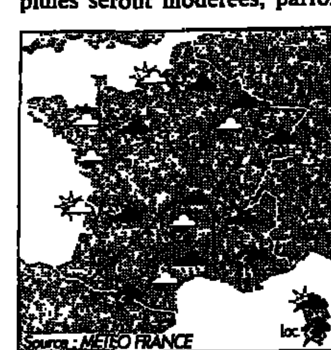
UNE PERTURBATION pluvio-orageuse traverse lentement la France. A l'avant, des remontées *d'air chaud vont renforcer l'activité orageuse.*

Mercredi matin, le corps pluvieux se situera du Languedoc-Roussillon aux Pyrénées centrales, au Massif Central et au Nord-Est. Les pluies seront plutôt faibles au Nord, mais sur le Massif Central et dans la région des Cévennes les pluies seront modérées, parfois fortes et orageuses. Des Alpes à la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, le temps deviendra plus nuageux et lourd. De l'Aquitaine et l'ouest de Midi-Pyrénées au Nord-Picardie et à la Bretagne, le ciel sera variable. Quelques averses se produiront en Bretagne et en Normandie.

Mercredi après-midi, les pluies parfois fortes et orageuses toucheront l'ensemble du Bassin méditerranéen ainsi que la Corse en fin d'après-midi. Du Massif Central à la Bourgogne et à la région Champagne-Ardenne, les pluies seront modérées, parfois orageuses. Sur les Alpes, la Franche-Comté, l'est de la Lorraine et l'Alsace, le ciel sera souvent nuageux avec des ondées parfois orageuses. De l'Aquitaine et Midi-Pyrénées au Nord-Picardie et à la Bretagne, le ciel sera nuageux avec quelques averses en Bretagne et en Normandie.

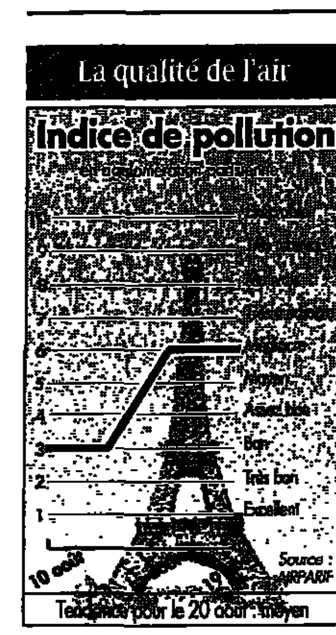
Les températures seront en baisse, mais encore au-dessus des normales saisonnières, entre 22 et 26 degrés sur la moitié nord et 24 à 28 degrés sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 21 août vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 20 août : moyen



TEMPÉRATURES du 19 août maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	28/17
BIARRITZ	22/19
BORDEAUX	28/19
BOURGES	31/18
BREST	21/16
CAEN	29/18
CHERBOURG	29/16
CLERMONT-F.	32/18
DIJON	30/15
FORT-DE-FR.	31/22
GRENOBLE	31/15
LILLE	29/15
LIMOGES	31/17
LYON	31/18
MARSEILLE	29/20
NANCY	29/14
NANTES	32/16
NICE	28/20
PARIS	31/18
PAU	28/18
PERPIGNAN	27/19
POINTE-À-PIT.	32/23
RENNES	32/17
ST-DENIS-RÉUNION	25/17
ST-ÉTIENNE	30/16
STRASBOURG	29/14
TOULOUSE	31/21
TOURS	32/19
ÉTRANGER	
ALGER	29/22
AMSTERDAM	28/17
ATHÈNES	31/23
BANGKOK	35/23
BARCELONE	29/20
BELGRADE	19/14
BERLIN	28/16
BOMBAY	31/27
BRASILIA	25/17
BRUXELLES	30/17
BUCAREST	25/16
BUDAPEST	28/18
BUENOS AIRES	26/20
CARACAS	27/20
CHICAGO	28/20
COPENHAGUE	24/14
DAKAR	31/25
DJAKARTA	31/23
DUBAI	42/30
DUBLIN	19/13
FRANCFORT	30/14
GENÈVE	28/14
HANOÏ	30/25
HELSINKI	20/14
HONGKONG	31/26
ISTANBUL	31/19
JÉRUSALEM	32/27
KIEV	30/17
KINSHASA	30/20
LE CAIRE	33/23
LIMA	18/15
LISBONNE	26/17
LONDRES	31/17
LOS ANGELES	26/19
LUXEMBOURG	28/17
MADRID	30/18
MARRAKECH	32/17
MEXICO	23/13
MILAN	27/20
MONTRÉAL	27/11
MOSCOU	28/13
MUNICH	25/11
NAIROBI	24/10
NEW DELHI	33/26
NEW YORK	27/22
PALMA DE M.	33/20
PÉKIN	32/19
PRAGUE	26/11
PRETORIA	20/9
RABAT	25/16
RIO DE JAN.	25/18
ROME	30/18
SAN FRANC.	22/11
SANTIAGO	16/4
SÉVILLE	32/18
ST-PÉTERS.	23/17
STOCKHOLM	27/14
SYDNEY	11/5
TENERIFE	29/23
TOKYO	33/23
TUNIS	32/21
VARSOVIE	28/15
VENISE	29/18
VIENNE	27/11



Situation le 20 août, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 22 août, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La mort du marquis de Dion

LE MARQUIS Albert de Dion vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-dix ans. C'est l'une des plus grandes figures du monde de l'automobile qui disparaît. Avec la collaboration du baron de Vilaine il avait fondé en 1895, à la suite de la course Paris-Rouen, l'Automobile-Club de France, dont il fut alors le vice-président. Il avait créé, en 1884, sa première voiture à vapeur et l'Automobile-Club, à ses débuts, constituait un simple cercle qui s'était donné pour tâche de développer les courses de voitures à moteur.

Associé avec un modeste ouvrier, Bouton, tous deux construisirent une voiturette qui rendit célèbre la marque De Dion-Bouton. Elle triompha maintes fois dans les épreuves organisées en ces temps lointains. L'usine de ces constructeurs entreprenants ne tarda point à prendre un très grand développement.

Le fief politique du marquis de Dion était la Loire-Inférieure où il était très populaire. Conseiller général de 1899 à 1934, député de 1902 à 1923, recueillant la quasi-totalité des suffrages, il fut élu sénateur en 1925.

Le relevé de ses titres est impressionnant. En dehors de sa qualité de président d'honneur de l'Automobile-Club, le marquis de Dion était président d'honneur de la chambre syndicale de l'automobile, de la chambre syndicale de l'aviation, de l'Aéro-Club de France.

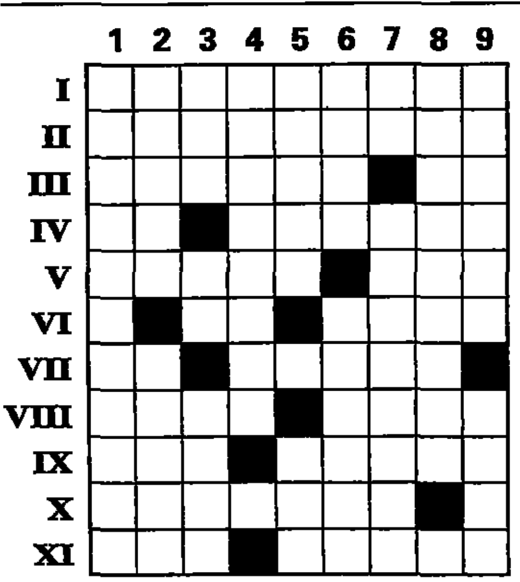
De stature athlétique, entraîné aux sports, il pratiquait l'escrime, eut plusieurs duels, fut témoin et arbitre *dans maintes « affaires d'honneur »*. Il était sans conteste l'une de ces personnalités d'avant-guerre que crayonnaient les Sem, les de Losques, les Bib, etc.

Très répandu dans la société parisienne, il appartenait à tous les grands cercles et jouissait de la sympathie générale. Il était, peut-on dire, l'un des derniers représentants d'une époque révolue...

(21 août 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6891



HORIZONTALEMENT

I. Trop peu porté. – II. Grenouille que le bon Dieu aurait peut-être voulu faire aussi grosse que le bœuf. – III. Un reptile à croquer. Adverbe. – IV. Note. De vraies patates quand elles sont de Fontenay. – V. Comme un muscle qui n'est pas lisse. Peut se voir en plein ciel. – VI. C'est la fin de tout ! Celui du roi est en Provence. – VII. Lac du Soudan. Dont on a diminué l'épaisseur. – VIII. Qui ne peuvent rien apporter. Physicien français. – IX. Conviendra. Passe à Liège. – X. Avoir un comportement vraiment constructif. – XI. Se tord peut-être. Formalité d'adoption.

VERTICALEMENT

1. Peut mettre en devanture de jolis bouquets. – 2. Ne parle pas posément. Tramé. – 3. On peut y trouver des puces. Cours élémentaire. *Bu avec plaisir quand il est* petit. – 4. Furent souvent en conflit avec les Hébreux. – 5. N'est pas fleur bleue. Il y en a plein les miches. – 6. Fait partie des espèces disparues. Qui ne peuvent pas tout faire. – 7. Un patriarche y naquit. Peuvent être grandes pour celui qui a été refait. – 8. Des lieux plantés de palmiers. – 9. Un Roumain qui connaissait la musique. Un fils de Jacob.

SOLUTION DU N° 6890

HORIZONTALEMENT

I. Vermiller. – II. Amoureuse. – III. Lingeries. – IV. Lège. Ri. – V. Eté. Sis. – VI. Etuvement. – VII. Eric. Sée. – VIII. Vessies. – IX. Os. Oita. – X. Ogino. – XI. Xérès. Net.

VERTICALEMENT

1. Vallée. Voix. – 2. Emiettées. – 3. Rongeurs. Or. – 4. Muge. Visage. – 5. Ire. Déci. Is. – 6. Léré. Éon. – 7. Lui. Session. – 8. Esérine. – 9. Résisterait.

Guy Brouty

■ **PRÉCISION.** Dans une partie de nos éditions datées dimanche 18-lundi 19 août, le numéro du problème des mots croisés était faux. Il s'agissait du n° 6 889 et non du n° 6 888.

PARIS EN VISITE

Jeudi 22 août

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS**, 10 h 30 (50 F), 2, rue d'Arcole (Paris autrefois) ; 15 heures (50 F), sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
■ **JARDINS ET VILLAS DU 16e ARRONDISSEMENT** (50 F), 11 heures, sortie du métro Exelmans côté boulevard Exelmans (La Parisienne).
■ **LE PALAIS-ROYAL** et ses jardins (50 F), 11 heures et 15 h 30, place du Palais-Royal devant les grilles du Conseil d'Etat (Claude Marti).
■ **LE QUARTIER CHINOIS**, 11 heures et 14 h 30 (55 F), sortie du métro Porte-de-Choisy devant la BNP (Christine Merle) ; 14 h 30 (55 F), sortie du métro Maison-Blanche côté impair (Europ explo).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** : la Renaissance à Florence (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).
■ ***MUSÉE D'ART MODERNE*** : exposition Calder (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la Ville de Paris).
■ **DES HALLES AU PALAIS-ROYAL**, sur les traces de Molière (50 F), 14 h 30, parvis de Saint-Eustache côté rue du Jour (Frédérique Jannel).
■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).
■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (55 F), 14 h 30, devant le portail central (Art et Histoire).
■ **LE BASSIN DE LA VILLETTE** (37 F), 14 h 30, angle du quai de Seine et de la rue de Flandre (Monuments historiques).
■ **DES INVALIDES** à l'Hôtel Matignon (50 F), 15 heures, sortie du métro Varenne (La Parisienne).
■ **MÉNILMONTANT** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, sous la voûte d'entrée côté esplanade (Paris et son histoire).
■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).
■ **LE PARC MONCEAU** (37 F), 15 heures, sortie du métro Monceau (Monuments historiques).
■ **LE QUARTIER DES BATIGNOLLES** (37 F), 15 heures, sortie du métro Rome (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BÉNIN.** L'aéroport international de Cotonou a été fermé du mercredi 14 au dimanche 18 août en raison d'une grève des contrôleurs aériens et du personnel au sol, qui s'opposent à un plan gouvernemental de privatisation de l'aéroport. Tous les vols à destination ou au départ de Cotonou ont dû être annulés. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** La liaison ferroviaire entre Pékin et Hongkong va entrer en service le 1er septembre, quatre mois plus tôt qu'initialement prévu. La ligne de 2 536 km entre la capitale chinoise et Kowloon recevra dix trains de voyageurs et quarante trains de marchandises et soulagera le trafic très intense de la ligne Pékin-Canton. Mais, jusqu'au 1er juillet 1997, date de la rétrocession de Hongkong à la Chine, les trains s'arrêteront à Shenzhen, dernière ville chinoise avant la frontière de la colonie britannique. – *(AFP.)*

■ **PARIS.** Le trafic passagers dans les aéroports de Roissy et d'Orly a enregistré une progression de 6,4 % sur les six premiers mois de l'année (28,7 millions de passagers transportés), après un recul de 0,5 % en 1994. Mais cette hausse masque des évolutions contrastées, avec notamment une très faible progression du trafic intra-européen (+ 1 %) et une augmentation de 10 % en France, qui est à mettre exclusivement au compte des nouvelles compagnies comme TAT, Air Liberté ou AOM, le trafic d'Air France Europe (ex-Air Inter) ayant reculé, lui, de 2 %. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CONCERTS Le nom de jazz sert aux expériences les plus opposées et à gratifier des musiques qui n'ont rien à voir les unes avec les autres. Pendant le mois de juillet, les grandes kermesses du jazz se sont succédé dans les centres implantés à proximité des grandes concentrations estivales. ● LE MOIS D'AOÛT voit démarrer les « autres » festivals : ceux qui proposent plus de mesure, plus de musique, plus de débat. Voici donc venir le temps des sentiers peu fréquentés, mais aussi celui des amateurs plus exigeants. Ils envahissent des localités modestes : Capbreton, Uzeste, Mulhouse, Cluny, Saint-Sever ou Willisau. ● UN AUTRE PUBLIC prend ici le temps d'écouter, dans des salles aux proportions heureuses, des musiciens connus ou inconnus, des compositeurs à facettes, quelques héros de la non-médiatisation, et de méditer parfois quelques projets ahurissants.

Quand les petits festivals de jazz laissent toute la place à la musique

Pendant le mois de juillet, les grandes kermesses du jazz se sont succédé à proximité des grandes concentrations estivales. En août, à Capbreton, Uzeste, Mulhouse ou Cluny, voici venu le temps des sentiers peu fréquentés, et des amateurs plus exigeants

DEVANT le container romain où il allait jouer, un amphithéâtre de 8 000 places, Keith Jarrett a murmuré, le 8 juillet : *« C'est trop grand pour moi, trop grand pour ma musique. »* Cette évidence le fait passer pour caractériel. Les critères du jugement sont simples : le nombre, le bruit, le goût. Les gros festivals n'ont pas d'avenir : ils ne peuvent que grossir. Et aligner des chiffres. Mais ils veulent se faire aimer. Cette douce tyrannie du quantitatif a sa face cachée : un désir de totalitarisme à visage humain, le consensus, l'empathie et la célébration molle. Le rêve des temps modernes. La musique précède l'expérience.

Au très empesé festival de Newport, en 1960, dont personne n'avait aperçu la loi, Mingus a pris ses cliques et ses claques : avec deux tentes, derrière le grillage, il a installé *« le festival des rebelles »*. Tous styles, tous genres confondus, *« hermétisme snob d'avant-garde »* (on lit ça... en 1996) et classicisme éprouvé : Max Roach, Jo Jones, Coleman Hawkins, Roy Eldridge, Ornette Coleman... Les rebelles.

Ce qui est bien, dans le rythme des festivals, que l'on se figure comme un rythme raisonné, c'est qu'après les débordements orchestrés par la servitude idéologique, l'énormité retombe comme les chaleurs. Ça commence du côté d'Assier, en Dordogne, ça ne suit plus les côtes, ça s'enfonce, les proportions redeviennent justes, on *sent l'idée* ; la musique et ce qu'elle véhicule reprennent le pas sur l'événement. Bref, on discute.

On peut enfin se demander à quoi sert le nom de « jazz ». A qui ? Quel rapport exact entre trois couillons qui jouent *Les Oignons* sur une plage de Charente (en canotiers et moustaches) et Daunik Lazro en duo avec Yves Robert au 8e festival de musiques croisées de Saint-Sever ? A Saint-Sever, tous les jours du 5 au 8 septembre, Jean-Pierre Drouet déroule le fil du festival avec un *« concert-feuilleton »*. Idée magique. On connaît Drouet, un des meilleurs percussionnistes contemporains, très impliqué dans le jeu théâtral (avec Aperghis, Portal ou Zingharo). On n'oubliera jamais, et certainement pas au moment de quitter cette planète, sa conversation avec un cheval (lequel parlait vraiment) dans le spectacle *Chimères*, de Bartabas.

PAROLES DE FEMMES

Capbreton est une petite ville. Christian Nogaro est un grand luthier. Nogaro est installé à Sambrigues, près de Capbreton. Pendant une semaine, il organise des rencontres autour de la contrebasse : tout sur l'instrument, son histoire, sa lutherie, ses praticiens. On se doute qu'il ne s'agit pas de *« s'éclater »*. Il s'agit de musique et de musiciens. Pour ses soixante-quinze ans, une soirée est organisée autour de Jacques Cazauran, grand maître de l'école française. Professeur classique (au conservatoire de Versailles), il a, par amour du jazz, formé les meilleurs instrumentistes. Patrice Caratini et Jean-François Jenny-Clark joueront pour lui Haendel, Charlie Parker, Miles Davis (le 24 août). Présents également sous les pins, Eddie Gomez (avec Joanne Brackeen et Elliot Zigmund, le 23) ; Dee Dee Bridgewater et son bassiste Hein Van de Geyn en duo, ce qui est une rareté ; et le soliste du Philharmonique de Berlin, Wolfang Buttler (*Etats d'âme*, le 25).

On peut multiplier les exemples, les signaux, les marqueurs. Dans les « autres » festivals, le public n'est pas en soi très différent. Simplement, il est plus musicien. Le pire drame d'un festival, sa punition, c'est de mobiliser un public non musicien. Il est plus joueur, plus préoccupé. Parce qu'enfin, sur le papier, on peut bien se tapoter le menton en se demandant qui aura l'idée, à Uzeste, en plein après-midi, sous les pins, de participer au débat : « Identité occitane, citoyenneté et nation française ». Ou « Paroles de femmes », le tout entre un concert (sous les chênes celui-là) de Jacques Di Donato et un artifice opéra de Patrick Auzier. Eh bien, allez-y, vérifier : trois cents personnes, à l'heure la plus incongrue, seront là pour parler.

Paroles de femmes ? Comment expliquez-vous qu'en un temps de repli éprouvant sur les canons classiques, ce soit une femme, Joëlle Léandre, qui traite la contrebasse sans se plier (Mulhouse le 22 août, *Uzeste*, le 25) ? Plus net encore : des pléiades de pianistes essaient de jouer gaiement comme des laboureurs d'avant Bud Powell. Bien. Jacky Terrasson, Manuel Rocheman et quelques autres font de timides exceptions. Mais pour l'ensemble, on subit (très poliment, au demeurant) une période de régression infantile. Quand on en prendra conscience, on mettra les mains sur les hanches en faisant de gros yeux et un sourire fêlé. Comment se fait-il que dans ce climat de communion solennelle filmé par Eustache, ce soient des femmes, Christine Wodrascka (à Mulhouse, le 22) ou Sophie Domancich (à Cluny, le 30) qui, dans la lignée d'Irène Schweizer, déniaisent le clavier ?

Simplement lire le programme de Mulhouse est chaque année une joie aussi compulsive (mais plus délicate) que feuilleter un album de photos aimées : ce ne sont qu'inconnus, métèques et projets ahurissants. Tout ce qu'on aime ! Dans un réseau de cours alsaciennes à charmilles, de salles aux proportions heureuses, de villes et de villages, de nourritures terrestres... on découvre des Nippones surprenantes, un compositeur à facettes (Czeslaw Gladkowski) et quelques héros de la non-médiatisation. Ces brefs embrasements qui éclatent un peu partout répondent à une autre logique, une autre politique, une autre idée de la musique.

ESCLAVAGE ET DIVERTISSEMENT

Leur prototype pourrait bien être Willisau, en Suisse (du 29 au 1er septembre) : dans un village de carte postale, avec son comptant de vaches sages à sonnailles et le nombre de géraniums prévu par la loi, un graphiste, Niklaus Troxler, fou d'*« hermétisme snob d'avant-garde »* (Mike Westbrook, Richard Galliano, Vernon Reid, Dino Saluzzi, Louis Sclavis, Joey Barron, Roscoe Mitchell, Rava, Rita Marcotulli, Han Benninck, plus le dernier des rebelles, monsieur Max Roach), fait croire depuis vingt ans à des paysans de comédie que le jazz c'est ça : la musique actuelle, créative et qui fait songer à la musique.

Car le moindre des paradoxes de ces festivals autres, c'est qu'on y vit bien, à un rythme bien scandé, qui défait souvent la règle : esclavage le jour, divertissement obligatoire le soir ; ou, plus pernicieuse, vacances le jour, amusement le soir. Sans doute, le fait que des musiciens (Di Donato dans le Morvan, Lubat à Uzeste, Levallet à Cluny) ou de grands découvreurs (Kanitzer à Mulhouse) soient à leur tête, est-il central. Les 18 et 19 juillet, un chanteur basque, dans le genre intrépide, a monté une rencontre de chanteurs, musiciens et poètes dans un lieu magique : Itxassou. Que cent, mille, cent mille Itxassou fleurissent partout dans le monde ! On y verra plus clair.

F. M.

Mulhouse, le sens du partage

13e JAZZ À MULHOUSE, jusqu'au 25 août. 7, rue Alfred-Engel, 68100 Mulhouse. Tél. : 89-45-63-95.

Dans le livre qu'il consacre à Thelonious Monk (*Monk*, L'Arpenteur/Gallimard, 1996), le pianiste Laurent de Wilde présente ainsi les producteurs de jazz : *« Courageux, affairistes, escrocs, visionnaires, amoureux, prudents, suicidaires, ruinés, millionnaires. »* Paul Kanitzer, directeur de Jazz à Mulhouse, ne colle à aucune de ces définitions. Disons-le poète obstiné, généreux, activiste pour qu'existe sur scène ces musiques issues du free jazz américain, et qu'on appelle, faute de mieux, *« improvisées européennes »*.

Si Mulhouse n'est pas l'unique lieu en France où s'épanouit ce jazz qui a toujours en tête un air de révolte, c'est l'un de ceux où les propos sont les plus clairs. *« On ne défend bien que ce que l'on connaît vraiment bien,* explique Paul Kanitzer. *Et ce que j'aime, je veux le faire partager. »* C'est assez simple, modeste. Pas d'excuses socioculturelles ou de justifications artistiques. Ce sens du partage, c'est la force de Jazz à Mulhouse. Les musiciens le savent ; ils se passent le mot. Certains feront des milliers de kilomètres pour y jouer une heure. Les cachets sont normaux – le budget du festival est de 1,8 million de francs pour dix jours –, c'est-à-dire qu'ils permettent de vivre à des musiciens parfois au bord de la survie. A Mulhouse, on se pose et on joue. Souvent magnifiquement parce qu'il y a un des plus beaux publics du circuit de ces musiques improvisées. Quelques centaines de fidèles qui seront là jusqu'au dernier souffle. Des novices aussi, plus jeunes, qui viennent tendre l'oreille avec le sentiment qu'il peut y avoir là des connivences avec le rock. Ces musiques improvisées ont réappris le collectif. Le jazz consensuel qui s'est figé sur des noms l'a oublié. A Mulhouse, on entend des musiciens qui ont toujours cette envie de vibrer ensemble. Paul Kanitzer cite le festival de Nickelsdorf en Autriche, à la frontière hongroise. Deux cents spectateurs, trois jours, seize formations. Mulhouse présente une même densité. Le violoncelliste Ernst Reijseger, qui figure sur l'affiche du festival, y jouera avec le trio Clusone et le quintette de Gerry Hemingway. La plupart de ceux qui hantent les grands festivals d'été ne savent pas qu'il est au centre de bien des aventures. Comme tous ceux qui se retrouvent à Mulhouse, l'un des lieux les plus inventifs de la création musicale.

Sylvain Siclier

Bernard Lubat, musicien, directeur d'Uzeste musical

« Nous avons besoin d'être insolents avec nous-mêmes »

19e HESTEJADA DE LAS ARTS D'UZESTE MUSICAL, jusqu'au 25 août. Le Bourg, 33730 Uzeste. Tél. : 56-25-38-46.

En 1977, Bernard Lubat est revenu dans son village, en Gironde : il monte le premier Uzeste musical. Le festival est le couronnement turbulent d'une année d'agitation, d'interventions et de « tchatche ». C'est un des points forts du monde actuel pour deux raisons : Lubat a une pensée désorganisée très organisée ; c'est un musicien incontestable (percussions dans la musique contemporaine, batteur de Stan Getz, chanteur aux Double Six, la variété au plus haut niveau). Avec un mélange de génie oratoire, de drôlerie verbale et de mauvaise foi très convaincante, il mène de main de maître une aventure qui tient du Grand Magic Circus (aux meilleures heures), du Living Theatre et du Tour de France.

« Pourquoi Uzeste fait une place si large au théâtre et au cinéma ?

– C'est pour faire entendre des mots, de la parole poétique. Philippe Caubère a carte blanche. Il choisit de dire Aragon. Ce retour à Aragon est essentiel. Nous avons besoin d'être insolents avec nous-mêmes. La projection du *Destin de Juliette*, d'Alice Isserman, avec Laure Duthilleul, a ce sens.

– Uzeste cherche-t-elle toujours à être première scène nationale en milieu rural ?

– C'est une longue bagarre. On est obligé de plonger dans les milieux des élus locaux, régionaux. C'est un voyage, du point de vue culturel, politique, très étonnant. Quand je plaide, il est hors de question d'argumenter. C'est en deçà ou au-delà. Donc, pour convaincre, pour arracher le morceau, je dois faire des chorus. Mes meilleurs chorus, je les fais devant les élus. C'est de la musique « oraculaire » – élective. Très spécial. Devant les élus, sur le terrain, pour tenir la route, je suis formel : il n'y a que la syntaxe « harmolodique » qui vaille. J'ai l'impression d'être au cœur d'un centre de recherches astro-physiques. C'est tout un boulot. En un sens, avec notre festival et nos actions de toute l'année, on va trop vite. Difficile de supporter qu'on ait des capacités à poser des questions, à résoudre des conflits. Bref, on continue, comme un labo sous les pins. Ce n'est qu'un combat, continuons le début ! »

BERNARD LUBAT

Didier Levallet, musicien, directeur de Jazz à Cluny

« La question n'est pas celle du style ou des écoles »

20e JAZZ À CLUNY, du 24 au 31 août. Office municipal de la culture, hôtel de ville, 71250 Cluny. Tél. : 85-59-10-96.

Contrebassiste et compositeur, Didier Levallet a dirigé plusieurs formations, Perception, Confluence, Swing Strings System, jalons d'une carrière sans vanité, d'accompagnateur des grands musiciens en tournée, de découvreur et de professeur. Installé près de Cluny depuis vingt ans, il y organise une manifestation importante comme lieu de formation, de représentation et de réflexion.

« Quelles sont les ambitions du festival de Cluny ?

– Nous voulons participer à la refondation du discours sur le jazz ; sortir des avis de décès et autres déclarations péremptoires (« la fin du jazz », comme on a cru voir venir la fin de l'histoire). Nous fonctionnons par réseaux, croisements, transversalité. Cluny est un petit centre rural. Les actions prennent du temps. Mais on voit apparaître d'autres points, d'autres lieux, Mhère, dans la Nièvre, avec Di Donato ; des groupes, comme le Collectif Mu, réunion de huit musiciens, inimaginable à Mâcon il y a vingt ans. C'est cela qu'il faut prendre en compte : la question n'est pas celle du style ou des écoles. Cluny a vu défiler des musiciens très différents, des pratiques éloignées, mais sans compromission ni soumission. Si j'avais fait venir des "noms connus", tout le monde me serait tombé dans les bras. Mais les "noms connus", pour respectables qu'ils soient, c'est Claude Bolling et Michel Legrand. Donc, on a pris la voie étroite : celle d'un long mouvement d'assimilation, d'une implantation lente, en commençant dans une salle polyvalente. Public régional, stagiaires, internationaux et travail dans la durée. On ne joue pas le chantage à la création qui, en musique improvisée, s'accommode mal des rythmes d'élaboration et de réflexion. On préfère voir des groupes réguliers, comme le trio de Claude Barthélémy ou celui de Sophia Domancich.

» *L'événement majeur de ces quinze dernières années, c'est l'intégration du jazz dans le patrimoine et la légitimité culturelles.* Bien. On est au bout du système. Tout le monde joue bien. Parfait. Puisque le jazz est mort, on peut le fréquenter. On doit même le faire. Notre ambition, c'est de sortir de là, de ce discours obligé, de ces jeux de masques. Et de penser : l'improvisation, l'action, la pensée même. »

DIDIER LEVALLET

Propos recueillis par Francis Marmande

Les qualités paradoxales de Ralf Gothoni

LEOS JANACEK : *Sur un sentier herbeux*. FRANZ SCHUBERT : *Sonate en si bémol majeur D. 960*. Ralf Gothoni (piano), festival de La Roque-d'Anthéron, le 16 août. Dernier concert : Les nuits du piano. Œuvres de Brahms, Liszt, Rachmaninov, Mozart. Alexandre Tharaud, François Chaplin, Claire Désert, Emmanuel Strosser, Pascal Devoyon, Christian Ivaldi (pianos). Le 20 août, de 20 heures à 24 heures. Tél. : (16) 42-50-51-15.

LA ROQUE-D'ANTHÉRON
de notre envoyé spécial

Ralf Gothoni est l'un de ces noms que tout le monde connaît sans pouvoir, pour autant, les associer à une entreprise précise. Pianiste concertiste, bien sûr, mais aussi chambriste, accompagnateur de chanteurs, chef d'orchestre et directeur de festival : une sorte de Daniel Barenboïm, en quelque sorte, sans l'esbroufe, osera-t-on dire...

Ce musicien, qui n'en est pas à son premier concert à La Roque, vient, à son corps défendant mais fort à propos, de gagner le « concours » international le plus inattendu et probablement le plus significatif du moment. La Fondation Gilmore vient de le désigner « Artiste Gilmore » 1996. Traqué dans le plus grand secret par les limiers de la fondation américaine, il a été sélectionné parmi divers candidats désignés par des experts internationaux, puis a séduit le jury clandestin infiltré dans le public de ses concerts. Est-ce étonnant ? Comme le précédent lauréat, David Owen-Norris, excellent musicien britannique hors des sentiers battus, Ralf Gothoni s'avère davantage préoccupé par la musique que par la carrière. L'un et l'autre aiment les programmes raffinés, toxiques ; l'un et l'autre ont une manière élégante et radicale de ne pas jouer pour le public. Mais, comme le charme, cette qualité paradoxale d'oubli des autres, et donc de soi, est la plus efficace des manières de toucher.

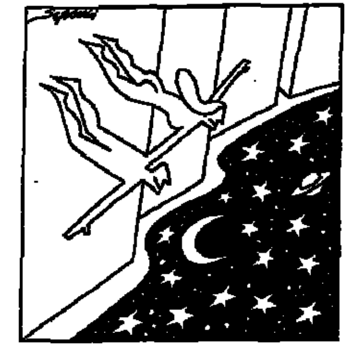
Ce vendredi soir, le public de La Roque n'est pas au grand complet. Mais lorsque Haydn fait fuir ces mélomanes qui, le 15 août, applaudissent à tout rompre le plus mauvais concerto de Mozart (le *Trois pianos*, K. 242), comment s'étonner que les deux cahiers du cycle *Sur un sentier herbeux* (1901-1911) de Leos Janacek (1854-1928) les attire ? Cette musique est presque autiste à ne vouloir point (dé)montrer, convaincre. Secrètement douloureuse, pudique, elle exige des pianistes ce que les derniers cycles de Fauré réclament aux chanteurs : le moins spectaculaire d'eux-mêmes. Gothoni séduit d'abord par une sonorité concentrée, ronde, feutrée, avec cette qualité de patine qui fait que les quelques traits d'octaves dans l'aigu sonnent pleinement. Il enchaîne les deux cahiers : les quarante minutes de cette musique passent comme un charme, un charme un peu triste, d'une nostalgie sans objet, sans exotisme.

Alors que sa réputation est d'adopter des *tempi* lents, Gothoni développe le long *Molto moderato* initial de la *Sonate D. 960* de Schubert avec un calme donnant le sentiment d'être en constante progression. Aussi le mouvement paraît-il avancer toujours, tout en planant au-dessus de lui-même. Le second mouvement est simple, et suit son chemin de douleur, sans tendre la main. Le *Scherzo* est vraiment joué *« con delicatezza »*, léger, mendelssohnien. Le finale commence par une apparente bizzarerie de jeu de pédale : la note est énoncée et la pédale enfoncée au moment où la touche est relâchée. Effet d'écho fantomatique. Le mouvement s'achève. Schubert est passé, svelte et dense. Gothoni a tracé sans peser. On a envie, comme le public, de se ruer sur ses disques Schubert publiés par le petit label nordique Ondine.

Renaud Machart

Onzième Festival européen du théâtre de rue

80 000 personnes attendues à Aurillac



POUR sa onzième édition, le festival d'Aurillac a choisi de réaffirmer nettement son caractère international, avec des troupes venues d'Argentine, d'Australie, de Bolivie, d'Espagne, d'Ethiopie parmi les invitées officielles. De nombreuses autres (Belgique, Pologne, Suisse...) ont été repérées dans les trois cents qui devraient composer le off. En vedette cette année, le théâtre voltige avec De La Guarda, et les acrobaties des jeunes d'Addis Abeba au service de l'éducation et de la prévention quotidienne dans *Circus Ethiopia*. Aurillac pratique également la satire avec *Ubu en Bolivie*, où les exploits d'un petit dictateur andin et détourne les rituels avec *Sabat* du Teatr Osmego Dnia de Poznan. On pourra suivre les chorégraphies sur échasses de Strange Fruit, et le ballet des lavandières espagnoles de Senza Tempo dans *Capricho*. Deux des créations de cette année, celles d'Art Nac (*Et Dieu créa l'Art Nac*) et de 26 000 Couverts (*Le Sens de la visite*) sont issues d'un travail au cours d'une résidence à Aurillac même. Le festival prévoit en outre deux jours de rencontres ouvertes aux artistes et diffuseurs pour débattre des politiques de soutien à la création en France et en Europe.

★ *Du mercredi 21 août au samedi 24 août.* **Festival d'Aurillac, 37, rue des Carmes. Tél. : 71-45-47-47.**

UNE SOIRÉE À PARIS

TRIO CULLAZ/GRAILLIER/GOUBERT
Une formation qui ne ressemble pas à la plupart des trios du jazz même si l'instrumentation tient *du modèle historique* : au piano, Michel Graillier, à la contrebasse, Alby Cullaz, et à la batterie, Simon Goubert. Lyrisme et force, ampleur et générosité.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1S,er. M° Châtelet. 22 heures, les 21 et 22. Tél. : 42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

FESTIVALS D'ÉTÉ

FESTIVAL DE BLAYE
Dirigé par le comédien Georges Bigot, étoile du Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine de 1981 à 1992, ce festival, réalisé dans le cadre de l'Eté girondin, a le mérite de ne pas voir trop grand, tout en respectant une belle hauteur de vue. Quatre spectacles y sont à l'affiche. Philippe Avron avec *Ma cour d'honneur* et le Footsbarn Travelling Theater avec *Molière 1996* encadrent deux jeunes compagnies – la troupe de Claire Lasne qui reprend le magnifique *Platonov* de Tchekhov présenté cette saison à Paris, et Les Taupes secrètes – à découvrir – créent *Roberto Zucco*, de Bernard-Marie Koltès.
Du 26 août au 2 septembre. Chantiers de Blaye, citadelle de Vauban, 33390 Blaye. Tél. : (16) 57-42-93-40.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en province

NOUVEAUTÉS

Colombe
de Jean Anouilh, mise en scène de Michel Fagadau, avec Geneviève Casile, Jacques Dufilho, Valérie Karsenti, Yannick Soulier, Gabriel Cattand, Jean-Pierre Moulin, Jean Rougerie, Josiane Levêque, José Paul, Patrice Bachelot et Stéphanie Fagadau.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. M° Alma-Marceau. A partir du 22 août. Les jeudi 22, vendredi 23, mardi 27, mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30 août, mardi 3 septembre, à 20 h 45 ; les samedi 24 et samedi 31, à 17 heures et 20 h 45. Tél. : 53-23-99-19. Durée : 2 h 40. De 110 F à 250 F. Jusqu'au 30 décembre.

Hollywood, Hollywood
de David Mamet, mise en scène de Daniel Roussel, avec Jean-Marie Galey, Teresa Ovidio et Franck Fairlo.
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. M° Vavin, Notre-Dame-des-Champs. A partir du 21 août. Du mercredi 21 au samedi 24, les lundi 26, mardi 27, mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30, samedi 31 août, lundi 2 septembre, à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. Durée : 1 h 15. 84 F et 140 F. Jusqu'au 31 décembre.*

Page 27
de Jean-Louis Bauer, mise en scène dé Pierre Santini, avec Pierre Santini, Antoinette Moya, Stéphane Slima et Victoire Theismann.
Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris 8e. M° Villiers. A partir du 21 août. Du mercredi 21 au samedi 24, les lundi 26, mardi 27, mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30, samedi 31 août, lundi 2 septembre, à 21 heures. Tél. : 45-22-08-40. Durée : 1 h 50. De 120 F à 200 F. Jusqu'au 30 octobre.

SÉLECTION

Le Bal des voleurs
de Jean Anouilh, mise en scène de Jean-Claude Idée, avec Claude Gensac, Jacques Seiler, André Valardy, Fabienne Perineau, Jean-Marie Juan, Jean-Luc Porraz, Danièle Arditi, Jean-Christophe Dolle, Jacques Ciron et Marcel Zanini (clarinettiste).
Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. M° Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 h 15. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 45. De 90 F à 220 F. Jusqu'au 30 décembre.

Le Mal de mère
de Pierre-Olivier Scotto, mise en scène de Françoise Seigner, avec Tsilla Chelton et Pierre-Olivier Scotto.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8e. M° Madeleine. Du mardi 20 au samedi 24, le mardi 27, à 21 heures ; le dimanche 25, à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. Durée : 1 h 50. De 80 F à 240 F. Jusqu'au 31 décembre.

Proust expresso
d'après Marcel Proust, mise en scène de Jean-Michel Vier, avec André Gull ou Pascal Bécarre, Marie-Hélène Jamet, *Morton Potash et Jean-Michel Vier.*
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. M° Vavin, Notre-Dame-des-Champs. Du mardi au samedi, le lundi, à 21 h 30. Tél. : 45-44-57-34. Durée : 1 h 15. 84 F et 140 F. Jusqu'au 30 novembre.*

PROVINCE

LES CHANTIERS DE BLAYE
Tous les spectacles ont lieu à la Citadelle de Vauban, 33 Blaye.
Tél. : 57-42-93-39. De 40 F à 110 F.

Don't Touch Molière ; Le Médecin malgré lui ; Le Sicilien ; Le Mariage forcé
d'après Molière, mise en scène du Footsbarn Travelling Theatre, avec Agnieska Bihel, Christophe Bihel, Paddy Fletcher, Keis Hayter, Paddy Hayter, Shaji Karyat, Heinzi Lorenzen, Sasha Milton-Vine, Agathe Olivier-Rigot, Antoine Rigot, Carl Schlosser, Liza Spenz et Severn Thompson.
21 heures, du 24 au 26. Durée : 2 h 20.

Roberto Zucco
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Philippe Rousseau, avec Christian Rousseau, Christian Abart, Babeth Fouquet, Muriel Guérin, Laurent Arnaud, Roland Boully, Dominique Dauge-Marty, Cécile Delacherie, Thierry Gennaud, Muriel Machefer et Manuel Magnani.
17 heures, du 24 au 26 ; 21 heures, le 27. Durée : 1 h 30.

A tir d'elles
d'après Nina Hayat et Malika Boussouf, mise en scène de Catherine Zabjesky, avec Catherine Lamagat, Juliette Mezergues et Catherine Zabjesky.
19 heures, du 25 au 29. Durée : 0 h 50.

Tranchées de vie
mise en scène de Ximun Fuchs, avec Frédéric Bousquet, Leila Bouzidi, Stéphani Cezerac, Eric Destout, Manex Fuchs, Ximun Fuchs, Faffiole Palassio et Béatrice Rangeard.
18 heures, du 25 au 30. Durée : 1 h 30.

Echelles
d'après des lettres écrites par des soldats allemands dans la dernière semaine du siège de Stalingrad, mise en scène de Catherine Riboli, avec Jean-Yves Duparc, Roland Gervet, Marie Marfaing, Agnès Pontier, Paco Portero et Jean-Christophe Quenon.
19 heures et 22 heures, le 27 ; 16 heures et 19 heures, le 28 ; 16 heures et 21 heures, le 30 ; 16 heures et 18 heures, le 31. Durée : 0 h 50.

Brûleur de planches
de Maurice Durozier, mise en scène de l'auteur, avec Catherine Vial, Pascal Durozier, Nathalie Joly, Maurice Durozier et John Niglo.
21 heures, les 28 et 29. Durée : 1 h 30.

Ma cour d'honneur
de et par Philippe Avron.
20 heures, le 29 ; 17 heures, les 30 et 31. Durée : 1 h 20.

Etre sans père (Platonov)
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Claire Lasne, avec Patrick Pineau, Anne Alvaro, Richard Sammut, Yann-Joël Collin, Fabien Orcier, Anne Sée, Dominique Guihard, Silvia Cordonnier, Patrice Bornand, Anne Klippstiehl, Gérard Hardy, Alain Enjary et Nicolas Fleury.
20 heures, les 30 et 31. Durée : 4 h 30. Et au Château de Pierrefonds (60). 20 h 30, le 24. Tél. : 44-42-80-00. Durée : 4 h 30. 90 F et 130 F.*

BLENOD-LÈS-PONT-A-MOUSSON

Chasse aux rats
de Peter Turrini, mise en scène de Michel Didym, avec Catherine Kocher-Matisse, Jean-Claude Leguay et en alternance Pierre Ascaride, Thierry Bergé et Laurent Vacher.
Centre culturel Pablo-Picasso, 54 Blénod-lès-Pont-à-Mousson. 21 heures, les 27 et 30. Tél. : 83-81-65-75. Durée : 1 h 30. De 30 F à 60 F.*

Le fou raconte toute l'histoire ; une fleur imperméable à la nuit
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Michel Fau et Irina Dalle.
Centre culturel Pablo-Picasso, 54 Blénod-lès-Pont-à-Mousson. 21 heures, le 29. Tél. : 83-81-65-75. Durée : 1 heure. De 30 F à 60 F.*

BUSSANG

Peer Gynt
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Philippe Berling, avec Eric Ruf, Martine Bertrand, Jean-François Lapalus, Eric Berger, Jérémie Oler, Julien Chavrial, Christiane Couturier, Aude de Rouffignac, Anne Fischer, Nadia Fossier, Francisco Gil, Christiane Lallemand, Pierre Lamandé, Jean-Claude Luçon, Marie Luçon, Nicolas Luçon, Madeleine Meinier et Marie Montémont.
Théâtre du Peuple, rue du Théâtre, 88 Bussang. 15 heures, les 24, 25, 29, 30, 31. Tél. : 29-61-50-48. Durée : 1 h 15. De 50 F à 100 F. Dernières.*

LIBOURNE

Fest'Arts
avec Malavox, « Service livraison » (SAMU), « Les Touristes » (Escarlata Circus), « La Transcontinentale » (l'Oboubambulle), « Bercé sous les balles » (M'Zele), « Le Mariage de Zoé» (Cristal'Palace), « Illusion sur macadam » (Aristobulle), « France-Visiteurs » (Annibal et ses éléphants), « Le Fil harmonique » (Génériк Vapeur) et « Vide son sac » (Kakal Band).
Rues, 33 Libourne. 11 heures, le 24. Tél. : 57-55-33-43. Entrée libre.

PIERREFONDS

La Mère
d'après S. I. Witkiewicz, mise en scène d'Irena Jun, avec Irena Jun et Maria Wieczonek.
Château, 60 Pierrefonds. 21 h 30, les 30 et 31. Tél. : 44-42-80-00. Durée : 1 h 15. 65 F et 90 F.*

PONT-À-MOUSSON
Tous les spectacles ont lieu à l'Abbaye des Prémontrés, 54 Pont-à-Mousson. Tél. : 83-81-65-75. De 30 F* à 60 F.

Espace du Baleinier
de et par Christine Murillo, Jean-Claude Leguay et Grégoire Œstermann.
13 heures, du 27 au 30.

Quel est ce sexe qu'ont les anges ?
d'après Jean-Pierre Brisset, mise en scène d'Eugène Durif, avec Catherine Beau, Eugène Durif et Jean-Marie Gérintes.
14 h 30, le 27.

Tatouage
de Dea Loher, mise en scène de Lucienne Hamon, avec Pierre Ascaride, May Bouhada, Nine de Montal, Eric Elmosnino et Lucienne Hamon.
18 heures, le 27.

Un bouton de nacre
de Caroline Marcadé, mise en scène de l'auteur, avec May Bouhada, Julie Denisse, Nicolas Martel, Sophie Mayer, Nine de Montal, Eric Ruillat et des élèves du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris.
23 heures, le 27.

Doberman/Rottweiler
de Thomas Jonigk, mise en scène de Stéphane Loïk, avec Véronique Bellegarde, Paul Minthe et Lucienne Hamon.
14 h 30, le 28.

Extermination
de Werner Schwab, mise en scène de Michel Didym, avec Lucienne Hamon, *May Bouhada*, Nine de Montal, Stéphanie Loïk, Daniel Martin, Christine Murillo et Olivier Py.
18 heures, le 28.

La Momska
de Paul Minthe, mise en scène de l'auteur, avec Camille Le Foll, Paul Minthe et Marie-Paule Sirvent.
21 heures, le 28.

Polaroid
de Xavier Durringer, mise en scène de l'auteur, avec Farouk Benalleg, Elsa Dourdet, Laurence Haziza, Agnès Joëssel, Philippe Kara-Mohamed, Bruno Lopez, Edouard Montoute, Omar Bekhaled, Betty Teboulle et Véronique Tissier.
21 heures, le 28.

Le Miracle
de György Schwajda, mise en scène de Michel Didym, avec Pierre Ascaride, *Véronique Bellegarde*, Eric Elmosnino, Philippe Fretun, Catherine Kocher-Matisse, Jean-Claude Leguay, Daniel Martin, Paul Minthe, Christine Murillo, Grégoire Œstermann et Laurent Vacher.
18 heures, le 29.

Pièces abstraites, pièces rupestres
d'Armando Llamas, mise en scène de Cécile Backès et Laurent Vacher, avec Eric Elmosnino, Philippe Fretun, Catherine Kocher-Matisse, Daniel Martin, Christine Murillo et Grégoire Œstermann.
21 heures, le 29.

Un autre toit
de *Dea Loher, mise en scène de Cécile* Backès, avec Eric Elmosnino, Catherine Kocher-Matisse, Lucienne Hamon, Nine de Montal, Jean-Claude Leguay et Grégoire Œstermann.
14 h 30, le 29.

Poème pour une nuit d'anniversaire
de Dominick Parenteau-Lebeuf, mise en scène de Michel Didym, avec Pierre Ascaride, Cécile Backès, Eric Elmosnino, Philippe Fretun, Catherine Kocher-Matisse et Christine Murillo.
14 h 30, le 30.

Race
de et par Pascal Rambert.
23 heures, le 30.

Le Visage d'Orphée
de et par Olivier Py.
18 heures, le 30.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

FAUX FRÈRES, VRAIS JUMEAUX
Film américain d'Andrew Davis, avec Andy Garcia, Alan Arkin, Rachel Ticotin, Joe Pantoliano (1 h 52).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, 12e.
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

FREISCHUTZ
Film franco-hongrois d'Ildiko Enyedi, avec Gary Kemp, Sadie Frost, Alexander Kaidanovsky, Peter Vallai, Andor Lukats, Philippe Duclos (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er.

INSTANT DE BONHEUR
Film américain de James Foley, avec Al Pacino, Mary Elizabeth Mastrantonio, Jerry Barone, Patrick Borriello (1 h 30).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14 (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

MO'
Film français d'Yves-Noël François, avec Jean-Marc Barr, Jean Yanne, Gunilla Karlzen, Bernard Haller, Farid Chopel, Cécile Vassort (1 h 22).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ULTIME SOUPER
Film américain de Stacy Title, avec Jason Alexander, Cameron Diaz, Nora Dunn, Charles Durning, Ron Eldard, Annabeth Gish (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Bretagne, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

ÂME CORSAIRE
de Carlos Reichenbach,
avec *Bertrand Duarte, Jandir Ferrari*, Andréa Richa, Flor, Mariana de Moraes, Jorge Fernando.
Brésilien (1 h 56).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e *(43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).*

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d' Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, *Thibault de Montalembert*, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
d' Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CORPS ET ÂMES
d' Aude Vermeil,
avec Catia Riccabonni, Philippe Reymondin, Antoine Guinand, Bernadette Patois, Monica Goux, Jean-Daniel Vermeil.
Suisse (1 h 25).
Le République, 11e (48-05-51-33).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias *Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.*
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé américain (1 h 20).
VF : UGC Triomphe, 8e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

L'EFFACEUR
de Charles Russel,
avec Arnold Schwarzenegger, James Caan, *Vanessa Williams*, James Coburn, Robert Pastorelli, James Cromwell.
Américain (1 h 55).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, *1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan*, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.

FLIPPER
d' Alan Shapiro,
avec Elijah Wood, Paul Hogan, Chelsea Field, Isaac Hayes, Jonathan Banks, Jason Fuchs.
Américain (1 h 36).
VO : UGC *Ciné-cité les Halles, dolby*, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Mont*parnasse, 6e ; Gaumont Marignan*, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

MACHAHO
de Belkacem Hadjadj,
avec Hadjira Oul Bachir, Belkacem Hadjadj, Meriem Babes.
Franco-algérien (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhail Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell, Nick Park.
dessin animé britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

ROCK
de Michael Bay,
avec Sean Connery, Nicolas Cage, Ed Harris, David Morse, John C. McGinley, Bokeem Woodbine.
Américain (2 h 16).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

THE ADDICTION
d' Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, noir et blanc (1 h 24).
VO : Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40).

THE FALLS
de Peter Greenaway,
Britannique (3 h 05).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TRAINSPOTTING (**)
de Danny Boyle,
avec *Ewan McGregor*, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald.
Britannique (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, *1er ; UGC Danton, dolby, 6e* ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

TROIS VIES ET UNE SEULE MORT
de Raoul Ruiz,
avec Marcello Mastroianni, Marisa Paredes, Arielle Dombasle.
Franco-espagnol (2 h 03).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, dolby, 14e (43-21-41-01).

UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum *Orient Express*, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord.
dessin animé britannique (1 h 15).
VO : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU
de Jacques Rivette,
avec Juliet Berto, Dominique Labourier, Marie-France Pisier, Bulle Ogier, Barbet Schroeder, Philippe Clevenot.
Français, 1974 (3 h 12).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

LA CHINOISE
de Jean-Luc Godard,
avec Anne Wiazemsky, Jean-Pierre Léaud, Juliet Berto.
Français, 1967 (1 h 30)).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LA JETÉE
de Chris Marker,
avec Hélène Chatelain, Davos Hanich, Jacques Ledoux, Jean Negroni.
Français, 1963, noir et blanc (29 min).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

LA SOIF DU MAL
d' Orson Welles,
avec Charlton Heston, Janet Leigh, Marlène Dietrich, Orson Welles, Joseph Calleia.
Américain, 1957, noir et blanc, copie neuve (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

THE SHANGHAI GESTURE
de Josef von Sternberg,
avec Gene Tierney, Walter Huston, Victor Mature, Ona Munston, Phyllis Brooks.
Américain, 1941, noir et blanc, copie neuve (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

(*) *Films interdits aux moins de 12 ans.*
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الأصل

MARDI 20 AOÛT

TF 1

20.50

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU
Film de Gary Nelson (1986, 95 min). 753335
D'après Rider Haggard (trahi), une parodie d'Indiana Jones aux effets spéciaux pauvrets.

22.35

52 SUR LA UNE
La vallée des trompe-la-mort (60 min). 8217558
En Colombie, dans la Cordillère des Andes. Les habitants des gorges du Rio Negro risquent chaque jour leur vie en traversant le fleuve sur des câbles de 300 mètres de haut.
23.35 Sydney Police. Série.
0.30 Embarquement porte n° 1. Venise.
1.00 Journal, Météo.

1.15 Reportages (rediff.). 1.35 et 2.40, 3.50, 4.30 TF 1 nuit. 1.45 et 2.50, 4.00, 5.10 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

20.55

LE CERVEAU ■ ■
Film de Gérard Oury avec Jean-Paul Belmondo, Bourvil (1968, 115 min). 482136
Rythme soutenu, cascades spectaculaires et le couple Bourvil-Belmondo absolument irrésistible. Une réussite.

22.55

VINGT ANS... AU CAP
Documentaire de Michel Honorin (60 min). 5415778
23.55 Journal, Météo.
0.10 ▶ Chine, l'éveil du dragon. Documentaire. La multiplication des procès (50 min). 3484509
1.00 Cerro Torre, le cri de la roche
Film de Werner Herzog avec V. Mezzogiorno, M. May (1991, 92 min). 1808402

2.30 Eurocops. Une ombre au tableau. 3.50 24 heures d'info. 4.00 La Chasse aux loups. 5.05 Le Siècle des hommes (rediff.).

France 3

20.50

▶ LA CARTE AUX TRÉSORS
Jeu présenté par Sylvain Augier. La Rochelle (95 min). 753615
22.25 Journal, Météo.

22.55

PORTRAIT-ROBOT
Téléfilm de Phedon Papamichael, avec Jeff Fahey, Sean Young (85 min). 5748310
Un dessinateur de haute couture s'endort sur son bureau. Il est surpris par un intrus qui le tue...

0.20 Sidamag (rediff.). 0.40 Bizarre, bizarre. Série. Un os dans le gigot (45 min). *Le meurtre d'un jeune policier est déroutant : avec quelle arme mystérieuse lui a-t-on fracassé le crâne ? Pourquoi cette arme est-elle introuvable ?*

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : THÉRAPIE À TOUT PRIX
Documentaire. Les médecins, les patients et la médecine de pointe, de Silvia Matthies (55 min). 1572136
Les avancées de la médecine font-elles toujours le bonheur des malades ? Pourquoi certains patients décident-ils de renoncer à leur traitement ?

21.40

THÉÂTRE
21.41 Théâtre du monde à Dresde.
Documentaire de Michael Kluth et Barbara-Ann Rieck (74 min). 101203130
Pour la première fois, le festival du Théâtre du monde, organisé par l'Institut international de théâtre de Berlin, a élu domicile à Dresde. Ce reportage montre les points forts d'une programmation composée de vingt-six ensembles et artistes venus de quatorze pays.
22.55 Babylone. Pièce d'Ivo Svetina, mise en scène de Tomaz Pandur (v.o., 115 min). 788594

0.50 De Woodstock au Walkman. Documentaire de Gilles Verlant, Jean-Paul Boucheny et Bernard Farque (rediff., 130 min).

M 6

20.45

SLIDERS, LES MONDES PARALLÈLES
Série. Avec Jerry O'Connell. Un monde au féminin, de Vern Gillum (50 min). 6742730
L'atmosphère de ce nouveau monde ne plaît guère au professeur Arturo : en effet toutes les fonctions administratives importantes sont occupées par des femmes...
La fin du monde, de Michael Keush (50 min). 6704223
Un astéroïde géant va percuter la côte californienne dans moins de deux jours. Les Sliders s'activent à préparer un plan de sauvetage.
22.25 Passion criminelle
Téléfilm de L. Elikann (96 min). 1454081
0.10 Capital.
1.50 et 4.35 Culture pub.

2.30 Best of 100% français. 3.30 Hot forme. 3.45 La Saga de la chanson française. Yves Montand. 5.00 Turbo (30 min).

Canal +

20.35

LE CLIENT
Film de Joel Schumacher avec Susan Sarandon, Tommy Lee Jones (1994, 116 min). 247049
Un gamin détient malgré lui un secret qui intéresse autant la Mafia qu'un procureur candidat aux prochaines élections.
22.30 Flash d'information.

22.35

LISBONNE STORY ■
Film de Wim Wenders avec Rüdiger Vogler (1995, v.o., 99 min). 4975556
Un ingénieur du son rejoint à Lisbonne un cinéaste allemand qui y tourne un film et l'a appelé.
0.15 Sandokan, le tigre de Bornéo
Film d'Umberto Lenzi avec Steve Reeves (1963, 108 min). 3084247
2.05 Les Chicanos.
Documentaire (55 min). 2755518

Radio

France-Culture

20.00 Carnets de voyage. (rediff.) Les folies de la forêt (2).
21.00 Mémoires du siècle. Pépita Carpena, résistante pendant la guerre d'Espagne.
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Les noms de personnes (2).
22.40 Nocturne. Musique en France. Cent ans de Fest Noz en Bretagne.

0.05 Du jour au lendemain. (rediff.). Jean Baudrillard (Cool Mémoires III). 0.50 Coda. Gérard Ansaloni (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les Ailes de la colombe, d'après Henry James ; 3.20, James Joyce (1) ; 4.02, La Dame aux camélias, d'Alexandre Dumas ; 5.58, Entretiens avec Ephraïm Grenadou (3).

France-Musique

20.00 Festival de La Roque-d'Anthéron. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct du Château de Florans, par Alexandre Tharaud et François Chaplin, pianos : Sonate pour deux pianos K 448 de Mozart ; Œuvres de Brahms : Danses hongroises ; Divertissement K 137 ; 21.00 : Sonate pour deux pianos op. 34b, de Brahms, Claire Désert et Emmanuel Strosser, pianos ; 23.00 : Faust symphonie pour deux pianos, de Liszt, Pascal Devoyon et Christian Ivaldi, pianos ; 0.00 : Transcription pour six pianos, Alexandre Tharaud, François Chaplin, Pascal Devoyon, Christian Ivaldi, Claire Désert et Emmanuel Strosser, pianos.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 25 mars 1995, au Théâtre de la Ville. Le violoncelliste Janos Starker et le pianiste György Sebök. Œuvres de Beethoven : Sonate n° 2 ; Sonate n° 4 ; Variations sur un air de Judas Macchabée ; Sonate n° 1.

22.30 Les Soirées... (Suite). Symphonie n° 6, de Bruckner, par l'Orchestre de Cleveland, dir. von Dohnanyi ; Quatuor D.112, de Schubert, par le Quatuor Melos. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Intervilles. (TF 1 du 14-8-96)
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Passe-moi les jumelles.
23.30 Histoires naturelles. Etre Landais.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.05 La Part du rêve.
20.35 Superstitions. L'important c'est d'y croire.
21.15 Armand Frappier.
22.10 Le Pouvoir des mers. [5/6] Connaissances en profondeurs.
23.05 Le garçon s'appelait Apache.
0.00 Au pays des kangourous. [2/6] Créatures sous-marines.

Paris Première

19.30 Stars en stock.
20.00 20 h Paris Première. Invité : l'architecte Jean Nouvel.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Une page d'amour.
23.25 Manu Dibango. De Béatrice Soulé. Silences.
0.30 Paris dernière (55 min).

France Supervision

20.20 Ciné Actu.
20.30 Un moment d'égarement ■ Film de Claude Berri (1977, 80 min). 58730594
21.50 Cyclisme.
22.05 Concert : Festival Musiques métisses d'Angoulême (50 min). 71274575
22.55 Cap'tain Café. Invité : Mano Solo.
23.50 Du côté de chez nous. [5/10] De Daniel Karlin.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Maître de forges ■ Film de Fernand Rivers (1933, N., 95 min). 5971372
22.05 Premier rendez-vous ■ ■ Film d'Henri Decoin (1941, N., 105 min). 72889204
23.50 Les Petits Riens ■ Film d'Yves Mirande et Raymond Leboursier (1941, N., 90 min). 5980882

Ciné Cinémas

20.30 Johnny s'en va-t-en guerre ■ ■ Film de Dalton Trumbo (1971, 110 min). 2338882
22.20 La Dernière Cible Film de Buddy Van Horn (1988, v.o., 90 min). 4529488
23.50 Les Tortues Ninja 3 Film de Stuart Gillard (1992, 95 min). 32839285

Série Club

19.55 Corsaires et flibustiers. Sylvie.
20.20 L'Etalon noir. La course contre la montre.
20.45 et 23.30 Les Champions. L'homme invisible.
23.05 La Famille Addams. Le régime de Fester.
0.20 Sweeney. Jackpot (50 min).

Canal Jimmy

20.00 Friends.
20.25 Le Meilleur du pire.
20.55 Father Ted. Et Dieu créa la femme.
21.25 Cambouis.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Earth Two.
23.10 Angela, quinze ans. Trahison en vidéo.
23.55 The Muppet Show. Invitée : Pearl Bailey.

Eurosport

17.00 Sports de force.
18.00 Automobilisme.
19.00 Tennis. En direct de Toronto (Canada). Tournoi messieurs : 2e jour (240 min). 28162198
23.00 et 1.00 Snooker (120 min). 847117

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Pas d'amour sans amour. Film d'Evelyne Dress (1993, 95 min). Avec Patrick Chesnais. *Comédie*. 22.05 Les Pirates de Malaisie. Film d'Umberto Lenzi (1964, 110 min). Avec Steve Reeves. *Aventures*. 0.10 La Maison de campagne. Film de Jean Girault (1969, 85 min). Avec Danielle Darrieux. *Comédie*.

TMC

20.35 La Vengeance de Lassie. Film de Harold F. Kress (1951, 70 min). Avec Paul Kelly. *Aventures*.

MERCREDI 21 AOÛT

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 L'Hôtel des passions. Série. Les sœurs jumelles.
15.30 Les Sauveteurs de l'impossible. Série. La guerre des grimpeurs.
16.25 Club Dorothée vacances.
17.15 Des copains en or. Jeu.
17.55 L'Ecole des passions. Série. C'est la vie.
18.20 Jamais 2 sans toi...t. Série.
18.50 Case K.O. Jeu.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

INTERVILLES
Divertissement présenté par Fabrice, Jean-Pierre Foucault, Olivier Chiabodo, Nathalie Simon. Béziers contre Castres. (130 min). 90470808

23.00

COMMISSAIRE MOULIN, POLICE JUDICIAIRE
Série. Le diable aussi a des ailes, de Guy-André Lefranc, avec Yves Rénier, Guy Montagné (95 min). 2715334
Souffrant d'une grippe, le commissaire est contraint de rester alité. Abandonnant provisoirement son enquête et l'entraînement au pilotage, il apprend que son avion vient de s'écraser de façon suspecte...
0.35 Journal, Météo.

0.45 Kandinsky. 1.40 et 2.40, 3.45, 4.25 TF 1 nuit. 1.50 et 2.50, 3.55, 5.05 Histoires naturelles. 4.35 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série. Seconde mortelle.
14.40 Matt Houston. Série. Le respect de la loi.
15.30 Les deux font la paire. Série.
16.20 Hartley cœurs à vif. Série.
17.10 Les Hardy Boys. Série.
17.40 Un toit pour dix. Série.
18.05 et 3.30 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Les Enfants de la télé en vacances.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.55

▶ D'AMOUR ET D'EAU SALÉE
Téléfilm d'Edwin Baily (95 min). 3842880
Un sous-chef de gare a le coup de foudre pour une jeune Algérienne rencontrée sur un quai. Il la perd, la recherche obstinément, et la retrouve...

22.30

LE TUEUR DE L'OMBRE
Série. Convalescence agitée, de Peter Edwards (105 min). 9915112
Un inspecteur de police qui veut faire le point sur sa vie s'isole dans un chalet. Mais il est pris en otage par un dangereux psychopathe évadé, animé par la vengeance.
0.15 Journal, Météo.
0.30 ▶ Chine, l'éveil du dragon. La Jeunesse de Canton (45 min). 8854484

1.35 Eurocops. Le miel de la nuit. 2.05 Urti. Les enfants de la terre qui tremble. 2.30 Emissions religieuses (rediff.). 4.05 24 heures d'info. 5.20 Okavango.

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.04 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Auch.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Série. Apparences.
15.30 Matlock. Série. Les deux sœurs.
16.25 40° à l'ombre. En direct de Beaulieu-sur-Mer.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

LES OISEAUX 2
Téléfilm d'Alan Smithee (90 min). 168678
Un couple qui décide de passer l'été sur une île est intrigué par la présence de nombreux oiseaux et leur comportement agressif envers la population...
22.20 Journal, Météo.

22.45

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Citizen Mann, de Bernard Sobel (55 min). 4585727
Qui était Thomas Mann (1875-1955) ? Ce documentaire propose un « autoportrait » de l'auteur des Buddenbrooks, *de* La Mort à Venise *et de* La Montagne magique, *à partir de ses textes autobiographiques.*

23.40 Dancing. Un pas vers le XXIe siècle. 0.35 Bizarre, bizarre. Série. Le tastevin (65 min).

La Cinquième

13.00 Mag 5. 13.30 Bangkok. 14.30 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait. [8/13] Un art classique sous l'Occupation. 15.30 Déclics été. Chasseurs de pierres. 15.40 Les Palaces. [10/14] L'Hôtel Vier Jahreszeiten à Hambourg. 16.30 Alf. 17.00 Au plaisir de Dieu. Feuilleton [10/10]. 18.00 La France aux mille villages. Le Finistère. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 L'Homme invisible. Série [18/25]. Le Lapin blanc, de Quentin Lawrence, d'après H.G. Wells (26 min). 3886
19.30 7 1/2. Corse : à la vie, à la mort (30 min). 2967
20.00 Animaux en péril. Documentaire [8/13]. Perroquets menacés par l'industrie papetière (30 min). 2570
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : CHRONIQUES DU DANUBE
Documentaire [3/3]. Le chagrin et la mémoire, de Georges Nizan (50 min). 6711860
De Budapest jusqu'au delta de la mer Noire. Dernières étapes de la descente du « beau bleu ».

21.35

MUSICA
21.36 Corps. Danse. Chorégraphie de Hans Van Manen, sur le *Concerto pour violon à la mémoire d'un ange* d'Alban Berg. Avec le Ballet national néerlandais et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Colin Davis (29 min). 100402063
22.05 Achterland. Danse. Chorégraphie d'Anne Teresa de Keersmaeker, sur l'*Etude pour piano no 1* de György Ligeti et la *Deuxième Sonate pour violon* d'Eugène Ysaÿe (60 min). 7820841
23.05 ▶ Family Life ■ ■ Film de Kenneth Loach avec Sandy Ratcliff (1971, v.o., 104 min). 5138315

0.50 Sherlock Holmes contre Jack l'éventreur ■ ■ Film de James Hill (1965, v.o., rediff., 95 min). 51281280 2.25 L'Homme invisible. Série [11/26]. Pari contre la mort (rediff., 26 min).

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série [1/2]. Cooper contre Quinn.
13.15 M 6 Kid.
15.55 Hit Machine. Variétés (rediff.).
17.00 Rintintin Junior. Série. Affaire de famille.
17.30 Classe mannequin. Série.
18.00 V. Série. Le choix du visiteur.
19.00 Highlander. Série. Le poisson redoutable.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Troisième planète après le Soleil. Série.
20.35 Ecolo 6. L'arbre qui rend l'eau potable.

20.45

LA TRAQUE : LE PIÈGE
Série d'Alessandro Cane, avec Andrea Occhipinti, R. Alpi
[3/6] (82 min). 880402
[4/6] (90 min). 2882266
Saga policière à l'italienne.
23.55 Sexy Zap.
0.30 Rock express. Bush. Cyko Miko. Silver Chair. Afghan Whigs (30 min). 8234396
1.00 Beach Music Tour. Musique.
1.20 Best of pop-rock. Musique.

2.50 Hot Forme. Magazine. 3.15 E = M 6. Magazine. 3.45 Turbo. Magazine. 4.30 Jazz 6. Magazine. 5.00 Fréquenstar. Alain Chamfort (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 ▶ L'Eté des docs. La Vie fabuleuse d'Alexandra Kollontaï.
13.30 Décode pas Bunny.
14.25 Cadfael. Série [5/8].
15.40 Billard artistique Trophée Canal + 1996 (55 min). 7809131
16.35 Les Superstars du catch.
17.20 Surprises.
17.40 Les Exploits d'Arsène Lupin.
18.05 Montana.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Minus et Cortex.
19.00 Nulle part ailleurs.
19.55 Flash d'information.
20.00 C'est pas le 20 heures.

21.00

UN ANGLAIS SOUS LES TROPIQUES
Film de Bruce Beresford avec Sean Connery (1993, 91 min). 28353
Adaptation empesée - tournée en Afrique du Sud - d'un roman de William Boyd.
22.30 Flash d'information.

22.35

BOXE
Sport. *Réunion du Cannet.* Championnat du monde WBA des poids super-welters : Julio Cesar Vasquez (Argentine)-Laurent Boudouani (France) (89 min). 155804
0.05 Police Story Film de Jackie Chan (1985, 82 min). 5272377
1.30 Elle ■ Film de Valeria Sarmiento avec Marine Delterme, Didier Flamand (1995, 86 min). 1878829

Radio

France-Culture

20.00 Carnets de voyage. (rediff.). Les folies de la forêt (3).
21.00 Mémoire du siècle. Georges Delbard, pépiniériste, créateur de roses.
22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.). Les noms de personnes (3).
22.40 Nocturne. Musique en France. Lyon : musiques en scène 1996.

0.05 Du jour au lendemain (rediff.). Brice Parain (Le Sophiste annoté). 0.50 Coda. Gérard Ansaloni (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Albert Cohen, l'iconoclaste (1) ; 1.57, Les cristalliers ; 3.22, Sirènes : baignade interdite ; 4.59, Oscar Wilde par Alain Baroux ; 5.56, Entretiens avec Ephraïm Grenadou (4).

France-Musique

20.30 Festival Tibor Varga. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct de la Matze, à Sion, par l'Orchestre de Chambre de Lausanne, dir. Christian Zacharias : Symphonie, de Haydn ; Œuvres de Mozart : Concerto pour piano et orchestre ; Concerto pour deux pianos et orchestre ; Symphonie, de Haydn.
22.30 Festival du Haut-Jura. Concert donné le 28 juin, en l'église Notre-Dame à Orgelet, par Le Concert Spirituel, dir. Hervé Niquet : Motets pour le roi Louis XIV ; Œuvres de Lorenzani ; Motet pour les confesseurs à quatre voix avec symphonie ; Ad mensam dulcissimi convivii Tui ; Motet à quatre voix pour l'élévation ; Dialogue entre Jésus et l'Ame à cinq ; Magnificat à neuf voix avec basse continue ; Litanies à la Vierge à quatre voix avec basse continue ; Œuvres de Lully, Lorenzani.

0.05 Musique pluriel. Frontières ouvertes : Œuvres de Dillon, par l'Orchestre Symphonique de la BBC, dir. Arturo Tamayo ; Œuvres de Harvey, Birtwistle. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Norma, de Bellini, par la Chorale Ambrosian et le National Philharmonic Orchestra, dir. James Levine, Scotto (Norma), Troyanos (Adalgisa), Giacomini (Pollione), Plishka (Oroveso), Murray (Clotilde), Crook (Flavio).

22.55 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Puccini, Tosca, Verdi, Mercandante, Massenet. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Pégase. (France 3 du 17-5-96)
21.00 Strip Tease.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. [2/2] L'Indonésie.
23.30 Check-up.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.45 Zoo : Etat des lieux. [3/4] Zoos en péril.
20.35 Avoir treize ans en Haïti.
21.50 La Part du rêve. Le rêveur d'étoile.
22.20 Superstitions. L'important c'est d'y croire.
23.00 Armand Frappier.
23.55 Le Pouvoir des mers. [5/6] Connaissances en profondeurs.
0.55 Le garçon s'appelait Apache (55 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invitée : Line Renaud.
21.00 Paris modes.
21.55 Le Musée de Grenoble. De Jean-Paul Fargier.
22.25 Paris, roman d'une ville. De Francis Loyer et Stan Neumann.
23.15 Bossa nova. De Walter Salles.
0.20 Paris dernière (60 min).

France Supervision

20.30 Les Plus Beaux Chiens du monde.
21.15 Cyclisme.
21.30 Concert : Concerts classiques (95 min). 65003773
23.05 Du côté de chez nous. [6/10] De Daniel Karlin.
0.05 Courses camarguaises.
1.20 Plongeon (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Aventures en Libye ■ Film de John M. Stahl (1943, N., v.o., 90 min). 5847470
22.00 Les Derniers Jours de Pompéi ■ ■ Film d'Ernest B. Schoedsack (1935, N., v.o., 95 min). 5987179
23.35 Les Durs à cuire ■ Film de Jack Pinoteau (1964, N., 85 min). 34554880

Ciné Cinémas

20.00 Séquences.
20.30 Les Mille et Une Vies d'Hector Film de Bill Forsyth (1992, 120 min). 8182518
22.30 Dracula père et fils ■ Film d'Edouard Molinaro (1976, 100 min). 87252599

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Le défi.
20.45 et 23.30 Flash. L'ange de la mort.
21.30 et 1.00 Julien Fontanes, magistrat. Une fine lame.
23.00 La Famille Addams. La grande chasse au trésor.
0.15 Sweeney. Thin Ice (45 min).

Canal Jimmy

20.30 Angela, quinze ans. Trahison en vidéo.
21.15 Atlantic Records : un label de légende. D'Uri Fruchtman et John T Davis [1/2].
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Le portefeuille.
22.40 Friends. Celui qui a un dentiste carié.
23.05 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Berceuses.
23.15 Father Ted. Donnez-lui le repos éternel.
23.40 Top bab. Invité : Lou Reed (30 min).

Eurosport

18.30 Athlétisme. En direct du Meeting de Linz (Autriche). Grand Prix II IAAF : 11e manche (150 min). 2722605
21.00 Tennis. En direct de Toronto (Canada). Tournoi messieurs : 3e jour (120 min). 709957
23.00 Tennis.
1.00 ATP Tour Magazine (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.25 De guerre lasse. Film de Robert Enrico (1987, 125 min). Avec Nathalie Baye. *Drame.*
0.45 Pas d'amour sans amour. Film d'Evelyne Dress (1993, 90 min). Avec Patrick Chesnais. *Comédie.*

TMC

22.50 Juliette des Esprits. Film de Federico Fellini (1965, 145 min). Avec Giulietta Masina. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 21 AOÛT 1996

Les élections législatives au Mont-Liban ont été largement favorables au pouvoir

Le scrutin a été entaché de nombreuses fraudes et d'actes d'intimidation

QUE FAUT-IL RETENIR de la première phase des élections législatives au Liban, qui a concerné le Mont-Liban, et dont les résultats ont été rendus publics, lundi 19 août ? Le taux élevé de participation – 45 % *des électeurs, un* taux presque jamais égalé –, censé être un signe de santé civique et politique, ou la fraude éhontée et les actes d'intimidation qui ont précédé et accompagné les opérations de vote ?

Selon les résultats officiels, trois seulement des trente-cinq sièges qui étaient en jeu – sur cent vingt-huit pour l'ensemble du parlement unicaméral – *sont revenus à des* chrétiens de l'opposition. Députés du parlement sortant, cinq ministres du gouvernement de Rafic Hariri ont retrouvé leurs sièges. Les autres élus étaient tous soutenus par le pouvoir et avaient donc l'aval de la Syrie. L'unique candidat du Mouvement chiite Hezbollah (pro-iranien) dans cette circonscription a été battu. Douze élus font leur entrée au parlement.

Ce scrutin ouvrait la série de votes qui se succéderont jusqu'au 15 septembre, à raison d'une circonscription électorale par dimanche. Ses résultats pèsent déjà sur les futures étapes, notamment sur les alliances électorales qui se *dessineront à Beyrouth, où le vote* est prévu le 1er septembre.

Contrairement à une idée largement répandue, le Liban n'a jamais été un modèle de démocratie parlementaire, ni électorale, mais plutôt une anarchie plus ou moins organisée, marquée par les « achats » *de voix, les allégeances familiales* et le clientélisme. Loin de s'être érodées après quinze ans de guerre et cinq autres de frustrations politiques, ces pratiques ont, selon l'opposition, atteint cette fois-ci des sommets, balayant tous les effets de cette quasi-ruée vers les urnes d'électeurs désireux de faire entendre leur voix de l'intérieur *même des institutions de l'Etat.*

« LA DÉMOCRATIE A ÉTÉ DÉFAITE »

Nassib Lahoud, un opposant indépendant, qui a été élu, a imputé au ministre de l'intérieur, Michel Murr, la responsabilité des *« menaces et autres méthodes coercitives utilisées contre les citoyens »*, après que M. Murr l'eut accusé d'*« acheter »* des voix. Après avoir deman*dé au premier ministre de mettre* fin aux pratiques de M. Murr, M. Lahoud a réclamé avec insistance la démission de ce dernier – lequel fait partie des heureux élus.

« La démocratie a été défaite », a titré en manchette le quotidien indépendant *el Nahar*, cependant que *L'Orient-Le Jour* parlait de *« parodie d'élection »* et déplorait le *« manque de place »* pour dresser *« la liste des irrégularités qui ont marqué le scrutin »*. *A s'en tenir* à la seule liste dressée par l'Association libanaise pour la démocratie des élections, ces irrégularités vont du trucage des listes électorales, aux menaces, à l'absence d'isoloirs, aux fausses cartes d'identité, en passant par la séquestration provisoire de responsables des campagnes électorales de certains candidats, à la manipulation des personnes fraî*chement naturalisées, etc.*

Enfreignant les consignes de boycottage des opposants en exil, les Libanais, singulièrement les chrétiens, ont répondu aux appels de leur gouvernement, de la France, des Etats-Unis, et du Vatican qui leur avaient demandé avec insistance de participer au vote, pour faire en sorte que le Parlement soit le miroir de la mosaïque politique du pays, face à un exé*cutif monocolore et inféodé* à la Syrie.

L'expérience du dimanche 18 août a de quoi en décourager plus d'un. Pourtant, le ver était déjà dans ce découpage électoral, taillé sur mesure pour le Mont-Liban, afin de garantir le succès des principaux amis de la Syrie. Comme il était dans cet amendement constitutionnel qui a permis, *en octobre 1995, au président* de la République, Elias Hraoui, de demeurer à la tête de l'Etat pour trois ans encore.

Mouna Naïm

Création d'un Conseil supérieur des mosquées de France

DALIL BOUBAKEUR, recteur de la grande mosquée de Paris, et Kamel Kabtane, directeur de la grande mosquée de Lyon, ont créé, vendredi 16 août, un Conseil supérieur des mosquées de France, appelé à devenir *« une structure permanente de concertation et d'échange »* au sein de la communauté musulmane, avec les pouvoirs publics et les autres cultes. La création de ce Conseil, qui a déjà reçu le soutien des autorités algériennes et marocaines à Paris, se veut une riposte à la campagne de déstabilisation me*née par le Haut Conseil des mu*sulmans de France (HCMF), qui a commencé par l'« occupation » de la mosquée d'Evry, le 4 août (*Le Monde* daté 11-12 août). *« Paris, Lyon et Evry vont devenir le symbole de la lutte pour la transparence*, avait prévenu Abderrahmane Dahmane, président du Haut Conseil. *Les recteurs autoproclamés vont devoir rendre des comptes. Le principe monarchique héréditaire pour la désignation des gestionnaires de lieux de culte n'existe pas en islam. »*

Cette campagne d'*« assainissement »* des mosquées est toutefois loin de faire l'unanimité au Haut Conseil même, où M. Dahmane a été mis en minorité au *sein du bureau exécutif le 6 juil*let. Depuis, des poursuites sont engagées contre l'*« usage abusif et illégal »* des titres de direction *de cette association.* Afin de répliquer aux accusations menées contre sa gestion, notamment celle de cumul de *« tous les pouvoirs administratif, immobilier, financier et religieux »*, les dirigeants laïcs de la mosquée de Lyon, Kamel Kabtane et Rabah Kheliff, *nous demandent de préci*ser que *« différents organes régulièrement désignés exercent de manière légitime, au sein de chacune des composantes de la mosquée de Lyon, les attributions que la loi et les statuts leur ont confiées »*. Deux audits, en 1995 et 1996, concluent à l'*« absolue transparence »* et à une totale *« rigueur de gestion »*.

Henri Tincq

Elizabeth II réfléchit à une réforme de la monarchie

Le souverain ne serait plus chef de l'Eglise anglicane

LONDRES
de notre correspondant

Le Palais de Buckingham a confirmé, lundi 19 août, que la famille royale britannique réfléchissait sur une réforme profonde de la monarchie. En cette période de crise, marquée par le divorce du prince héritier et de son frère, et à *moins d'un an d'élections qui* pourraient amener au pouvoir les travaillistes, de telles réformes apparaissent nécessaires à la grande majorité des Britanniques. La reine en convient.

La décision de créer ce groupe de réflexion date de l'année 1992 que la souveraine avait qualifiée d'*« annus horribilis »* en raison des scandales atteignant les « royals » de la *Maison des Windsor. Ce fut aussi* l'année où elle avait accepté de payer des impôts. Le groupe de réflexion a commencé ses travaux en septembre 1994 au château de Balmoral, où la famille royale passe chaque été ses vacances.

Cinq thèmes ont été abordés par *ce que l'on appelle* le « Way Ahead Group » rassemblant Elizabeth II, le prince consort, le duc d'Edimbourg et le prince de Galles, accompagnés de leurs conseillers. Le premier concerne la succession au trône : il donnerait aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes, ce *qui ferait, par exemple,* passer la très populaire princesse Anne du neuvième au cinquième rang dans l'ordre de succession. L'interdiction faite par l'*Act of settlement* de 1701 à l'héritier de la couronne d'épouser une catholique serait abrogée. Conséquence logique, le souverain *cesserait d'être le chef de l'Eglise* d'Angleterre (anglicane).

Enfin, proposition la plus controversée, la liste civile – qui assure les besoins financiers de la famille royale – pourrait être abolie en contrepartie du retour des Propriétés de la Couronne (*Crown Estates*). Les revenus *de ces biens* avaient été cédés au Parlement par George III en 1760 en échange d'une liste civile, qui se monte actuellement à environ 55 millions de livres (440 millions de francs). Or les *Crown Estates* ont une valeur de 2,2 milliards de livres (17,6 milliards de francs) *et rapportent* 94 millions (752 millions), soit beaucoup plus que la liste civile actuelle. Qui plus est, ces biens sont considérés par certains comme appartenant non plus au souverain, mais à la nation. Ce qui a fait dire à un expert de la monarchie comme le professeur *David Starkey*, de la London School of Economics, qu'il s'agirait alors de *« la plus grande des privatisations »*. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas s'attendre à ce que ces propositions, ou d'autres, soient mises en œuvre dans les mois à venir.

PAMPHLET TRAVAILLISTE

Les révélations sur le Way Ahead Group, qui n'est en fait qu'une réunion informelle tenue au palais, interviennent une semaine à peine après qu'un groupe de réflexion travailliste, la Fabian Society, eut publié un pamphlet sur une ré*forme radicale de la monarchie.* Elle préconisait entre autres la tenue d'un référendum sur l'avenir de la monarchie et l'adoption d'un autre hymne national que le *God Save the Queen.* Tout à sa volonté de gagner coûte que coûte les élections, le chef du Labour, Tony Blair, *s'était immédiatement dissocié de* ces propositions.

Patrice de Beer

Coca-Cola chasse Pepsi de son bastion vénézuélien

COCA-COLA a une vision simple de son rôle : numéro un mondial des sodas, il entend être le premier partout. Au fil des conquêtes, la situation n'en est devenue que plus énervante : le Venezuela lui résistait. Pendant des années, la compagnie américaine a tout essayé pour réduire cette résistance. Rien ne marchait. Dans les rues de Caracas, les Vénézuéliens s'entêtaient à demander un « Pepsi ». A bout de patience, Coca-Cola a décidé d'en finir. Le 16 août, il a fait un coup de force. En une nuit, il s'est emparé de 80 % du marché vénézuélien des sodas, détenus jusqu'alors par son éternel rival, Pepsi-Cola.

L'opération commando a été soigneusement préparée. Comprenant que les consommateurs ne changeraient pas d'eux-mêmes leurs habitudes, Coca-Cola s'est attaqué à la pièce maîtresse du marché, le groupe Cisneros, qui met en bouteille et distribue tous les sodas au Venezuela. Pour séduire ce consortium puissant d'Amérique du Sud, allié depuis cinquante-sept ans à Pepsi, la compagnie d'Atlanta n'a rien épargné. Elle a promis de l'argent aux Vénézuéliens (le montant n'a pas été révélé), des investissements d'au moins 500 millions de dollars (2,5 milliards de francs) dans de nouvelles machines et pour le développement des activités de Cisneros au Venezuela. Vendredi soir, Douglas Ivester, président de Coca-Cola, se déplaçait en personne pour signer l'accord *« effectif immédiatement »*. En une nuit, les positions de Pepsi ont été réduites en cendres. Ses sigles bleus ont disparu des camions, des affiches, des magasins, des uniformes des ouvriers travaillant dans les sites d'embouteillage, et remplacés par ceux de son rival. Un avion spécial avait été affrété pour acheminer les canettes de Coca-Cola, destinées à approvisionner le marché vénézuélien, le temps que la production commence. En fins connaisseurs, les boursiers new-yorkais ont salué ce *« Blitzkrieg »* dans les bulles : les actions de Coca-Cola ont gagné 20 % en une séance.

Pour justifier ce renversement inattendu d'alliance, le groupe Cisneros a expliqué que Pepsi-Cola avait refusé de l'aider à se développer. Mais le groupe américain n'entend pas se laisser voler ainsi sa seule place forte en Amérique latine. Il vient d'assigner les deux nouveaux partenaires devant les tribunaux américains et vénézuéliens pour rupture abusive de contrat et concurrence déloyale. Il demande 100 millions de dollars (500 millions de francs) de dommages et intérêts.

Pour Coca-Cola, la contre-attaque judiciaire de Pepsi n'est qu'une péripétie. Désormais, il détient la première place dans toute l'Amérique du Sud. *« Cela vaut bien de faire quelques sacrifices d'honoraires d'avocat »*, ironise le porte-parole de la firme d'Atlanta.

La torera Cristina Sanchez boude Bayonne

BAYONNE
de notre envoyé spécial

Dimanche 18 août, Cristina Sanchez est annoncée en clôture de la fête de l'Assomption à Bayonne (taureaux de Camacho), avec Enrique Ponce et Vicente Barrera. Sa venue est un événement. C'est sa seule prestation dans le Sud-Ouest. *Elle a pris l'alternative à* Nîmes, le dimanche 26 mai (*Le Monde* du 28 mai). La fête fit grand bruit. Elle est venue célébrer le cinquantenaire du cercle taurin bayonnais, au printemps dernier. Elle torée bien. L'annonce du 18 août fait lever d'autant plus d'intérêt que l'on connaît l'exigence de la place Lachepaillet (Bayonne) en matière de taureaux.

Ainsi, ce fut un plaisir d'intelligence de voir le trio vedette de la saison – Manzanares, Rincon et Joselito – devant de jolis taureaux aux cornes très commodes, à Dax, le 16 août *(taureaux de Torrealta)* et le lendemain 17, devant des taureaux sérieux (La Ermita), intacts et portant haut. Corrida brillante (et très plaisante), *pluie d'oreilles* le 16 ; corrida sérieuse le 17. La venue de Cristina Sanchez est le point marquant du 18, plus la présence, à la même affiche, de Ponce, qui accomplit une saison remarquable. Exemple : l'écrivain et critique taurin Antonio Del Moral, renonce à aller à Bilbao le 18, pour voir Cristina devant de vrais taureaux le même jour.

Le vendredi, les organisateurs apprennent par fax que *Cristina Sanchez a été examinée* par un médecin pour coliques néphrétiques : elle doit garder le lit pendant cinq jours et prendre des médicaments antispasmodiques. Samedi, son représentant adresse un autre fax à 22 h 37, deuxième certificat d'un deuxième médecin qui confirme le diagnostic et les prescriptions du premier. A 22 h 55, soit 18 minutes plus tard, Cristina Sanchez sort en triomphe d'Alfaro, près de Tudela en Navarre, après avoir coupé deux oreilles.

On rapporte qu'il y aurait eu d'énormes pressions pour que les taureaux de Cristina Sanchez *soient arrangés, c'est-à-dire « afeités »*, au sens littéral du terme : rasés. Ce qui suppose un délicat coup de lime sur la pointe des cornes qui ne se voit absolument pas. Cela fait perdre au taureau l'essentiel de ses repères, le diminue psychologiquement et donne au torero l'avantage de savoir. Cela dit, les blessures les plus graves, voire mortelles (Manolete en est l'exemple le plus fameux), sont aussi bien le fait de taureaux *« afeités »*. Le danger ne disparaît pas : il est encadré.

Un torero ne se désiste jamais, au grand *jamais. C'est dire que* Cristina Sanchez prend sa juste place dans la longue série des certificats de complaisance et des tentatives de pression. Le 18 août, à Bayonne, elle s'est en outre inutilement privée d'un sixième taureau (*elle ne pouvait pas le savoir*) qui était une telle merveille qu'il a permis à Barrerra de décliner tout son répertoire hiératique et immobile, à l'endroit et à l'envers.

Cristina enfin a prouvé qu'elle fait vraiment partie du club. Son alternative n'a pas été compliquée par les détails, c'est de bonne guerre. Par la suite, le triomphe et une pseu*do-rivalité* très médiatisée avec le Cordobes ont amusé la galerie. Maintenant, elle appartient de plein droit à la confrérie des pressions, de la lime et des certificats médicaux.

Francis Marmande

Un industriel japonais libéré par ses ravisseurs au Mexique

Des policiers sont impliqués dans l'enlèvement de plusieurs hommes d'affaires

MEXICO
de notre correspondant

Le président de la filiale régionale de Sanyo, Mamoru Konno, enlevé le 10 août, dans la ville mexicaine de Tijuana, près de la frontière avec les Etats-Unis, a été relâché par ses ravisseurs, lundi 19 août, *quelques heures avant le* début de la visite officielle au Mexique du premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto.

Selon les autorités mexicaines, qui ont rompu le mutisme observé depuis le début de l'enlèvement, l'industriel japonais, âgé de cinquante-six ans, *est en bonne santé* et l'enquête aurait permis d'identifier ses ravisseurs. La rançon exigée par ceux-ci se monte à 2 millions de dollars (environ 10 millions de francs).

Mamoru Konno, qui réside du côté américain de la frontière, dans *la ville californienne de San Diego*, et travaille à Tijuana, où se trouvent les quatre usines de la filiale de Sanyo (pièces de téléviseurs), avait été enlevé à l'issue d'un match de base-ball opposant ses employés à une autre équipe locale. Respectant les exigences des ravisseurs, qui leur avaient demandé de ne pas informer la police sur le *déroulement des négociations*, la famille et la direction de Sanyo n'avaient émis aucun commentaire, refusant *notamment* de confirmer les rumeurs selon lesquelles, lors du premier contact téléphonique, l'un des ravisseurs s'était exprimé dans un *« japonais parfait »*. Les proches de la victime s'étaient également abstenus de commenter l'éventuelle participa*tion au kidnapping d'agents de la* police judiciaire.

Quelques semaines plus tôt, un autre chef d'entreprise avait été enlevé et assassiné par trois policiers à Mexicali, près de Tijuana. La presse mexicaine a publié, au cours des derniers mois, de nombreux reportages *sur l'implication des dif*férents corps policiers du pays dans la multiplication des enlèvements, en particulier dans la capitale ainsi que dans les Etats de Guerrero et de Morelos. Au début du mois, les guérilleros de l'Armée populaire révolutionnaire (EPR) *ont reconnu* publiquement qu'ils pratiquaient, eux aussi, ce genre d'activité pour financer leur organisation. Selon des informations non confirmées, ils seraient à l'origine de l'enlèvement, en 1994, d'un des principaux banquiers mexicains, Alfredo Harp, qui fut libéré en échange d'une rançon de 25 millions de dollars.

> Près de 20 % des effectifs de la police judiciaire de Mexico viennent d'être licenciés

Préoccupées par l'augmentation spectaculaire de la délinquance et ses effets dissuasifs auprès des investisseurs étrangers, les autorités mexicaines ont décidé la « militarisation » des cadres supérieurs de la police de la capitale et ont entrepris de purger la police judiciaire de ses éléments les plus corrompus. Plus de sept cents policiers, y compris plusieurs commandants, soit près de 20 % des effectifs totaux de la police judiciaire de Mexico, viennent d'être licenciés à la suite d'une enquête indiquant qu'ils n'avaient pas le *« profil éthique »* requis (*Le Monde* daté 18-19 août).

Cette mesure draconienne a provoqué des réactions mitigées qui révèlent à quel point les Mexicains ont peur de leurs policiers. Si certains y voient une décision *« audacieuse » et se félicitent de la déter*mination du gouvernement, d'autres, en revanche, redoutent que la purge ne contribue à aggraver la situation dans la mesure où les policiers licenciés, qui étaient jusqu'alors des *« délinquants à temps partiel »*, ne deviennent des *« criminels à temps complet »*.

Bertrand de la Grange

BOURSE

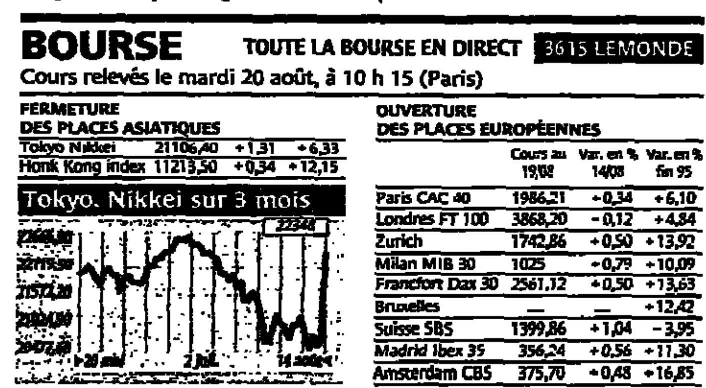
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 20 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21106,40	+1,31	+6,33
Honk Kong index	11213,50	+0,34	+12,15

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 19/08	Var. en % 14/08	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1986,21	+0,34	+6,10
Londres FT 100	3868,20	-0,12	+4,84
Zurich	1742,86	+0,50	+13,92
Milan MIB 30	1025	+0,79	+10,09
Francfort Dax 30	2561,12	+0,50	+13,63
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1399,86	+1,04	-3,95
Madrid Ibex 35	356,24	+0,56	+11,30
Amsterdam CBS	375,70	+0,48	+16,85

Tirage du *Monde* daté mardi 20 août 1996 : 452 952 exemplaires 3

